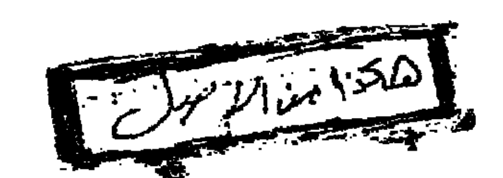


Temps libre : les Tibétains de Dharmsala

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15482 7 F — SAMEDI 5 NOVEMBRE 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le dollar en quête de crédibilité

POUR avoir laissé accréditer au cours des derniers mois l'idée que la valeur du dollar *leur importait peu*, l'administration américaine et plus encore la Réserve fédérale sont condamnées à la surenchère pour soutenir le billet vert. Il y va de leur crédibilité, remise en cause chaque jour par des marchés financiers tout-puissants, devenus – qu'on le veuille ou non – les juges de paix de la pertinence des politiques économiques et monétaires.

Le gouvernement américain doit ainsi réaffirmer maintenant sans cesse son attachement à une monnaie forte, ce que fait avec empressement le secrétaire au Trésor Lloyd Bentsen. Par des petites phrases maladroites, il avait laissé entendre le contraire à plusieurs reprises depuis le début de l'année. Quant à la Réserve fédérale, elle vient enfin de taper du poing sur la table, à la demande du Trésor. Certains y voient aussi l'occasion pour Washington de donner des gages de bonne volonté en direction des Japonais, *qu'inquiètent un yen trop fort.*

LA banque centrale américaine est intervenue deux jours de suite sur les marchés des changes pour soutenir sa devise, tombée à son plus bas niveau depuis 1945 face au yen. Mais, passé l'effet de surprise, l'efficacité de l'intervention s'est rapidement diluée. La banque centrale a eu beau dépenser environ 1,5 milliard de dollars mercredi et quelques centaines de millions jeudi, le rebond bien réel du billet vert reste limité.

En premier lieu, parce que le rapport de force entre les instituts d'émission et les marchés penche en faveur de ces derniers. La démonstration en a été faite lors des crises du système monétaire européen ou, plus récemment encore, fin juin, quand les interventions concertées de la plupart des grandes banques centrales pour soutenir le dollar ont échoué. *On ne se met pas en travers d'un marché de change* mondial sur lequel tous les jours les transactions approchent les 1 000 milliards de dollars. Il n'y a qu'une seule arme contre les marchés : cette sacro-sainte crédibilité acquise au fil des années par la Bundesbank et qui fait tant rêver la Banque de France. Elle passe par la confiance que mettent les investisseurs internationaux dans le comportement d'une banque centrale pour éviter tout dérapage inflationniste.

UNE démonstration qu'est loin d'avoir fournie la Réserve fédérale, accusée de se montrer aveugle face au risque de hausse des prix outre-Atlantique, voire de céder aux pressions politiques de l'administration. En intervenant, la banque centrale américaine cherche aujourd'hui à gagner du temps, au moins jusqu'au 8 novembre et aux élections du « mi-mandat » Elle retarde l'inéluctable : une nouvelle hausse du loyer de l'argent. Mais elle se condamne aussi à frapper fort pour tenter d'éliminer cette grande peur irraisonnée de l'inflation qui s'est emparée des marchés financiers et pousse irrésistiblement depuis le début de l'année les taux obligataires vers le haut et le dollar vers le bas.

page 23

M 0147 - 1105 - 7,00 F

Lançant sa troisième campagne présidentielle

M. Chirac se présente comme le candidat d'une « véritable politique du changement »

M. Chirac a annoncé, officiellement, vendredi 4 novembre, dans un entretien publié par « la Voix du Nord », sa candidature à l'élection présidentielle. Dans la matinée, le président du RPR a rendu publique une déclaration indiquant que la France « a besoin d'une véritable politique du changement ». « Nous sommes là en état d'alerte et d'urgence, le temps nous sera compté », précise le maire de Paris, qui doit s'adresser aux militants et aux cadres du RPR samedi 12 novembre au cours d'un « congrès exceptionnel » du mouvement.

Jacques Chirac a donné, vendredi 4 novembre, le coup d'envoi de sa plus longue campagne de candidat à l'élection présidentielle. Quel qu'en soit le résultat, elle sera sans doute la dernière de ce dirigeant de la droite qui fêtera le 29 novembre ses soixante-deux ans. Battu, le maire de Paris achèverait probablement sa carrière politique à ce poste ; élu, il aurait trop en mémoire le sort funeste que peut être celui d'un second septennat pour tenter de chatouiller le destin. La pression organisée par Charles Pasqua sur le thème des « primaires » présidentielles, qui rencontre un succès certain dans les rangs des parlementaires de la majorité, n'est pas étrangère à cette soudaine accélération donnée par M. Chirac.

Le président du RPR postule pour la troisième fois à la charge de chef de l'Etat – François Mitterrand est entré à l'Elysée à sa troisième tentative, en 1981, après deux échecs en 1965, face au général de Gaulle, et en 1974, face à Valéry Giscard d'Estaing.

OLIVIER BIFFAUD

Lire la suite page 8 et nos informations pages 8 et 9

COMME TOUS LES 7 ANS !...

JE VOUS PRÉSENTE MA FILLE NATURELLE !

PLANTU

La boîte à outils du social-libéralisme

Le rapport de la commission Minc apparaît comme une réponse aux partisans d'« une autre politique »

Le rapport de la commission sur « La France de l'an 2 000 », présenté jeudi 3 novembre par son président, Alain Minc, n'a de rapport que le nom. En fait, il s'agit bel et bien d'un manifeste à l'usage des *« libéraux-sociaux-réformateurs »*, dont l'éventail s'étend de la *« deuxième gauche »* à la fraction la moins gaulliste du RPR. Compte tenu de la composition de la commission et de la personnalité de l'homme qui la présidait, la chose n'a rien de surprenant ni de choquant, à cela près que, publié sous l'égide du commissariat au Plan, ce document pourrait apparaître comme l'émanation des réflexions des différents groupes sociaux de ce pays. Ce n'est pas le cas. Il s'agit bel et bien d'un texte politique rassemblant les constats et les propositions d'un groupe d'hommes et de femmes pour la plupart fervents partisans de l'économie de marché et de l'Europe de Maastricht, et convaincus que notre pays doit s'aligner sur le modèle dominant ou prendre le risque de disparaître.

Le premier constat est simple : c'en est fini de l'exception française. Le modèle ou plutôt le contrat passé en 1945 entre les acteurs sociaux et un Etat puissant visant à moderniser la France, puis ensuite à lui faire épouser son temps, est caduc. Pis, il produit des contre-effets pernicieux. Fondé sur le mythe de l'égalité, il n'a, depuis la crise, que contribué à les accroître. Dès lors, et c'est l'une des thèses majeures du document, fini l'égalité : vive l'équité.

La rupture n'est pas seulement sémantique, c'est bel et bien l'une des composantes de l'idéal républicain qui est ainsi passé par profits et pertes, et pas la moindre.

PHILIPPE LABARDE

Lire la suite et nos informations page 22

Le « testament politique » de Deng Xiaoping

La publication, mercredi 2 novembre à Pékin, des œuvres complètes de Deng Xiaoping est vue par les observateurs comme un élément supplémentaire d'un testament politique du patriarche chinois, nous indique notre correspondant Francis Deron. L'importance de la publicité que le régime accorde à la sortie de ces trois volumes vise sans doute à préparer le pays à une issue fatale. Le dirigeant chinois a récemment fêté ses quatre-vingt-dix ans.

page 4

John Major ne privatisera pas la poste

Le gouvernement de John Major a dû renoncer, jeudi 3 novembre, à son projet de privatisation de la poste, devant l'hostilité de l'opinion, de l'opposition et d'une partie des conservateurs. Ce revers apparaît aussi comme un symbole de la fin du thatchérisme.

page 3

L'arrestation de François Besse

L'ancien complice de Jacques Mesrine, François Besse, a été arrêté, jeudi 3 novembre, à Tanger (Maroc), par la police marocaine. Agé de cinquante ans, ce « spécialiste » de l'évasion fait l'objet, en France, d'une demi-douzaine de mandats d'arrêt pour associations de malfaiteurs, vols à main armée, évasions et séquestrations. Il devrait être extradé vers la France.

page 10

« Rosa », l'opéra de la bestialité

Amsterdam accueille le premier drame chanté, écrit et mis en scène par le cinéaste britannique Peter Greenaway

AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

Des malabars munis de bocks vous brandissent sous le nez des foulards et des bonnets blanc et rouge aux couleurs d'Ajax. Le club d'Amsterdam rencontre mercredi 2 novembre les footballeurs de Salzbourg. L'ambiance, très chaude, n'est pas encore au match nul. A deux pas de là, devant l'Opéra néerlandais, calme plat. Pourtant, le message est passé : il va y avoir du sport. Des chevaux sur scène, des règlements de compte sanglants, une femme ensevelie dans le ventre d'un animal. *Rosa*, premier opéra écrit et mis en scène par le cinéaste britannique Peter Greenaway, va naître ici ce même mercredi avec toute chance d'un scandale à la clé. Le titre, *Rosa*, a l'apparence calme d'une déclinaison latine. Mais le sous-titre en dit plus, bien que laconique : *« A Horse Drama. »* Drame équestre. Drame chevalin. Boucherie chevaline, on s'en rendra compte très vite. Le public de la première n'a pas hué, n'a pas vraiment applaudi non plus. Personne ne sait, comme les Néerlandais, faire à ce point acte d'abstention, droit irréductible de la démocratie.

Rosa, c'est Juan Manuel de Rosa, pianiste et compositeur de musique de western, assassiné en 1957 dans les abattoirs où il s'était réfugié, quelque part au Mexique. Il a pris femme, en la personne d'Esmeralda. Rosa n'est pas un Quasimodo, bien au contraire. L'athlète a les cheveux longs, le regard alangui (des gros plans de cinéma projettent les visages, les regards, sur une toile de fond). Mais Rosa confond l'exercice de son devoir conjugal avec la conquête de l'Ouest : suite de paysages contrastés dont il ne voit jamais la fin. La moindre caresse à la crinière de son cheval le met hors course. Mais quoi qu'il fasse avec Esmeralda, qu'il la fouette, lui passe le mors aux dents, la marque au fer rouge ou la brûle du bout de son cigare – il y a aussi une histoire de cactus très piquant – sa seule issue est de la chevaucher sans espoir de rémission.

Esmeralda écrit régulièrement à sa maman sa joie mitigée d'avoir épousé un centaure. Elle lui recommande de n'en pas parler à ses grands frères. Mais peu à peu, elle sent surgir en elle une irrésistible vocation d'équidé. L'animal étant le meilleur ami de son homme, elle se veut animale elle aussi. Elle vole l'encre du compositeur et s'en barbouille le ventre. Sa peau nue prend l'aspect de la robe blanche et noire d'un cheval pie, son comportement se modifie d'un tableau à l'autre – il y en a douze au total, sans entracte.

ANNE REY

Lire la suite et l'entretien avec Peter Greenaway page 17

La culture en Europe centrale et orientale

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, la situation des intellectuels et hommes de culture dans les ex-pays communistes offre un tableau contrasté. Les obstacles bureaucratiques à la liberté de création ont disparu *mais les organismes qui soutenaient la vie culturelle se sont écroulés, et les nouveaux gouvernements démocratiques n'ont plus les moyens d'entretenir les coûteuses institutions d'antan. A l'occasion d'un colloque organisé à Paris*, samedi 5 et dimanche 6 *novembre*, par le ministère de la culture avec la participation du *Monde*, un point est fait sur l'état des lieux de culture en Pologne, ex-RDA, République tchèque et Roumanie.

Lire « Espace européen », pages 13 à 16

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU « MONDE »

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Corneille récidive

A ses lecteurs qui lui adressent des textes en vers et, d'une manière générale, à vocation poétique, le Monde *répond qu'il ne publie pas de poèmes dans la page réservée au courrier, de même qu'il ne publie pas de lettres ouvertes. Dans les deux cas, il s'agit de contenir des veines épistolaires dont nous ne serions pas en mesure de gérer l'afflux, si nous leur ouvrions nos colonnes. On fera, une nouvelle fois, exception pour le cher Corneille, dont nous avions signalé ici même, la semaine dernière, qu'il avait formulé la même idée, en termes proches, dans deux œuvres différentes.*

Comme toujours, nos lecteurs en savent plus que nous et auront le dernier mot sur cette curieuse affaire : M. Guy Delande (Ville-d'Avray) nous précise : « Ce n'est pas deux fois, mais trois fois que Corneille a repris un thème analogue avec les mêmes rimes ! En effet :

– Le Cid *(acte III, scène 5, vers 1635, Chimène) :*

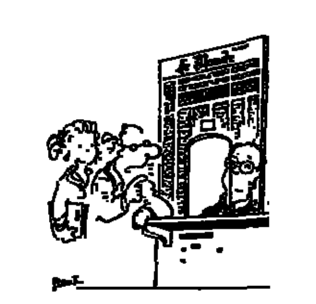
Mourir pour le pays
[n'est pas un triste sort,
C'est s'immortaliser
[par une belle mort.

– Horace *(II, 3, v. 441, Horace) :*

Mourir pour le pays
[est un si digne sort,
Qu'on briguerait en foule
[une si belle mort.

– Polyeucte *(IV, 3, v. 1204, Polyeucte) :*

Si mourir pour son prince
[est un illustre sort,
Quand on meurt
[pour son Dieu,
[quelle sera la mort ! »



Un précédent correspondant, M. Fernand Joly (Paris), relève au passage, et à juste titre, qu'il n'avait pas retrouvé le distique dans le Cid *parce que nous ne l'avions pas, initalement, situé dans la bonne scène de l'acte III.*

La faute à Corneille est maintenant établie et, bien qu'il y ait prescription, l'enquête se poursuit par curiosité littéraire sur cet étrange cas d'inspiration récidivante.

ANDRÉ LAURENS

TRAIT LIBRE

BRITO

RESPONSABILITÉ PÉNALE

La conscience de la faute

Je suis très impressionné par la douleur de cette famille Tamalet (*le Monde* du 15 octobre) dont la fille a été tuée par un meurtrier non jugé, parce que reconnu irresponsable. Cette mère, qui, au-delà d'une souffrance indicible, pose une question essentielle que j'illustrerai en évoquant une expérience professionnelle. Il y a une brassée d'années, j'étais éducateur auprès d'un tribunal pour enfants. Un jeune adolescent de seize ans à peine avait *« ... dans un moment de ... »* ou *« sous l'effet d'une pulsion... »* tué horriblement. L'instruction a été très sérieusement faite, des expertises psychiatriques ont évoqué l'article 64, et il a été déclaré pénalement irresponsable.

Je le revois encore me dire, à la prison, juste après avoir reçu notification de cette décision : *« Ils m'ont fait signer un papier comme quoi je ne suis pas coupable !... Ils ne veulent pas que je sois responsable... Mais je sais ce que j'ai fait... Pourquoi ils ne veulent pas ? »* Oui, madame Tamalet, vous avez raison de dire : *« La grandeur de l'homme, c'est sa responsabilité : en l'envoyant en asile sans le juger on le ravale au niveau de la bête, on lui enlève toute dignité... »*

Mon adolescent n'est pas resté en prison, il a été transféré dans un hôpital psychiatrique, quartier des médico-légaux... Un pavillon-forteresse regroupant souvent « à perpète » ces criminels de sang, oh ! pas dangereux, abrutis par des camisoles chimiques, zombies au regard vide, aux muscles mous, tous parqués dans une grande salle où ils fabriquent des éponges à vaisselle en surveillant leurs cartons, alignés contre un mur où ils cachent leurs biscuits ou leur courrier et qu'ils se volent régulièrement.

Il a réussi à garder « la forme » en faisant du sport avec des vieux pneus. Il a pu quitter ce lieu après quelques années ; lors de mes visites je lui répétais : *« C'est ça ta punition, tu es là pour payer ta faute... »*

Est-ce là un discours d'éducateur ? Peut-être, j'ose le penser. Lui ai-je permis de conserver quelque dimension humaine ou quelque dignité ?

Il est aujourd'hui marié et père de famille, mais est-il tout à fait homme parmi les hommes ? Et qu'en est-il de tout ce qu'il a gommé un jour : la vie !

RÉMY WARNERY
(Marseille)

CORSE

Le révélateur du mal français

Régulièrement la Corse surgit à la « une » des journaux nationaux. Rarement pour le meilleur. Mais cet automne 1994 nous a gratifié d'une cuvée par trop vinaigrée ! Aussi préférons-nous nous référer à l'article de Frédéric Bobin, dans *le Monde* du 8 septembre. Cet auteur dénonce des tares évidentes que tous les Corses déplorent, mais sans se complaire dans les amalgames qui sont, chez beaucoup, non seulement un mode d'expression mais une seconde nature. A ces derniers qui nous jettent l'indépendance au visage, nous demandons : qu'est-ce que cela changerait pour les continentaux ?

Si la France se débarrassait de la Corse et surtout des Corses, se débarrasserait-elle pour autant de ses problèmes ? L'état présent de l'île ne témoigne pas seulement de la dérive de la société insulaire mais bien du degré de déliquescence politique du pays en général. La Corse est le révélateur du mal français.

Pourquoi ? Parce que la France n'a jamais voulu reconnaître le statut de peuple à sa minorité corse. Par fidélité à ses valeurs républicaines ? Allons donc, elle est aujourd'hui « infoutue » de les faire respecter ! Ni en Corse, ni dans les banlieues, ni ailleurs. Non, la France bafoue tous les jours sa Constitution et sa devise. Le conflit est d'ordre narcissique ! La France se veut « fille ainée de la République », elle ne digère pas que ce tout petit peuple lui rappelle que c'est lui, et d'abord lui, qui ouvrit le chemin des Lumières. Qui rédigea la première Constitution instaurant un régime démocratique ? La France de 1789 ? Non, la Corse (alors indépendante) de 1755 ! Nos cousins américains s'en souviennent, eux. Ils ont baptisé certaines de leurs villes Corsica ou Paoli. Pourquoi la France a-t-elle la mémoire si courte ? Pas une seule rue Pascal-Paoli en France continentale. Pas une ! Est-ce un hasard ? Alors qu'on trouve des rues Lénine ou du Roi-de-Serbie.

Cette cyclique mise en accusation de tout un peuple, en l'occurrence le Corse, dévoile surtout l'absence d'éthique, la faillite, d'une basse classe journalistique et le délitement des valeurs républicaines françaises.

ÉRIC-BAPTISTE BOISTARD,
vice-président de Junior Entreprise méditerranéenne
ANGE-MATHIEU MEZZADRI,
médecin, écrivain, auteur de la France décapitée
OLIVIER-JOURDAN ROULOT-GUALANDI,
président de l'Association des étudiants corses de Paris et d'Ile-de-France

CHÔMAGE

L'utopie giscardienne

En théorie marxiste, la marche de l'économie est liée à la seule possibilité de prélèvement d'une plus-value sur le travail du simple travailleur, le prolétaire. Notre ancien président ne dit-il pas la même chose quand il écrit qu'aucun employeur n'embauchera une personne payée au SMIC si *« la valeur du travail qu'elle fournit »* ne dépasse pas *« le coût du travail »* ? Inquiétant quand on sait – lisez bien – que le projet de notre présidentiable repose sur ce seul argument, alors qu'à l'heure de l'électronique, de la robotique et de la micro-informatique, les résultats des processus de production et de service sont justement sans commune mesure avec l'apport de chaque travailleur. Après l'utopie marxiste, l'utopie giscardienne ?

BERNARD-YVES VALENTIN
(Carqueiranne)

PRÉSIDENTIELLE

Les pendules à l'heure

Aussi triviale qu'elle puisse paraître au regard de problèmes fondamentaux, comme le chômage par exemple, la question de l'heure d'été doit faire partie du programme des prochains candidats à la présidence de la République.

L'heure d'été est une catastrophe sur le plan humain. Elle perturbe les adultes et les enfants, dans les deux sens, en mars et en septembre, parfois longtemps, et gravement quelquefois. Les enfants ne veulent plus se coucher et ont du mal à se lever pour l'école. Les grands enfants que sont les adultes sont logés à la même enseigne.

L'heure d'été, c'est connu, n'a pas entraîné d'économies d'énergie substantielles.

C'est vrai, l'heure d'été a un avantage réel : vers la fin août, sur la Côte d'Azur, les soirées de vacances sont allongées, à part cela...

Mme (?) et MM. les candidats, engagez-vous à remettre nos pendules à l'heure.

DANIEL THOMAS
(Nantes)

PÉRIL NUCLÉAIRE

Notre Vichy actuel

Vichy-la-mémoire, débat très intéressant mais dont le seul intérêt, en fin de compte, devrait être de nous mettre en garde pour ne plus sombrer dans ce type de situation à l'avenir. Or, actuellement, le plus grand péril français qui menace n'est pas un retour massif du fascisme, mais notre armement nucléaire qui prend virtuellement en otage soixante millions d'humains.

Si ce cataclysme se produit un jour, on peut penser que, cinquante ans plus tard, les enfants des survivants voudront comprendre qui a été responsable car, enfin, leurs parents et grands-parents étaient prévenus ; tout le monde devait savoir qu'une défaillance du système électronique ou une aberration humaine (l'histoire n'en manque pas) pouvait déclencher l'apocalypse !

On s'apercevra que tout avait commencé avec un héros nommé de Gaulle, avait continué avec le sympathique Mendès France, et ainsi de suite jusqu'au simple citoyen payant des impôts et votant sans broncher : la banalisation de la terreur nucléaire, les préoccupations de la vie quotidienne, les inhibitions (trop angoissant pour aller y voir de plus près), tant de circonstances qui font notre « Vichy » actuel.

Les résistants (pacifistes, non-violents, objecteurs de conscience...) ne subissaient pas de violences corporelles, mais ils étaient délicatement calomniés, ignorés, ridiculisés, marginalisés. Pourquoi ?

ALBERT RATZ
Auteur de Jean Gauchon, roman d'un pacifiste*, Ed. Cherche-Midi*

DÉMOGRAPHIE

La bonne traduction

Il est plaisant de découvrir tant de cartes si précises, si bien chiffrées pour le prochain siècle quand on sait que les démographes se trompent souvent avec une régularité exemplaire. Le meilleur d'entre d'eux, Alfred Sauvy, n'avait-il pas, il y a cinquante ans, annoncé une France des années 80 de quarante millions d'habitants ? *[...]* L'occidentalocentrisme peut être, comme dans bien d'autres domaines, pervers en démographie. Chaque pays, et cela vaut notamment pour le tiers-monde, peut choisir librement de politique démographique, en accord avec ses traditions et sa culture. Il va de soi que les gouvernants doivent adapter ce droit aux exigences sanitaires modernes et au respect de la liberté de la femme. Ne peut-on pas voir dans les directives des Nations unies un modèle mondial un peu trop artificiel ?

Les théocrates se réfugient dit-on, derrière le fameux commandement biblique : *« Croissez et multipliez. »* Il serait utile de rappeler que l'exacte traduction de cet exorde est « Fructifiez et multipliez ». La Bible ne cherche pas forcément le nombre, elle veut des « beaux fruits », c'est-à-dire des enfants heureux, des hommes libres. La cité humaine, comme le soulignait Rabelais, est ainsi construite de « pierres vives».

Rappelons cette traduction à ceux qui oublient qu'une naissance doit être protégée et désirée par les parents et ne saurait être l'application dogmatique d'un commandement qui oublierait la vie.

MARC CESAIRE et PAUL ADAM
(Paris)

LANGUE

« Un énoncé qui ne fait pas sens »

Voici un extrait du cahier à l'intention du professeur qui accompagne cette année l'évaluation en classe de seconde. Ce document émane du ministère de l'éducation nationale (direction de l'évaluation et de la prospective).

« Les six items qui fondent l'évaluation de la compétence observer *cherchent à mesurer un niveau de compréhension minimale du texte, ce en deçà de quoi un énoncé ne fait pas sens.*

» C'est la globalisation des résultats des réponses à ces items qui fait apparaître l'intérêt d'un regroupement d'élèves autour de ce premier niveau de lecture.

» Ainsi, au cas où un groupe d'élèves échoue largement dans cette série d'items (obtention majoritaire du code 9), ces résultats peuvent renvoyer à la mise en œuvre de stratégies de lecture inefficaces parce que fondées sur des prélèvements ponctuels d'indices sans discrimination. La constitution d'un tel groupe modulaire fournit l'opportunité d'installer une attitude d'observation du texte dans la démarche de compréhension, etc. »

Je demande simplement ce qui est le plus coupable à l'égard de notre langue : la parler de cette façon-là, ou employer « parking » et « baby-sitter » ? Si l'Etat veut légiférer dans le domaine de la langue, ne conviendrait-il pas qu'il donne d'abord le bon exemple ?

MICHEL ECHELARD
Professeur de lettres, (Paris)

« En Haïti »

Le nom d'Haïti, qui vient de prendre une grande place dans nos médias, fait partie de la même famille que Belle-Ile, Bornéo, Ceylan, Chypre, Corfou, Cuba, Ithaque, Java, Jersey, Madagascar, Malte, Oléron, Palma, Rhodes, Taïwan, Timor, etc. Toutes les îles ou portions d'îles, petites ou grandes, proches ou lointaines, autonomes ou non, dont les noms s'emploient sans article, comme celui des villes.

Cette série de noms (de toponymes) a en commun avec ceux des villes une autre particularité : en complément de lieu, elle n'admet que la préposition « à », et jamais « en » : « Hugo a vécu à Jersey » ; « Des vacances à Malte » ; « Incidents à Cuba » ; etc.

Cela les distingue d'autres toponymes insulaires, comme la Corse, la Sicile, la Crète, l'Islande, etc. auxquels l'usage accorde le même traitement qu'aux pays et aux régions : un article, et la préposition « en » (sauf pour les masculins commençant pour une consonne : « au Portugal »).

Mais « à Haïti », qui était d'usage, vient d'être concurrencé, puis vaincu par « en Haïti ». On a même vu des articles où le titre contenait « à Haïti », et le texte « en Haïti »... ou l'inverse. Et cependant personne n'a dit ou écrit « le Haïti ». Dira-on bientôt « en Cuba », ou « en Malte » ? Ou bien « en Haïti », devenu normal, sera-t-il une bizarrerie de plus parmi les caprices de notre vocabulaire ?

CHARLES MULLER
(Strasbourg)

PRÉCISION

Antilles ou Caraïbes ?

A propos de vos informations sur Cuba et Haïti, je me permets de vous rappeler qu'en Français on dit « Antilles » (les « îles devant») et non « Caraïbes » qui est le terme anglais. Malgré l'anglomanie qui guette aussi *le Monde*, il serait intéressant de rectifier cette dénomination. Si vous pensez à utiliser le terme indien d'où est issu « Caraïbes » il faudra dire « Carib » ou « Karibe ». Le mot Antilles est d'origine espagnole, les premiers à avoir ainsi nommé l'archipel étaient espagnols.

J. KERGOS
(Paris)

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alday, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

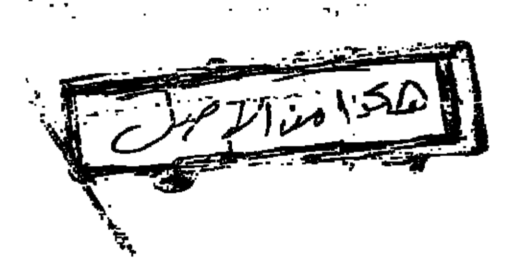
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

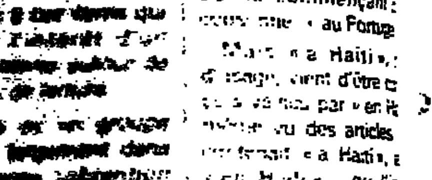
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10





PRÉCISION

Antilles ou Caraïbes ?

Après le débat à l'Assemblée générale de l'ONU

Les Etats-Unis ne peuvent plus espérer faire adopter leur résolution sur les livraisons d'armes à la Bosnie

La reprise des combats se confirme en Bosnie, où l'armée bosniaque et les forces croates de Bosnie ont remporté, jeudi 3 novembre, une nouvelle victoire contre les forces serbes, à *Kuprès*.

■ AGRESSEUR. A l'encontre de la *Russie*, qui condamne cette *offensive, les représentants de plusieurs pays, dont* les Etats-Unis, *ont rappelé jeudi* à l'ONU que les Serbes sont l'agresseur en Bosnie.

■ ÉCHEC. Les Etats-Unis *n'ont* cependant *pratiquement plus* aucune chance d'obtenir du Conseil de sécurité la levée, dans six mois, de l'embargo sur les armes, au profit de Sarajevo. *Un vote sur ce sujet à l'Assemblée générale à New-York* a, en effet, fait apparaître que les Américains n'auraient pas au Conseil les neuf voix nécessaires.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Pour la deuxième fois, l'Assemblée générale des Nations unies a recommandé, jeudi 3 novembre, au Conseil de sécurité de l'ONU, de lever l'embargo sur les armes au profit du gouvernement bosniaque. Mais ce texte, non contraignant, a recueilli moins de voix qu'en décembre de l'année dernière. Les opposants à la levée de l'embargo sur les armes ont donc marqué un point. Il est désormais quasiment *exclu que* le projet de résolution américain proposant la levée dans six mois de cet embargo puisse être adopté par le Conseil de sécurité.

Moins des deux tiers des 184 pays membres se sont prononcés jeudi en faveur de l'envoi d'armement en Bosnie (contre 109 l'an dernier) et 61, dont ceux de l'Union européenne, se sont abstenus (contre 57 en décembre 1993). Aucun pays n'a voté contre.

Les Américains et les non-alignés avaient voulu susciter ce débat à l'Assemblée générale, pour faire pression sur le Conseil de sécurité, juste avant qu'il commence à discuter du projet de résolution présenté par les Etats-Unis. En dépit des efforts de dernière minute déployés par les Américains, seuls deux pays – Israël et la Corée du Sud – se sont laissé convaincre de voter pour. *Outre* l'Union européenne et la Russie, des pays sur lesquels Washington comptait – comme l'Argentine, la République tchèque et même le Nigéria – se sont prononcés, à l'Assemblée, contre la levée de l'embargo. Les Etats-Unis ne peuvent donc plus miser que sur quatre des quinze membres du Conseil, en plus d'eux-mêmes : Djibouti, le Pakistan, Oman et le Rwanda. Il reste à savoir si Washington, dans ces conditions, mettra sa résolution au vote au Conseil.

Le texte adopté jeudi, *coparrainé* par 34 pays, dont les Etats-Unis et la Croatie, soulignant l'inefficacité de la politique des Nations unies en Bosnie, *« encourage »* le Conseil à envisager *« très sérieusement »* de lever, pour la Bosnie-Herzégovine, l'interdiction des livraisons d'armes imposée le 25 septembre 1991 à l'ensemble de l'ex-Fédération yougoslave. Il demande aux Etats d'offrir *« leur coopération »* à la République bosniaque *« dans l'exercice de son droit naturel de légitime défense »*.

Plus de 20 pays islamiques ont dénoncé l'intransigeance des Serbes et le manque de volonté du Conseil de sécurité de venir en aide aux Bosniaques. Le représentant de la Bosnie-Herzégovine, M. Mohamed Sacirbey, a déclaré préférer voir le départ des « casques bleus » de son pays plutôt que d'être privé de l'armement : *« Si notre choix doit être entre la présence de la FORPRONU et la levée de l'embargo sur les armes, nous choisissons la deuxième. »* Les diplomates de l'ONU mettent toutefois sérieusement en doute la sincérité de ces propos. *« Ce genre de déclaration publique est pour la galerie »*, faisait remarquer, jeudi soir, l'un d'entre eux. *« J'aimerais entendre le président Izetbegovic dire, lui aussi, qu'il préfère voir le départ de la FORPRONU... »*

Le plaidoyer de Mme Albright

Pour l'ambassadeur de Malaisie, les contingents européens de la FORPRONU pourraient être remplacés par des soldats musulmans. Selon M. Ismaïl Razali, la communauté internationale a l'*« obligation morale »* de rester en Bosnie. Pour lui, la justice est *« mal servie »* par la neutralité de la FORPRONU. Parlant des règles d'engagement militaire de l'OTAN en Bosnie, M. Razali déclare : *« Ma délégation ne comprend pas le concept de représailles proportionnelles. Quelles ont été les représailles proportionnelles face à la mort de plus de 200 000 personnes et au viol de 50 000 femmes bosniaques ? Disons la vérité : la communauté internationale ne veut pas défendre les Bosniaques. Qu'elle les laisse le faire eux-mêmes. »*

La guerre en Bosnie nécessite de *« nouvelles mesures musclées »*, a affirmé l'ambassadeur américain, Mme Madeleine Albright. *« Les mesures d'encouragement et de découragement prévues par le groupe de contact* [les cinq puissances qui tentent d'imposer un règlement de paix : Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne] *ne sont pas suffisantes et les pressions diplomatiques ne sont ni cohérentes ni constantes »*. Selon elle, la communauté internationale doit faire en sorte que les Serbes bosniaques *« comprennent que leur seul choix est la paix »*. Mme Albright l'admet : la levée de l'embargo, *« même dans six mois »*, peut être dangereuse, *« mais ne rien faire, comme nous le faisons maintenant, est encore plus dangereux »*. Mme Albright a comparé le sort de la Bosnie à celui de l'Ethiopie envahie par l'Italie fasciste en 1936 : *« Comme le président Izetbegovic aujourd'hui, l'empereur Haïlé Sélassié n'a pas demandé d'intervention internationale dans son pays, il voulait les moyens de défendre son pays, mais la Société des nations*, a-t-elle rappelé, *à sa honte et finalement à son grand regret, a refusé d'y prêter attention. »*

La Russie s'est abstenue en expliquant que le texte de la résolution ne prend pas en compte les activités militaires du gouvernement bosniaque des derniers jours. Selon son représentant, l'Assemblée générale aurait dû exiger la cessation des activités militaires par toutes les parties. Tout en condamnant le refus, par les Serbes de Bosnie, du plan des paix international, celui-ci a regretté que toute la faute, *« comme de coutume »*, soit imputée aux Serbes. Pour Moscou, a-t-il conclu, la levée de l'embargo sur les armes est une mesure *« extrême »* qui aurait les conséquences les plus négatives pour un règlement pacifique.

AFSANÉ BASSIR POUR

La Serbie n'est pas prête à reconnaître la Croatie

Attendu vendredi 4 novembre à Zagreb pour des discussions avec son homologue croate, le chef de la diplomatie yougoslave (Serbie-Monténégro), Vladislav Jovanovic, a déclaré jeudi que Belgrade *n'était pas disposé à reconnaître* la Croatie dans ses frontières. *« Nous avons toujours été prêts*, a-t-il déclaré, *à normaliser nos relations avec la Croatie* [mais] *dans le cadre d'une Croatie n'incluant pas les zones protégées par l'ONU. »* C'est-à-dire les territoires contrôlés par les Serbes sécessionnistes de Krajina.

Belgrade pose comme préalable à toute reconnaissance le règlement du statut de la « République » autoproclamée par les Serbes *sur un quart du territoire de* la Croatie. Or ces derniers, qui ont, pour la première fois depuis la guerre de 1991, reçu jeudi une délégation officielle croate dans leur fief de Knin, ont à nouveau refusé de renoncer à leur indépendance. – *(AFP.)*

Les forces croates et bosniaques remportent de nouvelles victoires

Les forces croates de Bosnie (HVO) et les forces gouvernementales bosniaques ont remporté une importante victoire sur les Serbes en entrant, jeudi 3 novembre, dans la ville de Kupres, située sur la plateau *du même nom, aux confins occidentaux* de la Bosnie centrale. Cette zone stratégique qui commande l'accès de l'Adriatique à la Bosnie centrale, était tenue par les Serbes depuis le printemps 1992, à l'issue d'une grande offensive lancée par le général Mladic, l'actuel chef des forces serbes bosniaques, qui commandait à l'époque les troupes de l'armée yougoslave.

Depuis mardi, le HVO croate appuie par le sud l'offensive de l'armée bosniaque, qui progresse sur le plateau de Kupres par le nord. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a félicité, jeudi soir, les unités croates et bosniaques qui ont remporté *« conjointement »* une victoire qui, selon lui, *« éclaire la voie vers la libération de nouvelles parties occupées de notre pays »*. Cependant le HVO revendique à lui tout seul la prise de la ville même de Kupres – peuplée avant la guerre de 51 % de Serbes, 39 % de Croates et 2 % de de Musulmans – et affirme avoir également repris aux Serbes 250 kilomètres carrés dans le sud-ouest du plateau.

Par ailleurs, les Serbes de Bosnie étaient toujours en mauvaise posture au sud de Sarajevo, dans la ville de Trnovo, où l'armée gouvernementale bosniaque progresse et cherche à se frayer un passage vers l'enclave musulmane assiégée de Gorazde, en Bosnie orientale. Dans le nord-ouest du pays, les forces fidèles à Sarajevo ont poursuivi l'offensive lancée depuis la poche de Bihac et sont entrées dans les faubourgs de Bosanska-Krupa.

L'avancée spectaculaire des Croates et des Musulmans a créé une vive inquiétude chez les Serbes. Leurs instances civiles et militaires devaient décréter, vendredi 4 novembre, l'« état de guerre » total. Le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic a estimé, jeudi, qu'il s'agissait peut-être d'*« une bataille décisive pour le règlement territorial de la Bosnie »*. Persuadé que l'offensive bosniaque a été encouragée par les Occidentaux, il a ajouté : *« Nous allons stopper les Musulmans et prouver à la communauté internationale qu'ils ne sont pas capables de modifier la situation sur le terrain par la guerre. »* – *(AFP, Reuter.)*

Un réfugié bosniaque détourne **un avion norvégien.** – Un réfugié bosniaque de 25 ans a détourné, jeudi 3 novembre, un avion norvégien de la SAS avec 83 passagers à bord, avant de se rendre sans violence. L'homme n'exigeait pas d'argent mais l'ouverture d'un *« couloir humanitaire »* vers Sarajevo. Selon la police, il a affirmé vouloir, par ce geste, *« attirer l'attention »* sur la situation en Bosnie où *« des milliers de personnes meurent »*. – *(AFP)*

GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement britannique est contraint de retirer son projet de privatisation de la poste

Face aux pressions de l'opinion publique et aux menaces de révolte d'une fraction des élus tories à la Chambre des communes, le premier ministre, John Major, a décidé de renoncer, *jeudi 3 novembre, à son projet de privatisation de la poste.*

LONDRES

de notre correspondant

C'est une cuisante défaite pour John Major. Après une longue réunion du cabinet, le ministre du commerce et de l'industrie, Michael Heseltine, a retiré son projet de privatisation des postes sur lequel il se battait depuis deux ans. Ce projet avait soulevé une vive opposition, non seulement au sein de l'opinion et des travaillistes, mais même chez certains conservateurs. La révolte d'une quinzaine de députés tories a forcé celui que l'on surnommait « Tarzan », et qui avait rêvé de succéder à Margaret Thatcher, à une humiliante retraite, qui atteint également M. Major.

Enterrer le « thatchérisme»

Le projet prévoyait la vente au secteur privé de la poste, assortie de garanties sur le maintien des vingt mille bureaux ruraux et la distribution du courrier dans l'ensemble du pays au même prix. Les responsables de ce service public réclamaient sa privatisation pour pouvoir se battre à armes égales avec la concurrence. Une partie des ministres ne s'étaient ralliés au projet qu'à la dernière minute et en traînant les pieds. Quant au Trésor, il a refusé une ultime planche de salut au ministre, qui lui demandait de relâcher ses contrôles pour permettre à la poste une gestion plus indépendante et plus souple.

Dans les derniers jours, M. Heseltine avait essayé de convaincre les irréductibles du camp conservateur (qui ne dispose que de 14 sièges de majorité). Il avait proposé une privatisation partielle, 40 % des actions allant au secteur privé, 40 % restant aux mains de l'Etat et 20 % étant confiés à un trust représentant le personnel. Puis il avait reculé sur une ultime position : seuls 49 % de la poste seraient privatisés, l'Etat conservant le reste. Rien n'y a fait, et le gouvernement a montré sa faiblesse dans un combat symbolique, provoquant la colère des ultra-conservateurs, qui fulminent contre le manque d'autorité de M. Major.

Pourtant, M. Heseltine aurait dû connaître les limites de sa politique, lui qui, il y a peu, avait été contraint de reculer devant les protestations de l'opinion contre son plan de fermeture de dizaines de puits de charbon. Mais beaucoup, y compris à droite, voient dans cette affaire le symbole d'une privatisation de trop. Une privatisation devant laquelle Mme Thatcher avait elle-même reculé en son temps, même si ses partisans, qui ne cessent de relancer la curée contre M. Major, lui reprochent aujourd'hui de n'avoir pas su la mener à bien. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes que ce dernier combat au nom de l'idéologie thatchérienne ait été mené par M. Heseltine, celui-là même qui avait précipité la chute de la Dame de fer.

Cet échec de John Major à se faire obéir par sa majorité provoque un nouveau malaise dans le parti. Plusieurs ministres, comme Michael Portillo, le jeune ministre de l'emploi, si populaire parmi les militants, rêvent de le remplacer. Les scandales des dernières semaines ne facilitent pas la tâche du premier ministre, alors que les derniers sondages ne font plus apparaître que 21,5 % d'opinions favorables aux conservateurs (moins 4 points en octobre) contre 56 % au Labour (+ 2,5 %).

La politique de privatisation lancée par Mme Thatcher après 1979, mais que certains tories considèrent désormais comme dépassée, a été cette fois clairement désavouée par l'opinion. C'est à l'enterrement définitif du thatchérisme que l'on vient d'assister, estiment la plupart des commentateurs, que ce soit sur le plan de la doctrine, ou du point de vue de l'autorité que la dame de fer attachait à la fonction de premier ministre. Plusieurs élus conservateurs, en particulier ruraux, ont été sensibles aux critiques venues de leur circonscription et se soucient surtout de leur réélection en 1997.

Signe des temps : le syndicat des postiers, un des plus modérés, a su, pour une fois, sentir le pouls d'une opinion hostile et a même fait appel à une société de relations publiques qui travaillait auparavant pour Mme Thatcher.

PATRICE DE BEER

SLOVAQUIE

Vladimir Meciar noue une alliance de gouvernement avec deux partis démagogiques

PRAGUE

de notre correspondant

Les incertitudes sur la composition du nouveau gouvernement slovaque ont été partiellement levées, jeudi 3 novembre, lors de la première réunion du nouveau Parlement de Bratislava, plus d'un mois après les élections législatives de la fin septembre, triomphalement remportées par le parti de l'ancien premier ministre, Vladimir Meciar.

Le président de l'Assemblée, Ivan Gasparovic, réélu à la tête du conseil national, a annoncé au quotidien *Smena*, que la formation de M. Meciar, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), avait signé un accord de coopération avec la très démagogique Association des ouvriers (ZRS) sur un soutien sans participation au nouveau gouvernement. Avec l'appui déjà acquis de son *« allié naturel »*, le Parti national slovaque (SNS), Vladimir Meciar dispose désormais d'une majorité nationaliste au sein du Parlement. La démonstration de cette nouvelle alliance a été faite par l'élection du dirigeant de l'Association des ouvriers, Jan Luptak – que M. Meciar lui même avait décrit comme un homme *« simple »* – au poste de vice-président de l'Assemblée. Mais cette première session a surtout été marquée par une offensive des partis de la majorité qui cherchent à noyauter les principaux postes clés de l'Etat, provoquant la sortie de l'hémicycle des députés de l'opposition de centre droit et de la minorité hongroise. Le Parlement a ainsi voté la destitution des comités de surveillance de la radio et de la télévision et a proposé la révocation des membres de la Cour des comptes, de la commission des services secrets, du procureur général et du président du fond de la privatisation. Et pour couronner cette offensive, les partisans de M. Meciar ont déposé un projet de loi visant à annuler toutes les privatisations effectuées par le gouvernement précédent.

MARTIN PLICHTA

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : Prague accepte de reprendre les réfugiés illégaux en Allemagne. – La République tchèque a signé, jeudi 3 novembre à Bonn, un traité avec l'Allemagne qui l'engage à accepter le retour des étrangers arrivés illégalement en RFA en provenance de son territoire. La frontière entre l'Allemagne et la République tchèque est le point de passage le plus important de l'immigration clandestine : près de 30 000 étrangers y ont été interpellés en 1993. – *(AFP.)*

CHINE

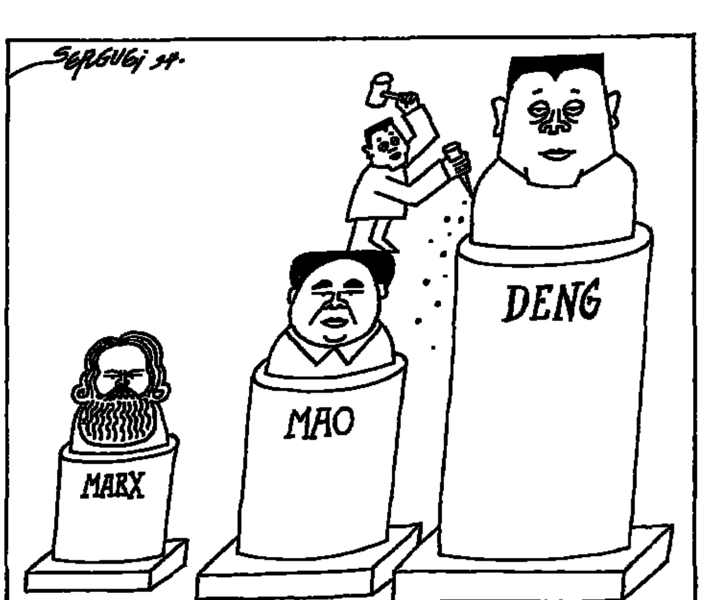
La parution des œuvres complètes de Deng Xiaoping sonne comme un testament politique

Deng Xiaoping peut s'éteindre en paix ! Son règne est désormais paré de tous les attributs seyant à l'empereur, avec le dernier en date disponible : une édition complète de ses œuvres, augmentée de textes visant à établir une cohérence théorique entre ses premiers écrits, datant de 1938, et ses dernières interventions, en 1992.

PÉKIN

de notre correspondant

La nouvelle édition des trois volumes des *Œuvres choisies de Deng Xiaoping*, lancée le mercredi 2 novembre avec force publicité par le régime, place le patriarche sur un pied d'égalité, à un volume près, avec son prédécesseur Mao Zedong, dont l'œuvre, en quatre volumes, était censée constituer la bible idéologique jusqu'à présent.



Mao est *ipso facto* ramené à une dimension inférieure par cette nouveauté de librairie, puisque y figure le jugement de M. Deng sur les erreurs du Grand Timonier : Mao, après 1957, *« détourna son attention vers le lancement de mouvements politiques et de luttes de classes au détriment du développement des forces productives »*. En outre, dans ce domaine, *« certaines des méthodes et approches de Mao n'étaient pas correctes »*, notamment lors du « Grand Bond en avant ».

M. Deng règle également ses comptes avec les deux autres dieux tutélaires, Karl Marx et Lénine, dont *« il ne faut pas attendre des réponses toutes faites à des questions émergeant cinquante ou cent ans après leur mort »*, même si leur enseignement reste d'actualité à ses yeux. Enfin, le lecteur est averti que la *« théorie* [de Deng] *sera enrichie, développée et perfectionnée dans la pratique, même s'il a été déjà prouvé par cette même pratique qu'elle était correcte »*.

Cet événement, qui va laisser bien des gens indifférents sur le plan intellectuel, signifie qu'il ne faut plus attendre de M. Deng de nouvelles interventions théoriques, puisque voilà disponible la version finale de son testament politique. Le régime renforce ainsi son dispositif de propagande préparant la population à la disparition du « Petit Timonier », à propos de la santé duquel les rumeurs ne cessent de courir. L'étude de ces volumes, précise la presse, est *« cruciale pour le parti et la nation tout entière »* : il s'agit en effet pour le régime de démontrer que le capitalisme inavoué, baptisé *« socialisme aux caractéristiques chinoises »*, qu'il met en place, ne tire pas sa source du dernier des zigzags de la carrière de M. Deng, mais était prévisible dès les années où, aux côtés de Mao, il guerroyait depuis les bases communistes au fond des montagnes du sud-est de la Chine – ce qui, sur le plan de la pure logique, n'a pas dû être simple pour les copistes rouges.

Sur un mode plus badin, un journal a lancé un concours, sous forme de « quizz » sur plus d'une demi-page, sur la pensée de Deng. Premier prix : 2 000 yuans, ce qui, par les temps qui courent, ne constitue pas un pactole.

« Rendez-vous avec Marx »

La fin du règne de Deng dans ses aspects formels ressemble ainsi, de plus en plus, à celle de Mao. Le régime n'a pas pu s'empêcher de publier une photographie le montrant en train de serrer la main à son dernier dauphin en date, Jiang Zemin, chef de l'Etat et du parti, dans un geste de passation du relais qui évoque celui du « Grand Timonier » en 1976 avec son héritier Hua Guofeng. Le mensuel *la Chine*, vitrine sur papier glacé de la propagande officielle à usage universel, a publié une autre photographie qui ressemble à un adieu au pays, où l'on voit M. Deng, seul, en vareuse « Sun Yat-sen », debout sur un balcon, contemplant une mer bleue et étale, et songeant – du moins est-ce là suggéré – à son œuvre. Sacré *« architecte général de la réforme et de l'ouverture »*, M. Deng peut désormais aller à son *« rendez-vous avec Marx »*, selon l'expression favorite des chefs communistes chinois.

Et les Chinois, volontiers superstitieux, ne s'étonneraient pas d'apprendre un jour proche son décès, la fin de son règne étant aujourd'hui marquée par un de ces signes célestes dans lesquels ils lisent l'annonce des grands événements : le volcan Tianchi, dans la chaîne des Changbaishan sur la frontière coréenne, menace de reprendre de l'activité après être resté endormi depuis 1702. La mort de Mao, en septembre 1976, avait été précédée d'un très meurtrier tremblement de terre en juillet, à l'épicentre situé à l'est de Pékin, et de pluie de météorites dans ce même nord-est de la Mandchourie.

Encore M. Deng semble-t-il toujours en vie ! Sa fille préférée et confidente, Deng Rong, auteur de sa biographie en forme de panégyrique, se trouvait fin octobre à Hongkong et s'affichait, sémillante, sablant le champagne avec un aréopage d'hommes d'affaires, pour célébrer la mise en chantier d'un complexe immobilier de luxe à Shenzhen par un groupe financier continental dont elle se trouve être la présidente. *« A titre purement privé »*, a-t-elle souligné à l'attention de la presse. Elle ne fait que siéger en cette qualité, sans détenir des actions ou prendre une part active aux décisions. Les affaires personnelles – juteuses – des enfants de Deng n'en constituent pas moins un dossier épais qui pourrait bien se retourner contre le patriarche après son décès.

FRANCIS DERON

CAMBODGE

Phnom-Penh demande à Bangkok l'extradition de l'ex-général Sin Song

Phnom-Penh a réclamé, jeudi 3 novembre, l'extradition de l'ex-général Sin Song, condamné par contumace le 28 octobre à 18 ans de prison (« le Monde » du 4 novembre) pour son rôle dans le complot avorté du 2 juillet. Le même tribunal militaire cambodgien avait aussi condamné pour complicité quatorze Thaïlandais à des peines de deux à cinq ans avec sursis.

BANGKOK

de notre correspondant

Au sein du gouvernement mis en place au début de 1979 sous la protection d'un corps expéditionnaire vietnamien, Sin Song, quarante-sept ans, aujourd'hui au centre d'un contentieux entre Cambodge et Thaïlande, avait été vice-ministre de la sécurité (1981-1988), puis ministre de la sécurité jusqu'aux élections organisées par l'ONU en mai 1993. Pendant la campagne électorale, certains l'ont soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat de plus de quarante agents électoraux du FUNCINPEC, le parti royaliste rival de sa propre formation, le PPC (Parti du peuple cambodgien).

Lors que le PPC a perdu d'une longueur, face au FUNCINPEC, ces élections, Sin Song a été l'un des acteurs, en compagnie du prince Chakrapong (demi-frère et ennemi du prince Ranariddh, président du FUNCINPEC et actuel premier président du gouvernement royal), d'une « sécession » des provinces orientales du Cambodge – qui a fait long feu puisque, notamment pour y mettre un terme, le PPC et le FUNCINPEC ont formé un gouvernement de coalition.

L'implication de la Thaïlande

Ces deux compères ont aussi été présentés comme les auteurs du coup de force avorté du 2 juillet. Sur intervention du roi et de la reine, Chakrapong, alors membre du PPC, a été expulsé vers la Malaisie et, après un séjour en Thaïlande, où sa présence a été jugée vite encombrante, a échoué en France, où il bénéficie d'un laisser-passer permanent. Sin Song a été arrêté mais s'est évadé de prison, avec la complicité d'officiers supérieurs, le 3 septembre, alors que Hun Sen, deuxième président du gouvernement, vice-président du PPC et cible présumée du coup avorté, se faisait soigner en France. Le 28 octobre, Chakrapong et Sin Song, exclus du PPC un mois auparavant, ont été condamnés par contumace respectivement à vingt et dix-huit ans de prison.

L'affaire du 2 juillet a été, sans doute pour l'essentiel, une épreuve de force au sein du PPC. Mais, après des démentis initiaux, des déclarations plus mesurées de Bangkok ont laissé penser que certains Thaïlandais n'étaient peut-être pas au-dessus de tout soupçon. L'arrestation de Sin Song, qui a demandé à être expulsé vers la France, accrédite la thèse selon laquelle il a bénéficié d'un réseau de complicités en Thaïlande, y compris dans des milieux proches du pouvoir.

Deux anciens officiers supérieurs de Bangkok ont admis se trouver à Phnom-Penh à l'époque. Le 18 octobre, par ailleurs, le commandant en chef de l'armée de terre thaïlandaise a annoncé avoir pris des mesures disciplinaires à l'encontre de deux colonels et d'un sergent. De son côté, le secrétaire général du conseil national de sécurité a été contraint de démentir l'implication de deux de ses adjoints, dont l'un au moins se trouvait à Phnom-Penh le 2 juillet. Enfin, tout en estimant que le *« secteur privé »* thaïlandais, très présent à Phnom-Penh, n'était pas impliqué dans l'affaire, le premier ministre Chuan Leekpai a ouvert une enquête.

Les « sursis » accordés aux condamnés thaïlandais avaient laissé penser que Bangkok et Phnom-Penh souhaitent ne pas envenimer des relations déjà difficiles. Même en l'absence de traité d'extradition entre les deux pays, la remise aux autorités cambodgiennes de Sin Song et de quatre officiers khmers arrêtés en sa compagnie pourrait détendre encore davantage le climat entre les deux capitales – même si ces prisonniers peuvent se montrer encombrants compte tenu de complicités dont ils bénéficient encore dans leur propre pays. Il reste que Sin Song est peut-être également victime de querelles interthaïlandaises puisque, si elle était prouvée, une ingérence de groupes de pression de ce pays dans les affaires intérieures du voisin pourrait affecter le crédit de certaines personnalités de la majorité à Bangkok.

JEAN-CLAUDE POMONTI

JAPON

Le quotidien « Yomiuri » lance le débat constitutionnel

TOKYO

de notre correspondant

En publiant le jeudi 3 novembre, anniversaire de la promulgation de la Constitution adoptée en 1946 sous l'occupation américaine, un projet de révision de la loi fondamentale, le quotidien *Yomiuri* a lancé en grand une question qui constituera le principal clivage de la restructuration politique, en cours, au Japon.

Le plus grand quotidien national – et mondial : 10 millions d'exemplaires – entend ouvrir un débat de fond afin que *« le Japon soit en mesure de faire face à ses responsabilités au XXI[e] siècle »*. Consacrant sept pages à son projet, le *Yomiuri* juge qu'il n'est plus possible de s'en tenir à des *« révisions implicites »*, par interprétation, de la Constitution.

Cette initiative sans précédent vise à déplacer le débat du cénacle dirigeant à l'ensemble du pays. Saine du point de vue du fonctionnement de la démocratie, elle n'en est pas dénuée de visée politiques évidentes. Le *Yomiuri* ne se contente pas, en effet, de confronter les thèses afin d'éclairer l'opinion ; il prend partie en prônant à la fois la reconnaissance sans détour du droit du Japon à entretenir une armée (en supprimant les dispositions de l'article 9 par lequel celui-ci s'engage à *« renoncer à jamais »* à la possession de forces armées et au droit de belligérance), et une clarification du statut de l'empereur. Ce sont là deux sujets qui divisent l'opinion.

Le projet du *Yomiuri* a suscité des critiques des mouvements pacifistes nippons, qui estiment qu'il abuse de son rôle de formateur d'opinion, et des réserves de la presse sud-coréenne. Alors que les autres quotidiens japonais rendent compte sans grand commentaire de la proposition du *Yomiuri*, le plus à droite d'entre eux, le *Sankei*, rend hommage au *« courage »* de son confrère et estime que son initiative marque un *« tournant historique »*. Le *Yomiuri* est un quotidien populaire, proche de la droite du camp conservateur, en raison des liens étroits de son président avec des figures politiques de cette tendance (tel que l'ex-premier ministre Nakasone). Tout en respectant les principes pacifistes du Japon (rejet de la guerre d'agression, des armes de destruction massive et de la conscription), le journal prône de renoncer à l'idée d'un pacifisme unilatéral (celui du seul Japon) et propose la création d'*« une organisation d'autodéfense destinée au maintien de la paix, de l'indépendance et de la sécurité nationale »*. En ce qui concerne l'empereur, le *Yomiuri* réaffirme le rôle symbolique du monarque, mais il entend qu'il soit considéré comme un chef de l'Etat en ce qui concerne les relations étrangères. Il appelle en outre à un renforcement des pouvoirs du premier ministre ainsi que des prérogatives de la Chambre haute.

Le projet du *Yomiuri* est en phase avec les arguments d'une nouvelle droite qui, sous la bannière des réformes, entend faire du Japon un *« pays ordinaire »*, disposant de tous les attributs de la souveraineté, dont ceux auxquels il avait volontairement renoncé en 1945 (le droit à la guerre et la possession d'une armée). De telles thèses recueillent un écho volontiers favorable en Occident, mais elles suscitent des craintes dans la région et chez les Japonais eux-mêmes.

PHILIPPE PONS

Accord sur l'indemnisation des parents des irradiés d'Hiroshima et de Nagasaki

TOKYO

de notre correspondant

Afin de maintenir l'unité de la coalition sur laquelle repose son gouvernement, le premier ministre, le socialiste M. Murayama, a dû faire des concessions à ses alliés du PLD (libéraux démocrates) et du Parti pionnier à propos du projet de loi d'indemnisation sur des fonds publics des victimes des bombardements atomiques d'août 1945. Au terme d'un compromis intervenu mercredi 2 novembre, les parents des victimes, à la condition qu'ils aient également été exposés aux radiations, pourront aussi bénéficier d'une aide de l'Etat de 100 000 yens (5 000 francs). Quelque 230 000 à 280 000 personnes sont concernées. Deux lois avaient, par le passé, accordé des indemnisations aux victimes directes.

Cette question, pendante depuis des décennies, était l'un des chevaux de bataille du PS. Mais elle divisait la coalition car elle pose la question de la responsabilité de l'Etat. Les libéraux démocrates, qui craignent un effet de « boule de neige » sur d'autres dossiers de réparations de guerre, refusaient de reconnaître le principe de compensation étatique des dommages subis par les populations irradiées d'Hiroshima et de Nagasaki. Les socialistes voulaient, eux, qu'il soit admis que ces dommages ont été la conséquence d'une guerre déclenchée par l'Etat. Sans toutefois préciser de quelle responsabilité il s'agit, le projet de loi admet que *« l'Etat a la responsabilité de venir en aide aux victimes de dommages de nature spéciale »*. Ce compromis ne satisfait pas les associations de victimes.

Ph. P.

INDONÉSIE : M. Suharto se dit ouvert à un dialogue sur Timor-Est. – Le président indonésien Suharto a déclaré, jeudi 3 novembre, qu'il était prêt à recevoir des exilés timorais et à dialoguer en personne avec eux à propos de l'avenir de l'ex-colonie portugaise annexée par Djakarta en 1976. *« M. Suharto s'est placé lui-même en première ligne, c'est nouveau »*, a commenté un diplomate occidental. Des observateurs s'interrogent pourtant sur la sincérité de cette conversion, annoncée une semaine avant la réunion en Indonésie de l'APEC, le forum de coopération économique Asie-Pacifique. – *(AFP.)*

HONGKONG

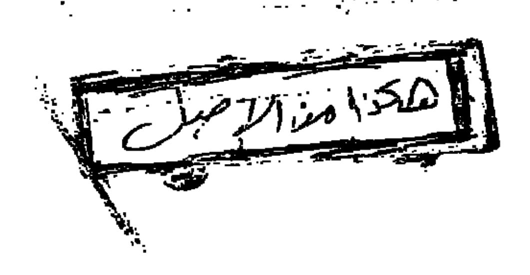
Londres et Pékin s'accordent sur le financement du nouvel aéroport

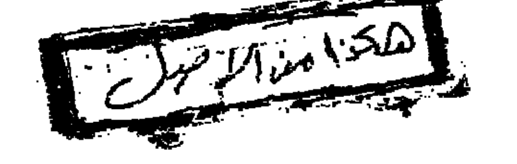
La Grande-Bretagne et la Chine ont signé vendredi 4 novembre un accord sur le financement du nouveau complexe aéroportuaire géant de Hongkong, baptisé Chek Lap Kok. Il aura fallu trois ans d'âpres négociations. Ce projet, d'un coût total de 20,3 milliards de dollars a été l'un des principaux sujets de discorde dans les relations bilatérales tendues de ces dernières années. De nouvelles négociations seront pourtant nécessaires pour parvenir à un accord définitif. L'accord du 4 permettra aux banques internationales de prêter de l'argent pour le financement du projet. Les deux pays ont décidé que le gouvernement de Hongkong avancera 7,7 milliards de dollars.

L'ouverture du complexe de Chek Lap Kok est prévue pour 1997, année de la rétrocession de la colonie britannique à la Chine. L'actuel aéroport de Kai Tak, que sa fréquentation situe au quatrième rang mondial, est arrivé à saturation. Les travaux de construction de Chek Lap Kok et de neuf projets connexes ont déjà été lancés grâce à des fonds avancés par le gouvernement de Hongkong.

La Chine s'est toujours montrée réticente à s'engager financièrement dans ce projet depuis son annonce en 1989. En septembre 1991, dans un accord signé à Pékin par le premier ministre britannique John Major, la Grande-Bretagne avait accordé à la Chine un droit de regard sur les emprunts à contracter pour financer le projet. Mais, au cours des trois années suivantes, le dossier a été victime de la dégradation des rapports bilatéraux, provoquée par la volonté du gouverneur Chris Patten de démocratiser la vie de la colonie avant son retour sous autorité chinoise.

Par ailleurs la Grande-Bretagne s'est engagée mercredi 2 novembre, par la voix du secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd, à quitter Hongkong *« dans l'honneur et la décence »* en 1997. M. Hurd a estimé, dans un discours qu'il a prononcé au centre sino-britannique de Londres, que la querelle opposant la Chine à son pays à propos de la colonie s'était atténuée. *« Il n'y a aucune raison pour que ce climat persiste*, a dit M. Hurd. *Avec un peu d'efforts et de sincérité de part et d'autre, 1995 pourrait marquer un réchauffement, fondé sur une intensification des liens et des intérêts partagés. »* M. Hurd a ajouté que Londres ne cherchait pas à tirer profit de son rôle à Hongkong pour provoquer des troubles en Chine. Il a souligné la nécessité d'une coopération bilatérale accrue sur les plans diplomatique, politique et militaire. – *(AFP, Reuter.)*





MBODGE

lemande à Bangkok l'ex-général Sin Song

JEAN-CLAUDE POMONTI

HONGKONG

s et Pékin s'accordent ement du nouvel aéroport

AMÉRIQUES

Etats-Unis : les fils Bush à l'assaut du Texas et de la Floride

Pour les élections du 8 novembre, les fils de l'ancien président sont candidats à des postes de gouverneur

WASHINGTON

de notre correspondant

Il faut se rendre à l'évidence : « Jeb » et « George » ne sont pas seulement, comme l'affirment leurs adversaires démocrates, des « *fils à papa* ». S'ils l'étaient, les électeurs de Floride et du Texas ne les prendraient pas au sérieux. Et surtout, les « poids-lourds » politiques que sont les gouverneurs respectifs de ces deux Etats, Lawton Chiles et Ann Richards, ne feraient pas preuve d'une telle combativité pour se débarrasser des fils prodigues de l'ancien président George Bush.

Jeb et George ont la fibre politique et le sens des affaires, qui sont des qualités familiales : leur grand-père, Prescott Bush, était banquier et sénateur du Connecticut, et leur père, avant d'accéder à la Maison Blanche, avait fait fortune dans le pétrole au Texas, dont il fut l'élu à la Chambre des représentants à la fin des années 60.

L'itinéraire et le physique désignent George, l'aîné (48 ans), comme le « fils spirituel » : comme son père, il est passé par l'école privée d'Andover, avant de rejoindre l'université Yale, et de devenir pilote. Puis ce fut le Texas, le pétrole et la fortune. Mais George Walter Bush (le fils), n'a pas toujours eu des relations faciles avec l'ancien président. « Junior » – un surnom qui date de l'époque de la Maison Blanche –, a souhaité que ses parents n'apparaissent pas trop à ses côtés, du moins en dehors des indispensables collectes de fonds électoraux. Des occasions où « *Mom and Dad* » font merveille : en six jours, l'ancien président et son épouse Barbara ont récolté plus de 4,5 millions de dollars pour leurs fils.

George est un adversaire sérieux, y compris pour ce formidable « animal politique » qu'est le populaire gouverneur Ann Richards, une ennemie bien connue de la famille : c'est elle qui avait brocardé l'ancien président, « *né avec une cuiller en argent dans la bouche* ». De George, elle se contente de dire : « *Ce jeune Bush, il porte un nom, mais a-t-il fait quelque chose dans la vie ?* »

Suppression des bénéfices sociaux

En Floride, c'est aussi la ligne de défense du gouverneur Lawton Chiles, un homme qui, en trente-quatre années de vie politique, n'a pas connu de défaite électorale : la « *dynastie des Bush* », se moque-t-il. Jeb, le cadet (41 ans), a fait fortune dans l'immobilier. Il se veut l'homme d'une « vision » politique, qui ressemble à un catalogue de recettes ultraconservatrices.

S'il est élu, Jeb organisera un référendum populaire avant d'augmenter les impôts, il supprimera les bénéfices sociaux pour femmes et enfants au bout de deux ans, construira des locaux pour des milliers de prisonniers, punira beaucoup plus sévèrement les jeunes délinquants, supprimera les objets de « *confort* » des prisons (télévisions), et fera exécuter davantage de condamnés. Est-ce du mimétisme politique ? Bien qu'ils ne soient pas très proches l'un de l'autre, le discours « musclé » des frères Bush est parfaitement interchangeable. « *La politique est un sport de contact*, dit Jeb. *Mon père la voyait comme un* « service ». *Je crois qu'on peut être plus efficace en la voyant comme une mission* »...

LAURENT ZECCHINI

Républicains et démocrates au coude à coude dans les intentions de vote. – Les partis républicain et démocrate recueillent chacun 47 % des intentions de vote dans un sondage ABC/*Washington Post* publié jeudi 3 novembre, à cinq jours des élections législatives et locales américaines. Trois semaines plus tôt, dans un autre sondage ABC, l'opposition républicaine avait deux points d'avance, à 49 % contre 47 %. – *(AFP.)*

MEXIQUE

Chiapas : la croisade d'Amado Avendano

Candidat malheureux au poste de gouverneur du Chiapas en août, Amado Avendano, victime d'un attentat durant sa campagne, conteste, à l'occasion d'une tournée européenne, le résultat de ce scrutin, selon lui entaché de fraude. L'investiture de son rival du PRI (au pouvoir depuis soixante-cinq ans au Mexique) risque de rallumer la « guerre du Chiapas ».

Son œil gauche est caché et la position verticale lui est rapidement insupportable : Amado Avendano aura à endurer encore longtemps les séquelles d'un attentat qui l'a directement visé le 25 juillet, moins d'un mois avant les élections générales mexicaines. Avocat, défenseur des droits de l'homme, fondateur du journal indépendant *Tiempo* de San-Cristobal-de-Las-Casas, M. Avendano briguait le poste de gouverneur du Chiapas. Sa candidature était à la fois soutenue par le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) et par la guérilla zapatiste, qui avait enflammé, le 1er janvier, cet Etat, le plus pauvre du Mexique.

M. Avendano ne put arriver, ce 25 juillet, au petit déjeuner auquel l'avait convié son concurrent du Parti révolutionnaire institutionnel (le PRI), Eduardo Robledo. Sur une route de campagne, à 6 heures du matin, un gros camion sans immatriculation se mit brusquement en travers de l'étroite chaussée. Le véhicule de M. Avendano, qui le suivait, le percuta violemment et trois de ses six occupants furent tués. « *On a clairement voulu m'éliminer physiquement* », dit, photos et documents à l'appui, M. Avendano, de passage à Paris, mercredi 2 novembre.

Blessé à la tête et au thorax, il reprit néanmoins sa campagne après dix-sept jours d'hospitalisation, sans illusion sur les résultats de l'enquête : « *Le chauffeur du camion a disparu tout de suite après l'embuscade, la police a arrêté un suspect, vraisemblablement non impliqué dans cette affaire, et les témoins, craignant les ennuis, se sont tous rétractés.* »

Si M. Avendano, soutenu par de nombreuses organisations populaires et religieuses, a entamé une tournée dans six pays européens, c'est pour expliquer que les dernières élections mexicaines, considérées comme relativement honnêtes pour la présidentielle, ne l'ont « *pas du tout été* » dans le Chiapas. Les premiers décomptes officiels, accordant 50,4 % des voix au candidat du PRI pour le poste de gouverneur et 35 % à M. Avendano avaient surpris, dans un Etat où les pauvres s'était mobilisé pour son « candidat martyr ». Les résultats définitifs (49 % contre 43 %) n'ont pas davantage convaincu. Et M. Avendano d'exhiber des photocopies de procès verbaux électoraux où, comme dans la municipalité de Pijijipan par exemple, sur 604 votants, les résultats donnent... 1 055 voix pour le candidat du PRI et 247 pour lui.

« J'approuve leurs revendications »

Le président Salinas avait-il en tête le cas délicat du Chiapas, mardi 1er novembre, lorsqu'il a reconnu que le processus électoral du 21 août « *n'avait pas été parfait ni exempt d'irrégularités* » ? La situation reste explosive dans cet Etat où l'Armée zapatiste de libération nationale (AZNL), dirigée par le « sous-commandant » Marcos, a rompu les négociations avec les autorités en juin et menace de reprendre la guerre (un cessez-le-feu est en vigueur depuis le 12 janvier). Ce pourrait être le cas notamment si Mexico persiste à vouloir installer le gouverneur « élu » du PRI Eduardo Robledo, le 8 décembre prochain, dans la capitale de l'Etat, Tuxla-Gutierrez.

« *J'ai entendu parler pour la première fois des zapatistes le 1er janvier dernier,* soutient M. Avendano, *j'approuve leurs revendications sans appuyer le recours à la violence. La lutte armée n'est, pour les zapatistes, qu'une façon désespérée d'attirer l'attention sur la misère du Chiapas, à laquelle le gouvernement mexicain n'a apporté aucune solution crédible au cours des dix derniers mois.* »

MARTINE JACOT

PROCHE-ORIENT

Après les incidents qui ont marqué les funérailles d'Hani Abed

Le Djihad islamique présente ses excuses à Yasser Arafat

Le Djihad islamique a présenté, jeudi 3 novembre des excuses à Yasser Arafat, qui avait été malmené par des militants intégristes, lors des funérailles d'un dirigeant du Djihad, le journaliste Hani Abed, tué dans un attentat (*le Monde* du 4 octobre).

« *Le Djihad islamique exprime son profond regret pour cet acte irresponsable et spontané contre Yasser Arafat lors des funérailles de Hani Abed. Cet acte ne reflète pas les tendances politiques et morales du Djihad* », indique un communiqué distribué à Gaza. « *Nous présentons des excuses et invitons M. Arafat à profiter du martyre de Hani Abed pour renforcer l'union des Palestiniens* », ajoute le communiqué.

L'un des dirigeants du Djihad, Mohamad El Hindi, a été reçu dans la soirée par M. Arafat, grâce à une médiation du mouvement de la résistance islamique Hamas. « *Le Djihad a clarifié ses positions auprès d'Abou Ammar* (nom de guerre de M. Arafat) *et celui-ci en a compris le bien-fondé* », a déclaré M. El Hindi après cet entretien. Selon Ismaïl Hanyé, responsable du Hamas, ce sont « *de jeunes Palestiniens irresponsables* (qui) *ont réagi d'une manière intolérable. L'Autorité autonome a accepté cette explication et Abou Ammar a apprécié nos excuses* », a-t-il affirmé.

Quelques heures auparavant, le chef de l'Autorité palestinienne avait été contraint, sous les huées, de renoncer à participer aux funérailles de Hani Abed. A l'intérieur de la mosquée, des intégristes ont lancé des bouteilles et des objets divers dans sa direction. « *Dehors, dehors. Arafat, peureux, le Djihad islamique ne sera pas marginalisé* », ont scandé les intégristes, présents en force parmi la foule, forte de quelque 2 000 personnes.

En dépit de leurs divergences – le Hamas et le Djihad islamique en particulier étant hostiles au processus de paix et affirmant vouloir poursuivre la lutte armée contre l'Etat juif – toutes les formations palestiniennes ont imputé la responsabilité de l'attentat aux services de renseignements de l'Etat juif.

« Prochaines victimes »

A l'adresse du premier ministre israélien Itzhak Rabin, l'un des dirigeants du Djihad dans la bande de Gaza, cheikh Abdallah El Chami a promis une « *véritable réplique des fils de l'islam, des fils du Djihad* ». M. Rabin « *doit tenir prêts des cercueils et préparer le peuple israélien à la douleur dans l'attente des prochaines victimes* », a ajouté le dirigeant intégriste. « *Manifestement, Hani Abed avait des ennemis, non seulement parmi les Israéliens mais aussi parmi les Palestiniens* », s'est borné à déclarer le porte-parole du gouvernement israélien Ouri Dromi.

Par ailleurs, moins de 4 000 Palestiniens ont pu revenir travailler en Israël jeudi, au lendemain de la levée partielle du bouclage des territoires palestiniens. Israël a autorisé pour le moment le retour de 8 000 ouvriers, mais des problèmes de transport ont empêché de nombreux Palestiniens de se rendre à leur lieu de travail. Un porte-parole militaire israélien a annoncé que l'Etat juif délivrerait « *dès que possible* » 5 000 permis de travail supplémentaire, ce qui portera à 13 000 le nombre total de Palestiniens autorisés à reprendre leurs activités en Israël. Ils étaient 70 000 avant la fermeture imposée depuis quinze jours. – *(AFP, Reuter.)*

En visite en Israël

Le premier ministre turc met en garde contre la montée de l'intégrisme

Le premier ministre turc Tansu Ciller, qui effectue une visite sans précédent en Israël, a mis en garde jeudi 3 novembre contre la montée de l'intégrisme et souligné le danger qu'il pourrait constituer pour l'Europe.

« *Le fondamentalisme ne connaît pas de frontières et si nous ne le combattons pas, il peut arriver jusqu'aux portes de l'Europe* », a déclaré Mme Ciller. « *Une coopération entre la Turquie et Israël est nécessaire pour lutter contre les extrémistes de tous bords* », a-t-elle ajouté dans une allocution devant le Conseil des relations extérieures, une institution académique israélienne. C'est la première visite d'un chef de gouvernement turc depuis la création d'Israël en 1948, bien que la Turquie ait reconnu l'Etat juif dès 1950.

Mme Ciller, qui a rencontré son homologue Itzhak Rabin et le ministre des affaires étrangères Shimon Pérès, a transmis au gouvernement un message du dirigeant libyen Mouamar Kadhafi, que M. Pérès a qualifié de « *vague* ». Selon une source du ministère des affaires étrangères, M. Kadhafi se déclarerait prêt à assouplir ses positions envers Israël et sur la question du terrorisme. – *(AFP.)*

REPÈRES

ALBANIE

Référendum sur une nouvelle Constitution

Le gouvernement affrontera, dimanche 6 novembre, son premier vrai test politique depuis son élection triomphale, en 1992, avec la tenue d'un référendum sur un projet de Constitution très contesté par l'opposition, dominée par les ex-communistes. L'adoption d'une nouvelle loi fondamentale avait été une des conditions posées par le Conseil de l'Europe à l'examen de l'admission de l'Albanie en son sein.

L'opposition critique ce projet défendu par le président Sali Berisha, estimant qu'il accorde trop de pouvoir au chef de l'Etat. Un récent sondage effectué par le parti de M. Berisha prédisait un taux de participation de 90 % de l'électorat au scrutin de dimanche et l'approbation de la nouvelle Constitution avec une majorité de 70 %. – *(Reuter.)*

CAMBODGE

Les Khmers rouges revendiquent indirectement l'assassinat des otages

Les Khmers rouges ont revendiqué à demi-mot, vendredi 4 novembre, l'assassinat des trois touristes occidentaux enlevés le 26 juillet, et dont les corps ont été retrouvés le 2 novembre près du lieu où ils avaient été détenus. Citant une « *mise au point du porte-parole* » de cette faction la radio reçue à Bangkok, a, fait état, sans les démentir formellement, « *d'informations selon lesquelles ce sont les Khmers rouges qui ont tué ces trois étrangers* ». Selon le porte-parole, la faction a, au contraire, « *essayé sans relâche de tout faire pour résoudre ce problème.* » Le 29 octobre, la radio avait confirmé indirectement les assassinats en évoquant une « *dette de sang* » occidentale à l'égard du Cambodge. – *(AFP.)*

GABON

Le nouveau gouvernement a pris ses fonctions

Le nouveau gouvernement a finalement pris ses fonctions jeudi soir 3 novembre après deux reports et en l'absence de trois des six ministres de l'opposition qui refusent leur nomination. Le premier ministre, Paulin Obame Nguema, avait annoncé la composition de son cabinet dans la nuit de dimanche à lundi. Trois ministres, du Haut Conseil de la résistance (HCR) qui regroupe l'ensemble de l'opposition, ont refusé leur nomination : Pierre-Louis Agondjo-Okawe, vice-président du HCR, justice ; Simon Oyono Aba'a, fonction publique ; Sébastien Mamboundou Mouyama, affaires sociales.

Trois autres opposants choisis pour faire partie de ce gouvernement, formé en vertu des accords de Paris signés par la mouvance présidentielle et l'opposition, ont accepté leur nomination : Alexandre Sambat, communication ; Pierre-Claver Maganga-Moussavou, planification ; Gaston Mozogo Ovono, enseignement supérieur. Ce gouvernement « pour la démocratie » a pour mission principale de préparer dans un délai de dix-huit mois des élections législatives « transparentes ». – *(AFP.)*

CUBA

La Havane honorera ses accords avec Moscou sur ses livraisons de sucre

Cuba est disposé à remplir tous ses engagements envers la Russie en ce qui concerne ses livraisons de sucre prévues dans le cadre de l'accord de troc conclu pour 1994 avec Moscou, a annoncé, jeudi 3 novembre, un haut responsable du ministère cubain du commerce extérieur. S'inscrivant en faux contre les déclarations du ministre russe des relations économiques extérieures, Oleg Davidov, qui avait invoqué mardi l'incapacité de La Havane à respecter l'accord pour motiver la suspension des livraisons de pétrole russe, le directeur de la politique commerciale du ministère cubain, Felix Loaces, a indiqué que Cuba honorerait ses engagements. « *Cuba aspire à ce que la Russie lui livre avant la fin 1994 le pétrole restant* (1 million de tonnes) *pour verser les volumes de sucre prévus* », a déclaré M. Loaces. – *(AFP.)*

PAKISTAN

Des islamistes tuent un député du parti de Mme Bhutto

Des extrémistes pakistanais faisant campagne pour l'application de la charia (loi islamique) ont tué, jeudi 3 novembre, un député du Parti populaire, dont le premier ministre Benazir Bhutto, actuellement en visite officielle en France, est le leader. La victime, M. Badiuzzaman, était membre de l'Assemblée de la province de la frontière du Nord-Ouest. Il a été tué à Mingora, où des islamistes ont occupé plusieurs bâtiments publics et pris des fonctionnaires en otages. Armés de fusils d'assaut, ils ont aussi interdit au ministre des sports de la province, Habibur Rehman, de se rendre dans un district voisin où il devait prendre la parole dans une réunion électorale. – *(Reuter.)*

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Le premier ministre offre des garanties constitutionnelles aux protestants d'Ulster

Le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, a pour la première fois publiquement déclaré, vendredi 4 novembre dans un entretien au *New York Times*, que son gouvernement était favorable à une réforme de la constitution garantissant qu'il n'y aura pas de modification du statut de la province de l'Ulster sans l'accord préalable de la majorité protestante. M. Reynolds a souligné qu'il était « *conscient des craintes de la communauté unioniste* [protestante] », favorable au maintien des six comtés du nord au sein du Royaume-Uni. « *Nous sommes donc prêts à inclure dans la Constitution irlandaise le principe du commun accord* », a-t-il dit. L'actuelle constitution, affirme la souveraineté de Dublin sur l'ensemble de l'île. M. Reynolds confirme ainsi sa disponibilité à réviser ce texte, et il garantit que la décision de la majorité en Ulster sera respéctée.

AFRIQUE

L'Algérie d'une guerre à l'autre

V. – Quand les paysans payent la dîme aux « barbus »

A l'occasion du quarantième anniversaire du début de la guerre d'Algérie, *le Monde* publie une série de reportages sur la vie quotidienne de ce pays (*le Monde* des 1er, 2, 3 et 4 novembre). Ce cinquième et dernier volet est consacré à l'existence des fermiers, victimes du racket de groupes terroristes.

X...

de notre envoyé spécial

Le muezzin appelle à la prière du *fedjr* (aurore), quand Ahmed s'engage sur l'autoroute. Sa ferme est à deux heures de la capitale. Il baisse le son de l'autoradio, balbutie une vague prière et entame son récit. « *Il y a cinq ans, mon père me légua sa ferme et ses soixante hectares de bonne terre. Je venais de finir mes études d'agronomie et j'avais la tête bourrée de projets. Après quelques accords passés avec la banque, j'entamai ma vie de paysan.* »

Trois ans de travail acharné, de bonnes récoltes et de tranquillité. Les affaires allaient bon train. Jusqu'à ce jour fatal de 1992. « *Les groupes terroristes à l'œuvre dans la région, avaient choisi les forêts avoisinantes comme camp de retranchement. Nous, les fermiers de la région, on les avait vus à plusieurs reprises, la nuit, en file indienne, traînant leurs blessés, qui traversaient nos terres.* » On prévint la gendarmerie. Sans grand résultat : les paysans s'habituèrent peu à peu à ces défilés d'ombres fantomatiques.

« *Les jours passèrent et les forces de l'ordre étendaient leur quadrillage. Les terroristes, traqués dans les villes et plusieurs villages, s'étaient retirés dans les montagnes.* » Ils commencèrent, dès lors, à « *visiter* » les fermes de manière plus brutale. « *Presque toutes ont été attaquées. Les terroristes menaçaient les fermiers des pires sévices et leur extorquaient, par la force, de fortes sommes d'argent.* »

Ceux qui ont refusé de se plier aux exigences des bandes armées, « *ont vécu l'enfer* » : massacre d'un ou de plusieurs membres de la famille, sabotages, incendies... En revanche, « *ceux qui ont « collaboré » vivent au jour le jour.* » Mais, quel sort leur sera réservé lorsqu'ils n'auront plus rien à offrir ?

Ahmed est de ceux-là. « *J'ai payé et je le paye toujours !* », soupire-t-il avec amertume. « *Quand ils sont venus, la première fois, j'ai cédé. J'avais une telle trouille qu'en leur remettant une grosse somme d'argent, je les ai même priés de prendre un de mes moutons. Depuis, j'ai bien réfléchi. Si j'arrête de payer, où vais-je me réfugier ?* ». Rester et résister, c'est signer sa mort. Tenter de défendre ses biens relève de l'impossible. Comme tous les autres paysans rackettés, Ahmed n'a plus le choix. Il est piégé.

« *Un jour, j'ai été surpris dans la grange par deux jeunes gens armés. Ils m'ont demandé de leur remettre la recette, que je venais juste de percevoir, d'une récolte de pommes de terre. Comment avaient-ils su ? Je ne le saurai peut-être jamais...* » Au moment où Ahmed allait s'exécuter, son frère Hassan arrivait d'Alger et venait de s'engager dans l'allée qui mène à la maison. Deux balles explosives faisaient éclater son pare-brise, lui déchiquetant le bras gauche.

« Cachés à longueur de journée »

Malgré sa blessure, le frère d'Ahmed réussit à s'échapper et à alerter les gendarmes. Quand ces derniers arrivèrent, en grand nombre, les deux terroristes avaient déjà pris la poudre d'escampette, avec leur butin. « *Les autorités nous demandent de résister. Même parfois, ils nous traitent de complices. Mais quoi faire ?* se lamente Ahmed. *Attendre, prier et... payer !* »

Lui, pourtant, n'est pas le plus à plaindre. Il le reconnaît volontiers : « *Les fermes situées à l'intérieur des terres, loin des axes routiers, ont été carrément dévastées.* » Les fermiers vivent terrés, se nourrissant « *de plantes sauvages, de champignons, d'escargots, de tout ce qui leur tombe sous la main* ». Leurs provisions ont, depuis longtemps, été « *raflées par les terroristes* ».

« *Ils restent cachés, à longueur de journée, à l'affût du moindre bruit. Ils n'osent même pas sortir cultiver leur mètre carré de jardin. A quoi bon s'attirer des ennuis !* », s'exclame Ahmed. L'espoir de « *revoir le jour* » s'est depuis longtemps effrité. « *On ne sait plus ce qu'on attend. La mort peut-être.* »

A quelques kilomètres de la ferme d'Ahmed, un barrage. Est-ce un vrai ? Les faux barrages sont assez fréquents dans le coin. Heureusement, tout semble normal : pas de barbe ni de baskets, pas de militaire accroupi « *à l'afghane* ». Les « vrais » militaires dévisagent et vérifient les papiers.

En dépit de tous ces problèmes, la ferme d'Ahmed est magnifiquement entretenue. Quatre ouvriers s'affairent aux champs et dans les étables. Après avoir donné quelques instructions, Ahmed fait faire à son visiteur le tour du propriétaire, à travers champs, jusqu'à une petite colline plantée d'arbres fruitiers et parsemée d'une dizaine de ruches.

« *C'est là qu'on peut avoir une chance de les voir passer,* souffle-t-il. *Hier, pendant qu'on nettoyait les ruches, deux jeunes, habillés en jeans et chaussés de baskets, sont venus vers nous. Ils avaient des pistolets mitrailleurs à la main, sûrement des Uzi. Ils nous ont simplement demandé où était le chemin qui mène à l'usine de papier. Et ils ont continué leur route, comme si de rien n'était.* »

Rien à l'horizon. Et Ahmed de conclure : « *Ils ne viendront pas aujourd'hui.* » Soulagé ? Pas vraiment. Sa voix trahit une terrible angoisse.

ALI DAHMANE

FIN

POINT DE VUE

Le débat avorté

par Mohammed Dib

QUEL long chemin fait par l'Algérie depuis le 1er novembre initial jusqu'à celui d'aujourd'hui pour se retrouver à son point de départ, et dans quel état ! Saignée à blanc. Les sacrifices consentis tout au long d'une dure guerre d'indépendance, et ensuite, pendant trente ans pour relever le pays, s'inscrivent au bout du compte dans un bilan de faillite. L'Algérien et, au moins autant l'Algérienne, sont pourtant naturellement entreprenants, courageux, intelligents, inventifs. Pourquoi donc un tel naufrage ?

Le débat d'idées qui aurait dû s'ouvrir dès le premier jour d'une indépendance aussi chèrement acquise, ce débat-là sur l'avenir du pays, étouffé dans l'œuf, n'a pas eu lieu et nous en avons pris notre parti, nous nous en sommes arrangés. Témoins de l'impasse faite là-dessus, nous n'avons pas donné libre cours à notre colère, à notre indignation, mais à des appétits de gains effrénés. Nous n'avons pensé qu'à entrer dans la course aux places et, déjà, aux rentes de situation ; une véritable ruée vers l'or.

La chasse au trésor désormais ouverte, il ne fallait pas arriver le dernier et, du coup, nous sommes-nous désintéressés du sort de notre pays. Ainsi le pillage par nous-mêmes, Algériens, des biens de l'Algérie, avait-il commencé.

Mais il faut tout de suite ajouter, pour être juste, qu'un débat d'idées, s'il avait eu quelque chance de s'instaurer, n'aurait pas avorté du seul fait de cette vaste entreprise d'appropriation sauvage. Il aurait été coupé court de toute façon. Au vrai, il avait été coupé court par avance et de manière violente, d'en haut. Cela s'était révélé au grand jour après le coup d'Etat qui avait, en 1965, installé Boumediène à la tête d'un gouvernement militaire. Jusque-là, une discussion à l'échelle du pays eût sans doute pu s'engager. Mais plus, dès lors.

C'est cette même discussion verrouillée, censurée dans la violence, qui resurgit aujourd'hui de ses limbes, dans la violence.

Etrangement, il ne se trouve pas un seul Algérien aujourd'hui pour accepter de prendre une quelconque part de responsabilité dans cette fuite, et dans le beau gâchis qui en a été la conséquence. Pour nous, les fautifs, ce sont toujours les autres, et ces autres peuvent aller de notre voisin de palier au fermier de l'Oklahoma. S'il n'y avait pas les autres, comme l'Algérie se porterait bien ! Ainsi allons-nous pleurant et déplorant.

Les petites choses avant les grandes

Un fait d'observation courante me frappe dont je n'avais pas tiré au clair toute la signification jusqu'à présent : c'est le manque assez général de miroirs dans les foyers algériens. Une occasion perdue à l'évidence pour chacun de nous de se retrouver face à face avec lui-même et de se regarder dans les yeux. Nous ne sommes prompts qu'à lire sur le visage de l'autre.

Quel orgueil n'avait-il pas été le nôtre dans l'euphorie de l'indépendance ! En même temps, aussi, quels regards admiratifs le monde entier ne portait-il pas sur nous ! Aujourd'hui également le monde braque ses regards sur nous, mais ce sont d'autres regards : des regards d'horreur. Un écart d'à peine une trentaine d'années, ce qui dans l'histoire d'un pays ne représente que le temps d'un cillement, sépare ces deux sortes de regards.

Nous serions bien aise si, à l'heure actuelle, nous parvenions à sauver seulement les apparences.

Donc, à l'époque de l'euphorie, nous nous faisions des promesses, nous nous engagions vis-à-vis de nous-mêmes à bâtir une Algérie exemplaire parmi les nations. Et le cœur y était.

Sauf que dans les actes, et je suis prêt à croire que c'était à notre insu, nous obéissions à des mobiles... moins honorables. L'illusion dans laquelle nous vivions alors, et étions entretenus par nos propres discours, et d'autres, tombés du Ciel avec sa *baraka* et le pétrole, était si parfaite qu'elle nous faisait prendre nos aspirations et nos désirs pour des réalités, et cela nous suffisait.

Ainsi en sommes-nous venus à ceci que les hommes et les femmes qui avaient risqué leur vie pour la cause algérienne, gens d'âge maintenant, se retrouvent parmi ceux qui sont visés, et assassinés en priorité tous les jours par les enfants, dont certains étaient encore à naître, auxquels ils ont apporté indépendance et affranchissement. Qu'on n'oublie surtout pas dans les macabres listes, dont on veut qu'elles restent inscrites dans nos mémoires, ces combattants et ces combattantes de notre liberté.

Qu'on me pardonne, je me prends à désespérer. Mais quel Algérien qui ne voudrait pas se dissimuler la triste réalité, ne se surprend-il pas à désespérer en ce moment ? Il nous fallait travailler et rester vigilants pour fonder en vérité notre lendemain, il le fallait pour justifier aussi notre fierté, comme de nous montrer à la hauteur de la confiance que d'autres peuples avaient placée en nous. Elle n'était pas facile, notre tâche, mais pas au-dessus des forces humaines : notre combat de libération n'avait-il pas déjà prouvé de quoi nous étions capables ? Alors pourquoi, au lieu de cela, avons-nous fait passer les petites choses avant les grandes ? Pourquoi nous sommes-nous égarés dans les affaires, dans les menues et grosses combines, dans le chacun pour soi ?

Il n'y a plus de profits, quelque minces qu'ils soient, dont nous ne soyons devenus avides. Et le résultat : les citoyens vigilants, qui n'ont jamais cessé d'exister chez nous, mais qui sont l'exception et qui font exception à cette règle, ce sont eux à présent qui se trouvent dans la ligne de mire des tueurs, eux qui tombent.

Pas de recette-miracle

Il faut en sortir. C'est une nécessité absolue. Parce que nous côtoyons le gouffre. Où puiserons-nous la force qui nous évitera d'y tomber ? Il n'y a pas de recette-miracle : en nous. Par le travail et le sérieux dans le travail, par le gain honnête et la parole crédible, par le civisme et la tolérance.

Le tête-à-tête meurtrier de deux partis qui se sont enfermés dans un huis clos qui nous exclut – nous l'Algérie de la majorité – doit cesser. En tant que société civile, nous voulons être, hommes et femmes, présents à la table des discussions dont dépend notre sort, et avoir voix au chapitre. Un projet de société ne saurait être viable qu'à ce compte-là. C'est parce que justement le pouvoir, depuis le début, a voulu l'ignorer que l'Algérie est plongée dans un pareil chaos, un pareil état de délabrement et de déréliction.

C'est pourquoi elle n'est plus que ruines matérielles et morales. Dorénavant, laïque ou religieuse, plus aucune dictature – la dictature, cette forme de l'infantilisme – ne passera, ne devra passer ni s'imposer dans notre pays. Mûr, éveillé, échaudé aussi, le peuple algérien est trop évolué, trop avancé sur la voie de la libéralisation des mœurs, de la démocratie, de la culture, en un mot il est trop engagé dans la modernité, pour s'accommoder d'une régression politique ou théocratique, ou les deux à la fois.

▶ Romancier.

« Des bouts d'histoire non datés » pour les beurs de Goussainville

Goussainville a sa rue du 19-Mars 1962. Une petite rue passante, près de la piscine. La plupart des jeunes, issus de l'immigration algérienne, qui « galèrent » dans cette cité-dortoir du Val-d'Oise, ignorent tout de l'évènement historique que dissimule cette date, à savoir la signature des accords d'Evian.

Le peu qu'ils savent de l'histoire du pays où sont nés leurs propres parents, « *c'est qu'il y a eu une guerre, et que cette guerre a conduit à l'indépendance* », dit Hafid. Pour le reste, comme l'avoue tranquillement Rachid, « *ils n'ont en mémoire que des bouts d'histoire non datées* » qu'ils ont glanés au hasard de conversations ou de confidences familiales.

Fadila se souvient de ce que lui racontait sa grand-mère : en quête de renseignements sur l'ennemi, « *les militaires français lui donnaient un peu de pain pour lui tirer quelques mots de la bouche* ». Dans la mémoire de cette beurette, s'est aussi fixée l'image d'Ali-la-Pointe – paré des vertus d'une sorte de Rambo –, un des héros de la « *bataille d'Alger* », portée à l'écran par Gillo Pontecorvo. Rien d'autre, à ses yeux, qu'un grand et beau film d'action. « *Je n'ai pas cherché,* confesse-t-elle, *à en savoir davantage.* »

Les oncles de Kader, anciens moudjahidins (combattants), ne lui ont pas raconté de « *choses héroïques* », simplement des gestes banals de la vie quotidienne dans un pays en guerre, comme l'approvisionnement en nourriture des maquisards du FLN. Et d'évoquer, beaucoup plus en arrière dans le temps, l'une des figures emblématiques du nationalisme algérien, l'émir Abdelkader, son cheval Baba Ali et sa smala : « *Dans la pièce de séjour de notre maison de Maghnia,* explique-t-il, *il y avait un petit cadre de lui.* »

La guerre d'Algérie, certains la glorifient, d'autres la mythifient mais le plus grand nombre en parle froidement, sans passion. « *Ce dont nous sommes fiers,* souligne Rachid, *c'est qu'elle ait débouché sur l'indépendance.* » Mieux encore : « *On a gagné l'égalité,* ajoute Kader. *Avant guerre, les colons avaient la priorité au cinéma du village et le père Noël ne distribuait de bonbons qu'à leurs enfants...* » A vrai dire, pour tous ces jeunes beurs, l'histoire de l'Algérie commence à Boumediène, voire à Chadli. Elle s'est, aujourd'hui, singulièrement emballée et, des tragiques événements de l'heure qu'ils ne peuvent feindre d'ignorer, ils retiennent l'idée d'un « *duel entre l'armée et les islamistes* ».

« *Il y a un grand problème* », confie Fadila, qui aimerait bien que « *ça s'arrange* » pour pouvoir retourner vivre là-bas, une fois mariée. La seule chose dont elle se soucie : « *Les prix exagérés à cause des profiteurs.* »

« A l'école, on fait l'impasse sur le sujet »

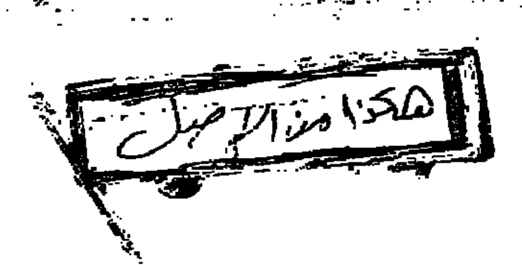
Les islamistes qui exercent leur prosélytisme, notamment en direction des jeunes beurs, s'emploient-ils au moins à leur apprendre l'histoire de leur pays d'origine, à faire vibrer en eux la fibre nationaliste qui se serait émoussée ? « *Ils parlent bien davantage de la vie du Prophète que de la situation en Algérie* », précise Kader.

A la vérité, ces jeunes acculturés ont d'autres préoccupations en tête que de se familiariser avec l'histoire du pays d'en face, même si certains trouvent qu'« *à l'école, on fait un peu l'impasse sur ce sujet-là* ». « *Ils vivent sur une autre planète* », insiste Hafid. Beaucoup cherchent – notamment dans la drogue – des dérivatifs à la non-scolarisation, au chômage, en un mot à leur malvie. « *Difficile de demander à ces jeunes qui ont déjà du mal à analyser leur propre situation,* lance Rachid, *d'engager une réflexion sur les raisons qui ont conduit l'Algérie à plonger dans le chaos.* »

D'une certaine manière, « *l'histoire d'Algérie, c'est aussi un morceau d'histoire de France,* remarque, un peu agacé, Kader. *Et combien de jeunes Français de souche, beaufs et prolos, ont-ils la mémoire de cette histoire-là ? Même la leur la plus immédiate – s'agissant des deux dernières guerres mondiales par exemple –, je ne jurerais pas qu'ils en aient une bonne connaissance.* »

Goussainville a aussi sa place du 8 mai 1945. Ses jeunes habitants savent-ils, au juste, l'évènement historique que dissimule cette date ?

JACQUES DE BARRIN



AFRIQUE

ALGÉRIE

Le FLN dénonce « l'interruption du processus démocratique »

Deux dirigeants du Front islamique du salut (FIS), MM. Djeddi et Boukhamkham, qui avaient été libérés en février, ont condamné, jeudi 3 novembre, dans un communiqué, l'attentat à la bombe qui avait tué, mardi, dans le cimetière de Mostaganem, quatre jeunes scouts. A leur avis, *« cet acte barbare, ignoble, lâche (...) ne saurait être que l'œuvre d'un ennemi haineux et vindicatif cherchant à attiser le brasier de la* fitna(dissension) *aveugle »*.

D'autre part, dans une déclaration faite à l'AFP, jeudi, à Washington, Anouar Haddam, chef de la délégation parlementaire du FIS aux Etats-Unis et en Europe, s'inquiète du sort réservé à Abassi Madani et Ali Benhadj. Ces deux dirigeants qui avaient été transférés, le 13 septembre, de la prison militaire de Blida, à Alger, dans la résidence d'Etat Djenane El Mufti, auraient été déplacés dans un lieu tenu secret après l'échec du dialogue entamé avec le pouvoir. *« Nous ne savons pas où ils sont,* a dit M. Haddam. *Nous sommes préoccupés par leur sécurité, dont nous rendons responsable* (le président) *Liamine Zéroual. »*

La radio et la télévision nationales ont rendu public, jeudi, un message du ministre de la communication aux responsables de la presse publique et privée. *« Les informations sécuritaires sur une situation qui ensanglante l'Algérie sont devenues l'objet de recherches de pseudo-scoops en violation des règlements en vigueur »,* a-t-il déclaré. Et d'accuser les médias d'avoir fourni *« aux criminels et aux tueurs des tribunes publicitaires en contradiction avec toute morale »*.

« Vous ne pouvez pas arrêter l'Histoire »

Dans un entretien publié, jeudi, par le quotidien italien *La Repubblica*, l'éminence grise du régime militaro-islamiste soudanais Hassan Tourabi a répété qu'il s'efforçait de servir de médiateur entre le gouvernement algérien – qui avait déjà démenti pareille assertion – et les groupes islamistes. *« Depuis 1992, j'essaie de convaincre les Français de changer de position en leur disant : « Vous ne pouvez pas arrêter l'Histoire »,* a-t-il ajouté. *Si la poudrière algérienne explose, c'est tout le sud de l'Europe qui en paiera les conséquences. »*

Le secrétaire général du FLN, Abdelhamid Mehri, a convoqué le comité central de l'ancien parti unique, pour les 22 et 23 décembre, invoquant le fait que *« l'arrêt du processus du dialogue national par le pouvoir, avec ce qu'il entraîne comme implications graves pour l'avenir du pays, équivaut à la décision d'interruption du processus démocratique »*.

De son côté, le Mouvement Ettahaddi (ex-Parti communiste) s'est déclaré, jeudi, opposé à l'organisation d'une élection présidentielle avant la fin de 1995 et aussi longtemps *« que n'auront pas été résolues des questions aussi cruciales que celles relatives à l'éradication du terrorisme* (et) *à la recomposition du paysage politique »*. – *(AFP.)*

RWANDA

Les organisations humanitaires menacent de quitter les camps de réfugiés au Zaïre

Une dizaine d'organisations non gouvernementales (ONG) ont demandé, jeudi 3 novembre, aux Nations unies et à la communauté internationale, de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à l'insécurité qui règne dans les camps des réfugiés rwandais au Zaïre.

NAIROBI

de notre correspondant

Si aucun changement n'intervient rapidement, précise le communiqué des ONG, elles pourraient être contraintes de retirer leurs dispositifs d'assistance *aux populations de ces camps*. Les ONG soutiennent *« pleinement »* les récentes déclarations du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), très *« inquiet »* de la détérioration des *conditions de sécurité* dans les camps de Goma, et qui souhaite également une intervention de la communauté internationale.

Evident dès l'irruption de centaines de milliers de Rwandais hutus au Zaïre à la mi-juillet, le malaise des « humanitaires » s'aggrave. Dans les camps de Goma, les anciens responsables rwandais, accusés de génocide (de 500 000 à 1 million de personnes, essentiellement tutsies, ont été massacrées entre avril et juillet), contrôlent étroitement la distribution des secours, au détriment des plus vulnérables.

« Les détournements sont massifs, dit le coordinateur d'une ONG. *Au camp de Katale* (au nord de Goma) *par exemple, la distribution des vivres se fait sur la base des 220 000 réfugiés officiellement déclarés. Nous estimons que leur nombre n'excède pas 140 000, mais le taux de malnutrition atteint tout de même 10 %. »*

Le plus inquiétant pour ces travailleurs de l'humanitaire (dont plusieurs ont été menacés de mort) reste l'insécurité qui s'apparente, selon eux, à de « la terreur organisée ». Le 1er novembre, un homme poursuivi par une quinzaine d'hommes armés de bâtons et de machettes s'est réfugié sous une tente d'un centre nutritionnel tenu par une ONG. Ses assaillants l'ont suivi pour le frapper sous les yeux des mères et des enfants présents. L'homme a réussi à se dégager. Rattrapé un peu plus loin, il a été « achevé » devant deux expatriés qui n'ont pu intervenir, tant la foule était menaçante. La victime était accusée d'être un Tutsi, infiltré dans le camp.

Une véritable paranoïa se développe, sciemment entretenue, semble-t-il, par les anciens dirigeants rwandais. Chassés par les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), au pouvoir à Kigali depuis le 4 juillet, ils ont maintenant la haute main sur les camps du Zaïre et de Tanzanie. *« On déclenche facilement un mouvement de foule sur des thèmes tels que l'empoisonnement ou l'infiltration,* constate le coordinateur. *C'est une façon de contrôler la population. »*

Les ONG déplorent enfin que les réfugiés ne puissent choisir librement de retourner chez eux. Plusieurs candidats au rapatriement ont été assassinés. *« Les gens ont peur de partir ou, plus simplement, d'évoquer un éventuel retour »,* affirme Alex Parisel de Médecins sans frontières (MSF). Les « chefs » des camps peuvent ainsi continuer à bénéficier de la manne humanitaire, détournée vers les anciens soldats et miliciens, qui, selon certaines sources, s'entraîneraient ostensiblement à la guérilla.

« Rien n'est fait pour briser cette mainmise des auteurs du génocide sur toute une population. Nous sommes en train de recréer un monstre », affirme le responsable d'une ONG, en exigeant l'anonymat. Les agences humanitaires réclament une force d'intervention pour assurer la sécurité dans les camps et demandent que les anciens responsables et les miliciens soient identifiés et séparés du reste des réfugiés.

JEAN HÉLÈNE

Où va l'argent de l'aide ?

Sans surprise, l'aide distribuée par l'action humanitaire française d'Etat (80 millions de francs), notamment à travers les organisations non gouvernementales (ONG), va essentiellement aux réfugiés hutus des pays voisins du Rwanda et de l'ancienne zone « Turquoise », même si le ministère de l'action humanitaire et aux droits de l'homme de Lucette Michaux-Chevry a fait parvenir récemment 21 tonnes de fournitures scolaires aux enfants du Rwanda et à l'orphelinat d'un Français, Marc Vaiter. Aux Etats-Unis, 30 millions de dollars viennent d'être débloqués par le fonds d'aide d'urgence, majoritairement destinés au Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), qui n'intervient pas à l'intérieur du Rwanda.

Pour Médecins sans frontières (MSF), qui a publié ses comptes, l'effet Rwanda a été énorme et confirme son implantation internationale : 67 millions de dons privés ont été totalisés (pour un budget global de 430 millions de francs). Quarante-huit millions de francs avaient été consacrés à la Somalie en deux ans et demi.

Alors que MSF compte deux représentants seulement en Allemagne, elle a reçu 6 millions de francs. Au Japon : 600 000 francs ; aux Etats-Unis 15 millions de francs. Sur ces dons, l'association a conservé 35 millions de francs, qui seront affectés à d'autres pays dans le besoin et moins médiatisés. L'association a consacré 10 millions de francs aux populations vivant à l'intérieur du Rwanda d'avril à fin août, contre 27 millions aux réfugiés.

L'Action internationale contre la faim (AICF) a engagé un programme correspondant à 21 millions de francs. Equilibre, 9 millions de francs. Quant à Médecins du monde (MDM), un dixième seulement de l'argent collecté a été dépensé, faute de médecins en nombre suffisant au moment de l'épidémie de choléra. L'association a réorienté son action vers des activités plus liées aux droits de l'homme, comme l'assistance médicale aux prisonniers rwandais.

C. L.

BIBLIOGRAPHIE



Rétrospective sur un « génocide en direct »

DEVANT LE MAL. RWANDA. UN GÉNOCIDE EN DIRECT.
de Rony Brauman, Arléa, 1994, 92 pages, 70 F.

Dans le livre qu'il publie sur le génocide rwandais, l'ancien président de Médecins sans frontières, Rony Brauman, propose une relecture des événements qui se sont déroulés dans ce petit pays d'Afrique centrale entre le 6 avril et le mois de juillet, et qui ont fait, en quelques semaines, plus de victimes que le conflit en ex-Yougoslavie en trois ans. Il n'y a rien de véritablement neuf dans ce texte, sinon une écriture inhabituelle et un ton indéfinissable, à la mesure du phénomène analysé, ce *« génocide en direct »* qui a prouvé, s'il en était besoin, que voir et savoir n'empêchent rien.

Cinquante ans après l'écrasement de la barbarie nazie, constate Rony Brauman, le monde a pu *« se proclamer neutre devant un génocide ». C'était le « Mal absolu », et nous ne l'avons pas combattu.* Comme lui, les intellectuels n'ont probablement pas fini de s'étonner de l'impassibilité de la communauté internationale devant un drame qui n'a rien de comparable avec une famine ou un conflit, qui n'est pas *« un malheur de plus venant grossir l'océan des souffrances sur lesquelles naviguerait notre humanité fatiguée d'elle-même »*, mais qui s'inscrit dans la *« rupture »*, écrit-il.

Rony Brauman voit dans le *« sentimentalisme contemporain »* l'une des raisons de cette absence de réaction. C'est-à-dire la faculté de s'apitoyer de manière indifférenciée sur des souffrances individuelles sans prendre en compte leur cause. Les organisations humanitaires, explique-t-il, sont devenues *« les complices involontaires de cette supercherie »*. Lorsque leur règle de base, la neutralité, est érigée au rang de *« vision du monde »*, il y a danger de *« neutralisation générale des consciences »*, estime-t-il.

La bienfaisance kaki

Le choléra lui inspire un paragraphe sardonique. La maladie a vu accourir, souligne-t-il, tous ceux que les massacres précédents avaient *« à peine troublés »*. Le *« théâtre humanitaire »* a alors pu se mettre en place, et tous, *« rescapés, complices, innocents et bourreaux »*, ont pu prendre la figure qui convient, *« celle de la victime »*. Les épidémies, faut-il le rappeler, ont fait environ 50 000 morts à Goma, dont moins de la moitié ont été attribuées au choléra.

Sur l'attitude de la France, qui, dans l'affaire rwandaise, s'est trouvée d'un bout à l'autre de la chaîne de production, si l'on peut dire, Brauman s'efforce d'être nuancé. Une colère froide n'en traverse pas moins les pages qu'il y consacre. On retiendra surtout les dernières, où, après avoir mis en cause le *« conservatisme »*, le *« clientélisme »* et la *« bienfaisance kaki »* qui tiennent lieu d'horizon à la diplomatie française, l'ancien président de MSF propose une définition assez personnelle de la politique.

D'après lui, la politique n'est pas qu'une *« gestion conservatoire du donné »*. C'est aussi *« une tension vers la justice »* et le conflit doit parfois être accepté comme *« légitime »*. Et Brauman conclut sur un jugement définitif qui, par sa concision, a toutes chances de le rester. Pour avoir oublié *« le droit de résistance à l'oppression »*, c'est *« en faveur de la tyrannie »* que la France a *« légitimé la violence »* au Rwanda.

CORINE LESNES

EN BREF

ALLEMAGNE : la justice renonce à juger le chef de la Stasi. – Le procès d'Erich Mielke, chef de la puissante police politique est-allemande (Stasi), a été définitivement arrêté, jeudi 3 novembre, en raison de son incapacité à comparaître. Poursuivi pour les tirs contre les fugitifs au mur de Berlin, M. Mielke – âgé de quatre-vingt-six ans – reste toutefois en prison. Il a été condamné à six ans de prison en 1993 pour le meurtre de policiers en 1931, alors qu'il était militant communiste. Les poursuites contre l'ancien numéro un de la RDA, Erich Honecker (aujourd'hui décédé), pour sa responsabilité dans la mort de fugitifs est-allemands avaient aussi été abandonnées en raison de son état de santé. – *(AFP.)*

ITALIE : enquête sur les rumeurs de démission de Silvio Berlusconi. – Le ministre de l'intérieur Roberto Maroni a annoncé, jeudi 3 novembre, l'ouverture d'une enquête sur l'origine des rumeurs – répétées depuis le mois d'août – de démission du président du conseil, Silvio Berlusconi. Alors que la chambre des députés a commencé jeudi l'examen du projet de budget pour 1995, la lire s'était effondrée mercredi, notamment à cause de ces incertitudes politiques. Celles-ci sont une *« attaque contre l'économie nationale », « des spéculations orchestrées »*, a déclaré le ministre de l'intérieur. – *(AFP.)*

LIBAN : les attaques du Hezbollah ont presque doublé en un mois. – Les attaques anti-israéliennes du Hezbollah pro-iranien ont presque doublé en un mois au sud du Liban, passant de 45 à 75 entre septembre et octobre, selon un décompte effectué par une source proche de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Selon un rapport remis jeudi 3 novembre à l'AFP, un soldat israélien a été tué et deux autres blessés au cours du mois d'octobre et sa milice auxiliaire, l'Armée du Liban sud (ALS), a perdu deux hommes, tandis que neuf autres étaient blessés.

RUSSIE : Vladimir Panskov nouveau ministre des finances. – Le président Eltsine a nommé Vladimir Panskov ministre des finances, en remplacement d'Andreï Vavilov, qui occupait ce poste par intérim depuis l'effondrement du rouble en octobre, a rapporté, vendredi 4 novembre, l'agence *Interfax*. M. Vavilov, qui avait reçu jeudi un *« blâme sévère »* pour ses responsabilités dans la crise de la monnaie russe, est le quatrième haut responsable limogé depuis le 11 octobre, le « mardi noir » de l'effondrement du rouble. – *(AFP.)*

La marine dénonce l'intrusion d'un sous-marin américain. – La flotte russe du Nord a dénoncé l'intrusion, mercredi 2 novembre, d'un sous-marin étranger, probablement américain, dans les eaux russes en mer de Barents (nord-ouest). La flotte estime qu'il s'agit d'*« actes de provocation »* qui risquent de *« déclencher de nouveaux incidents lourds de conséquences imprévisibles »*. – *(AFP.)*

M. Chirac a officialisé, dans un entretien publié par « la Voix du Nord » vendredi 4 novembre, sa candidature à l'élection présidentielle de 1995. Le président du RPR estime que les Français « ont le droit de savoir qui orientera leur destin et vers quels horizons » et dénonce « l'hypocrisie qui affecte le débat politique actuel ».

■ SONDAGES. – Le recul de M. Balladur, qui apparaît dans les sondages d'opinion et qui ne profite pas à M. Chirac, a contribué à convaincre ce dernier d'entrer en campagne sans plus tarder et d'entreprendre de restaurer sa crédibilité présidentielle.

Le président du RPR annonce officiellement

« J'ai décidé de clarifier la situation en annonçant que je suis candidat »

déclare Jacques Chirac à « la Voix du Nord »

LILLE

de notre correspondant

A la veille de son déplacement dans le Nord-Pas-de-Calais, vendredi 4 et samedi 5 novembre, qui doit être consacré aux problèmes de la santé, Jacques Chirac a accordé un entretien au quotidien *la Voix du Nord*, publié vendredi, sur ces questions. Il profite de cette occasion pour annoncer sa candidature à la présidence de la République.

« Les Français vont effectivement bientôt élire un nouveau président de la République, déclare M. Chirac. *Ils ont le droit de savoir qui orientera leur destin et vers quels horizons. L'hypocrisie qui affecte le débat politique actuel offense leur civisme et entretient un climat malsain.*

» J'ai donc décidé de clarifier la situation en annonçant dès aujourd'hui que je suis candidat lors de la prochaine élection présidentielle. Personne n'en doutait vraiment, mais je pense que les choses doivent être dites nettement.

» Le choix de nos compatriotes sera décisif : dans un monde aux équilibres bouleversés, le retour de la croissance ne résoudra pas le problème de l'emploi qui menace la société de désagrégation. Entre les risques d'une politique de rupture, qui sèmerait le désordre, et le confort d'une tiédeur qui enliserait notre pays dans un déclin léthargique, la nécessité du changement s'impose à la raison.

» Armés d'une éthique rigoureuse nous devrons d'abord conduire en quelques mois les réformes les plus urgentes, celles que les Français attendent avec impatience et pour lesquelles le temps nous sera compté. Nous devrons ensuite, par la concertation, adapter notre pays aux transformations que connaît le monde contemporain. A ce prix seulement, l'Etat républicain pourra relever les défis et restaurer l'espérance. »

Pour une « véritable politique du changement »

Suite de la première page

M. Chirac a finalement tranché en faveur de ceux de ses conseillers qui le poussaient, depuis de nombreuses semaines, à annoncer officiellement sa candidature. Jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle, qui est fixé, sauf imprévu, au dimanche 23 avril 1995, il doit désormais porter cette candidature pendant cent soixante-dix jours.

En 1981, M. Chirac était entré en lice quatre-vingt-deux jours avant le premier tour, où il avait obtenu 17,99 % des suffrages exprimés et, en 1988, premier ministre en poste, il s'était présenté quatre-vingt-dix-huit jours avant l'échéance à l'occasion de laquelle il avait recueilli, cette fois, 19,94 % des voix. Eliminé au premier tour à sa première tentative – le tour décisif avait vu la victoire de M. Mitterrand opposé à M. Giscard d'Estaing –, M. Chirac avait été battu, au second tour, à son deuxième essai, par le président socialiste sortant.

« Il est normal de faire connaître sa candidature cent jours avant le scrutin », déclarait le maire de Paris, il y a sept ans, ajoutant qu'il n'était *« pas convenable de réduire ce délai »*. La seconde partie de la déclaration visait, à l'époque, M. Mitterrand, qui avait attendu le dernier moment pour se déclarer candidat à un second septennat. Déclaration prémonitoire, que M. Chirac pourrait fort bien retourner aujourd'hui au premier ministre Edouard Balladur, auquel il préfère, apparemment, adresser implicitement le reproche d'*« hypocrisie »* de *« tiédeur »*. Si ce dernier qualificatif peut valoir, aussi, pour Jacques Delors, candidat potentiel à l'élection présidentielle, comme tente de le faire croire l'entourage de M. Chirac, on se demande bien, alors, qui peut faire courir *« les risques d'une politique de rupture »*, comme l'indique le maire de Paris dans l'entretien publié, le 4 novembre, par le quotidien régional *la Voix du Nord*.

C'est au détour d'un échange de propos exclusivement consacré à la politique de santé – la question iconoclaste a été rajoutée, car, le 3 novembre, un proche du président du RPR assurait qu'il avait refusé de répondre aux questions ne portant pas sur ce sujet – que M. Chirac annonce officiellement sa candidature. A sa manière, il banalise ce qu'il présente comme une évidence, car *« personne n'en doutait vraiment »*, dit-il, précisant, cependant, que *« les choses doivent être dites nettement »*. Le maire de Paris confirme ainsi l'importance qu'il accorde à la presse de province qui, selon lui, s'occupe des vrais problèmes et de ses lecteurs, alors que la presse nationale, pour laquelle il ne manifeste pas – c'est un euphémisme ! – une estime débordante, ferait du nombrilisme journalistique et donnerait dans la dérive télévisuelle.

La « spécificité balladurienne »

En choisissant un quotidien lillois pour se lancer dans la course présidentielle, M. Chirac fait d'une pierre deux coups. Symboliquement, il marque son attachement à une terre de tradition gaulliste, puisque Lille vit naître le général de Gaulle en 1890, et, politiquement, il souhaite donner une certaine aura à Pierre Mauroy, maire de la ville et premier responsable socialiste à accueillir le tout nouveau candidat de droite. M. Chirac préférerait affronter en effet, le cas échéant, l'ancien premier ministre, qu'il juge beaucoup plus aisé à battre que M. Delors. Cette annonce, comme le confie un de ses proches, n'est *« ni un coup de tonnerre, ni une surprise totale »*. *« Seulement, le moment est venu, il est bien choisi »*, ajoute ce conseiller du maire de Paris. Comme le disait encore M. Chirac en 1988, ce délai va *« permettre aux électeurs d'avoir le temps de comprendre, d'interroger, de critiquer, d'approuver les candidats et d'avoir un dialogue avec eux »*.

Ce débat, il le cherchait, sans grand succès, depuis plusieurs semaines. Le moment, pourtant, est peut-être plus imposé que choisi. L'offensive de M. Pasqua sur les « primaires », qui porte en elle la notion de candidature unique de la majorité, rencontre un écho grandissant parmi des parlementaires qui trouvent là un moyen d'échapper aux questions de leur électorat sur leur engagement pour l'un ou l'autre des « amis de trente ans ». Ce mécanisme étant, qu'il le veuille ou non, une machine favorable à M. Balladur – elle avait été importée des Etats-Unis par M. Chirac pour servir son dessein présidentiel –, le président du RPR se devait de réagir au plus vite, d'autant que les sondages ne le placent pas dans une situation favorable. Ils le donnent distancé par M. Balladur au premier tour, battu par M. Delors au second, et la prochaine enquête de la SOFRES pour *le Figaro-Magazine* montre que les ennuis du premier ministre – M. Balladur perd 5 points de popularité – ne profitent pas à M. Chirac, qui recule de 6 points.

« Maintenant qu'il est candidat, il faut qu'il alimente la chaudière, mais la spécificité balladurienne est renforcée », analyse un proche du chef du gouvernement pour indiquer que M. Chirac devra faire des propositions concrètes – il le fera sans doute dans les prochains jours, notamment, lors de son passage à l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, dimanche 6 novembre – et qu'il va apparaître comme un simple candidat face à un premier ministre qui, lui, gouverne. Comme il l'avait fait en 1981 et en 1988, M. Chirac devrait prendre ses distances avec la présidence du mouvement qu'il a fondé en 1976. Ce sera probablement à l'occasion du « congrès exceptionnel » du RPR, convoqué samedi 12 novembre. Cela lui permettrait de sortir de la *« citadelle »* dans laquelle, selon M. Balladur, il se serait enfermé.

Dans l'entourage du premier ministre, on fait méchamment remarquer qu'en 1988, M. Chirac *« n'avait pas tenu le choc de la durée »*. Les amis du premier ministre vont sans doute jouer sur le registre de l'agitation et de la division provoquées par le président du RPR. En sous-estimant, peut-être, le risque que le premier ministre apparaisse lui-même comme un diviseur quand il annoncera sa candidature. A moins que les sondages n'aient fait, à ce moment-là, définitivement la différence. Pour l'un ou pour l'autre.

OLIVIER BIFFAUD

PORTRAIT

Un pur produit de la Ve République

Président du RPR depuis sa fondation en 1976, maire de Paris depuis 1977, premier ministre à deux reprises (de 1974 à 1976 et de 1986 à 1988), Jacques Chirac s'engage aujourd'hui, officiellement, dans sa troisième campagne présidentielle.

Né le 29 novembre 1932 à Paris, fils unique d'un instituteur devenu homme d'affaires, M. Chirac est l'un des prototypes de ces politiques « énarques », dont la Ve République a assuré la promotion. Auditeur à la Cour des comptes, il entre en 1962 au cabinet de Georges Pompidou, premier ministre, après avoir commandé un peloton de chasseurs en Algérie. La carrière de M. Chirac est celle d'un grand commis, dévoué à son patron, Georges Pompidou, mais aussi nourri d'une solide expérience d'« arrondissementier » dans sa circonscription d'Ussel, où il est élu député depuis 1967.

Secrétaire d'Etat à l'emploi, puis au budget, ministre délégué aux relations avec le Parlement, ministre de l'agriculture, ministre de l'intérieur, il est nommé premier ministre, en mai 1974, par M. Giscard d'Estaing, qu'il avait choisi de soutenir, dès le premier tour de l'élection présidentielle provoquée par la mort de Georges Pompidou, au détriment du candidat gaulliste, Jacques Chaban-Delmas. En août 1976, le premier ministre donne avec éclat sa démission et se consacre, dans un premier temps, à la rénovation du parti gaulliste, dont il a pris la direction, avec l'aide de Charles Pasqua, en décembre 1974. Après avoir conquis la mairie de Paris en mars 1977 et après la défaite de la gauche aux élections législatives de mars 1978, M. Chirac lance un appel pour les premières élections européennes, organisées en juin 1979. Resté dans les annales sous le nom d'appel de Cochin – blessé dans un accident de la route, le maire de Paris était alors soigné à l'hôpital de ce nom –, ce texte est une violente dénonciation des partisans de la construction européenne.

Reconquête de l'opinion

Avec 16 % des voix, la liste conduite par M. Chirac n'arrive qu'en quatrième position, mais le président du RPR peut estimer qu'il a préservé l'avenir de sa formation et le sien propre. Candidat à l'élection présidentielle en avril 1981, il obtient 18 % des suffrages et donne une consigne de vote peu convaincante, au second tour, en faveur du chef de l'Etat sortant, qui est battu par François Mitterrand.

Désigné comme premier ministre par M. Mitterrand en mars 1986, alors que le RPR et l'UDF disposent d'une courte majorité à l'Assemblée nationale, M. Chirac est candidat à l'élection présidentielle deux ans plus tard. Concurencé par Raymond Barre, il rattrape son retard sur le député du Rhône, qu'il devance au premier tour avec 20 % des voix, mais il échoue au second devant M. Mitterrand, réélu largement (54 % des voix).

L'échec de M. Chirac provoque un trouble profond au RPR, où Charles Pasqua et Philippe Séguin créent leur propre courant, dirigé contre le secrétaire général du mouvement, Alain Juppé, mais aussi contre son président. Avec l'aide de M. Juppé, M. Chirac reprend le contrôle du RPR, qui survit à sa division interne lors du référendum sur le traité de Maastricht, en septembre 1992, et devance l'UDF aux élections législatives de mars 1993. M. Balladur, qui se prépare depuis plusieurs années pour cette fonction avec l'aval de M. Chirac, est désigné comme premier ministre par M. Mitterrand.

Dépossédé insensiblement, par la popularité de M. Balladur, de sa position de « présidentiable » incontesté, M. Chirac doit entreprendre la reconquête d'une opinion qui s'est détournée de lui.

P. J.

STRATÉGIE

Un entretien avec Jérôme Jaffré

Le directeur des études politiques de la SOFRES estime que M. Chirac doit restaurer sa crédibilité présidentielle

Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, souligne que le président du RPR entre officiellement en campagne au moment où sa cote de popularité diminue et où sa crédibilité présidentielle commence à faiblir dans les pronostics des Français.

« Quelle est la position de départ de Jacques Chirac pour l'élection présidentielle ?

– Cette troisième campagne présidentielle de Jacques Chirac le place de nouveau en position de *challenger*, comme en 1981 et en 1988. En termes de popularité, le pourcentage des Français qui souhaitent lui voir jouer un rôle important à l'avenir se situe, ce mois-ci, à 35 %. Par comparaison, en novembre 1987, le chiffre était de 41 % et, en novembre 1980, de 32 %.

» En termes d'intentions de vote, le dernier sondage de la SOFRES réalisé pour TF 1 et RTL le crédite, au premier tour, de 14 % des intentions de vote, contre 28 % à Edouard Balladur. En 1980, il partait de plus bas face à Valéry Giscard d'Estaing, avec à peine 10 % des suffrages. Fin 1987, en revanche, il avait amorcé sa remontée sur Raymond Barre et n'était plus distancé par lui que de 6 points.

– Qu'est-ce qui a pu le pousser à annoncer sa candidature dès maintenant ?

– Différents éléments politiques l'y ont certainement conduit. En termes d'opinion, j'en vois au moins trois :

» Tout d'abord, depuis deux mois que le gouvernement traverse des difficultés, Jacques Chirac n'en profitait nullement et voyait sa cote de popularité, comme les intentions de vote en sa faveur, diminuer. Le système des vases communicants fonctionnait au bénéfice de Jacques Delors, et non pas en sa propre faveur.

» Ensuite, la crédibilité présidentielle de Jacques Chirac auprès des Français commençait à faiblir. En termes de pronostics, il ne se trouvait plus, en octobre, que 13 % d'entre eux pour croire à son élection au printemps prochain, contre 18 % en septembre et 25 % au printemps.

» Enfin, son différentiel avec Jacques Delors dans les simulations de second tour ne cessait de s'accroître. Inéluctablement, cela conduisait à une pression de l'électorat et, plus encore, des élus vers une candidature d'union de la majorité qui, dans les circonstances actuelles, n'aurait pas été la sienne.

– Quels sont ses atouts pour passer devant ses rivaux ?

– Jacques Chirac veut profiter de la mobilisation induite par la déclaration de candidature – traditionnellement, elle permet une hausse de 3 à 5 points du candidat qui se lance –, et l'on peut penser, aussi, qu'il table sur une résurgence des structures partisanes, sans doute avec le concours de l'UDF, pour réduire l'espace politique d'Edouard Balladur.

» Enfin, les précédents le poussent à s'engager sans tarder dans cette bataille : en 1981, la campagne électorale lui avait permis de remonter de 8 points dans les intentions de vote et, en 1988, de passer devant Raymond Barre, mais, à la différence d'il y a sept ans, l'écart est, cette fois-ci, plus important.

– Quelles sont les difficultés qu'il doit résoudre ?

– Il n'est pas certain que l'annonce de la candidature de Jacques Chirac suffise à supprimer par magie les obstacles qui étaient sur sa route :

» 1) la volonté croissante de l'électorat d'aboutir à une union de candidature, par exemple, par le système des primaires ;

» 2) la difficulté de l'UDF à susciter une candidature crédible pour achever de « couvrir » l'espace partisan ;

» 3) l'orientation de sa campagne, qui risque fort d'être jugée par rapport au bilan du gouvernement et qui, trop critique, serait reprochée au président du RPR mais, trop favorable, paraîtrait inutile. »

Le sixième candidat

Jacques Chirac est le sixième candidat déclaré à l'élection présidentielle. Le premier à entrer en lice avait été Jean-Marie Le Pen, président du Front national, le 18 septembre. Il a été suivi par Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste (21 septembre), Arlette Laguiller, porte-parole de l'organisation trotskiste Lutte ouvrière (27 septembre), Brice Lalonde, président de Génération Ecologie (17 octobre) et Dominique Voynet, porte-parole des Verts (20 octobre).

RÉACTIONS

« Fin de l'hypocrisie » ou « non-événement » ?

Les partisans de Jacques Chirac ont été unanimes, vendredi 4 novembre, à exprimer leur satisfaction, après l'annonce de la candidature à l'élection présidentielle du maire de Paris. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, s'est *« réjoui »* de cette décision *« qui permet de sortir de l'hypocrisie et de commencer le débat d'idées »*. Jean-Louis Debré, porte-parole et secrétaire général adjoint du RPR, a observé de son côté que seuls *« ceux qui n'ont rien à dire trouvent qu'il faut attendre le plus tard possible pour se lancer dans la campagne électorale »*. *« La vie politique française est tournée autour de l'élection présidentielle. Nous étions en pleine hypocrisie car il s'agissait de ne pas parler de cette élection*, a ajouté M. Debré. *« Jacques Chirac a des choses à dire*, a-t-il affirmé, *et il va enfin permettre (...) le débat d'idées qui est essentiel, car si nous avions continué sur la lancée que certains voulaient imprimer, c'était une remise en cause même du principe de l'élection au suffrage universel »*. *Le porte-parole du RPR a conseillé à Edouard Balladur de « gouverner jusqu'au bout, sans s'intéresser à l'élection présidentielle »*, faute de quoi il risquerait de mettre en cause *« l'unité de la majorité »*.

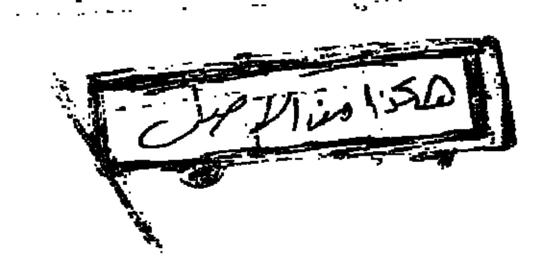
Lui aussi « très heureux de cette candidature », Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise, a exprimé le vœu que *« commence une vraie campagne et que cessent ces petits jeux de positionnement, ces jeux d'ombre, qui, sur fond d'affaires (...) sont en train de ronger aussi bien le moral des Français que le moral des élus »*.

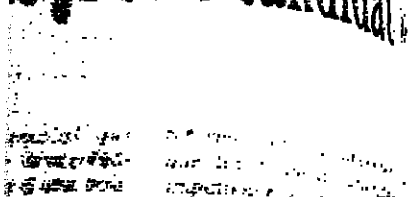
L'annonce de la candidature de M. Chirac a, en revanche, durci le ton de certains partisans d'Edouard Balladur. « C'est vraiment un scénario catastrophe que d'annoncer sa candidature maintenant», a observé Patrick Balkany, député (RPR) des Hauts-de-Seine, en soulignant qu'il existe *« une très, très forte majorité au sein du RPR et de l'UDF, à ne vouloir qu'un candidat »*. *« Je crois que les amis de Jacques Chirac devraient aussi cesser d'être hypocrites*, a indiqué M. Balkany, *et lui dire qu'il n'est pas, à l'évidence, le mieux placé pour gagner les élections. »*

Plus modéré, Patrick Devedjian a estimé que cette annonce *« est un non-événement. C'est surtout une manière de refuser les primaires, dont on voit bien qu'elles l'inquiétaient »*, a-t-il remarqué. A propos de M. Balladur, M. Devedjian a ajouté que, *« sauf modification du calendrier présidentiel par des événements externes, le premier ministre tiendra son engagement de se consacrer à 100 % au redressement du pays jusqu'à la fin de l'année »*. Evoquant les rapports entre les deux hommes, le maire d'Antony a souligné : *« Ce n'est pas la guerre, c'est la compétition. »*

Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, ne s'est pas étonnée non plus. *« Tout le monde savait qu'*[il] *serait candidat »*, a-t-elle remarqué, en observant que cette annonce *« est peut-être faite pour mettre fin au débat sur les primaires »*.

A gauche, François Hollande (PS), un des plus proches partisans d'un autre candidat non déclaré, Jacques Delors, a estimé que cette annonce *« clarifiera peut-être le débat à droite »*. *« Il y a un jeu qui peut paraître subtil, même quelquefois âpre, entre les deux candidats de la majorité. Ce jeu peut aboutir à des déclarations de candidature un peu inopinées »*, a ajouté M. Hollande.





qu'il se présentera à l'élection présidentielle de 1995

PROGRAMME

« Vaincre les conservatismes »

Jacques Chirac a commencé d'exposer, dans son ouvrage intitulé *Une nouvelle France* (1), non pas *« un projet de société »*, mais ce qu'il a présenté comme *« une contribution au grand débat qui va s'ouvrir »* dans la campagne présidentielle. Voici les principales propositions qu'il formule.

● **« L'emploi avant toute chose ».** Jacques Chirac croit *« possible d'accélérer la sortie de la crise et de reconquérir l'emploi »* à la triple condition de faire de la lutte contre le chômage *« la priorité absolue »*, de s'inscrire dans la perspective d'un *« nouveau contrat social »* et de faire preuve à la fois de *« modestie »* et d'une *« volonté farouche pour vaincre les conservatismes »*.

Pour faire face à la *« tragédie »* du chômage, qui menace de faire apparaître une *« société divisée en classes d'un nouveau genre »*, le président du RPR propose de recourir à la fois à la politique budgétaire, pour financer de grands travaux d'équipement et de communication, soutenir le logement et l'investissement industriel, à l'*« arme fiscale »* afin de *« réduire les impôts »*, à la politique monétaire. Il préconise, d'autre part, la baisse, *« dans des proportions significatives »*, des charges sociales des entreprises, que permettrait le financement des dépenses sociales qui relèvent de la solidarité par l'impôt.

● **L'exclusion.** La prévention de l'exclusion passe par la refonte de la politique du logement, c'est-à-dire la simplification des aides d'accession à la propriété, l'incitation fiscale à l'investissement dans la pierre, la création de logements d'insertion pour les sept cent mille personnes sans domicile fixe, la création d'un fonds de garantie chargé d'assurer le règlement des loyers des plus défavorisés en cas de chute brutale des revenus. M. Chirac préconise également un *« effort sans précédent »*, sur plusieurs années, pour procéder à la *« reconquête systématique »* des banlieues et quartiers difficiles, notamment en terme de services publics, la reconnaissance d'un statut pour les bénévoles qui y travaillent.

● **La protection sociale.** Pour assurer le financement de la Sécurité sociale, M. Chirac propose de *« clarifier le système »* en séparant la gestion des différentes branches, en confiant à un fonds national de solidarité la gestion du RMI, de l'ensemble des aides destinées aux plus faibles. Il est favorable à ce qu'*« une conférence nationale de la protection sociale, réunissant Etat et partenaires sociaux, examine chaque année les données et hypothèses sur lesquelles s'appuira le gouvernement »* pour élaborer un rapport au Parlement. De leur côté, les partenaires sociaux se verront confier la responsabilité de prévoir l'équilibre de chaque branche. En matière de retraite, M. Chirac souhaite associer une *« épargne complémentaire, encouragée par l'Etat »*, au système actuel. Il est favorable à l'institution d'une allocation pour les personnes âgées dépendantes.

● **Les institutions.** M. Chirac ne propose pas de *« changer de République »*, mais de *« changer la République »*, en étendant le champ d'application du référendum à des sujets tels que l'organisation de l'éducation, la protection sociale ou l'emploi, en donnant une plus grande capacité d'initiative et de contrôle au Parlement d'ici à 1998. Il souhaite également clarifier les compétences des différents échelons administratifs et géographiques, le transfert aux préfets et aux chefs des services locaux *« d'un grand nombre de compétences exercées par les ministères parisiens »*.

● **L'Europe.** M. Chirac affirme sa conviction que *« l'Est est notre nouvelle frontière »* et réaffirme son opposition à la *« marche vers la monnaie unique »*.

(1) *Une nouvelle France, Réflexions 1*, de Jacques Chirac : éditions NIL, 141 pages, 50 francs.

COMMENTAIRE

La tentation de « l'autre politique »

Jacques Chirac parviendra-t-il à définir une autre politique économique et sociale que celle conduite par Edouard Balladur ? Se démarquer le lui impose. *« Face au conservatisme ambiant »* comme il l'écrit dans *Une nouvelle France*, une place existe pour une politique *« gaullo-sociale »* qui renoue avec le *« volontarisme »*, version de Gaulle, et la préoccupation prioritaire de lutte contre le chômage et l'exclusion. Contre le libéralisme, toujours suspect d'être un abandon (le laisser-faire), et qui a toujours mauvaise presse en France, M. Chirac peut vouloir incarner cette résistance dont la France a le goût et qui pointe à gauche comme à droite.

Des expressions qui sentent bon Valmy

Il en a déjà les mots. *« L'ambition »*, *« une volonté politique forte »*, *« la politique de grandeur »*, son livre est plein de ces expressions qui sentent bon Valmy. *« Si la France se contentait du statut de puissance moyenne, son avenir serait tout tracé. »* Celui de la banalisation.

Et au delà des mots ? M. Chirac n'a, jusqu'ici, pas clairement dépassé les limites qui le ferait basculer du coté de M. Séguin ou, à l'autre bout, de M. Chevènement. Mais il est aux marges. Ecrire que *« la promotion de l'emploi est au moins aussi importante que la défense de la monnaie, la maîtrise de l'inflation, la réduction des déficits publics ou l'équilibre des comptes extérieurs »*, est dénoncer la politique macroéconomique suivie depuis 1983 par tous les gouvernements (y compris le sien de 1986 à 1988) qu'on appelle de *« désinflation compétitive »* ou de *« franc fort »*. M. Chirac appelle à *« renouveler les modes de pensées »*, exactement comme les partisans de *« l'autre politique »*. Le franc fort n'est pas le pivot de sa politique comme il l'est pour Edouard Balladur.

Il en tire un discours du changement. Le chômage (évalué à 5 millions de personnes) et l'exclusion (en concernant 7 millions), imposent *« que l'on ne ne se ferme aucune porte »*. D'où une politique budgétaire différente. Il évoque des *« grands travaux »* dans la lignée des *« trente glorieuses »* et une série de propositions de relance d'inspiration keynésienne. Le financement ? M. Chirac répond : *« A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels. »* Le déficit budgétaire n'est pas l'essentiel à ses yeux. D'où, aussi, une politique européenne différente : *« La marche vers la monnaie unique ne peut être considérée comme un objectif réaliste et suffisant à court terme. »* Si l'axe franco-allemand est vanté en général, il est mis cause en particulier puisque M. Chirac déclare que *« la préférence communautaire est indissociable de la construction de l'Europe »* alors que les Allemands récusent une telle idée. Politique sociale différente, enfin, puisque M. Chirac demande de *« clarifier »* la protection sociale mais se garde de parler de la réduire.

Tout cela suffit à dessiner une *tentation forte*, pour l'heure rien de plus. Jacques Chirac mélange les inspirations idéologiques. Il emprunte au travaillisme, au volontarisme keynésien, au sentiment anti-européen. Mais il évite toujours de faire les additions et de préciser.

Marges de manœuvres étroites

C'est que le danger d'une rupture est connu : l'économie française est si profondément intégrée dans l'économie européenne et mondiale que les marges de manœuvre réelles sont très étroites, voire nulles. *Les partisans de « l'autre politique »* sont d'ailleurs restés eux-mêmes vagues, ce qui en fait plus un discours qu'une vraie politique. Le Rubicon serait-il franchi que les marchés financiers sanctionneraient le franc immédiatement, ce qui forcerait la banque de France à remonter les taux, pénalisant la reprise et l'emploi.

M. Chirac a besoin d'un discours de démarcation qui soit fort en France pour vanter sa différence mais minime vis-à-vis de l'étranger, s'il veut éviter d'isoler le pays. Rude exercice d'équilibre.

ERIC LE BOUCHER

PRÉCÉDENTS

En 1981 et en 1988, déjà...

Pour sa première candidature à l'élection présidentielle, en 1981, Jacques Chirac, déjà président du RPR, avait annoncé publiquement sa décision, le 3 février, lors d'une conférence de presse. C'était à la veille du congrès extraordinaire du RPR qui devait, justement, désigner son candidat à l'élection. Michel Debré était alors en lice.

« La France, avait déclaré le maire de Paris, *est riche d'histoire et de culture. Elle a les moyens de la grandeur et du progrès et pourtant elle s'affaiblit. Son économie vacille, ses positions dans le monde s'effritent. La lassitude et le doute s'insinuent au cœur des Françaises et des Français. Il faut arrêter ce processus de dégradation. Aucune fatalité ne condamne notre pays au repliement. Seules lui manquent aujourd'hui l'ambition du rang et la volonté de l'effort.*

» A condition de le vouloir, la France peut, en libérant son économie, assurer du travail à tous et créer la solidarité agissante qui fera d'une collectivité d'individus une vraie communauté d'hommes et de femmes et redonnera l'espoir aux familles de notres pays.

» A condition de le vouloir, la France peut renforcer sa sécurité et sa présence dans le monde, et porter son message de dignité et de paix (...).

» A condition de le vouloir, la France peut montrer l'exemple de la vraie démocratie, en refusant toute complaisance à ceux qui bafouent la loi par la violence, en exerçant sans faiblesse l'autorité républicaine qui garantit la liberté et la sécurité du citoyen.

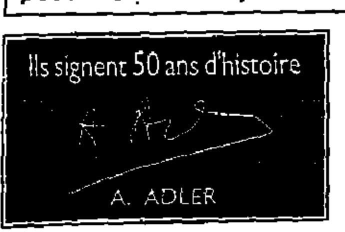
» C'est pour engager la nation sur ce chemin que j'ai décidé d'être candidat à la présidence de la République. (...) »

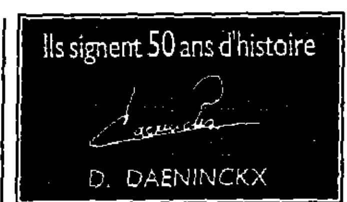
Les conseils de M. Balladur

En 1988, c'est dans son bureau de l'hôtel Matignon que le premier ministre d'alors avait présenté officiellement sa candidature. A l'époque, Edouard Balladur pressait M. Chirac de se déclarer *« le plus rapidement possible »*. Le 14 janvier, M. Chirac déclarait sur TF 1 : *« Il est normal de faire connaître sa candidature cent jours avant le scrutin. (...) afin de permettre aux électeurs d'avoir le temps de comprendre, d'interroger, de critiquer, d'approuver les candidats et d'ouvrir un dialogue avec eux. »* Deux jours plus tard, le samedi 16 janvier, il faisait une déclaration radiotélévisée.

« J'ai décidé, expliquait-il, *d'être candidat à la présidence de la République. (...) En mars 1986, la majorité [UDF-RPR] à laquelle vous avez donné votre confiance a choisi, comme elle le devait, d'assumer ses responsabilités. J'ai alors accepté d'être le chef du gouvernement pour entreprendre sans retard le redressement nécessaire de notre pays, pour préserver l'unité des Français et pour respecter nos institutions. La tâche n'était pas facile, et je le savais. Pourtant nous avons travaillé et, dans beaucoup de domaines, nous avons réussi. Aujourd'hui les conditions sont réunies pour franchir une nouvelle étape. nous en avons les moyens. Comme vous, je suis ambitieux pour la France : une France qui donne un espoir à sa jeunesse ; une France plus attentive à ceux qui souffrent de la misère, de la solitude ou d'être sans emploi ; une France dynamique, audacieuse, créative, prête à saisir la chance du grand marché européen de 1992 ; une France forte, rayonnante, généreuse qui assure son indépendance et son rang dans le monde.*

» Cette France-là, ce n'est pas celle des idéologies. C'est la France fidèle à son passé et confiante dans son avenir de grande puissance. C'est la France du courage et de l'action (...) *C'est vrai, de nouveaux et* importants progrès sont nécessaires. Ils sont à notre portée si nous savons faire preuve de volonté, d'unité et d'imagination, *si nous avons l'enthousiasme* sans quoi rien de grand ne peut se faire, (...) C'est un projet de rassemblement, d'effort, de solidarité et d'ambition, *pour servir* les Français et pour servir la France. »





L'« effet campagne » reste à démontrer

Jacques Chirac a coutume de vanter sa capacité à mener les batailles électorales. A l'en croire, son entrée dans une campagne, fût-elle présidentielle, serait toujours accompagnée d'une dynamique favorable dans l'opinion publique. La lecture des deux précédents de 1981 et de 1988 conduit, pourtant, à des analyses nettement plus nuancées.

En apparence, la campagne de 1981 vérifie parfaitement le postulat de M. Chirac. Crédité de 8 % des intentions de vote dans le « baromètre » présidentiel de l'IFOP en décembre 1980, il grimpe à 11 % *en février* 1981, au moment où il se déclare, puis à 13 % en mars, avant d'atteindre 17 % à la veille du scrutin. Cette progression est enregistrée, également, par Louis-Harris et par la SOFRES, et l'indication est très proche du résultat obtenu finalement au premier tour par le maire de Paris, qui parvient à doubler ses voix en moins de six mois : avec 17,99 % des bulletins de vote, M. Chirac n'est devancé que par François Mitterrand, candidat du PS (25,84 %) et Valéry Giscard d'Estaing (28,31 %), le président sortant.

Victoire à la Pyrrhus sur M. Barre

La performance est, pourtant, toute relative. En effet, dans la *même période*, un autre candidat gaulliste, Michel Debré, s'effondre. Crédité de 7,5 % des intentions de vote en décembre 1980, il termine la campagne à *seulement* 2 %, un *score* légèrement supérieur à celui obtenu dans les urnes. Pour M. Chirac, la campagne de 1981 se limiterait alors simplement à l'affirmation de son autorité sur un mouvement gaulliste qu'il a contribué à refonder en créant le RPR en 1976 et dont il est déjà, en 1981, le président.

A première vue, la campagne de 1988 semble, elle aussi, parfaitement s'inscrire dans le schéma d'analyse de M. Chirac. *Premier ministre* du gouvernement de cohabitation, il est nettement dominé par Raymond Barre, candidat de l'UDF, en décembre 1987, selon les mesures des principaux *instituts de sondages*, que ce soient celles de l'IFOP, de Louis-Harris, de BVA ou de la SOFRES. Le président du RPR ne regroupe sur son nom que 17 % des intentions de vote, alors que son rival en compte au minimum 24 %.

Cet équilibre va s'inverser de janvier à mars, après la déclaration de candidature du premier ministre. A deux détails près : avec 23 % en moyenne pour la SOFRES ou BVA. M. Chirac ne parvient pas obtenir un score supérieur ou simplement égal à celui de M. Barre en décembre, alors que ce dernier s'effondre, *pourtant, jusqu'à passer au-des*sous du niveau président du RPR à la même date. Les résultats enregistrés dans les urnes au premier tour vont nuancer plus cruellement *encore le succès apparent de* M. Chirac, puisque le maire de Paris reste très légèrement au-dessous de la barre des 20 %.

Avec 19,94 %, le président du RPR est très nettement distancé par M. Mitterrand (34,09 %), alors que M. Barre obtient 16,54 % des voix. Le gain, en six mois, n'est donc que de l'ordre de 2 ou 3 points et s'accompagne d'une *déperdition* pour la *majorité* RPR-UDF dans son ensemble. Cela ressemble à une victoire à la Pyrrhus, et, en tout cas, l'« effet campagne », dont se prévaut M. Chirac, *reste à démontrer*.

GILLES PARIS

Conformément à l'engagement du premier ministre

Le gouvernement veut limiter les dépenses des candidats à l'élection présidentielle

A l'occasion de l'examen, jeudi 3 novembre, par la commission des lois du Sénat, du projet de loi organique modifiant diverses dispositions relatives à l'élection du président de la République et à celle des députés, qui doit venir en discussion devant les sénateurs le 9 novembre, le gouvernement a *déposé* un *amendement qui prévoit* un abaissement de 30 % des plafonds de dépenses électorales des candidats à l'élection présidentielle.

Annoncée, le 26 *octobre*, *par* Edouard Balladur *(le Monde* du 27 octobre), cette proposition, si elle est adoptée, ferait passer le plafond, pour un candidat au premier tour, de 128,4 à 91 millions de francs et de 171,2 à 120 millions de francs pour les deux candidats présents au second tour.



JUSTICE

L'arrestation à Tanger de l'ancien complice de Jacques Mesrine

François Besse devrait faire l'objet d'une demande d'extradition

François Besse a été arrêté, jeudi 3 novembre à Tanger (Maroc), par la police marocaine. L'ancien complice de Jacques Mesrine, âgé de cinquante ans, fait l'objet, en France, d'une demi-douzaine de mandats d'arrêt pour associations de malfaiteurs, vols à main armée, évasions et séquestrations. Il devrait être extradé vers la France, à moins que la justice marocaine n'ait quelque chose à lui reprocher.

Après la Belgique, en 1979, et l'Espagne, en 1982, c'est une fois de plus à l'étranger que s'est interrompue la « cavale » de François Besse : l'ancien complice de Jacques Mesrine a été arrêté, jeudi 3 novembre, dans un restaurant de Tanger. Le truand français, qui n'était pas armé et n'a opposé aucune résistance, a été arrêté en compagnie de trois Marocains et d'un Français, Stéphane Delavie, âgé de vingt-quatre ans. La police marocaine s'est livrée, dans l'après-midi de jeudi, à une perquisition dans la petite maison qu'il occupait avec sa compagne, Marie-Ange Checa-Hermoso, dans un village de pêcheurs, près de Tétouan. Les résultats de cette perquisition n'étaient pas connus vendredi en fin de matinée.

Les services de police français chargés de l'enquête, le Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Bordeaux et l'Office central de répression du banditisme (OCRB) ont retrouvé sa trace en surveillant certains de ses proches, tant en France qu'en Espagne. Les policiers français, qui ont bénéficié de l'aide de leurs collègues espagnols et marocains, savaient depuis une quinzaine de jours que François Besse se trouvait au Maroc où il serait soupçonné de trafic de drogue.

François Besse, surnommé jadis « petit François » en raison de sa taille (1,60 mètre), est considéré comme un spécialiste de l'évasion. Il s'est évadé à six reprises entre 1975 et 1983, aussi bien en France (avec Jacques Mesrine le 8 mai 1978, de la prison de la Santé), qu'en Belgique ou en Espagne. En avril 1994, alors que les policiers français le croyaient décédé, il avait de nouveau fait parler de lui dans la région de Cognac (Charente), sa ville d'origine (*le Monde* du 30 avril). Un avis de recherche national avait été lancé contre lui à cette occasion. Le 1er juin 1990, il avait été condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris pour vols à main armée et prises d'otages.

François Besse a commencé sa carrière dans le grand banditisme à la fin des années 60 dans la région de Bordeaux. Condamné à sept ans de réclusion, il s'évade une première fois de la prison de Gradignan (Gironde), le 10 mai 1971, et passe en Espagne. Le 7 février 1973, de retour en France, il blesse un policier qui vient de l'arrêter. De nouveau incarcéré à Gradignan, il s'évade encore avant d'être repris, dès le lendemain, au cours d'un cambriolage.

Cette fois, c'est la prison de la Santé, à Paris. Il s'en évade avec Jacques Mesrine, le 8 mai 1978, après avoir récupéré un pistolet caché dans la gaine d'aération du parloir des avocats. Les deux truands ne vont pas tarder à se séparer. François Besse, bien plus discret que son complice, n'aime pas s'afficher dans les médias. Ce solitaire préfère rester dans l'ombre. Les policiers le décrivent comme un homme *« rusé et intelligent »*. *« Mesrine était plus médiatique, Besse plus voyou »*, a précisé, jeudi soir, Ange Mancini, sous-directeur des affaires criminelles de la Direction centrale de la police judiciaire.

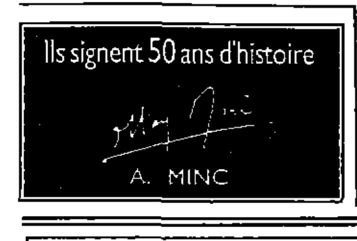
Du sparadrap dans la salle d'attente

Réfugié en Belgique, il est *arrêté le 11 mars 1979. Il s'évade* quatre mois plus tard, le 26 juillet, du palais de justice de Bruxelles : une complice a caché un revolver, collé avec du sparadrap, sous un banc de la salle d'attente. « Petit François » s'enfuit en prenant un magistrat en otage. Nouvelle cavale, en France puis en Espagne. Alors que Mesrine est tué par la police le 2 novembre 1979 à Paris, il cherche à se faire oublier. Il est malgré tout arrêté à Valencia, le 19 juillet 1982. Les policiers français font le voyage pour l'interroger. Transféré à Madrid le 16 février 1983, il s'évade du fourgon cellulaire et restera libre jusqu'à son arrestation, le 3 novembre, dans un restaurant de Tanger.

La France devrait prochainement déposer auprès des autorités marocaines une demande d'extradition de François Besse. La France et le Maroc sont liés par une convention d'aide judiciaire mutuelle du 5 octobre 1957 permettant l'extradition et l'exécution des jugements prononcés dans l'autre pays. Cette convention ne précise pas les infractions qui sont visées mais stipule qu'il ne peut s'agir que de délits punissables d'une peine supérieure à deux ans d'emprisonnement.

JACQUES MÉDECIN : extradition probable de l'ancien maire de Nice la semaine prochaine. – Actuellement détenu à la prison de Montevideo, Jacques Médecin sera placé, mardi 8 novembre, à la disposition des autorités françaises. Le juge de première instance de Maldonado, qui l'avait placé en détention, devait signer, jeudi 3 novembre, l'autorisation d'extradition. Selon la loi uruguayenne, le prisonnier ne peut être remis au pays qui le réclame que trois jours ouvrables après la décision du juge. Un ultime et formel recours est possible durant cette période. La France disposera ensuite de soixante jours pour organiser son retour. Quatre policiers français seraient déjà arrivés à Montevideo.

FAUSSES FACTURES : Mandat de dépôt maintenu pour Rémy Halbwax. – Le collaborateur de l'ancien ministre (RPR) Robert Pandraud au conseil régional d'Ile-de-France, Rémy Halbwax, mis en examen vendredi 28 octobre par le juge d'instruction Eric Halphen pour recel d'abus de biens sociaux, a vu sa mise en détention provisoire à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne) confirmée, mercredi 2 novembre, à l'issue du débat contradictoire. Ancien syndicaliste policier, M. Halbwax est le dixième mis en examen dans cette affaire de fausses factures, instruite à Créteil, et qui met en cause plusieurs personnalités proches du RPR, dont le promoteur Jean-Claude Méry, mis en examen et écroué le 29 septembre.



L'assassinat de Chapour Bakhtiar devant la cour d'assises de Paris

Le discret, le silencieux et le bavard

La cour d'assises de Paris, spécialement composée de magistrats, a examiné, jeudi 3 novembre, la personnalité des trois Iraniens soupçonnés d'avoir participé ou aidé à l'organisation de l'assassinat de Chapour Bakhtiar commis, le 6 août 1991, à Suresnes (Hauts-de-Seine)

En écoutant l'expert psychiatre, Ali Vakili Rad passe la main sur son crâne dégarni, se frotte les yeux et plisse le front dans une mimique de clown triste. Arrêté en Suisse, le 28 août 1991, il est accusé d'avoir fait partie du commando de trois hommes qui s'est introduit dans la villa de Suresnes pour tuer Chapour Bakhtiar et son secrétaire Sorouch Katibeth. S'il ne conteste pas ce fait, il soutient qu'il n'a fait qu'assister aux deux assassinats sans réagir. Mais pour l'heure, c'est sa personnalité qui intéresse la cour. *« C'est une personnalité d'apparence globalement banale »*, remarque le docteur Bernard Defer, qui lui reproche d'être *« peu disert, sachant éluder les questions et pratiquant la langue de bois »*. L'expertise psychiatrique, réalisée par l'intermédiaire d'un interprète, a des limites que le docteur Defer admet bien volontiers, tout en insistant sur la *« facticité»* du discours de Vakili Rad.

L'interrogatoire de l'accusé n'apporte guère plus d'éléments. La cour se cristallise longtemps sur les diverses dates de naissance indiquées par Vakili Rad jusqu'au moment où l'on s'aperçoit qu'elles résultent seulement des erreurs de calcul des services de police suisses et français qui ont eu bien du mal à convertir une date du calendrier musulman au calendrier grégorien. La chose semble si difficile que les interprètes iraniens, pourtant munis de documents de conversion, se chamaillent sur le résultat. Si l'on accepte de renoncer au jour et au mois, une seule chose semble certaine, Vakili Rad a trente-cinq ans.

Fils d'un coiffeur, il aurait obtenu divers diplômes bien qu'il n'ait exercé que des professions de coursier et de magasinier. *« Quand il y a eu la révolution, il était pour la révolution,* traduit l'interprète, *quelques mois après, il a collaboré avec les Moudjahidines du peuple. »* Ensuite, en 1988, il se serait rapproché du mouvement de la résistance iranienne animé par M. Bakhtiar. Et s'il est venu en France, c'est sur l'invitation de deux membres de ce mouvement qui lui auraient proposé de rencontrer l'ancien ministre *pour mettre au point un projet* de destruction d'une raffinerie en Iran.

Vakili Rad expliquera ce paradoxe lorsqu'il sera interrogé sur les faits. Car pour l'heure, la cour se tourne vers Zeynalabedine Sarhadi, vingt-huit ans, soupçonné d'avoir été envoyé à Genève pour aider les assassins de Chapour Bakhtiar dans leur fuite. Fils d'agriculteur, il travaillait à la coopérative du ministère des affaires étrangères quand on lui a proposé un poste de secrétaire à l'ambassade d'Iran à Berne. *« Je suis musulman, je respecte et j'aime le régime de la République islamique »*, déclare ce fonctionnaire qui ne comprend pas ce qu'on lui reproche. L'expert psychiatre le trouve *« rigide, entier et réticent à s'exprimer »*. Une appréciation que Me François Gibault écrase férocement sous la moquerie, en soulignant que l'expertise effectuée avec l'aide d'un interprète n'a pas empêché le docteur Defer d'écrire dans son rapport que Zeynalabedine Sarhadi avait un *« stock idéo-verbal en persan normalement diversifié »*.

La personnalité de Massoud Hendi, 47 ans, paraît plus intéressante, et ce n'est pas seulement parce qu'il s'exprime en français. On lui reproche d'être intervenu pour obtenir, auprès de l'ambassade de France à Téhéran, des visas pour Vakili Rad et Mohammad Azadi (en fuite), tous deux soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de Chapour Bakhtiar. Franchement bavard, même si son français très riche en vocabulaire est parfois difficile à comprendre, Hendi s'exprime sur un ton cassant, sûr de lui, quelquefois hautain.

Des rencontres avec « Monsieur François »

Titulaire d'un baccalauréat de mathématiques, il est venu en France en 1974 pour y obtenir une licence de cinéma (en 1979) et une maîtrise d'art plastique (en 1982). *« En 1979, j'ai regagné l'Iran avec Khomeiny puis je suis revenu en France comme directeur du bureau de la télévision iranienne à Paris. »* A l'entendre, c'est à ce titre qu'il a assisté, en février 1982, au procès d'Anice Naccache, auteur de la première tentative d'assassinat contre Chapour Bakhtiar. A deux reprises, il est expulsé de la salle pour avoir crié, pendant le témoignage de l'ancien premier ministre : *« Quand cet homme a été au pouvoir, en trente-trois jours il y a eu cinq mille morts. »*

Intarissable, il évoque ses rencontres avec un certain « Monsieur François », de la DST, qui se sert de lui pour faire savoir aux Iraniens indésirables qu'ils doivent quitter la France. Il affirme aussi avoir joué un rôle dans la libération des otages du Liban. Mais son discours est confus : dans une première version il soutient avoir fait remettre une lettre de Mme Kauffmann à l'ayatollah Khomeiny ; ensuite, il dit n'avoir été qu'un intermédiaire ; et enfin il croit pouvoir affirmer que c'est Mme Kauffmann qui a remis à l'ambassade d'Iran une lettre corrigée par ses soins.

« Je ne suis ni khomeiniste, ni rafsandjaniste », proclame Massoud Hendi avec un art consacré pour éluder les questions . Et il ajoute : *« Je suis apolitique, j'ai toujours aimé l'Iran, mon pays et mon gouvernement »*. Au fil des questions, il admet avec un sens élevé de la litote : *« Je ne dis pas que j'adulais Chapour Bakhtiar... »*

S'agit-il d'un agent vantard et maladroit ou d'un homme qui s'est peu à peu convaincu de disposer d'un pouvoir sur les événements ? *« Je voulais améliorer les relations entre l'Iran et la France »*, déclare fièrement Massoud Hendi avant de sussurer, avec une certaine jubilation, qu'il a apporté *« une petite contribution »* à l'expulsion de France de Massoud Radjavi, chef des Moudjahidines du peuple. Son poste à la télévision iranienne lui permet d'affirmer qu'il était *« membre du gouvernement iranien »*, en ajoutant : *« Je connaissais un peu mieux que les autres les relations entre la France et l'Iran »*. Selon ses dires, sa trop grande fréquentation de la DST lui vaudra d'être condamné en Iran à six mois de prison, ce qui ne l'empêchera pas de revenir à Paris pour créer une société, la Syfax, chargée d'importer en Iran des composants électroniques.

Dans un flot de paroles, parfois incohérentes, Massoud Hendi nie avoir participé à l'organisation de l'assassinat de Chapour Bakhtiar et retrouve une certaine logique : *« Je suis revenu en France délibérément avec ma femme et mes enfants. Si j'avais fait quelque chose, je ne serais pas revenu. »* En tout cas, Massoud Hendi se dit désormais dégoûté de la politique. Sur un ton désabusé, il lance : *« Maintenant, même si Dieu tombe devant moi et me dit qu'il va faire la révolution, je le suis pas ! »*

MAURICE PEYROT

Au tribunal administratif de Versailles

Le commissaire du gouvernement demande l'annulation de deux arrêtés d'expulsion visant les assignés de Folembray

Le tribunal administratif de Versailles a examiné, jeudi 4 novembre, les recours de trois Algériens expulsés le 31 août vers le Burkina-Faso. Leurs avocats, Mes Antoine Comte et Nathalie Creuzillet, demandaient le sursis à exécution de la mesure et l'annulation des arrêtés d'expulsion et des arrêtés d'assignation à résidence.

Lors de l'expulsion des assignés de Folembray, au mois d'août, Charles Pasqua avait utilisé l'arme suprême de l'*« urgence absolue »*. En cas de *« menace impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique »*, cette disposition autorise le ministre de l'intérieur à expulser sans restrictions tous les étrangers, y compris ceux qui sont mariés à des Françaises ou pères d'enfants français. Au lendemain de l'affrètement du charter pour Ouagadougou, le ministre de l'intérieur avait justifié l'emploi de cette procédure expéditive en invoquant solennellement le terrorisme international. *« Les activités* [de ces islamistes] *en liaison avec des groupements armés, leur rôle au sein de réseaux, amenaient,* notait-il, *à redouter des conséquences graves pour la France dans le contexte créé par l'assassinat de cinq de nos compatriotes à Alger. »*

Deux mois plus tard, ces propos paraissent quelque peu disproportionnés. Les dossiers transmis au tribunal par la place Beauvau paraissent en effet fort maigres : ils contiennent en tout et pour tout un rapport général sur l'islamisme en France, une évaluation de la mouvance intégriste, une note sur l'attentat de Marrakech et un court rapport des renseignements généraux sur chacun des Algériens. Les trois premiers documents étant de portée générale, les seuls éléments à charge transmis par le ministère de l'intérieur sont les *« blancs »* des RG : une vingtaine de lignes non datées, parfois rédigées au conditionnel, qui évoquent de manière floue les activités *« terroristes »* des trois Algériens.

« Beaucoup de généralités et d'imprécisions »

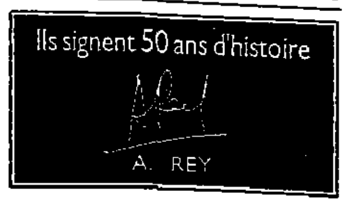
Boualem Chibani, qui est accusé de *« collecter des fonds à destination des maquis en Algérie »*, serait ainsi le responsable de la distribution, en France, des *« revues intégristes Al Ribat* et *El Ansar*, organes d'expression du GIA » ; Abderrahmane Bahri, qui aurait *« organisé et participé activement au réseau d'acheminement de matériel à destination des islamistes extrémistes en Algérie »*, aurait acheté durant l'été 1993 du matériel *« destiné aux combattants de l'intérieur en Algérie »* ; enfin, Sofiane Naami, qui aurait *« exfiltré »* un membre du GIA, aurait également effectué de fréquents déplacements à l'étranger, *« vraisemblablement pour y rencontrer des membres du GIA »*.

Pour l'avocat du ministre de l'intérieur, Bruno Odent, ces quelques indications suffisent. « La fiche de police est un mode de preuve incontestable, affirmait-il. *Ce qui est dans la fiche est réputé acquis. »* Rappelant que le tribunal administratif est précisément là pour *« exercer un contrôle »*, les avocats des trois Algériens s'étonnent cependant que des documents aussi flous puissent justifier une expulsion en urgence absolue. *« Ces blancs contiennent beaucoup de généralités et d'imprécisions,* notait Antoine Comte. *Le ministère de l'intérieur doit apporter plus de précisions dans ses accusations. »*

Pour deux des dossiers, Joseph Krulic, le commissaire du gouvernement – qui ne représente pas nécessairement les vues de ce dernier et dont le rôle est de faire connaître, en toute impartialité, son appréciation sur les circonstances de fait et les règles de droit – a estimé que le dossier de la place Beauvau était insuffisamment étayé. *« Pour M. Chibani, aucune preuve n'est de fait produite, aucune précision n'est donnée sur les collectes de fonds, les lieux et les dates ainsi que sur le fait qu'il distribuerait des revues,* soulignait M. Krulic. *Quant à M. Bahri, il aurait acheminé du matériel durant l'été 1993 alors que son expulsion date de l'été 1994. Les faits à l'origine de l'expulsion peuvent remonter à plusieurs mois, mais un an, cela semble exagéré. »*

Pour Sofiane Naami, M. Krulic a cependant estimé que la mention, dans la fiche, du nom d'un membre du GIA et de la nature du soutien qui lui avait été apporté suffisait à justifier l'urgence absolue. Le tribunal administratif a mis sa décision en délibéré.

ANNE CHEMIN



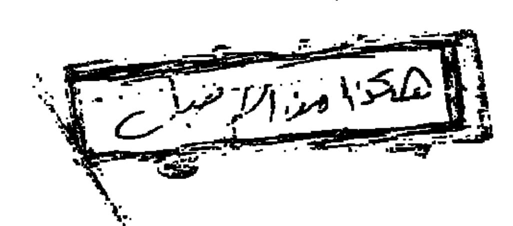
Deux journaux iraniens critiquent la France

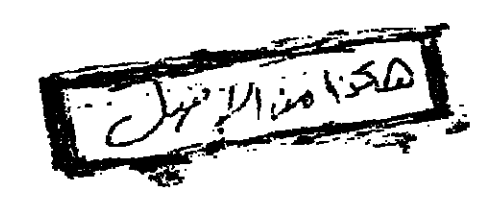
Deux journaux iraniens ont critiqué la France, jeudi 3 octobre, en évoquant, pour la première fois, l'ouverture à Paris du procès des assassins présumés de Chapour Bakhtiar.

Pour le quotidien radical *Salam*, ce procès est une *« mise en scène politique débile »*, organisée pour *« dissimuler la faiblesse des services de sécurité »* français, incapables, selon lui, d'empêcher terrorisme et assassinats politiques. *Salam* appelle le gouvernement iranien à *« user de tous les moyens pour démonter cette mise en scène ridicule et faire libérer les ressortissants iraniens. » « Il faut rappeler aux Français les conséquences destructrices de ce genre d'attitude »*, ajoute le journal qui évoque notamment la « guerre des ambassades » en 1987 qui avait entraîné la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran pendant plus d'un an.

Le quotidien *Iran News*, proche du gouvernement, a évité de se prononcer sur le fond de l'affaire, mais a critiqué *« l'extravagante publicité anti-terroriste qui a accompagné l'ouverture du procès »*. Sans nommément désigner la France, *Iran News* a dénoncé *« les pays occidentaux qui ont permis aux Moudjahidines du peuple* – principal mouvement d'opposition armée au régime – *d'ouvrir des bureaux et de les utiliser librement pour organiser des opérations terroristes »* contre la République islamique.

L'Iran reproche notamment à Paris d'avoir autorisé depuis près d'un an la présidente des Moudjahidines, Mariam Radjavi, à séjourner en France. Jusqu'à jeudi, la presse iranienne avait totalement passé sous silence le procès Bakhtiar et, plutôt que de soulever l'affaire des Moudjahidines, les responsables avaient ciblé leurs critiques sur l'affaire du foulard islamique (*le Monde* du 2 novembre). – (*AFP.*)





DÉFENSE

En 1993

Les armées ont dû verser 410 millions de francs de retards de paiement à leurs fournisseurs

En 1993, le ministère de la défense a dû verser quelque *410 millions de* francs d'indemnités à ses fournisseurs en raison du retard mis à les payer. « *Cette somme est considérable*, estime le président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jacques Boyon, député (RPR) de l'Ain, qui révèle l'affaire, *puisqu'elle représente à elle seule l'équivalent de l'acquisition de deux Mirage 2000.* »

Ces indemnités sont appelées *intérêts moratoires. Elles* sont contractuelles, c'est-à-dire que, dans le cadre des marchés publics conclus *par le ministère* de la défense, il est prévu une pénalité de retard à verser au fournisseur, sauf à renégocier avec lui – ce qui est une procédure longue et délicate – l'ensemble du contrat en cause.

Depuis quatre ans, le montant global annuel de ces indemnités a progressé de façon vertigineuse. Il était de 11 millions de francs en 1990 ; de 96 millions en 1991 ; de 201 millions en 1992 et, donc, de 410 millions l'an dernier.

C'est la première fois que de *telles précisions sont données* publiquement. Il y a six mois, le ministre de la défense avait *demandé au contrôle général* des armées un rapport pour voir plus clair dans la gestion passée de son budget. Ce rapport montre, en particulier, qu'on ne peut pas décider impunément de « *geler* » ou de reporter des crédits en cours d'année sans que de telles initiatives aient des effets sur le suivi des contrats. Pour la seule année 1993, pour laquelle les intérêts moratoires ont atteint les 410 millions *de francs*, il y a *eu, durant* le premier trimestre, pas moins de 9 milliards de francs de commandes contractuelles annulées par les armées. Ce qui pourrait expliquer la hausse, jugée « *considérable* » par M. Boyon, des indemnités versées.

Depuis, François Léotard a demandé à la direction des services financiers de son ministère *de centraliser les informations en* la matière, de façon à tenir mois par mois une comptabilité précise, voire prospective de la *consommation* des crédits attribués à la défense et de la trésorerie. Ce travail *s'impose* d'autant plus que le premier ministre a imposé aux grandes administrations de réduire leurs *délais* de paiement.

Ce mécanisme sera complété, au début de l'an prochain, par la *mise en place de procédures opérationnelles* de suivi des décisions sur les programmes d'armement dans le cadre de la programmation militaire qui couvre la période 1995-2000.

SPORTS

TENNIS : l'Open de Paris-Bercy

L'ascension freinée de Guy Forget

Les trois joueurs français encore en lice ont été éliminés de l'Open de tennis de Paris lors des huitièmes de finale, jeudi 3 novembre. Lionel Roux, blessé au poignet, a dû abandonner sa partie face au Suisse Marc Rosset alors qu'il était mené 6-1, 3-0. Cédric Pioline s'est incliné face à l'Américain Michael Chang, 6-4, 7-5. Guy Forget a été battu par l'Allemand Boris Becker, 7-5, 7-6.

L'agencement des rencontres a voulu qu'il quitte le tournoi en dernier. Lui, l'ancien chef de file du tennis français, placé en *queue d'un peloton de joueurs* défaits qui n'auront pas réussi à prolonger au-delà de trois jours *la fugace embellie constatée* à Bercy. Lionel Roux a cédé face à sa blessure, Cédric Pioline a plié face à *Michael Chang. Guy* Forget est simplement tombé sur plus fort que lui, sans avoir réussi à *renouer, pour son* retour dans la capitale, avec le jeu qui fut ici le sien.

C'était à l'automne 1991. En finale de l'Open de Paris, après six victoires en tournoi au cours *de l'année, le Français* avait dominé Pete Sampras, qui n'était pas encore le numéro 1 mondial. Quelques mois plus tôt, Guy Forget avait culminé à la quatrième place du classe*ment* ATP. Un mois plus tard, il battait à nouveau l'Américain, pour un succès historique en Coupe Davis. A cette époque, le tennis français ne doutait de rien. Son meilleur joueur non plus, qui échouait de peu en finale à Bercy, l'année suivante, contre ce Boris Becker *qui* l'a battu jeudi.

Puis Guy Forget, en bon pre*mier de cordée, a connu* le premier l'angoisse. Celle d'une blessure, qui, de forfait en for*fait, a transformé* son absence prévue pour quelques mois en retraite de plus d'un an. Il n'en est sorti qu'au printemps. En tennis, les retours en grâce se décomptent en points, les *rédemptions se mesurent en* places. Placé au-delà du millième rang, le Français en a *gagné sept* cents d'un coup en parvenant d'emblée en quart de finale de Wimbledon.

Le voici aujourd'hui dans les parages sadiques de la quarantième place mondiale. Ici, les *joueurs se trouvent* assez haut perchés dans le classement pour ne pas douter de leurs capacités à grimper encore, mais ce rang ne leur offre pas encore les privilèges des têtes *de série.* Ainsi, Guy Forget est certain de rencontrer, à partir des huitièmes de finale des tournois majeurs, ces hiérarques qui ralentissent son ascension.

Logiquement, le Français a chuté, jeudi, face au plus redoutable d'entre eux en cette fin de saison. Un Boris Becker d'un bloc, sans failles techniques ni états d'âme. Un joueur au service si parfait, au jeu si acéré que Guy Forget n'a jamais semblé en mesure de le battre malgré ses progrès. Pourtant, a conclu le Marseillais, point *écœuré par la démonstration de* son rival, *« je suis sûr qu'en continuant à travailler il y aura un moment où je vais redresser la barre ».*

J. Fe.

Les résultats du jeudi 3 novembre
Huitièmes de finale

A. Agassi (E-U, n° 8) b. T. Martin (E-U, n° 9) 6-2, 7-5 ; B. Becker (All, n° 6) b. G. Forget (Fra.) 7-5, 7-6 ; M. Chang (E-U, n° 7) b. C. Pioline (Fra.) 6-4, 7-5 ; P. Korda (Tch.) b. Y. Kafelnikov (Rus., n° 12) 6-4, 6-2 ; S. Bruguera (Esp., n° 4) b. M. Woodforde (Aus.) 6-4, 6-4 ; M. Rosset (Sui., n° 14) b. L. Roux (Fra.) 6-1, 3-0, ab. ; P. Sampras (E-U, n° 1) b. R. Krajicek (P-B, n° 16) 6-4, 7-6 ; G. Ivanisevic (Cro., n° 2) b. M. Larsson (Suè.) 6-4, 7-6.

FOOTBALL : Auxerre qualifié en Coupe des coupes. – L'AJ Auxerre s'est *qualifié pour les* quarts de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes en dominant les Turcs du Besiktas Istanbul (2-0), jeudi 3 novembre, après avoir fait match nul (2-2) sur terrain adverse. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par le milieu de terrain auxerrois Sabri Lamouchi (45e et 49e). Les quarts de finale, pour *lesquels sont* également qualifiés le FC Porto, le FC Bruges, la Sampdoria de Gênes, Feyenoord, Chelsea, Arsenal et Saragosse, *auront lieu les* 2 et 16 mars.

MÉDECINE

Un rapport sur l'indemnisation des hémophiles

Près de 5 milliards de francs ont été versés aux transfusés contaminés par le virus du sida

Le gouvernement vient de remettre au Parlement le « rapport annuel sur le dispositif d'indemnisation des hémophiles et transfusés » victimes de contamination par le virus du sida. Ce document, qui n'a pas été rendu public, fournit la synthèse des informations concernant l'indemnisation des victimes de ces contaminations et de leurs proches. Il apparaît ainsi que près de 5 milliards de francs ont, depuis 1992, été versés à près de 4 000 victimes directes de ces contaminations et à 7 000 de leurs proches.

En une quarantaine de pages accompagnées d'annexes, ce rapport gouvernemental fournit de très nombreuses informations sur les conséquences socio-économiques de l'affaire du sang contaminé (1). La loi du 31 décembre 1991, qui a instauré l'indemnisation, par la solidarité nationale, des transfusés et des hémophiles victimes d'une contamination par le VIH, prévoyait que le gouvernement devrait déposer, chaque année, sur les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, *un rapport* sur l'activité du dispositif d'indemnisation.

A l'issue de la première année d'activité du Fonds d'indemnisation (2), un premier document avait été rédigé, qui couvrait la période allant de mars 1992 à février 1993. Le second rapport (mars 1993-février 1994) fournit aujourd'hui une vision beaucoup *plus* large et *plus* détaillée de l'activité du Fonds.

Contestations d'héritiers

A l'issue de sa première année d'activité, le Fonds d'indemnisation avait été saisi de 3 177 demandes émanant de personnes contaminées et de 3 800 demandes formulées par des *proches au titre* de leur « *préjudice d'accompagnement* (3) ». A la fin du mois de février dernier, 3 771 personnes avaient saisi le Fonds, dont 1 301 hémophiles et 2 470 transfusés. Le nombre des nouvelles demandes *formulées* auprès du Fonds d'indemnisation diminue progressivement. Ce phénomène avait déjà été constaté dans les années 1992 et 1993. Les dossiers déposés chaque mois sont ainsi passés, en moyenne, de 90 au printemps 1993 à 40 au début de cette année. Parmi les proches non contaminés, 3 200 nouvelles demandes ont été recensées depuis *le mois de mars 1993, ce qui porte* à environ 7 000 le nombre total des demandes enregistrées au titre des « *préjudices moraux* » des proches.

« *De mars 1993 à février 1994 la commission d'indemnisation a statué 2 134 fois sur des dossiers dont chacun avait trait à une ou plusieurs victimes qui, elles-mêmes, invoquaient un ou plusieurs préjudices*, peut-on lire dans le rapport gouvernemental. *A l'issue de cette seconde année d'activité, le nombre de dossiers de victimes directes ou indirectes examinés est passé de 2 086 à 3 174. Chez les membres de l'entourage, ces chiffres sont passés de 3 624 à 6 781.* » Au total, en deux ans, la commission d'indemnisation a formulé 10 301 offres indemnitaires : pour le préjudice spécifique de contamination (2 958 offres), pour le préjudice d'accompagnement des proches (6 781), pour les préjudices économiques des victimes ou de leurs proches (562).

Sur les quelque 11 000 demandes d'indemnisation, tous chefs de préjudice confondus, dont la commission a eu à connaître jusqu'à la fin février 1994, seules 820 ont conduit à une action contentieuse. « *Il est à remarquer que les personnes contaminées elles-mêmes ont rarement eu recours au juge, qu'il s'agisse du dédommagement de leur préjudice spécifique de contamination ou de celui de leurs préjudices économiques, tandis que les héritiers ou les proches ont, en proportion, été plus enclins à contester les offres qui leur ont été faites au titre du préjudice successoral ou de leur préjudice moral* », révèle le rapport gouvernemental, ajoutant que « *dans l'ensemble, les victimes ont donc estimé les propositions d'indemnisation du Fonds satisfaisantes* ».

Le rapport gouvernemental détaille les modalités des réparations des préjudices. Le montant des indemnités accordées au titre des *préjudices économiques* varie avec une grande amplitude d'un cas à l'autre, précise le rapport. Il *peut atteindre « un niveau considérable »* en cas de disparition d'une victime encore jeune ayant *exercé une activité prospère* et laissé plusieurs personnes à charge (il a été accordé à ce titre *jusqu'à 2 500 000 francs*). Il peut dans d'autres cas n'être que de quelques dizaines de milliers de francs.

D'un point de vue financier, les *engagements cumulés contractés* par le Fonds d'indemnisation depuis sa création en 1992 sont passés de 2,835 milliards de francs en février 1993, à 4,41 milliards de francs en février dernier. Si l'on ajoute les ressources attribuées au cours de la *première* année de fonctionnement du Fonds, c'est un total de 4,3 milliards de francs qui aura, en deux ans, été consacré au financement de l'indemnisation, dont 3,1 milliards à la charge de l'Etat et 1,2 milliard provenant de la contribution acquittée en 1992 par certaines entreprises d'assurances. La loi de finances pour 1994 a prévu 1 milliard de francs de crédits nouveaux, cette somme devant permettre au Fonds d'assurer pleinement le service des indemnités.

Présomption de causalité

Deux problèmes essentiels demeurent pourtant. Tout d'abord, celui du contenu et des limites de *la présomption de causalité :* jusqu'où le Fonds peut-il aller dans la définition de cette présomption dès lors que les dossiers deviennent, avec le temps, de plus en plus complexes et que la relation de causalité entre séropositivité et geste transfusionnel devient de moins en moins évidente ? Ensuite, celui du recours subrogatoire dont est investi le Fonds, qui permet, en théorie, à ce dernier de récupérer certaines des indemnités versées.

Or, à la différence des fonds de *garantie automobile, d'indemnisa*tion du terrorisme ou des victimes d'infraction, celui des victimes post-transfusionnelles ne pourra nullement en pratique récupérer ces indemnités. Il ne peut pas notamment se retourner contre les *centres de transfusion sanguine*, établissements parfois fautifs mais incapables de résister financière*ment à une telle épreuve*, les assureurs de ces établissements pouvant par ailleurs trouver les *moyens de se retourner contre* l'Etat. C'est donc bien la solidarité nationale qui est *de facto* amenée *à supporter* dans son intégralité cet effort d'indemnisation. Un effort qui, selon plusieurs spécialistes, se situera au total entre 6 et 7 milliards de francs.

JEAN-YVES NAU

(1) « Rapport annuel sur le dispositif d'indemnisation des hémophiles et transfusés » (mars 1993 à février 1994).

(2) Le Fonds d'indemnisation est présidé par Yves Jouhaud, ancien président *de la première chambre civile de la* Cour de cassation. Il comprend une commission d'indemnisation et un conseil consultatif.

(3) En pratique, le Fonds d'indemnisation apprécie et indemnise les préjudices nés du seul fait de la contamination sans tenir compte des fautes éventuellement commises. Il répare par ailleurs les préjudices (de contamination et économiques) des personnes contaminées de façon directe ou indirecte (conjoints, concubins, enfants infectés par voie materno-fœtale), mais aussi « *les préjudices moraux et les troubles dans les conditions d'existence ainsi que les préjudices économiques personnels, le cas échéant, des proches de ces victimes* ».

ESPACE

Le soixante-sixième vol américain de navette spatiale

Atlantis entre Soleil et atmosphère

CAP CANAVERAL
de notre envoyé spécial

La navette américaine Atlantis a été lancée du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride), jeudi 3 novembre à 17 h 58 (heure de Paris), avec six membres d'équipage, dont un astronaute de l'*Agence spatiale européenne* (ESA), le Français Jean-François Clervoy. Cette 66e mission d'une navette américaine – la 13e d'Atlantis –, d'une durée de onze jours, est consacrée principalement à l'étude de la stratosphère et du rayonnement solaire.

La charge utile emmenée par Atlantis comprend une dizaine d'éléments, dont les deux principaux *sont le* laboratoire de télédétection Atlas, et le satellite allemand Crista-Spas. Atlas, qui effectue sa troisième campagne orbitale, restera dans la soute d'Atlantis. Sa batterie d'instruments sera orientée alternativement vers le Soleil et l'atmosphère terrestre. Ces mesures ont pour objet de mieux comprendre l'influence du rayonnement solaire sur la composition chimique de la stratosphère et son impact sur le climat.

Crista-Spas devait être largué, vendredi 4 novembre, par Jean-François Clervoy à l'aide du bras télémanipulateur d'Atlantis. Abandonné à lui-même, à quelques dizaines de kilomètres de la navette, *le satellite allemand* étudiera notamment l'influence de divers composants stratosphé*riques (CFC, hydroxydes) et* du rayonnement solaire sur la couche d'ozone, avant d'être récupéré en *fin de mission.*

Cette troisième mission Atlas, d'un coût de 31 millions de dollars, *devrait* être la dernière d'une série de dix prévues initialement. Ce coup d'arrêt est dicté, indique*t-on* à la NASA, par les réductions budgétaires imposées à l'agence américaine et la réorientation de *ses programmes* spatiaux vers la coopération avec l'astronautique russe.

H. M.

THÉÂTRE

OBLOMOV à la Maison de la culture de Bobigny

Un rêve trop grand

Fonctionnaire à Saint-Pétersbourg au milieu du siècle dernier, Ivan Gontcharov a connu l'ennui et écrit trois livres, dont *Oblomov* qu'il a mis dix ans à rédiger. Adulé par Dostoïevski – qui le considérait comme « *une œuvre capitale* » –, honni par Lénine – qui y voyait une métaphore de l'apathie russe –, le roman, publié en 1859, traverse les générations. Il est ainsi arrivé entre les mains d'un homme jeune et déterminé, Dominique Pitoiset. En trois mises en scène, ce Dijonnais a imposé sa façon, méticuleuse jusqu'à l'insolence, de considérer les textes. Il ne les choisit pas au hasard. Le dernier fut le *Urfaust* de Goethe, dans lequel le comédien Hervé Pierre jouait Méphisto. Et c'est à Hervé Pierre que Dominique Pitoiset a demandé d'être Oblomov, dans l'adaptation du roman qu'il met en scène.

Comment passer du livre au plateau ? Comment trouver ce qui peut être seulement joué, et non décrit ? Dominique Pitoiset n'est pas le premier homme de théâtre à aimer un roman au point de ne pouvoir s'empêcher d'en faire une pièce. Les tentatives sont nombreuses, les échecs aussi. Récemment, Bruno Boëglin a réussi l'impossible, en transformant *Pan Theodor Mundstock* du Tchèque Ladislav Fuks en un moment fulgurant où la scène renvoyait en images les sentiments du personnage (un juif à Prague en 1942), sans jamais verser dans l'anecdote ni la reproduction du récit. Dominique Pitoiset tente d'approcher cette démarche. Avec le traducteur André Markowicz, il a ramassé *Oblomov* en une série de tableaux, et l'a habillé d'une musique (André Litolff) très étudiée.

Sommeil intemporel

Sable, marchand de sable, sablier. *Oblomov* est une variation sur ces mots. Du sable semble être tombé sur le plateau, boîte sans toit, espace mental (de Kattrin Michel) dans lequel seuls un pupitre à partitions et un canapé émergent d'une lumière ocre de veille. Quand le spectacle commence, le marchand de sable des histoires d'enfant a déjà fait son œuvre. Oblomov repose d'un sommeil intemporel. En chemise de nuit, tas de chair informe dont les membres ont la torpeur d'oiseaux englués dans une marée noire. A ses côtés, Zakhar (Jean-Pol Dubois), son serviteur, vêtu de noir élimé, maigre, vieux comme la mort, évoque par sa fragilité une virgule tremblée. Quel sablier à la lenteur infernale est entré dans cette histoire ?

Il faut l'arrivée de Stolz, l'ami de toujours, pour qu'Oblomov se défasse de sa voix presque hermaphrodite et entre dans le monde des vivants. Andreï Ivanovitch Stolz (Gilles Privat) est long, dessiné, mû par la désinvolture de ceux qui savent où ils vont. Il vient sortir Oblomov de sa torpeur. Il l'a connu jeune, aspirant à travailler pour la Russie. Il l'a laissé à Saint-Pétersbourg pour se lancer dans les affaires à travers l'Europe. Pendant ce temps, Oblomov s'est fané avant d'avoir vécu. Secrétaire de collège pendant dix ans, il s'est replié sur son appartement, son lit, sa robe de chambre, et l'écoulement des jours, à ressasser son grand « plan de réforme » : remettre sur pied son domaine aux confins de l'Asie, vivre avec ces trois cent cinquante âmes qui lui appartiennent par héritage.

Mais le rêve est trop grand pour Oblomov, qui ne sait pas vouloir. « *Et je vis sans but au monde.* » Ce vers de Pouchkine pourrait être inscrit sur sa porte. Oblomov est doux, tendre, honnête. « *Une âme de cristal* », selon Olga (Christine Vouilloz), qui le rencontre sur l'air de *Casta diva*, l'aime, et le laisse pour épouser Stolz. Oblomov s'enfonce alors dans une vie de plus en plus végétative. Enseveli, enfoui, enterré dans la succession des instants, avec sa robe de chambre qui lui colle à la peau comme une habitude.

Oblomov est un roman qui passe de la satire au lyrisme sans jamais cesser d'envoûter. C'est cet envoûtement que Dominique Pitoiset cherche à rendre. Il se sert du cinéma muet pour rendre l'ironie des tentatives d'Oblomov d'aller vers la vie. Mais Dominique Pitoiset n'a pu s'empêcher d'introduire une narratrice (Stéphanie Labbé, qui joue aussi la logeuse, Agafia Matveïevna), dont la présence accuse la faille du spectacle : introduire le récit entre les tableaux. On quitte alors le domaine de la suggestion pour entrer dans celui de la description, qui fait d'*Oblomov* une réussite incertaine.

Dans ses meilleurs moments (et surtout quand il est vu du haut de la salle), le spectacle a la beauté de l'émotion dégagée par les comédiens : Christine Vuilloz, légère, fraîche, une rose dans un soliflor ; Nicolas Rossier (Ivan Alexeïev, compagnon d'Oblomov), un reflet d'insignifiance ; Gilles Privat, trop décidé à être heureux ; Hervé Pierre, aux gestes de repli tellements craintifs. Mais, de tous, c'est Jean-Pol Dubois qui dégage la plus grande force. Il invente un Zakhar splendide : on dirait un personnage d'*En attendant Godot* sorti de scène pour accompagner Beckett chez Giacometti.

BRIGITTE SALINO

▶ MC 93, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Métro : Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 48-31-11-45. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée le dimanche à 15 h 30. 95 F à 130 F. Jusqu'au 30 novembre.

CONFÉRENCE SUR KAFKA à l'Athénée

Pépites et pépin

Parfois, on se demande si on est au théâtre. Ce fut le cas mardi 1er novembre. En ce jour de Toussaint, quatre-vingts personnes remplissaient la salle Christian-Bérard de l'Athénée pour la première d'une *Conférence sur Kafka* parrainée par le Festival d'automne. Sept heures du soir. Tout le monde est installé. Un homme apporte un pot de fleurs sur le devant de la scène. Puis rien ne se passe. Les gens se regardent. La porte s'ouvre : c'est un retardataire. Sourires dans la salle. A nouveau, rien. Les murmures couvrent une bande qui dévide des publicités. On entend par bribes qu'il est question de « *la sexualité en période de mousson* ». Un premier rire accueille l'homme qui arrive comme un spectateur, accompagné d'une personne à qui il parle de note de taxi. Le spectacle a commencé. Il va durer un quart d'heure de plus que prévu et dépasser largement le cadre d'une représentation.

L'homme est Roland Amstutz. Il sort de la *Charcuterie fine*, de Tilly, qu'il a fini de jouer dimanche au Théâtre de la Colline, pour passer à cette *Conférence sur Kafka* imaginée par Louis-Charles Sirjacq, d'après Alan Bennett. Ce genre de saut ne doit pas lui déplaire. Roland Amstutz a la liberté d'un très bon comédien qui travaille avec les grands (Patrice Chéreau, Luc Bondy, Peter Zadek), s'offre un passage à la Comédie-Française (de 1984 à 1987) et joue pour le plaisir. Le voilà donc, avec un trench mouillé, une écharpe rouge et une mallette, qu'il pose sur la table où l'attend le traditionnel verre d'eau dont il aura le bon goût de ne pas se servir. Ce ne sera pas sa seule délicatesse. La première consiste à prêter son physique enrobé à un agent d'assurances (bretelles sur le pantalon) et photographe amateur d'insectes (bague à l'auriculaire droit) devenu conférencier sur Kafka parce qu'un de ses amis lui avait demandé si, d'après lui, le héros de *la Métamorphose* était un cafard ou un cancrelat.

La question était d'importance, la réponse le fut. En plongeant dans Kafka comme il l'aurait fait d'un dossier à traiter, l'homme s'est trouvé plus d'un point commun avec l'auteur du *Procès* : une bronchite chronique en guise de tuberculose, des notes dans une gazette en guise de *Château*, et, bien sûr, les assurances. C'était assez pour que sa vie bascule et que, d'hospices de vieillards en comités d'entreprise, l'agent devint conférencier...

Il en est fier, mais avec bonhomie (veste posée sur le dossier de la chaise). C'est la deuxième délicatesse de Roland Amstutz. La troisième consiste à prendre très au sérieux son personnage. Puisque celui-ci croit aux vertus des diapositives (papa Kafka en amiral, Franz en danseur), le comédien souligne d'une baguette extensible les détails. Et quand il ouvre *le Journal* au hasard, il tombe sur des pages cochées.

Incident technique

Les spectateurs de l'Athénée ont déjà appris des choses déterminantes, comme « *le hic avec Kafka, c'est qu'il ignorait le mot kafkaïen* », quand le conférencier est interrompu par un incident technique. Une panne de projecteur, que Roland Amstutz essaie de compenser en mimant les professionnels du journal télévisé. La salle sourit, elle croit avoir saisi la ruse. Erreur. A jouer avec le diable un soir de Toussaint, Louis-Charles Sirjacq (qui signe la mise en scène) a gagné : les diapositives refusent de passer.

Roland Amstutz plonge dans ses notes, sourit à la salle, se lève, passe derrière l'écran, demande au technicien si ça va, revient, s'assied, essaie de ne pas regarder ceux qui commencent à rire. Puis c'est au tour du metteur en scène d'intervenir. Il fait envoyer une bande-son avec *les Quatre Saisons* et des publicités en boucle. l'effet répété de « la sexualité en période de mousson » finit de chauffer la salle, qui rit hardiment tandis que Louis-Charles Sirjacq propose à ceux qui en ont envie de sortir un moment.

Trois spectatrices sortent, elles reviendront dans une salle hilare, comédien compris. La panne est réparée (il a fallu 10 minutes), mais le hasard fait que Roland Amstutz doit enchaîner avec une sinistre histoire d'hôpital. C'est trop pour ne pas accuser l'hilarité. Le comédien va pourtant au bout de sa conférence, qui, ce soir-là, mérite son nom (et ses auteurs facétieux). Il fut salué par une volée d'applaudissements. Le metteur en scène, lui, était blême.

B. S.

▶ Athénée, 4, square de l'Opéra (9e). Métro : Auber ou Opéra. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le mardi à 19 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. 100 F. Jusqu'au 27 novembre.

VIDÉO

LES CORSINO à Marseille

Ulysse et le logiciel

Ne plus danser que pour des écrans, dans des écrans, de cinéma ou de vidéo, c'est le pari des Corsino. Danseurs-chorégraphes, Nicole et Norbert Corsino ont rompu les amarres de la scène voici huit ans. Et depuis lors ils voguent de film en film : *Anna de la côte* (1986), *le Pré de Madame Carle* (1988), *Un avion, presque au milieu du lac* (1989), *211 jours après le printemps* (1991), autant de films maintes fois vus et primés dans les festivals d'art vidéo.

En 1992, ils prennent le large. De Marseille, leur port d'attache, ils gagnent Trieste, puis Rotterdam, Riga, Lisbonne, Vigo, et finalement Vancouver. A chaque escale, ils réalisent un film. Une « fiction chorégraphique », courte, ramassée – sept minutes et demie. Les voici de retour à Marseille, avec leurs sept fictions regroupées sous le nom de *Circumnavigation*. Plus un film étrange, en noir et blanc, *Totempol*.

Circumnavigation ne raconte qu'une seule histoire, celle d'une fuite en sept mouvements, une course éperdue pour échapper non pas à la danse mais à son instrument, le corps. Sous couvert d'hommage (assez époustouflant) aux villes traversées, à leurs lumières, à leurs passants, c'est à chaque fois un art nouveau de la disparition qui est mis en jeu. Solarisation rendant les corps diaphanes, flous les « filigranant », géométries les effilant ou les alignant, vision lointaine les annulant dans le décor, obstacles les dissimulant, foules anonymes les dissolvant dans leur masse, vision rapprochée les fluidifiant, les « matiérisant » : les Corsino vidéastes inventent mille feintes pour libérer les Corsino danseurs, et leurs complices (Ana Teixido et Jacques Boyer), des charges inhérentes à leur fonction. Et leur en laisser uniquement les plaisirs. Un drame poignant se joue ici, sept fois différemment, entre les beaux gestes des uns et les images sublimes des autres. Mais ce sont les mêmes qui les accomplissent.

Squelettes numériques

Après quoi courent les Corsino ? C'est à Vancouver qu'ils le découvrirent. *Totempol* (ou *Vancouver bis*) : huit minutes de danse pure, un vrai bonheur. Et pourtant cette suite – nette, tendue, souple – de gestes, de figures, capables de séduire, voire de sidérer des amateurs de danse, ne met pas en mouvement des corps de chair mais des silhouettes anthropomorphiques, constituées de rondelles blanches empilées, articulées, gérées par un ordinateur. En guise de muscles, de nerfs, de cerveau, les interprètes de *Totempol* ne disposent que d'un logiciel – assez puissant pour, par exemple, contrôler séparément chacune des vertèbres. Il a été mis au point par Tom Calvert pour Merce Cunningham, qui s'en sert pour produire de manière aléatoire de nouvelles séquences, parmi lesquelles il trie les séries qu'il propose ensuite à ses « vrais » danseurs.

Les Corsino, eux, ont été séduits par les corps mêmes qu'engendre ce logiciel. Ces squelettes numériques, ces athlètes virtuels, ces virtuoses immatériels, leur sont apparus comme le moyen idéal d'atteindre enfin le « corps fictif » qu'ils cherchaient. Et, à Vancouver, ils ont déniché Thecla Shiphorst, spécialiste de ce programme. Elle est venue à Marseille leur enseigner la machine à parler le Corsino. Résultat : *Totempol*, première chorégraphie pour danseurs abstraits.

Ce qui aurait pu n'être qu'une esquisse, une expérience, offre un concentré d'exactitude et de rigueur. Les passes favorites des Corsino qui, dans *Circumnavigation*, se trouvaient éclatées, atomisées, se rassemblent ici en phrases séduisantes. De temps en temps, tel un maître de ballet se mêlant un instant à ses élèves, un corps immense et bien réel, appartenant aux acteurs des fictions précédentes, surgit du décor irréel. Ces apparitions viennent, sans hiatus, en un accord parfait, rimer d'un geste avec celui du robot.

Autrefois les Corsino ont pris part à la guerre de la danse moderne et de la post-modern dance. Puis, tel Ulysse après la guerre de Troie, ils ont mis le cap sur leur pays natal. L'Ithaque des Corsino s'appelle *Totempol*. Après Marseille, on retrouvera ces œuvres au Festival de Manosque, puis en 1995, à Paris, à la Cinémathèque de la danse. Par ailleurs, une cassette éditée par les éditions A voir rassemble les quatre premiers épisodes de *Circumnavigation*.

JEAN-PAUL FARGIER

▶ Jusqu'au 5 novembre au Théâtre des Bernardines, 21, rue de la République, Marseille. Tél. : 91-90-41-42. Le 12 novembre au 7e Festival Instants Vidéo de Manosque. Tél. : 92-72-19-70. Editions A voir : P. O. Box 53066, 1007 RB Amsterdam.

Deux disparitions

Le saxophoniste Lee Allen

Le saxophoniste américain Lee Allen, dont le son fut indissociable des classiques de Fats Domino (*Blueberry Hill*, *Ain't that a Shame*...) puis de Little Richard (*Tutti Frutti*, *Slippin'and slidin'*, *Rip it up*, *Good Golly Miss Molly*), est mort des suites d'un cancer le 18 octobre à Los Angelès (Californie), rapporte le magazine américain *Billboard*. Il avait soixante-huit ans. Accompagnateur de Dr John, Amos Milburn, Etta James, Lloyd Price, Lee Allen a publié quelques disques, dont *Walkin'with Mr Lee* (disque d'or). En 1992, il avait participé à l'enregistrement de *The Ultimate Session*, un disque réunissant les principaux musiciens de La Nouvelle-Orléans.

Le cinéaste Richard Pottier

Le réalisateur de *Caroline chérie* et de *Violettes impériales* est mort mercredi 2 novembre à Plessis-Bouchard (Val-d'Oise). Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. De son vrai nom Ernest Deutsch, Pottier était né en 1906 à Budapest et avait débuté comme assistant de Sternberg, mais il a fait toute sa carrière en France. Réalisateur prolifique, il signe son premier long métrage en 1934 (*Si j'étais un patron*), et attire l'attention avec son douzième film, *Picpus* (1942), adapté de Simenon, et surtout un sujet policier, *la Ferme aux loups* (1943). En 1946, *Destin* restera dans les mémoires pour les deux chansons qu'y interprète Tino Rossi, *Tant qu'il y aura des étoiles* et *Petit Papa Noël*. Richard Pottier tournera ensuite des opérettes canoniques – *Violettes impériales* (1952) et *le Chanteur de Mexico* (1956), avec Luis Mariano. Exécutant consciencieux de films policiers, de reconstitutions d'époque et de péplums, il avait offert un rôle dramatique bien défendu par Fernandel dans *Meurtres* (1950). Mais Pottier restera sans doute comme le découvreur de Martine Carol, avec qui il inaugure une série promise à un bel avenir en tournant *Caroline chérie* (1950). Après *le Dernier Tiercé* (1964), Richard Pottier, victime de problèmes cardiaques, avait cessé de tourner.

ARTS

Les ventes d'automne à New-York

La qualité, pas la quantité

Les grandes ventes d'automne à New-York donnent d'habitude une indication précise sur l'évolution du marché de l'art international. Si beaucoup d'œuvres ont été ravalées, les meilleures d'entre elles se sont bien vendues, au-dessus de leurs estimations hautes.

Quatre cents œuvres d'art contemporain devaient être dispersées à New-York, lors des deux ventes organisées par Sotheby's les 1er et 2 novembre. Mais les acheteurs ont boudé près de la moitié des lots offerts. La femme versant une larme *(I... I'm sorry)* peinte par Roy Lichtenstein en 1966, risquait de résumer la situation d'un marché morose. Ce ne fut heureusement pas le cas : cette icône du pop art était un des tableaux vedettes de la vacation. Il a été enlevé pour 2 477 500 dollars (environ 12,6 millions de francs) par un collectionneur Californien. On n'avait pas vu un prix pareil depuis longtemps. Et l'on n'avait jamais vu un Ellsworth Kelly atteindre 805 500 dollars (environ 4,116 millions de francs) : c'est le prix payé par un professionnel américain pour le *Green, Red, Yellow, Blue*, quatre grands panneaux peints en 1965 par un des chefs de file du « hard hedge », une version pure et dure de l'abstraction américaine.

Les tableaux vendus étaient, pour la plupart, d'excellente provenance. Certains venaient de musées (aux Etats-Unis, ils sont privés, et peuvent trouver des fonds en vendant une partie de leur collection). Le Hirshhorn vendait quatre tableaux, le Musée de La Nouvelle-Orléans et celui de Baltimore se séparaient chacun d'une pièce. Vingt-quatre lots faisaient partie de la collection de Harold Rosenberg (1906-1978), un des grands critiques américains de l'après-guerre. Il a défendu en particulier les expressionnistes abstraits de l'école de New-York, qui se sont imposés à la fin des années 50 sur la scène internationale. Hans Hoffmann, Robert Motherwell, Saul Steinberg, William Baziotes, Adolf Gottlieb ou Willem De Kooning, en artistes reconnaissants, lui ont offert qui un tableau, qui un dessin. Rarement le meilleur de leur production, il est vrai. Mais les amateurs des ventes publiques sont friands de ce qu'ils appellent « la fraîcheur ».

Retour en grâce pour Warhol

Les œuvres de la collection Rosenberg, jamais passées en vente, furent donc appréciées, comme ce fusain de Willem De Kooning vendu à un collectionneur asiatique pour 695 000 dollars (environ 3,551 millions de francs), soit 95 000 dollars de plus que son estimation haute. Autre succès, pour un pastel du même artiste qui atteignait 596 500 dollars (environ 3 millions de francs), à 246 000 dollars au-dessus de son estimation haute !

Un autre tableau consola Sotheby's du nombre élevé d'invendus : *Let us praise famous men* (1963), un grand Warhol, de plus de 2 mètres sur 2, représentant le peintre Robert Rauschenberg entouré des membres de sa famille, estimé de 600 000 à 800 000 dollars, échut à un collectionneur américain pour la coquette somme de 1 058 500 dollars (près de 5,5 millions de francs). Un retour en grâce pour le symbole de l'art et du marché américain, boudé depuis la crise au point que lors des ventes du printemps 1993, quatorze de ses seize œuvres proposées avaient dû être ravalées. La confirmation est venue de la sœur ennemie, Christie's, qui vendait cinquante œuvres contemporaines le soir du mercredi 2 novembre. Avec 88 % de réussite, et dix-sept lots enlevés au-dessus des estimations hautes, elle pouvait déjà se targuer d'un beau succès. En cédant une toile de Warhol, *Shot red Marilyn* (1964) 3,63 millions de dollars (plus de 18,5 millions de francs), elle le transforma en réussite. Qui ne doit pas faire oublier que le vendeur (un japonais) avait lui-même acquis le tableau pour plus de 4 millions de dollars. C'était en 1989, au plus haut du marché.

HARRY BELLET

CÉSAR : rétrospective au Grand Palais reportée. – Programmée pour le printemps 1995, la rétrospective du sculpteur français César, que doit organiser la délégation aux arts plastiques (ministère de la culture) du Grand Palais, est reportée sans qu'une autre date ait été arrêtée. L'artiste, âgé de soixante-quatorze ans, représente en effet la France à la Biennale de Venise (juin 1995) et préfère que les deux manifestations n'aient pas lieu simultanément.



Horizon culture, cinq ans après

Avec la participation du « Monde », des rencontres internationales ont lieu à Paris samedi et dimanche, entre les créateurs de l'Est et de l'Ouest

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, où en est la culture en Europe ? Tel est le thème des rencontres internationales organisées à Paris le 5 et le 6 novembre, à l'initiative du ministère français de la culture, avec la participation du *Monde*, de TV5 et de France-Culture.

Les obstacles bureaucratiques aux échanges ont disparu, mais de nouvelles difficultés ont surgi ; l'incompréhension, qui pouvait être attribuée jadis aux impératifs idéologiques, n'a pas complètement disparu. La perplexité, parfois le désenchantement, se sont installés, parce qu'au-delà des belles paroles, les deux morceaux du Vieux Continent sont restés (presque) aussi séparés qu'ils l'étaient avant 1989.

Les institutions qui soutenaient l'activité culturelle dans l'Europe de l'Est ont disparu avec le communisme. La culture hautement subventionnée était ligotée et bâillonnée. Les créateurs profitaient largement de leur statut de privilégiés, en « abusaient » même parfois au dire des autorités, mais beaucoup jouaient habilement de leur position pour critiquer des régimes qui leur assuraient une vie tranquille. Ce n'était évidemment pas vrai partout et pour tous. Des intellectuels ont payé cher leur engagement en faveur de la liberté alors que MM. Brejnev et Honecker régnaient en maîtres à Moscou et à Berlin-Est. Vaclav Havel ou Arpad Göncz se sont retrouvés en prison à Prague et à Budapest. Mais en même temps les studios de cinéma ne manquaient pas de subsides, les théâtres vivaient aux frais de l'Etat et les musées – au moins ceux qui pouvaient contribuer au prestige des dirigeants – faisaient l'objet de grands soins.

Tout ceci s'est effondré d'un seul coup. Les premiers gouvernements postcommunistes n'avaient plus les moyens d'entretenir de coûteuses institutions et parfois même ils ne le voulaient pas, la nouvelle doctrine libérale poussée jusqu'à l'absurde le leur interdisant. La loi du marché triomphant, les créateurs ont dû s'adapter, sans pouvoir profiter des bons côtés de la libre entreprise, le mécénat par exemple, les embryons de sociétés étant plus soucieuses de reconstruire les usines et de trouver des marchés que de financer des œuvres d'art ou la restauration des bâtiments historiques. Ce qui n'empêche pas le jeune avocat Gabor Fodor, ministre de la culture et de l'éducation du nouveau gouvernement hongrois de coalition socialo-libérale, d'être la coqueluche des milieux artistiques et culturels de Budapest.

Il serait cependant erroné de croire que les désillusions sont seulement financières. Les intellectuels s'interrogent aussi sur leur fonction dans ces nouvelles sociétés qui ont perdu toutes leurs références et leurs points de repère. Avant tout était « facile ». La défense de la liberté, y compris de la liberté de création et d'expression, était une cause immédiatement identifiable. Elle pouvait même apporter en Occident une certaine notoriété que les réalisations ne justifiaient pas toujours. Elle entrenait l'idée que des cohortes de créateurs brimés n'attendaient que la fin de la chape de plomb marxiste-léniniste pour faire s'épanouir des milliers de fleurs artistiques. *« On écrivait pour les tiroirs »*, disait-on en URSS aux heures les plus sombres de l'obscurantisme brejnévien. Quand les tiroirs s'ouvrirent, on s'aperçut qu'ils étaient souvent vides. En Russie, les écrivains qui avaient milité pour la liberté se retrouvent plus ou moins oubliés, d'autres formes de littérature apparaissent, plus noires, plus désespérées, mais les écrivains ne bénéficient plus de la même aura. Les plus gros tirages vont à la « littérature de gare » dont le public avait été privé pendant des décennies.

Il ne suffit pas d'avoir porté au sommet de l'Etat des écrivains comme en République tchèque (Vaclav Havel) ou en Hongrie (Arpad Göncz) pour que le vide culturel soit comblé. Les intellectuels ne savent pas pour qui, pour quoi, ils écrivent ou créent. Bien souvent, la société marchande les submerge avec ses excès d'autant plus compréhensibles que la population en a été privée pendant des années.

Pourtant, la plupart des dirigeants des pays postcommunistes sont conscients que la culture est un élément constitutif de leur identité, qu'ils ne peuvent la négliger, qu'ils doivent renouer avec une tradition qui les confronte à une histoire occultée pendant quarante ans, mais qui constitue aussi leur meilleur passeport pour une réintégration dans une Europe qui ne soit plus la chasse gardée des Occidentaux.

D. V.

Au Théâtre du Rond-Point

Les rencontres internationales sur le thème « Europe, horizon culture, cinq ans après la chute du mur... » ont lieu samedi 5 et dimanche 6 novembre au Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault à Paris, avec la participation de Jacques Toubon, ministre de la culture, et d'intellectuels de l'Est et de l'Ouest. Cinq ans après la disparition du rideau de fer, assiste-t-on à la défaite de la culture à l'Est ou à son renouveau ? Quel rôle jouent aujourd'hui les intellectuels et les artistes dans les nouvelles sociétés d'Europe centrale et orientale ? Quelles conséquences a entraîné l'ouverture de ces pays sur les échanges culturels entre l'Est et l'Ouest et sur la création en Europe occidentale ? La culture est-elle une responsabilitécommune ? Quel est le rôle des Etats occidentaux, des institutions multilatérales, des intellectuels et des artistes vis-à-vis des cultures d'Europe centrale et orientale ? Quelle politique culturelle européenne pour le XXI[e] siècle ? Telles sont quelques-unes des questions qui seront traitées au cours de séances plénières eten ateliers plus restreints qui permettront des rencontres entre les spécialistes de diverses disciplines.

Préserver l'identité de la nation polonaise

Les dirigeants de Varsovie hésitent entre le retour au système centralisé et le libéralisme ; mais ce qui manque le plus est l'inspiration

VARSOVIE

de notre correspondant

S'adapter aux temps nouveaux, changer les mentalités, réajuster les lois, éviter les abus – et, par-dessus tout –, trouver de l'argent : les défis auxquels sont confrontés les créateurs et les responsables du domaine culturel polonais sont, comme il est naturel, ceux qui concernent l'ensemble des activités du pays. Avec une différence, une urgence supplémentaire : celle de préserver l'identité d'une nation qui ne peut pas s'offrir le luxe de se passer de culture propre. *« La Suisse pourrait se permettre de ne pas avoir de cinématographie, pas la Pologne »*, explique un critique. Ce qui est vrai pour le cinéma l'est encore plus pour la préservation de ce qui reste d'un patrimoine artistique détruit et pillé sans merci au fil des guerres et des occupations. Et les écrivains et les poètes, déconcertés par le vide d'une liberté qui n'est plus à conquérir, restent les héritiers de générations d'hommes de plume qui avaient pris sur eux le rôle de conscience d'une nation dans l'adversité.

Ne pas démissionner, ne pas disparaître donc, et aussi ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain et ce que « l'ancien système » du tout-Etat avait pu apporter d'utile. Cinq ans après le changement de pouvoir (qui en réalité s'est fait lui-même progressivement), et au moment où les « postcommunistes » revenus aux commandes font planer quelques doutes sur leurs intentions, le bilan n'est ni vraiment brillant ni vraiment catastrophique. Le cinéma polonais, par exemple, existe toujours, alors que les studios tchèques ou hongrois sont quasi déserts. Le système de cofinancement par l'Etat – par le biais du Comité de la cinématographie et de ses diverses agences de production et de distribution – permet de produire de quinze à vingt films par an, sans doute pas tous de très grande qualité, mais c'est le minimum pour maintenir en activité une industrie encore marquée par l'existence, parallèlement aux producteurs indépendants, de studios d'Etat – dont un seul à vrai dire, TOR, dirigé par Krzysztof Zanussi et qui réalise les films de Krzysztof Kieslowski, a une existence économique à peu près saine.

105 % du budget payés par l'Etat

Les conditions de tournage ont bien changé : *« Autrefois*, explique l'un des responsables du Comité de la cinématographie, *on manquait de tout : pellicule, caméras, élastiques pour les culottes des costumes – mais il n'y avait jamais de problème d'argent. Maintenant, c'est l'inverse. »* Les budgets des films sont modestes, et la contribution de l'Etat à la production limitée à environ 200 000 dollars par film. Le temps des grandes batailles de cavalerie, le temps où l'armée offrait ses services gratuitement et où l'Etat payait 105 % du budget du film (5 % supplémentaires étaient versés après la réalisation) est donc bien terminé. Le budget du Comité de la cinématographie est passé en trois ans de 27 millions à 10 millions de dollars – pour un même nombre de films produits, mais le système mixte en vigueur actuellement suscite tout de même bien des critiques et des aigreurs – en dépit d'un processus de sélection des projets en principe assez équitable.

L'idée que de l'argent public puisse financer des projets privés reste mal acceptée par un grand nombre de députés de l'actuelle majorité. Le président « libéral » du Comité de la cinématographie, Waldemar Dabrowski, a été poussé à la démission – entre autres parce qu'on lui reproche d'avoir jonglé avec une loi datant de 1987 et dont ses adversaires eux-mêmes avouent qu'elle est parfaitement obsolète. Ses partisans soulignent pour leur part que l'autre choix aurait été d'*« enterrer légalement »* le cinéma polonais : on en est là, et tout indique que l'on va continuer sur la même voie, faute de meilleure solution, et de meilleure loi.

Bien entendu, ces questions d'argent – et de textes – ne sauraient dissimuler complètement une autre réalité, plus profonde, plus grave peut-être. Ce qui manque le plus, dans le contexte actuel, c'est sans doute... l'inspiration. On a perdu ses repères, on ne sait plus où sont les priorités, les amis et les ennemis ; et la très vieille tradition de l'allusion, du non-dit ou du « semi-dit », se retrouve sans emploi. On savait, instinctivement, écrire ou filmer pour (ou plutôt contre) la censure, et le public savait comprendre et apprécier. Cette transformation-là n'est pas encore vraiment accomplie, et certains estiment que les créateurs formés au monde « d'avant » ne s'adapteront en fait jamais, qu'il faut attendre la relève. En même temps que ses adversaires (qui, paradoxalement, étaient aussi souvent ses mécènes), la culture polonaise a un peu *« perdu ses dents »*, pour reprendre l'expression d'un critique littéraire.

CONTRE QUI ON TOURNE, AU JUSTE ?

PANCHO

Trouver de l'argent

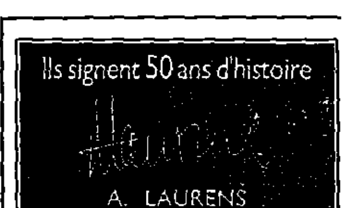
Mais qu'y peut-on, à vrai dire ? Le problème dépassant de toute évidence la compétence des politiques et des administrateurs, il reste à ces derniers à trouver de l'argent et à améliorer le cadre juridique. Avec environ 0,65 % du budget général, les sommes allouées par l'Etat à la culture sont désormais modestes (on est bien loin de l'heureux temps où un fonds de la culture, perçu sur les salaires des employés du secteur public – omniprésent –, fournissait l'équivalent de 2 % du budget). Certains crient à la catastrophe, le ministre de la culture, Kazimier Dejmek, élabore même un projet de reconstitution d'un fonds de la culture inspiré de l'ancien (sans grande chance de succès, tant il paraît à contre-courant). D'autres rétorquent qu'il convient en réalité d'ajouter à ces ressources budgétaires les sommes, à peu près comparables, consacrées à la culture par les collectivités locales. Ce qui est certain, c'est que tout coûte beaucoup plus cher qu'avant, qu'il faut faire des choix, limiter le nombre des emplois publics (encore vingt mille postes payés sur le budget du ministère de la culture, soit trois fois moins qu'il y a trois ans).

La plupart des cinémas ont été confiés à des gérants ou à des propriétaires privés (mais dans un état souvent déplorable). On s'apprête aussi à sous-traiter la gestion et l'entretien des théâtres aux collectivités locales, en dépit de l'opposition de beaucoup d'employés et d'artistes qui craignent pour leur existence. L'Etat entend aussi se dégager dans une large mesure de ses activités d'édition, se débarrasser de ses dernières librairies, cesser de produire des pianos : tout cela prend du temps, demande de trouver des repreneurs pour des activités où les gains à réaliser sont très hypothétiques, et où un système fiscal très lourd s'abat sur les institutions privées.

Deux priorités ont été définies, pour lesquelles le rôle de l'Etat est jugé irremplaçable : le livre et tout particulièrment le système des bibliothèques publiques, devenues incapables d'acquérir des livres jadis vendus à très bas prix. En ce domaine les besoins sont criants, et les solutions sont tout sauf évidentes, dans un pays où la crise générale de l'écrit se double d'un effondrement des circuits de distribution traditionnels du livre. L'autre priorité concerne le patrimoine (monuments historiques, musées) : *« Comment admettre qu'on ait pu reconstruire en trois ans, au pire moment de l'après-guerre, la vieille ville de Varsovie et qu'aujourd'hui il faille dix ans pour restaurer l'Opéra »*, se lamente un responsable du ministère de la culture.

Dans tous les domaines « culturels », à vrai dire, la tâche d'adaptation et de sauvegarde est immense : on est en plein chantier, et on patauge un peu, d'autant que le contexte politique n'est guère favorable aux grandes avancées. Beaucoup soupçonnent même les actuels gouvernants de vouloir en revenir plus ou moins discrètement à un système de centralisation des décisions par l'Etat, à une sorte de retour partiel au « bon vieux temps » dont certains créateurs eux-mêmes semblent avoir la nostalgie. Officiellement, il n'en est pourtant pas question : bien au contraire, lorsque les responsables s'interrogent sur les différents « modèles » étrangers de financement de la culture, ils affirment vouloir trouver des solutions médianes. Quelque part entre les deux « extrêmes » que seraient « le modèle décentralisé anglais » et « le modèle étatique français »...

JAN KRAUZE



Le cinéma russe dans le pot au noir

Après l'euphorie de la glasnost, les metteurs en scène cherchent le salut en Occident ; d'autres sombrent dans la clochardisation. L'Etat essaie de remettre de l'ordre

Le cinéma fut, dans le domaine culturel, aux avant-postes des réformes lancées par Mikhaïl Gorbatchev. Dès le mois de mai 1986, et en présence du nouveau patron de l'URSS, le cinquième Congrès de l'Union des cinéastes déboulonne les vieux apparatchiks qui tiennent en laisse leur profession, et imposent des structures démocratiques.

S'ensuivra une période d'effervescence et d'euphorie au cours de laquelle les films interdits depuis parfois plusieurs décennies sont « descendus de l'étagère » et projetés. L'immense bâtisse de Domkino (la Maison des cinéastes) ressemble à la Sorbonne en mai 68, des dizaines de comités plus ou moins autoproclamés y refont le monde, inventant de nouvelles structures, proposant de nouvelles méthodes de travail, rêvant de nouvelles histoires. Goskino, le « ministère du cinéma », fait le gros dos et expédie les affaires courantes, en attendant que la fièvre retombe.

Elle retombe en effet, après que les divergences entre tendances utopistes ou réformatrices, les contradictions entre branches professionnelles et les antagonismes entre Républiques sont venus à bout du bel enthousiasme unanime des débuts. Surtout, le cinéma, qui comme on sait est aussi – ou d'abord – une industrie, ne se contente pas d'idées, fussent-elles généreuses ; il a besoin d'argent, de machines, de techniciens, de circuits de diffusion. Il essuie de plein fouet la crise économique et la désorganisation dans lesquelles s'enfonce le pays.

D'autant plus que les gens de cinéma, contrôlés et à l'occasion réprimés, mais aussi protégés par l'autorité (tous sont salariés à plein temps par les studios d'Etat), n'ont aucune expérience des contraintes et des périls que les réformes « libérales » leur imposent. Placés en rivalité les uns avec les autres, il leur faut faire valoir leurs scénarios sur des critères de rentabilité et de qualité, il leur faut apprendre à travailler vite, il leur faut aussi conquérir le public. Or la lente mais inexorable ouverture des frontières (accélérée par l'administration Eltsine) aux productions étrangères, c'est-à-dire à 90 % américaines, détourne le public de leurs réalisations – quand ce public a les moyens de s'acheter un ticket, l'inflation frappant de plein fouet ce secteur jusqu'alors artificiellement préservé.

L'intérêt croissant de la mafia

L'ouverture de secteurs privés, et le développement fulgurant des mafias qu'elle entraîne, draine vers le cinéma une foule de truands de petit et grand calibre : phénomène habituel, tant ce domaine est propice aux manipulations financières. La production connaîtra ainsi un nombre considérable de titres produits, titres qui souvent ne feront même pas mine d'être distribués, leur existence n'étant due qu'à des opération de blanchiment de roubles ou de dollars illégaux. Sur les écrans, le piratage devient une véritable épidémie, ce qui aura pour effet paradoxal de freiner un temps l'arrivée des grands films américains.

Quant au réseau de salles, démantelé en même temps que toutes les administrations centrales, il suscite les appétits d'« hommes d'affaires » au pedigree douteux, qui tentent de fédérer les exploitants à coups d'arguments sonnants et trébuchants, sinon contondants. Les salles elles-mêmes, victimes du vide juridique les concernant, font l'objet d'affrontements entre l'Etat, les municipalités et les personnes privées qui en assumaient la responsabilité. Ce qui ne facilite pas non plus une politique de programmation un peu sensée – sans parler de l'entretien des installations.

Privés de ressources, les studios – y compris ces géants qu'étaient Mosfilm à Moscou et Lenfilm à Saint-Pétersbourg – sont divisés en principautés qui se louent au plus offrant, en général comme prestataires de services de productions occidentales. De même les plus grandes archives cinématographiques du monde, Gosfilmofond, qui ne brillèrent jamais par leur transparence ni par son efficacité, sombrent dans une gabegie cauchemardesque – au sein de laquelle les chercheurs les plus obstinés et les clients les plus fortunés creusent leur chemin vers des découvertes parfois exceptionnelles. Le bilan n'est pas meilleur au VGIK, jadis prestigieuse école qui forma non seulement des générations de réalisateurs soviétiques, mais beaucoup des grands cinéastes du tiers-monde.

Au sein de ce paysage dévasté, qui est devenu à partir de l'éclatement de l'URSS celui de la Russie (la situation est très variée dans les autres Républiques, de la Géorgie sinistrée à la stabilité kazakhe en passant par le timide essor des pays baltes), les cinéastes se distinguent par trois attitudes principales. La première est celle des réalisateurs qui misent sur le développement de relations avec l'étranger, et notamment la France, qui a institué un fond spécial de coproductions.

Intervention publique

Ainsi, à l'école des « princes » de l'ex-nomenklatura que furent les frères Nikita Mikhalkov et Andreï Konchalovski (eux deux ont parfaitement su s'adapter à la nouvelle donne), pourra-t-on découvrir en cette fin d'année à Paris *Katia Ismaïlova* de Valeri Todorovski et *l'Inondation* d'Igor Minaiev, qui tablent tous deux sur la reconnaissance occidentale. Dans ce registre, le succès de Pavel Lounguine (*Taxi Blues*) et de Viatli Kanevski (*Bouge pas, meurs, ressuscite*) laissait il y a quelques années entrevoir des perspectives, guère confirmées depuis.

Du fond du désepoir, quelques autres poursuivent vaille que vaille une œuvre en phase avec les réalités du moment (Kira Mouratova et ses venimeux et splendides films-poèmes), reprennent les interrogations historiques les plus brûlantes (ainsi le film fleuve que tourne depuis plus d'un an Alexeï Guerman), ou cherchent obstinément les voies d'un autre regard sur le monde (telles les *Elégies* d'Alexandre Sokourov). Mouratova, Guerman, Sokourov, artistes de première magnitude, sont les meilleurs représentants d'une tendance qui donne également naissance à nombre de films d'un pessimisme fortement parfumé à la vodka et au mysticisme souvent très complaisant. Quant à la troisième catégorie, elle a carrément renoncé à filmer, certains de ses membres sombrant dans une clochardisation dépressive, les autres se tournant vers de plus rentables activités.

Face aux conséquences catastrophiques de la privatisation sauvage du secteur, l'Etat russe a, semble-t-il, décidé de manifester un nouvel intérêt. Boris Eltsine et son gouvernement ont lancé en avril une *« politique protectionniste pour le cinéma national »*, qui devrait se traduire par la participation financière à une centaine de titres, si on en croit Armen Medvedev, président du comité d'Etat pour le cinéma. Heureuse initiative, même si sa réalisation inspire quelques réserves, au vu de la situation des finances publiques et de la ténacité politique telle qu'elle se pratique au Kremlin.

JEAN-MICHEL FRODON

Reprise en main en Roumanie

Les intellectuels désertent. Le pouvoir a confié la culture aux nostalgiques du nationalisme

BUCAREST

de notre correspondant

Recentralisation, restauration néocommuniste, chasse aux sorcières, incompétence. Le ministère roumain de la culture est l'objet de toutes les critiques ; il est jugé, expéditivement, responsable de tous les maux de la culture roumaine par la plupart des artistes et des intellectuels. Ceux-ci se coulent ainsi à bon compte dans le rôle de victimes, oubliant souvent que, en laissant depuis des mois la culture en jachère, ils n'ont peut-être pas su prévenir les tropismes des cercles conservateurs du pouvoir.

Depuis un an les signes de reprise en main se sont en effet multipliés. Le sort de la direction des monuments, des ensembles et des sites historiques (DMESH) a été réglé en quelques lignes par une décision gouvernementale prise subrepticement pendant les vacances parlementaires. Les vieux réflexes centralisateurs ne seraient pas la seule explication. *« Des fonctionnaires du ministère veulent contourner la crise du logement et des locaux commerciaux en s'appropriant une partie des vingt-deux mille monuments classés pour y installer leurs propres affaires ou celles de leurs amis »*, affirme un responsable de l'ancienne DMESH, qui préfère garder l'anonymat. L'étendue de la corruption dans l'administration permet en effet de tout envisager. *« Ils privatisent sauvagement l'Histoire »*, poursuit notre interlocuteur.

La refonte de la direction des monuments historiques n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Ainsi, un article de la loi de finances 1994 a retiré aux mairies la plus grande partie de leurs moyens d'action culturelle en les privant de la part des deniers publics que l'Etat leur versait jusqu'à présent et en prenant possession du patrimoine immobilier. Résultat : la plupart des théâtres sont aujourd'hui placés financièrement et physiquement sous la coupe du ministère de la culture qui, en quelques mois, a remplacé tous les directeurs, *« sur la base de critères politiques »*, affirme Alexandre Dabija, jeune metteur en scène, privé par décret, cet été, de la direction du théâtre Odéon, l'un des plus dynamiques de la capitale. Les musées ont, peu ou prou, subi le même sort. Plusieurs maisons d'édition d'Etat viennent d'être noyées dans un organisme hybride chargé tout à la fois d'activités éditoriales, d'imprimerie et de distribution des livres.

Récompenses à bon compte

Des motivations politiques se cachent bien entendu derrière toutes ces manœuvres. *« Le ministère de la culture a été jeté en pâture aux ultranationalistes du Parti Romania Mare (Parti de la Grande Roumanie ou PRM) »*, s'insurge Gabriel Tsepelea, vice-président du Parti national paysan-chrétien démocrate, principale formation d'opposition, et président de la commission des arts et de la culture au Parlement. Par ce biais, le parti au pouvoir récompenserait une formation de la coalition majoritaire au parlement depuis les élections de 1992, sans pour autant lui offrir des postes trop voyants compte tenu de la sulfureuse réputation du PRM. *« Le pouvoir ne prend pas beaucoup de risques étant donné que les principaux enjeux du pays sont économiques. Et en offrant ce ministère aux extrémistes de Romania Mare il fait peur aux milieux culturels qui sont le creuset de l'opposition »*, estime un diplomate occidental.

« Pour le moment cette administration ressemble à une coquille vide, et la politique culturelle brille par son absence », déclare M. Tsepelea, en essayant de relativiser la mainmise du PRM sur le secteur culturel. *« La culture*, rappelle-t-il, *n'a jamais été favorisée, et la principale action des cinq ministres qui se sont succédé depuis 1989 a consisté à remplacer les gens. »* Andrei Plesu, premier ministre de la culture du nouveau régime, avait lancé le mouvement en allégeant son ministère des activistes communistes. Ses successeurs suivent le chemin inverse.

La culture manque certes de moyens – l'enveloppe du ministère n'a représenté que 0,8 % de l'austère budget de 1994, et les financements privés commencent tout juste à se diriger vers ce secteur – mais elle manque également cruellement d'imagination.

Marin Sorescu, homme de lettres nommé il y a un an à la tête du ministère, et dont on annonce régulièrement la démission depuis des mois, semble totalement dépassé par son administration. Celle-ci est encombrée d'une pléthore d'anciens activistes du PC, dont le cheval de bataille culturel se résume à la défense du foklore roumain. *« Ils confondent l'encouragement aux créateurs de théâtre avec le protectionnisme et ils font pression pour limiter les pièces d'auteurs étrangers dans les répertoires nationaux »*, explique M. Dabija.

Face à ces multiples provocations, beaucoup d'artistes et d'intellectuels ont malheureusement préféré déserter la scène. La culture roumaine souffre ainsi d'une double hémorragie : une hémorragie interne créée par ses intellectuels engloutis par la politique dans les partis d'opposition, et une hémorragie externe due à ceux qui ont cédé aux sirènes de l'étranger et de ses devises fortes.

Résultat, les orchestres se vident de leurs musiciens. Andrei Serban, le plus célèbre des metteurs en scène roumain, enseigne dans une prestigieuse université américaine et un non moins talentueux directeur du théâtre de Craiova, Silvin Purcarete, prendra prochainement la direction artistique du Centre dramatique national du Limousin. Cet appel du large tourne à l'épidémie, et la course aux stages à l'étranger est en passe de devenir un sport national. *« Plus rien d'intéressant ne se crée »*, lâche un observateur étranger. Dans ce paysage sinistré où les théâtres se transforment sauvagement du jour au lendemain en casinos ou en bazars, les autorités n'ont donc pas eu de mal à reprendre les rênes.

Fuite des talents

Seuls quelques secteurs tentent de survivre au naufrage, là où l'emprise de l'Etat était plus facilement contournable. Le nombre des maisons d'édition a littéralement explosé, passant de vingt-trois en 1989 à plus de deux mille actuellement. Le cinéma surnage grâce à quelques réalisateurs de renom comme Dan Pitsa ou Lucian Pintilié, primés dans des festivals internationaux, mais le nombre d'entrées dans les salles de cinéma est passé de deux cents millions en 1989 à trente-deux millions l'année dernière.

L'avenir dira si la recentralisation des pouvoirs est le signe avant-coureur d'une reprise en main idéologique ou si elle n'est que l'expression de l'opportunisme de certains nostalgiques prompts à occuper les espaces vacants. Seuls les intellectuels et les artistes roumains peuvent, s'ils le veulent vraiment, empêcher encore le pire.

CHRISTOPHE CHATELOT

Dans Berlin réunifié, le théâtre pour quoi faire ?

La concurrence idéologique avait fait se multiplier les salles. Il faut maintenant penser à rationaliser

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Fin septembre, à Berlin. Plus de cinquante institutions culturelles se réunissent pour discuter, en présence de représentants du Sénat (gouvernement) de la ville. A l'ordre du jour, deux questions, l'une obsédante – comment faire face au manque d'argent ? –, l'autre récurrente – quelle place pour la culture dans la ville réunifiée ?

C'est la première fois qu'une telle rencontre a lieu. Elle témoigne de lendemains qui déchantent. Cinq ans après la chute du mur, Berlin vit toujours dans l'attente d'une vie artistique qui réconcilierait les deux parties de la ville et lui donnerait le statut de capitale. Cette recherche se fait au prix de crises, dont la plus importante fut la décision, prise en 1993, de fermer un monument du théâtre allemand, le Schiller Theater. Un symbole.

La crise de la Schaubühne

Tout avait pourtant si bien commencé ! Longtemps avant novembre 1989, le milieu du théâtre avait pour une fois pris de l'avance sur la politique, en jouant, à l'Est, un rôle de catalyseur dans le mouvement de contestation. Les comédiens faisaient circuler des textes, les pièces, classiques ou non, retrouvaient une charge idéologique auprès du public, et les scènes se transformaient en forum. Il ne faut pas oublier que c'est au cours d'un rassemblement au Deutsches Theater que fut décidé d'organiser la manifestation du 4 novembre, la plus importante qu'ait connue la RDA depuis sa fondation, avec 500 000 à un million de personnes autour de l'Alexanderplatz. Face à un régime usé, le théâtre fut un phare, porteur de rêves.

A l'Ouest, le 9 novembre arriva dans un contexte moins favorable. Depuis quelques saisons, les grandes scènes traversaient une période délicate, dont l'histoire de la Schaubühne est le révélateur. Fondée par Peter Stein en 1970, installée d'abord à Kreuzberg, à deux coups d'aile de l'Est, la Schaubühne s'impose en quelques spectacles mythiques comme la scène-phare d'Europe. Berlin en fait sa vitrine et, en 1981, l'installe somptueusement sur le Ku'Dam, les Champs-Elysées de la ville.

Vers la fin des années 80, la Schaubühne est gagnée par la lassitude générale qui s'infiltre à l'Ouest. La situation insulaire de la ville, qui pendant quinze ans avait suscité une création nerveuse, insolente, fiévreuse, commence à peser sur le milieu artistique. La révolte politique est passée, les scènes reproduisent, souvent avec humour mais non sans grincement, les états d'âme d'une population contestataire vieillie, que le dramaturge Botho Strauss décrit d'une manière hyperréaliste. Au désarroi succède la fatigue. En 1986, Peter Stein décide de quitter la direction de la Schaubühne. Ce départ marque la fin des années de flamboyance.

Même si certains artistes ont pleuré le mur, sur lequel ils inscrivaient leur désir de créer, un grand rêve a parcouru Berlin, fin 1989. Enfin la ville allait redevenir ce qu'elle fut dans les années 20, une métropole au carrefour des cultures, la dernière étape avant Moscou ! Enfin les artistes allaient circuler librement. Les scènes attireraient un public mélangé, et trouveraient une nouvelle identité.

Au premier temps de l'euphorie, les « Wessis » (ceux de l'Ouest) se sont précipités chez les « Ossis » (ceux de l'est) pour voir un théâtre dont ils avaient été privés. *« Dans des salles comme celle du Deutsches Theater*, dit Nele Hertling (qui dirige le Hebbel, à Kreuzberg), *on a redécouvert des troupes pratiquant une approche du répertoire fondée sur la vieille idée, très allemande et héritée de Lessing, selon laquelle le théâtre doit être le lieu d'éducation d'un public bourgeois. Cette fonction, qui n'existait plus depuis longtemps à l'Ouest, a fasciné le public. »*

Mais le public ne s'est pas pour autant mélangé, homogénéisé. Faute d'argent, le plus souvent les « Ossis » sont restés de leur côté de la ville, où les préoccupations immédiates les ont détournés des théâtres. Très vite, une question s'est posée : comment redonner du souffle à des scènes mythiques mais figées, comme le Berliner Ensemble ? Située à un point névralgique de la ville, à côté du métro Friedrichstrasse (point de passage de la frontière), le Berliner Ensemble était entretenu par le régime communiste dans le souvenir momifié de Bertolt Brecht. Selon Heiner Müller – le plus grand dramaturge de l'Est –, il était devenu *« un musée de cire, un passage obligé pour les touristes des pays frères, une sorte de Moulin-Rouge culturel »*.

Pour sortir le Berliner Ensemble de l'impasse, le Sénat de la Ville décide en 1991 de le doter d'une direction multiple et prestigieuse. Il fait appel à des célébrités de l'ex-Allemagne de l'Est (Fritz Marquardt, Peter Palitsch et Heiner Müller) et de l'ex-Berlin-Ouest (Peter Zadek et Matthias Langhoff, ce dernier étant un transfuge). Ils ont une lourde tâche : licencier une partie du personnel et dissoudre la troupe. Il leur faut en effet s'adapter à la nouvelle donne, où il n'est plus question d'entretenir un personnel pléthorique. Il leur faut surtout faire face à une question angoissante : du théâtre, pourquoi et pour qui ? *« Le théâtre*, dit Heiner Müller, *a perdu sa vitalité parce qu'il ne sait plus quelle est sa fonction et avec quelle société il dialogue. »*

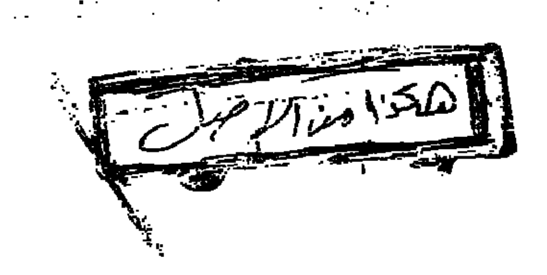
Dans le Berlin de la guerre froide, les deux parties de la ville rivalisaient dans le domaine de la culture. Il y avait alors beaucoup de théâtres à l'Ouest, et énormément à l'Est, tous hautement subventionnés, à la fois par tradition, et pour des raisons idéologiques. Quand Berlin fut réunifiée, il fallut se rendre à l'évidence : la Ville n'aurait pas assez d'argent pour entretenir les salles de l'Ouest et remettre sur pied celles de l'Est, trop longtemps négligées. Le Sénat, qui en 1989 voulait maintenir ce double réseau, dut, sous la contrainte économique, renoncer à le faire. Ainsi, en 1993, décida-t-il de fermer les trois salles du Schiller Theater.

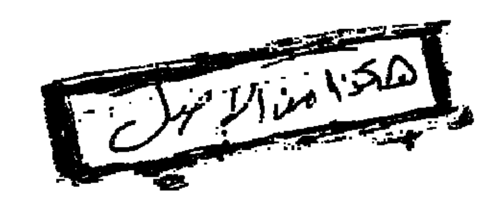
La chute des subventions

Cette mesure, qui enflamma le milieu du théâtre, n'est plus contestée aujourd'hui. Tout compris, le budget culturel de Berlin atteint 912 millions de deutschemarks (plus de 3 milliards de francs), pour une population qui devrait être de 5 millions en 1995. La Ville cherche des solutions qui concilieraient l'argent et la création. Elle a ainsi fait appel à un spécialiste du management, Michael Wagner, chargé d'assainir la situation théâtrale, comme il l'a déjà fait à Londres et Vienne. *« Michael Wagner*, dit le sénateur chargé de la culture, Ulrich Roloff-Momin, *se fait fort de réduire les dépenses de 50 à 60 millions de deutschemarks, sans pour autant nuire à la qualité des productions. »* Il a deux ans pour faire ses preuves.

En attendant, la création théâtrale subit les aléas d'une ville qui reste partagée dans les mentalités. *« En cinq ans, la situation ne s'est pas profondément modifiée*, regrette Nele Hertling. *Les anciennes gloires perdent de plus en plus de leur splendeur, sans qu'apparaissent vraiment de nouvelles. Frank Carstorf, qui dirige la Volksbühne, à l'ex-Est, est le seul. Il fait l'unanimité d'un public jeune, à qui il redonne une identité. »* Toute la question est là, sur les scènes berlinoises comme dans la société allemande.

BRIGITTE SALINO



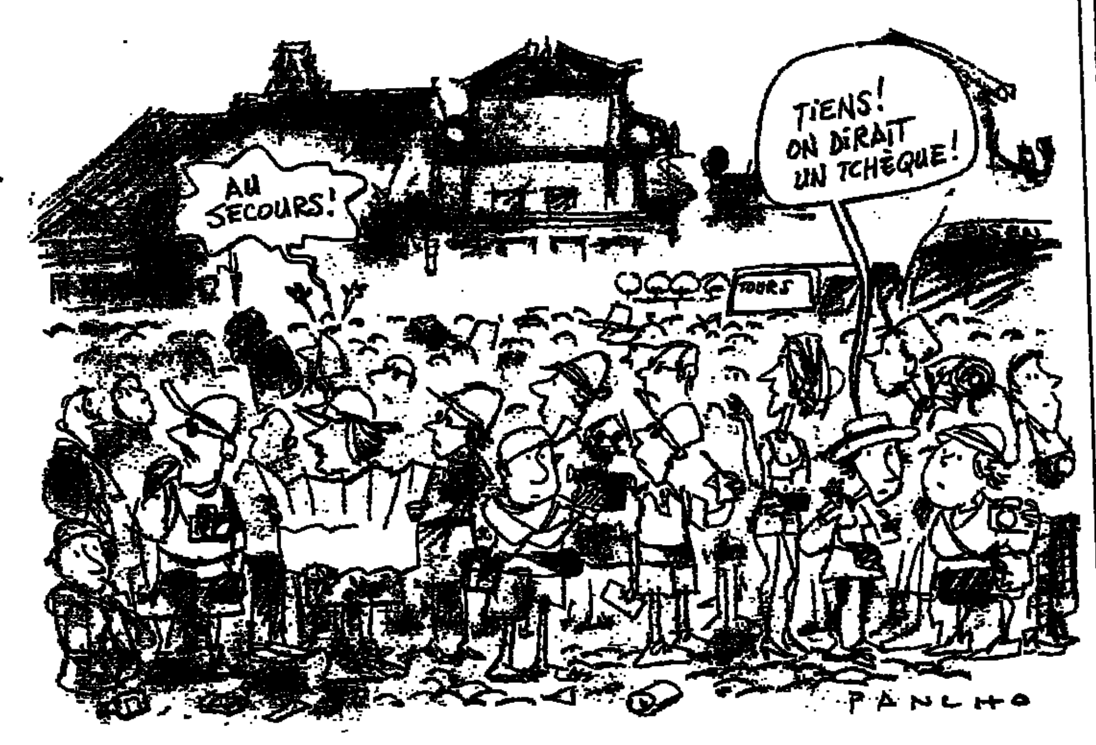


Berlin réunifié, ... pour quoi faire

ESPACE EUROPÉEN

Le patrimoine tchèque menacé par le tourisme de masse

Les autorités n'ont les moyens ni de transformer les infrastructures ni d'entretenir les monuments



PRAGUE

de notre correspondant

Cinq ans après la « révolution de velours » et la chute du communisme, le patrimoine historique et culturel tchèque, l'un des plus riches d'Europe centrale, est de nouveau menacé. Contrairement aux préjugés de nombreux fonctionnaires des services de la protection des monuments historiques, ce ne sont pas les restitutions des châteaux, des monastères ou des édifices classés à leurs anciens propriétaires qui représentent un danger. Après quarante ans d'abandon, les bâtiments ont souvent subi des dégâts irréparables, mais les tentatives de conservation ou de remise en état pourraient s'avérer vaines devant l'invasion touristique qui submerge le pays depuis 1989.

« Il y a trop de touristes », s'est exclamé l'adjoint au maire de Prague, Jiri Exner, lors d'un débat télévisé l'été dernier, approuvé par de nombreux Pragois qui ont le sentiment d'être chassés de leur ville. La capitale n'a pas été conçue pour accueillir cinquante ou soixante millions de visiteurs, qui y passent, chaque année, au moins une journée, attirés par la beauté et la richesse de ses monuments.

Stabiliser et diversifier

Une vie provinciale tranquille au XIXe siècle puis quatre décennies de glaciation communiste ont permis de faire de Prague une véritable encyclopédie des styles architecturaux ; elles ne l'ont pas préparée à devenir une capitale moderne. Aussi, en haute saison, Prague accueille deux à trois fois plus d'habitants que le nombre pour lequel elle a été conçue. Cette surpopulation a des conséquences catastrophiques sur les infrastructures – déjà très éprouvées – de la ville (routes, égouts, réseaux de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, propreté) mais aussi sur les bâtiments, qui ne sont pas faits pour absorber une telle fréquentation.

« Le château de Prague est saturé : à certaines heures de la journée, tous les espaces sont pleins et on ne peut plus y circuler », constate Eliska Fucikova, responsable de la protection des monuments historiques à la chancellerie présidentielle. *« J'espère que cet afflux touristique va se stabiliser et se diversifier*, dit-elle, *car nous ne sommes pas prêts pour ce genre de tourisme de masse. »* La solution serait d'ouvrir de nouveaux espaces, en particulier les nombreux jardins et anciens fossés du château, comme le souhaite le président Vaclav Havel depuis son accession à la fonction suprême. Mais il faudrait trouver les financements nécessaires à la restauration des parcs, des salles historiques et des collections de mobilier et d'œuvres d'art du château.

Les moyens du budget de l'Etat mis à la disposition de la chancellerie présidentielle à cet effet sont insuffisants. M. Havel contribue avec ses deniers personnels à la réfection du château de Prague, à laquelle il consacre une partie de ses émoluments et la totalité des prix qui lui sont régulièrement décernés à travers le monde. Il a pour cela créé la Fondation du château de Prague, dont l'objectif est de gérer les fonds privés destinés au développement du siège des rois de Bohême puis des présidents tchécoslovaques et, aujourd'hui, tchèque.

Le manque de moyens et la structure des financements d'Etat représentent les problèmes essentiels. Environ 600 millions de couronnes (120 millions de francs) sont affectés par les préfets à des travaux de rénovation de monuments au niveau départemental. Le ministère tchèque de la culture, qui a fait de la protection des monuments historiques sa priorité, dispose de 750 millions de couronnes (150 millions de francs) pour intervenir dans les cas exceptionnels où des édifices entiers ou des ensembles précieux sont menacés de disparition. Mais ces 270 millions de francs sont insuffisants pour entretenir le patrimoine mobilier et immobilier détenu par l'Etat qui pourtant s'est déjà délesté de nombreux objets.

Pour une couronne symbolique

Toutes les solutions sont bonnes pour transmettre le fardeau à d'autres. La restitution de châteaux (environ deux cents sur les deux mille que compte le pays) et de monastères (une cinquantaine) à leurs propriétaires d'avant 1948 – date du « coup de Prague » qui permit aux communistes de prendre le pouvoir –, conçue à l'origine comme une forme de réparation matérielle pour expier les exactions communistes, a été rapidement comprise comme une privatisation. L'Etat s'est ainsi débarrassé d'édifices de valeur, en général dans un mauvais état, et a laissé à la charge des anciens-nouveaux propriétaires le soin de les reconstruire, de les rénover ou tout simplement de les entretenir, pour les plus chanceux (*le Monde* du 7 juin).

D'autres sont entièrement ou partiellement loués, souvent à des prix symboliques, à des entreprises privées. Le dernier exemple en est le premier immeuble « cubiste » de Prague (la Maison à la Vierge noire, dans la Vieille Ville) où des investisseurs, emmenés par l'entreprise de bâtiment Konstruktiva, ont permis l'ouverture d'un Musée du cubisme à Prague. Pour sa part, la chaîne de télévision privée régionale Premiera occupe une partie du Palais des expositions, appelé à abriter, à partir de l'an prochain, le Musée d'art moderne de Prague.

Enfin, la troisième solution est de vendre les châteaux que l'Etat ne souhaite pas conserver. D'ailleurs, beaucoup ne sont plus, depuis quelques années, en sa possession directe, mais appartiennent aux communes. Après les premières joies procurées par la possession d'un château, nombre de maires ont dû déchanter. Les coûts de restauration et d'entretien sont énormes par rapport aux ridicules budgets des communes, et transformer les quelque deux mille châteaux de Bohême en hôtels de luxe ou centres de conférences est une utopie. Plusieurs châteaux sont ainsi en vente pour la somme symbolique d'une couronne, à condition que les repreneurs le reconstruisent.

McDonald's au pied du château

Aussi, devant l'impuissance de l'Etat à assurer la préservation du patrimoine tchèque – le deuxième en nombre d'édifices historiques après celui de la France –, plusieurs fondations internationales se sont engagées à contribuer à son sauvetage. Parmi les plus prestigieuses, on compte la Prague Heritage Found (PHF), créée par le président Havel et l'héritier du trône britannique, le prince Charles. Les fonds qu'elle entend récolter à travers le monde seront utilisés avant tout à la restauration des monuments non privés. Financée entre autres par l'Union européenne, la PHF a mis l'accent, lors de la réunion annuelle de son bureau d'honneur à Prague, au printemps dernier, sur la nécessité pour le gouvernement tchèque de participer à l'effort financier. La réponse de celui-ci, consistant en substance à dire : « lorsque nous serons riches, nous pourrons nous intéresser à la protection des monuments et à une réorientation du tourisme ; en attendant nous avons plus urgent à faire », n'a pas été goûtée par les bailleurs de fonds occidentaux. Ils n'ont pas apprécié, non plus, l'ouverture d'un restaurant McDonald's au pied du château, dans le quartier historique du Petit Côté. La philosophie McDonald's de l'alimentation rapide et de masse se situe, en effet, aux antipodes du désir des dirigeants pragois d'attirer des touristes cultivés et aisés. Cette réorientation vers une clientèle de tourisme individuel et culturel est pourtant une nécessité si Prague veut préserver son patrimoine d'une dégradation irréparable telle, par exemple, que l'a connue Venise.

MARTIN PLICHTA

Promouvoir la liberté d'expression

Un fonds européen s'attache à soutenir les initiatives visant à enraciner la démocratie en Europe centrale et orientale

« Au départ, nous étions des pionniers sur un sentier difficile, et depuis nous avons été rejoints par beaucoup d'autres sur une véritable autoroute », ironise Jacques Mallet, ancien député à Strasbourg et président du Fonds européen pour la liberté d'expression (FELE). En 1987, à l'heure où les régimes communistes tenaient bon en Europe centrale et orientale, cette organisation a été créée en référence à l'acte final d'Helsinki, signé le 31 juillet 1975 par les trente-cinq pays participant à la CSCE.

« Depuis, des élections libres ont eu lieu dans l'ensemble des pays de l'Est mais elles ne suffisent pas à instaurer la démocratie, qui fonctionne seulement avec une presse, des associations, une pratique religieuse et des minorités libres », insiste Jean-Christophe Bas, ancien délégué aux relations extérieures du FELE.

L'enracinement de la démocratie commence au niveau local, avec l'apprentissage de mécanismes de base que les élus ignorent complètement après avoir subi quarante ans de centralisation. Le développement de la vie associative constitue un autre axe de la stratégie du FELE, qui appuie dans plusieurs pays des partenaires œuvrant dans ce sens : soutien financier au Comité d'aide au développement de la liberté et de la démocratie en Roumanie, formation de présidents d'associations en Albanie et, récemment, contribution à la création d'un Centre d'aide à la vie associative en Lituanie.

« De plus, nous agissons en faveur de la presse associative, dont l'édition est actuellement très difficile pour des raisons matérielles », souligne Hervé Collet, délégué général du FELE. L'indépendance et la liberté de la presse sont indispensables pour le développement de la démocratie. Malgré l'adoption de lois garantissant cette liberté dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, les anciens dirigeants communistes peuvent empêcher son exercice, car ils détiennent souvent les monopoles d'impression, de distribution et d'approvisionnement en papier.

Pressions sur les journalistes

D'autres pratiques entravent la liberté de la presse : les pressions sur les journalistes et les médias restent toujours fréquentes, et aucune règle déontologique ne protège la vie privée ou le secret des sources. Trop souvent, l'exactitude de l'information n'est le souci ni des journalistes ni de ceux qui les font arrêter arbitrairement.

La promotion des droits de l'homme constitue un aspect important de la mission du FELE. En 1993, il a contribué à la naissance de la Maison des droits de l'homme à Saint-Pétersbourg, créée par Vladimir Porech, un intellectuel ayant connu le Goulag.

« La situation est très différente d'un pays à l'autre. Dans les Balkans, les pays Baltes et en Russie, où une somme de 1 000 F est considérée comme une aide financière massive, notre action est plus proche de l'aide humanitaire », explique Hervé Collet. En revanche, dans les Etats du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie), qui bénéficient d'un contexte politique et économique plus stable, il s'agit d'améliorer le degré de liberté.

Une situation fragile

Globalement, la démocratisation des Etats de l'Europe centrale et orientale reste fragile. *« Si un pays comme l'Estonie a la chance d'avoir des dirigeants politiques et administratifs lui permettant de progresser durablement, la Russie, qui a subi soixante-dix ans de communisme sans lien avec l'extérieur, devra opérer une reconversion culturelle beaucoup plus dure »*, estime Jacques Mallet. En effet, surtout dans ce pays, l'absence d'institution garantissant l'impartialité de l'Etat et l'indépendance de la justice et la volonté des gouvernants actuels de masquer leurs responsabilités dans l'invocation du passé retardent beaucoup de processus.

Lors de l'université de la vie associative Est-Ouest, organisée par le FELE à Bratislava en septembre dernier, on constatait la qualité humaine des participants de l'Est, mais aussi l'abîme séparant les dirigeants de la base, peu formée et facilement nationaliste.

La connaissance plus profonde des diverses sociétés d'Europe centrale et orientale, la souplesse et la rapidité d'intervention constituent l'originalité de ce Fonds, qui s'appuie toujours sur un réseau de partenaires locaux. Avec des budgets beaucoup plus importants, les programmes communautaires TACIS et PHARE pour la démocratie sont autrement lourds à manier.

Pourtant, le temps presse et l'horizon peut être bouché par une classe politique qui n'a pas tellement changé dans ces pays : les gouvernants actuels, qui sont assez souvent d'anciens communistes, n'ont pas vraiment intégré la notion d'alternance, sauf pour profiter au maximum d'un pouvoir désormais éphémère. *« Comme peu de citoyens sont prêts à se battre pour la liberté aujourd'hui, ces sociétés risquent de se retrouver à mi-chemin de la démocratie »*, observe Jean-Christophe Bas avec un certain pessimisme.

Pour réagir, deux initiatives viennent d'être prises. Un Comité de liaison pour la solidarité avec l'Europe de l'Est (COLISÉE) a été fondé en septembre 1994 : il vise à permettre aux multiples organisations non-gouvernementales présentes là-bas d'agir ensemble. Et le FELE a décidé de créer le 7 décembre 1994 à Strasbourg un Observatoire de la liberté d'expression, qui publiera avec l'aide de correspondants locaux fiables un premier rapport qui sera présenté au Parlement européen. En cas de graves violations des libertés, les instances compétentes de l'Union européenne seront alertées et pourront exercer des pressions sur les responsables de ces pays, dont beaucoup sont candidats à l'adhésion.

Pour autant, l'équipe du FELE ne prétend pas donner de leçon aux Etats d'Europe de l'Est en affirmant que les Douze représentent un modèle parfait de démocratie. *« Car les démocraties parlementaires traditionnelles manipulent l'individu d'une manière infiniment plus subtile que les systèmes post-totalitaires »*, estime Vaclav Havel.

LAURENT LEBLOND

Les actions communautaires pour la culture

Depuis le traité de Maastricht, la culture fait partie des compétences communautaires, mais Bruxelles n'avait pas attendu pour s'impliquer directement dans la promotion et le soutien des activités culturelles ou éducatives, dans les Etats membres ou associés, et depuis peu dans les pays d'Europe centrale et orientale. Les actions sont diverses et nombreuses, relevant de programmes spécifiques qui vont de la conservation du patrimoine au soutien à la création artistique contemporaine (programme Kaléidoscope).

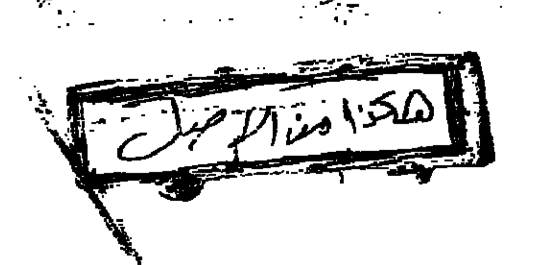
La Communauté consacre par exemple 3,7 millions d'écus (24,6 millions de francs) à la conservation du patrimoine, avec chaque année des thèmes particuliers : en 1994 les bâtiments et les sites historiques du spectacle, l'an prochain les monuments religieux. De plus, la Commission (ces activités dépendant de la direction générale) a lancé des actions emblématiques. En 1983, l'Acropole a été le premier monument à bénéficier d'une aide communautaire ; puis ce furent le Parlement de Bretagne ou le théâtre Liceo de Barcelone. Bruxelles accorde également des bourses de perfectionnement dans les domaines de la conservation et de la restauration.

L'Union européenne a dégagé un budget de 200 millions d'écus pour l'aide au développement de l'industrie audiovisuelle, dont peuvent bénéficier également la Pologne et la Hongrie. Des fonds sont alloués selon les projets sur décision d'un comité d'experts indépendants, pour favoriser la coopération et profiter de l'« effet dimension » du nouvel espace économique européen.

Pour compléter la désignation chaque année depuis 1985 de la Ville européenne de la culture, les ministres de la culture des Douze ont décidé en 1990 de créer le « mois culturel européen » dans une grande cité européenne ; le premier a eu lieu à Cracovie en 1992, puis Graz, Budapest, en 1996 ce sera au tour de Saint-Pétersbourg puis l'année suivante de Ljubljana.

Pour favoriser les échanges entre les peuples européens, la Commission a lancé en 1989 un projet pilote de traduction d'œuvres littéraires contemporaines, doté d'un budget de 6,6 millions d'écus sur cinq ans. L'aide est accordée aux œuvres qui ont des chances d'intéresser un large public mais dont la traduction serait considérée comme non viable sans subvention de l'Union européenne.

Ce ne sont là que quelques aspects de l'action de l'Union européenne en matière culturelle, auxquels il conviendrait d'ajouter les projets d'échanges d'étudiants, de coopération entre les universités, de subventions pour l'apprentissage des langues. Les pays de l'Europe centrale et orientale y sont associés au coup par coup, mais l'Union européenne, le voudrait-elle, ne saurait pourtant subvenir aux énormes besoins apparus dans ses secteurs depuis la chute des régimes communistes.



« Rosa », de Peter Greenaway l'opéra de la bestialité


Marie Angel dans le rôle d'Esmeralda.

Suite de la première page

Esmeralda confond son divan avec une stalle. Elle ne marche plus, elle trotte. Elle ne s'exprime plus, elle hennit, mais elle écrit toujours à sa maman. Les grands frères, sortis sur grand écran d'une publicité pour Marlboro, tueront de deux balles dans le dos l'époux bestial. Esmeralda ne s'en remettra pas et, revenue à d'obscures origines canines, jappera très fort le nom de son maître (ses aboiements, comme ses cris sous la torture, font partie de la partition). Elle terminera pliée en position fœtale, dans le corps évidé de l'étalon tant bichonné par son mari. Avant, Rosa aura fait sur le dos de son pégase un ultime tour de piste, dernière station de cette cruelle Passion que constitue la perversion. Mort et crucifié sur une planche de bois pour ne pas tomber, il défilera devant ses troupes comme Charlton Heston dans *le Cid* d'Anthony Mann.

Car des troupes, il y en a. Un groupe de musiciens sortis d'un film d'Altman, soufflant dans des tuyaux, des chambres à air et des pots d'échappement. Des Indiens emplumés de guingois. Le général Custer, dans son uniforme immaculé (tout ce monde intervient vers la fin, quand l'action s'est irrémédiablement embrouillée et les couches musicales superposées comme pour un défilé du 14 juillet). Il y a, surtout, une escouade de figurants qui, passant et repassant sous une rangée de buffles au cou tranché – unique décor en clair-obscur signé Steven Scott, magnifique –, poussent à la serpillière des flots de sang. Jetée par seaux entiers contre les parois, l'hémoglobine lacère de bandes rosâtres les corps nus des « officiants ». Outre les immenses pelisses noires que se collent à l'occasion les protagonistes à même la peau, le sang constitue, de fait, le principal vêtement des acteurs et des témoins de ce rituel où saignée et fornication vont de pair, comme tours de magie et chastes baisers dans un conte de fées.

Le livret, d'ailleurs, est un conte, probablement. On ne croit pas un instant à l'existence de ce Juan Manuel de Rosa, pas plus qu'à celle des Tora Arcadio, Portalio Zick, Antonio Marseil, Erik Buttizer, Cornatopia Felixchange et autre Samuel... Bucket, dont les morts violentes comptent parmi les sujets des dix opéras que Greenaway dit avoir en projet et qu'il annonce, en prologue à *Rosa*. Comme tous les faussaires, l'artiste mêle à ses contrefaçons un minimum de pièces authentiques. Et annonce un opéra sur Anton Webern (mort en 1945 d'une balle perdue, dans des conditions inexpliquées) et un autre sur John Lennon (assassiné en 1980 dans les conditions que l'on sait). Mais il y a bien, là encore, un peu de malignité : Webern et Lennon portaient les mêmes lunettes rondes cerclées de fer que celles qu'enfile Rosa quand il se met à composer ses ballades de Far West sur son piano désaccordé. N'est-ce pas le genre de clin d'œil pour *aficionados* qu'affectionne Greenaway ?

Il manie aussi, comme personne, le symbolisme des chiffres, et la taxinomie. Ainsi, il a dix opéras en projet ; dix chefs d'accusation sont dénombrés au dernier tableau contre le héros par l'Investigatrice, sorte de Madame Claude mâtinée de Madonna ; d'immenses chiffres sont projetés de 1 à 9 (le 10 étant *Rosa*, précisément) sur la toile transparente qui sert d'écran ; des panneaux y sont collés comme sur une grille de mots croisés, montrant par rangées de trois sur trois, les objets du délit – objets phalliques, évidemment. Déjà, après *Drawning by Numbers*, les meurtres accumulés dans *le Bébé de Macon*, dernier film du cinéaste, étaient ritualisés par la récurrence du chiffre 13 : même façon d'annuler l'horreur par les mathématiques. Déjà, Greenaway parlait dans ces colonnes (*le Monde* du 13 mai 1993) d'un dictionnaire biographique imaginaire de 92 personnes.

Quant à la taxinomie, elle est partout dans ses films : plans tirés au cordeau ; organisation de l'espace en bandes parallèles ; perspectives convergeant en lignes de fuite vers un centre focal. Tout cela est montré ici par la liberté que l'opéra façon Greenaway laisse à l'architecte du temps et de l'espace qu'il veut être désormais – le cinéma en tant que tel ne l'intéressant plus que médiocrement. Superposer à l'action jouée dans le temps des images fixes projetées sur écran lui permet de construire chaque tableau comme un schéma. C'est de la géométrie appliquée, trop appliquée peut-être. Quant à espérer enfermer des chanteurs d'opéra (tous inconnus, tous excellents) dans des cadrages sophistiqués, c'est ignorer qu'ils doivent, tout en feignant d'oublier leur nudité, se caser, s'étirer, s'épousseter, vérifier leur équilibre dans les positions les plus scabreuses. Tout cela avant de prendre la pose. Greenaway a compris les formidables possibilités plastiques de l'opéra, art total où tout est permis dans l'espace et dans la durée. Il paraît cependant – et cela lui ressemblerait assez – avoir oublié qu'un chanteur, sur scène, continue à vivre même lorsque l'attention n'est pas braquée sur lui. Qu'il existe.

Un mot pour la musique : insupportable et sans doute voulue ainsi par le compositeur hollandais Louis Andriessen (né en 1939). Les chanteurs sont tous sonorisés. Les instruments – deux pianos, synthé, cuivres et percussions de big-band essentiellement – hurlent dans la fosse du blues de bastringue, du jazz pour sixties atteints de surdité, ponctuant les *Songs* ou autres interludes mexicains de coups de boutoirs instrumentés à la louche. Le nombre de décibels dépensés pour Andriessen par l'excellent Ensemble Askö et son chef Reinbert de Leeuw fileraient une overdose à des rockers intoxiqués. L'auteur se réclame des positions de Stravinsky contre l'expressivité. Il oublie de citer Brecht, Weill et *Mahagonny*, dont l'héritage est plus flagrant. Sauf qu'ici la « distanciation » n'utilise pas la parodie douce-amère mais le bulldozer.

ANNE REY

► Prochaines représentations : les 5, 8, 11, 14, 17, 20, 22, 25 et 28, 20 heures, le dimanche à 13 heures. Tél. : 19-31-20-6255 455.

Une rencontre avec le cinéaste britannique

« On ne crée pas sans violence »

AMSTERDAM

de notre correspondant

Entièrement vêtu de noir à son habitude, Peter Greenaway parle de *Rosa*, opéra rouge sang, et des neuf autres qu'il dit avoir en projet. « *Quand j'aurai terminé la série*, dit-il, *vous verrez que tous les fils se rejoignent. D'ailleurs, le petit garçon que l'on aperçoit à un moment dans* Rosa *est en fait Mark Chapman, le futur assassin de John Lennon.* »

Mènera-t-il à bien cette « décalogie » ? « *Il y a des gageures. Ainsi, l'un des musiciens a été tué dans une piscine. Ce sera donc le décor et on devra jouer sous l'eau, ce qui présente certaines difficultés techniques.* » Avouant avoir « *attrapé le virus de l'opéra* », Greenaway envisage de faire chanter la Française Guesch Patti dans une prochaine œuvre et rêve de monter un spectacle « *sur la scène gigantesque de la Bastille* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *j'ai le sentiment que la nécessité absolue de rentabiliser le bâtiment pousse désormais sa direction à programmer des œuvres conservatrices.* »

Dès que la page hollandaise sera tournée, le cinéaste s'envolera pour Hongkong et Tokyo filmer une autre de ces histoires au carrefour de l'érotisme et de l'excès dont il détient le secret. « *Je traiterai des deux activités stimulantes ouvertes à tous : le plaisir de la chair et celui de la littérature. J'ai transposé en la modifiant l'histoire classique de cette courtisane qui, il y a mille ans, tenait un journal sur sa vie amoureuse. Le soir, elle le glissait dans un coffret en bois qu'elle plaçait sous sa tête pour rêver à ses amants. L'héroïne sera jouée par Vivian Vu, qui tenait le rôle de la courtisane dans* le Dernier Empereur *de Bertolucci. Elle sera un mannequin bien éduqué qui choisit cette profession pour mener un style de vie lui permettant de rencontrer de célèbres calligraphes. Ceux-ci se serviront de son corps comme d'un livre, en faisant se rejoindre la chair et le texte. Vous pouvez imaginer le va-et-vient doux et sensuel de la brosse déposant son encre pâle sur son être. Viendra un moment où mon héroïne se met elle-même à composer sur le corps de son amant. A sa mort, désireuse de sauver son poème, elle le dépècera pour faire un véritable livre de sa peau, sur lequel elle finira par s'endormir.* » En mai prochain, Greenaway s'installera à Strasbourg pour y monter son second opéra, *Flying Over Water*. Inspiré du mythe d'Icare, il fera partie d'un ensemble composé également d'un livre et d'une exposition où il fera se rejoindre « *l'eau et le ciel* ». Le créateur affirme qu'il utilisera « *un mode de narration plus classique* ».

La réaction abasourdie du public après *Rosa* ne l'a pas dérangé. « *Au manque de réactions dans la salle ont succédé une incroyable agitation et de nombreuses discussions dans les cafés. Je suppose que cela n'arrive pas souvent à l'opéra et cela m'enchante. Car, après tout, quand un opéra a-t-il pour la dernière fois provoqué chez vous un début de réflexion ? Il faut redonner sa place à ce médium, le rendre vibrant et, pour cela, provoquer un débat contemporain.* » « *Les chanteurs sont humiliés*, reconnaît Greenaway en citant Alfred Hitchcock : « les acteurs sont du bétail ». *Je n'y souscris pas entièrement, mais cette idée doit traîner quelque part dans mon cerveau.* »

Propos recueillis par
ALAIN FRANCO

Clés/*Éclectisme*

■ **Greenaway cinéaste.** *Meurtre dans un jardin anglais* (1982) a révélé le talent de ce cinéaste né au pays de Galles en 1942, qui fut d'abord monteur et réalisa en 1966 son premier court métrage, *Trains*, d'une durée de cinq minutes. *Considérant que « le cinéma est un moyen d'expression bien trop riche pour qu'on l'abandonne aux conteurs d'histoire »*, il accorde peu d'intérêt aux structures narratives classiques, auxquelles il substitue l'arithmétique et la symbolique des chiffres. *Il travaille aussi bien pour la télévision que pour le cinéma (Z.O.O., 1986, le Ventre de l'architecte,* 1987, *Drowning by Numbers,* 1988, *le Cuisinier, le Voleur, sa Femme et son Amant,* 1989, *Prospero's Book,* 1991, *The Baby of Mâcon,* 1992).

■ **Greenaway et l'art.** Devenu *cinéaste après des études de peinture, il n'a jamais renoncé à* ses premières amours. Peter Greenaway est également illustrateur et écrivain. En 1990, il a « mis en scène » les collections du Musée Boymans-Van Beuningen de Rotterdam, montré à Vienne, *l'année suivante, « 100 objets pour représenter le monde », organisé en 1992 «* Le bruit des nuages », avec le cabinet des dessins du Louvre, et montré « Watching Water » à la *Biennale de Venise en* 1993. En avril 1994, il a investi toute la ville de Genève pour « Stairs » (« Escaliers »). Il compte répéter cette expérience dans neuf autres villes d'ici à la fin du siècle. En 1995, il prévoit de faire dresser à Munich cent écrans géants, sur lesquels seront projetés cent films *(un pour chaque année du premier siècle du cinéma).*

■ ***Greenaway et la musique.*** Sa passion pour les chiffres et le cinéma expérimental l'a conduit à s'intéresser à la musique, plus particulièrement aux compositeurs américains contemporains. En 1983, il a réalisé pour Channel 4 une série de quatre films de cinquante-cinq minutes intitulée *Four American Composers* et *consacrée à John Cage, Robert* Ashley, Philip Glass et Meredith Monk. En 1991, il a également réalisé pour la BBC un documentaire intitulé *Not Mozart.* Depuis *1-100* (1978), un court métrage de quatre minutes, il a confié à Michael Nyman la musique de presque tous ses films. Ce n'est *que tout récemment que le cinéaste a rencontré le Hollandais Louis Andriessen – le fruit de leur* première collaboration fut un téléfilm Mist for Man, Music, Mozart, dont la musique existe en CD chez Nonesuch Records.

La Commission nationale du jazz s'inquiète à propos des aides de l'Etat

La Commission nationale du jazz a réclamé à la direction de la danse et de la musique (DDM), lors d'une conférence de presse, jeudi 3 novembre, dans les locaux parisiens de l'Orchestre national de jazz, que soient prises en compte « *le plus rapidement possible* » les demandes d'aides au jazz qu'elle a formulées auprès du ministère de la culture depuis plusieurs mois. Rappelant qu'en 1994, sur un budget de soutien à la musique de 1,7 milliard de francs, 17 millions de francs seulement avaient été consacrés au jazz, la commission a pris acte d'un premier débloquage de 2 millions de francs sur les 9 millions de francs qu'elle estime nécessaires pour le développement d'une vingtaine de mesures d'aides à la diffusion et à la création, tant dans le secteur du disque indépendant (le distributeur OMD a cessé ses activités il y a un mois) que dans celui du spectacle vivant.

Une prochaine réunion, présidée par le ministre de la culture, M. Toubon, devrait avoir lieu le 1er décembre, alors que Michel Orier, directeur de la Maison de la culture d'Amiens et président de la Commission jazz, demande la mise en place d'« *une politique d'Etat avec une affirmation très forte pour le jazz en France* ». La Commission jazz regroupe une trentaine de membres, musiciens, organisateurs de festivals, représentants de la DDM, producteurs de disques et journalistes.

CINÉMA : le centenaire sur Minitel. – L'Association Ier Siècle du cinéma, présidée par Michel Piccoli, a mis en place un serveur télématique (3615 Ier Siècle) afin de fournir une information précise et actualisée sur les centaines de manifestations prévues à l'occasion du centenaire du cinéma. Onze rubriques figurent sur cette banque d'informations, dont les données sont également accessibles sur 3615 Culture. On y trouve le programme des festivités, les manifestations à l'étranger, la liste des ouvrages publiés par la librairie Premier Siècle, des informations sur les produits dérivés, et une sélection des créations audiovisuelles et cinématographiques liées à cet événement.

LETTRES

Le prix Femina a été décerné à Olivier Rolin pour « Port-Soudan »

Le prix Femina a été attribué jeudi 3 novembre à Olivier Rolin pour son roman *Port-Soudan* (Seuil), au premier tour de scrutin par huit voix contre deux à Calixthe Beyala pour *Assèze l'Africaine* (Albin-Michel) et deux à Marc Trillard pour *Eldorado 51* (Phébus). Le Femina étranger est allé à l'écrivain britannique Rose Tremain pour *le Royaume interdit* (De Fallois), au septième tour de scrutin par six voix contre six à Joan Brady pour *l'Enfant loué* (Plon). Au dernier tour, la voix double de la présidente a départagé les deux auteurs (*le Monde* du 4 novembre).

Avec *Port-Soudan*, Olivier Rolin a moins écrit le roman d'une génération – celle qui eut vingt ans en 1968 – qu'affirmé, dans l'excès et la licence que la littérature autorise, la primauté du *moi* romanesque et romantique sur ce qui, de toute part, l'entrave (voir « le Monde des livres » du 9 septembre). La réussite de son livre, les beautés qu'il contient, servies par un style lyrique, ferme et emporté, tiennent à la force de cette affirmation.

Enquêtant sur les causes du suicide de son ami écrivain abandonné par la femme qu'il aimait, le narrateur de *Port-Soudan* s'affronte au motif de sa propre perdition dans un lieu reculé du monde. Son retour à Paris, sur les traces du mort, est l'occasion de la remémoration amère d'un passé commun, de l'inventaire mélancolique et ombrageux d'un présent sans horizon. Dans ce présent, la passion amoureuse souffre des mêmes désillusions que l'espérance historique et politique. Meurtri par l'« *âge du vulgaire* », « *laminé par l'énorme machine molle affairée à l'extinction de la pensée* », l'idéal n'a d'autre refuge que le désespoir, et ce désespoir d'autre issue que la révolte, la « *lutte confuse et perdue d'avance contre ces pouvoirs du néant* ».

Récit sombre et inspiré

Après un roman aux dimensions et aux ambitions plus vastes – l'Invention du monde (Seuil, 1993) –, Rolin a donné, avec *Port-Soudan*, un beau récit sombre et inspiré qui méritait largement la distinction qu'il vient de recevoir.

Née en 1943, Rose Tremain s'était fait connaître en France l'an dernier avec son premier roman traduit, *le Don du roi* (De Fallois, voir « le Monde des livres » du 16 juillet 1993). Après le récit historique dans l'Angleterre de Charles II, elle aborde un thème plus actuel – l'incertitude quant à l'identité sexuelle. Cependant, le transsexualisme est ici davantage une métaphore existentielle qu'un motif à sensations suspectes.

PATRICK KÉCHICHIAN

CARNET

Naissances

Marc KICHENAPANAÏDOU
et
Josiane TIPAKA
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Laurie, Marie,

née le 2 novembre 1994, à 12 h 47, à la clinique Sainte-Clotilde (la Réunion).

Guillaume MALAURIE
et
Nicole MAESTRACCI,
Elsa et Bertille,
ont la joie d'annoncer la naissance, à Paris, le 28 octobre 1994, de

Timon.

Décès

– Jacques, Nicolas
et Marie-Hélène Alfonsi,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Angèle ALFONSI,
née Frangolacci,
officier des Palmes académiques,

survenu le 25 octobre 1994, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Piana (Corse-du-Sud), le 26 octobre, par l'archimandrite Florent Marchiano, selon le rite grec, suivies de l'inhumation dans la chapelle familiale.

Ils associent à son souvenir celui de sa fille,

Jacqueline ALFONSI,
proviseur adjoint au lycée Montaigne,

survenu le 15 janvier 1987.

– Le président,
Le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère, le

médecin-général inspecteur (CR)
Henri BAYLON,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président
de l'Académie nationale de médecine,
ancien directeur de l'Ecole d'application du Val-de-Grâce,

survenu à Paris, le 2 novembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

– M. Louis-Charles Brossard,
Ses enfants, Luc, Frédéric, Isabelle,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée BROSSARD,
née Gautier,

le 27 octobre 1994.

L'incinération a eu lieu à Périgueux, le 29 octobre, dans l'intimité.

24230 Velines.

– Colette et Laurent Baron,
Ainsi que toute la famille,
Et les amis,
ont le chagrin de faire part du brutal décès de

Corinne,

un mois avant ses dix-sept ans.

L'inhumation aura lieu à 14 heures, le vendredi 4 novembre 1994, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Laurent Baron,
1, square La Bruyère,
75009 Paris.

– Les familles Faurobert, Hassid, Guennou, Chuvin et Maïmoun,
ont la douleur de faire part du décès de

Hugo FAUROBERT,

survenu le 29 octobre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

« La paix de Dieu dépasse toute intelligence. »

Mme Tamara Girardot,
son épouse,
Irène et Claude Ozanne,
Nicole et Pierre Coeytaux,
Jean-Louis Girardot et Pierrette Candelon,
Daniel et Béatrice Girardot,
Anne et Dominique Ferret,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès du

colonel René GIRARDOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 1er novembre 1994.

La cérémonie religieuse, qui sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Maur, aura lieu le samedi 5 novembre, à 10 h 30, au temple réformé, 42, avenue Joffre, Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

Mme Girardot,
101, boulevard de Champigny,
94210 La Varenne.

– Les familles Guillaume, Guigues, Rochat, Vollaire, Cler,
Parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de

Mlle Françoise GUILLAUME,

survenu le 2 novembre 1994.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 novembre, à 10 h 30, en l'église de Guillestre (Hautes-Alpes).

La famille rappelle à votre souvenir ses parents, le

général d'armée
et Mme Augustin GUILLAUME,

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

M. et Mme Jean Peignéguy,
20, rue Victor-Bart,
78000 Versailles.

– Mme Léa Gumanster,
sa femme,
Mme Odette Fizelson,
sa fille,
Véronique et Didier Darmouni,
ses petits-enfants,
Cyrielle,
son arrière-petite-fille,
Et toute la famille en France, en Israël et aux Etats-Unis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

M. Herszek (Henri)
GUMANSTER,
ancien engagé volontaire 1939-1945,
survivant du camp d'Auschwitz,

le 30 octobre 1994, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 2 novembre, au cimetière parisien de Bagneux.

A tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous demandons de continuer de penser à lui.

23, rue de la Voûte,
75012 Paris.

– Louis et Annie de Montera
et leur fille Juliette,
Pierre-René et Rosemarie de Montera,
leurs enfants et petits-enfants,
Constance et Stéphane de Toldi,
Ladislas et Elliot,
Alexandrine et Gilles Rousselot,
Antoine de Montera,
ont la tristesse de faire part du décès de

Nicole de MONTERA,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

qui les a quittés le 1er novembre 1994, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 novembre, à 15 heures, en la chapelle de l'Est, au cimetière du Père-Lachaise.

– Nicole et Bernard Peysson,
Marie-Christine
et Jean-Pierre Ortial,
Nicolas,
Catherine Guiol et François Delage,
Elsa, Julie et Margot,
Marie Elisabeth
et Jean-Marc Peysson,
Clément et Chloé,
Ses amis,
font part de la mort de

Jean-François PEYSSON,

à Paris, le 29 octobre 1994.

L'incinération aura lieu le lundi 7 novembre, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, dans la grande salle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons peuvent être adressés à Aides, 247, rue de Belleville, Paris-19e.

– L'association Aides
et le comité Aides Paris-Ile-de-France,
partagent la peine de la famille et des proches de

Jean-François PEYSSON,

décédé le samedi 29 octobre 1994 à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 7 novembre, à 12 h 15, au cimetière du Père-Lachaise.

Aides,
247, rue de Belleville,
75019 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raymond PICHON,
proviseur adjoint honoraire,
membre d'honneur de l'Office central
de la coopération à l'école.

Son incinération a eu lieu dans l'intimité familiale, le 2 novembre 1994.

De la part de
Jeanne et Joël Jandot
et de leur fils, Julien,
Et Pierre-Jean Pichon.

– François et Annie Zara,
et leurs enfants,
Alain et Françoise Zara,
et leurs enfants,
Les familles Auclair, Bourquard, Testot et Bougon,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Suzanne ZARA,
née Auclair,

leur mère, grand-mère et tante, survenu le 24 août 1994.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Ils rappellent la mémoire de son époux, le

docteur Marcel ZARA,

décédé le 9 avril 1974.

102, rue d'Assas,
75006 Paris.

Rectificatifs

– Il a été indiqué par erreur que la messe à la mémoire de

Jo FRANCKI

sera célébrée, le 9 novembre 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache.
En fait, ce service religieux aura lieu à 17 heures.
(*Le Monde* du 4 novembre.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mercredi 9 novembre 1994, à 19 heures, en la chapelle Sainte-Croix de Neuilly, 30, avenue du Roule (Hauts-de-Seine), à l'intention de

François LÉGER,

décédé il y a un an, en Afrique du Sud,

et de son fils, prêtre,

Yves LÉGER.

De la part des familles Léger, de Sèze, Labro, Bricard et Courtade.

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 4 novembre 1974,

François-Robert BRURON

quittait les siens.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Ille-sur-Têt. Antony. Châtenay. Paris.

En mémoire de

Mimi COSTESECA,
née Bo,
5 novembre 1984,

et de sa sœur,

Elisabeth FONDA,
née Bo,
17 juin 1984.

– Il y a deux ans, à l'âge de vingt-huit ans,

Etienne EUVRARD

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée affectueuse pour lui, dans la prière ou le souvenir.

Sa famille.

– 5 novembre.

Brigitte LOGEART

aurait eu soixante-dix ans aujourd'hui.

Elle n'aimait pas vieillir.
Elle n'en a pas eu le temps.
Tu nous manques.

Agathe et Valentin.

– Pour le quatorzième anniversaire du décès du

docteur Jacques
PODRABINEK-BIERNACKI,

une pensée affectueuse de la part de ceux qui l'ont aimé.

Souvenirs

– Il y a cinquante ans, disparaissaient dans les camps nazis

André BODENHEIMER

et son frère
Georges,

Georges, Sarah et Gilberte REHNS.

Andrée BODENHEIMER,
née Rehns,

rescapée d'Auschwitz, les rejoignait en 1968.

Il y a vingt ans,

Michel RAOUL-DUVAL

décédait accidentellement.

Anne Raoul-Duval,
née Bodenheimer, et ses enfants David et Judith, ne les oublient pas.

Manifestations du souvenir

– Le Consistoire israélite de Paris communique qu'une cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France sera organisée le lundi 7 novembre 1994, à 18 h 30, à la synagogue Victoire, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, par le Comité du souvenir et des manifestations nationales.

Communications diverses

– « De Marianne aux sirènes », l'œuvre gravé de Pierre Bequet, auteur entre autres de nombreux timbres-poste, est exposé au Carré de la farine, place du Marché-Notre-Dame, à Versailles, du samedi 5 au dimanche 13 novembre 1994.

CARNET DU MONDE
15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, jeudi 3 novembre, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont nous publions les extraits suivants.

● **Union européenne**

Le ministre des affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant la ratification du traité entre les Etats membres de l'Union européenne, l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Norvège, relatif à l'adhésion de ces quatre Etats à l'Union européenne.

En signant ce traité, ces Etats ont déclaré adhérer à l'ensemble des dispositions des traités constitutifs de l'Union européenne. Tous les actes du droit communautaire adoptés en vertu de ces traités s'appliqueront à eux à dater du 1er janvier 1995 dès lors qu'auront été achevées les procédures de ratification (...).

● **L'insertion professionnelle des handicapés**

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté une communication sur l'insertion professionnelle des handicapés. Les actions menées en faveur de l'insertion professionnelle des handicapés sont un succès : les personnes handicapées représentent aujourd'hui plus de 4 % de l'effectif des entreprises.

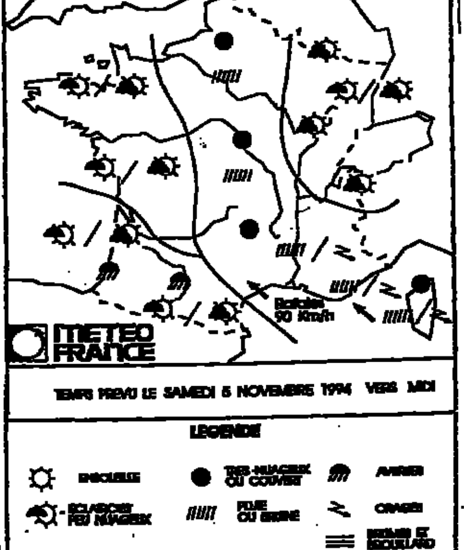
1. – Le nombre des places offertes par les ateliers protégés et les centres d'aide par le travail, avec l'aide de l'Etat, a augmenté de près de 6 000 depuis 1993.

2. – Les personnes handicapées sont parmi celles qui bénéficient en priorité de la politique de l'emploi (...).

Ainsi, près de 48 000 handicapés ont été recrutés en 1993 au titre des contrats de retour à l'emploi et des contrats emploi-solidarité, contre 21 000 en 1992 (...).

3. – La coordination des actions menées en faveur de l'emploi des handicapés a été renforcée. Le nombre des placements en entreprise résultant de la mise en œuvre des programmes départementaux d'insertion des personnes handicapées a sensiblement augmenté. L'association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés joue un rôle essentiel en faveur de ces personnes. Son action a bénéficié à 74 000 d'entre elles en 1993 (...).

MÉTÉOROLOGIE



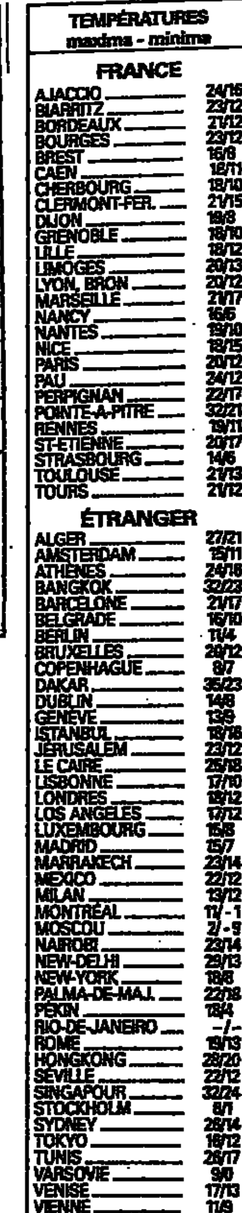
Samedi : pluies fréquentes, fortes sur le Sud-Est. – Sur le Languedoc, la Provence, le sud de la région Rhône-Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, il pleuvra toujours et les hauteurs de précipitations cumulées seront parfois très élevées, surtout sur les versants sud du relief. Ces pluies pourront être orageuses. Une accalmie se fera sentir à l'ouest du Rhône l'après-midi. Le vent de sud-est soufflera fortement sur le littoral à l'exception du Languedoc, où il faiblira l'après-midi.

Plus au nord, de la région lyonnaise au bassin parisien, au Nord et aux Ardennes, la journée sera également maussade avec des puies fréquentes mais d'intensité plus modérée.

Sur le nord-est du pays, la nébulosité restera assez forte mais avec peu ou pas de précipitations. L'Alsace pourrait même connaître de belles éclaircies après quelques brouillards matinaux. Sur les régions de l'Ouest, le temps se montrera variable avec, par moments, de belles éclaircies sur la Bretagne et les Pays de Loire, alors que sur le Sud-Ouest, les passages nuageux donneront assez souvent des averses.

Les températures minimales seront toujours d'un niveau élevé pour la saison, entre 10 et 14 degrés et jusqu'à 17 degrés sur le pourtour méditerranéen. L'après-midi, le mercure commencera à fléchir, principalement sur l'Ouest et le Sud-Ouest où il ne fera plus que 13 à 16 degrés, alors que sur les régions de l'Est l'on pourra atteindre les 18 à 20 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



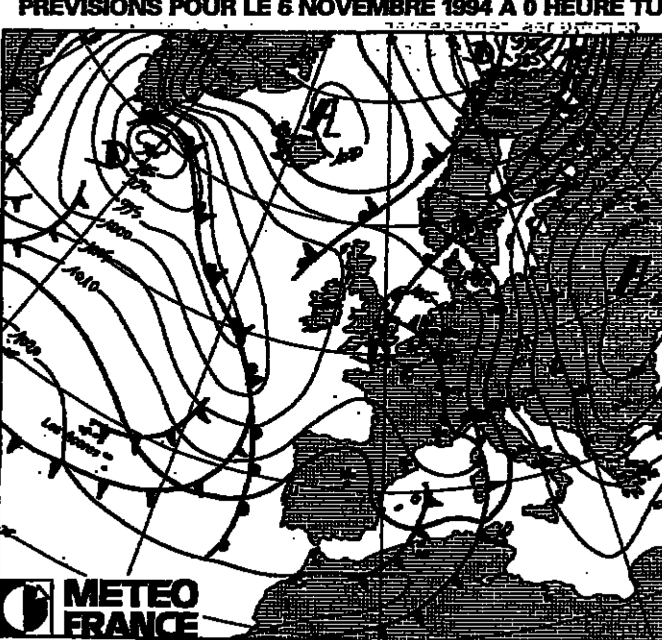
TEMPÉRATURES maxima - minima

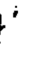
FRANCE	
AJACCIO	24/16
BIARRITZ	23/12
BORDEAUX	21/12
BOURGES	23/12
BREST	16/8
CAEN	18/11
CHERBOURG	18/10
CLERMONT-FER.	21/15
DIJON	19/8
GRENOBLE	19/10
LILLE	18/12
LIMOGES	20/13
LYON, BRON	20/12
MARSEILLE	21/17
NANCY	16/6
NANTES	19/10
NICE	18/15
PARIS	20/12
PAU	24/12
PERPIGNAN	22/17
POINTE-A-PITRE	32/21
RENNES	19/11
ST-ETIENNE	20/17
STRASBOURG	14/6
TOULOUSE	21/13
TOURS	21/12
ÉTRANGER	
ALGER	27/21
AMSTERDAM	15/11
ATHÈNES	24/18
BANGKOK	32/23
BARCELONE	21/17
BELGRADE	16/10
BERLIN	11/4
BRUXELLES	20/12
COPENHAGUE	8/7
DAKAR	35/23
DUBLIN	14/8
GENÈVE	13/9
ISTANBUL	19/18
JÉRUSALEM	23/12
LE CAIRE	26/18
LISBONNE	17/10
LONDRES	18/12
LOS ANGELES	17/12
LUXEMBOURG	15/8
MADRID	15/7
MARRAKECH	23/14
MEXICO	22/12
MILAN	13/12
MONTRÉAL	11/-1
MOSCOU	2/-9
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	29/13
NEW-YORK	18/8
PALMA-DE-MAJ.	22/18
PÉKIN	18/4
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	19/13
HONGKONG	28/20
SÉVILLE	22/12
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	8/1
SYDNEY	28/14
TOKYO	18/12
TUNIS	26/17
VARSOVIE	9/0
VENISE	17/13
VIENNE	11/9

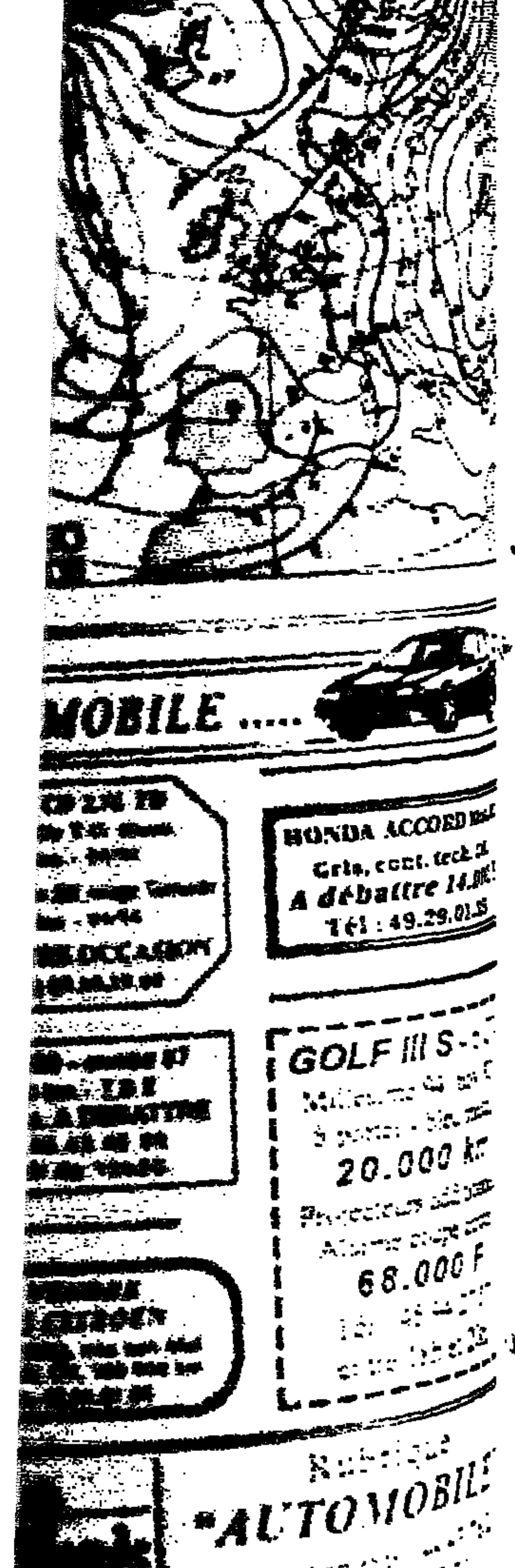
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-11-1994 à 6 heures TUC et le 4-11-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 6 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC







Le chantier de la SNCF a pris du retard

Les usagers se préparent à manifester pour le prolongement de la ligne C du RER

L'Association des usagers des services publics d'Elancourt et des environs (AUSPEE) organise, samedi 5 novembre, une manifestation pour réclamer l'ouverture rapide de la liaison ferroviaire La Verrière-la Défense et le prolongement de la ligne C du RER. C'est à bord d'un train à vapeur affrété par l'association que les manifestants gagneront la gare de Versailles-Chantiers.

La mise en service de la liaison entre la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et le quartier d'affaires de la Défense a pris du retard. Prévue en septembre 1994, elle a dû être reportée au mois de mai 1995.

Pour Jean-Jacques Henry, chef du département des opérations de la direction des services régionaux de voyageurs d'Ile-de-France de la SNCF, c'est le retard d'un mois dans le déroulement du chantier qui a finalement conduit la SNCF à différer de huit mois l'ouverture de la nouvelle liaison.

« Une partie de la ligne, dans le secteur de Viroflay, est située dans une zone fortement urbanisée, ce qui ne nous a pas permis de travailler la nuit, explique M. Henry. *De plus, nous ne pouvons ouvrir une ligne comme celle-là qu'au moment d'un changement de service, c'est-à-dire lors de la mise en place des horaires d'hiver ou d'été. Nous n'étions pas prêts pour septembre, date de mise en application de l'horaire d'hiver, il faut maintenant attendre le mois de mai. »*

Pour permettre aux trains de circuler entre La Verrière et la Défense, les responsables de la SNCF doivent modifier à la fois les horaires des lignes entre Rambouillet et la gare Montparnasse à Paris, ceux de la ligne C du RER et de la desserte de la gare Saint-Lazare. Même les trains des grandes lignes et les convois de marchandises sont affectés.

Prévue au schéma directeur de la région Ile-de-France dès juillet 1976, *« cette ligne tangentielle de pôle à pôle ne passant pas par Paris »* devrait permettre chaque jour à vingt-sept mille voyageurs dans chaque sens de gagner de vingt à trente-deux minutes sur le trajet La Verrière-la Défense, qui dure actuellement un peu plus d'une heure, compte tenu d'un changement, avec transbordement par bus, entre les gares de Viroflay rive gauche et Viroflay rive droite.

Cette opération, d'un coût de 481 millions de francs, a été financée dans le cadre du dixième plan Etat-région couvrant la période 1989-1993. La région Ile-de-France et le conseil général des Yvelines ont d'abord mis sur la table 50 millions de francs chacun. Le reste a été pris en charge, selon la procédure classique des plans Etat-Région, à 40 % par l'Etat, à 40 % par la région Ile-de-France, et à 20 % par la SNCF, grâce à un prêt spécial obtenu auprès de la région.

Fréquence des trains modifiée

L'amélioration de la desserte La Verrière-la Défense conduira la SNCF à modifier la fréquence des trains à destination des gares Montparnasse et Saint-Lazare, car la future liaison emprunte sur une partie du trajet les voies desservant déjà la gare Saint-Lazare. Ainsi, ceux ayant leur terminus à La Verrière n'iront plus à la gare Montparnasse. Les voyageurs qui voudront se rendre à la gare parisienne devront attendre un convoi venant de Rambouillet, ou changer à Versailles-Chantiers. Aux heures de pointe, le nombre de trains entre la gare de Versailles-Rive gauche et la ligne C du RER passera de huit trains par heure à quatre, alors que de Versailles rive droite vers Paris Saint-Lazare, elle passera de six par heure à huit.

Sur la ligne Saint-Nom-la-Bretèche-Paris-Saint-Lazare, le rythme chutera de six trains par heure à quatre, sauf pour les les gares de Marly-le-Roi, Vaucresson et Garches, qui bénéficieront de huit trains par heure.

En manifestant samedi, les membres de l'AUSPEE, auxquels devraient se joindre des représentants du Syndicat d'agglomération de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, et des élus des communes concernées, protesteront contre le report de huit mois de l'ouverture de la ligne La Verrière-la Défense, mais réclameront surtout le prolongement, ainsi que celui de la ligne C du RER, dont le terminus est actuellement à Saint-Quentin-en-Yvelines, jusqu'à Rambouillet.

Ces travaux ne sont pas inscrits au onzième plan Etat-région, et qui nécessiteront la construction d'une troisième voie entre La Verrière et Le Perray-en-Yvelines, ainsi que le réaménagement de la gare de Rambouillet. Ces travaux sont estimés à 200 millions de francs et, selon Bernard Bosson, ministre des transports, interpellé récemment par Jean-Michel Fourgous, député (RPR) des Yvelines, *« ils sont au nombre des opérations à engager ultérieurement »*.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

REPÈRES

DÉCHETS
Un contrat de 210 millions de francs pour la collecte sélective dans 82 communes

Le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) de l'agglomération parisienne (quatre-vingt-deux communes représentant une population de quatre millions huit cent mille personnes), bénéficiera, selon les termes d'un contrat signé le 27 octobre, de 210 millions de francs en six ans, versés par Eco-Emballages pour améliorer la collecte, le tri et le traitement des déchets d'emballages ménagers.

Le soutien d'Eco-Emballages, *une société agréée par* l'Etat et financée par la contribution de sept mille entreprises (490 millions de francs en 1994) est proportionnel au tonnage incinéré et transformé en énergie par les collectivités locales.

En 1994, 73 000 tonnes d'emballages seront ainsi recyclés, soit 12,5 % du total des déchets de ce type produits par les consommateurs, L'objectif du SYCTOM, qui a mis en service un centre de tri à Romainville (Seine-Saint-Denis) est d'en recycler 128 000 tonnes en 1999 (22 % du total).

INSERTION
Grigny signe son « grand projet urbain »

Après Vénissieux, Vaulx-en-Velin et Argenteuil, la commune de Grigny, dans l'Essonne, a signé, jeudi 3 novembre, avec l'Etat, le protocole relatif à son grand projet urbain (GPU). Première étape du programme, un échangeur dont les travaux viennent de commencer et qui reliera l'autoroute A 6 à la départementale 310, qui dessert, entre autres, le quartier de la Grande-Borne.

Pour la réalisation de cette infrastructure, la commune a obtenu l'introduction de la clause du « mieux-disant-social » : dix demandeurs d'emploi grignois, dont quatre ont déjà signé un contrat à durée indéterminée, ont été embauchés sur le chantier.

« La mise en œuvre du grand projet urbain doit être l'occasion de mettre en place une stratégie de formation, de qualification et d'insertion », souligne Claude Vasquez (PC), maire de Grigny. La ville a monté avec ses partenaires institutionnels (Etat, ANPE, AFPA, mission locale) et les entreprises une *« plate-forme formation-insertion »* dans le but d'assurer un emploi stable à chacun des Grignois recrutés sur les chantiers du GPU.

JARDINS
Du périphérique à Bercy : le prix des talus

La construction du boulevard périphérique, voici trente ans, avait bétonné plus de 70 hectares de la ceinture verte de Paris, mais les talus du même ouvrage, une fois semés et plantés, représentent un espace vert linéaire d'environ 50 hectares. L'entretien de ce décor autoroutier coûte chaque année 6,6 millions de francs, ce qui en fait un des « jardins » les plus coûteux de Paris.

Il est largement battu par les parois engazonnées du Palais omnisports de Bercy, petite révolution architecturale et technique d'il y a dix ans. Faire pousser de l'herbe sur une pente à 45 degrés reste un défi permanent pour les jardiniers... et les financiers. L'entretien des 12 000 mètres carrés de talus du POPB coûte 3,5 millions de francs par an, ce qui fait plus de 290 francs par mètre carré. En matière de verdure urbaine, toutes les acrobaties sont aujourd'hui réalisables, mais il faut ensuite, et durant des décennies, en payer le fonctionnement.

PLANIFICATION
Les bruits de la capitale mis en carte

Le vacarme incessant, qui est le lot de bien des Parisiens, n'est pas près de s'apaiser. Certes, la ville fait actuellement établir une carte du bruit, sur laquelle chaque artère sera classée en fonction du niveau sonore (automobile ou ferroviaire) qu'on y enregistre. Parution prévue en mai 1995.

Leur infortune ayant été dûment mesurée, les riverains n'auront plus qu'à se munir de nouvelles croisées. Une loi de 1992 prévoit que cette carte devrait être approuvée par le préfet de police puis annexée au plan d'occupation des sols. Dès lors, toute construction neuve devra, en fonction de la classification de l'artère le long de laquelle elle s'élèvera, comporter un mininum d'isolement acoustique. Au rythme de renouvellement des bâtisses de la capitale, l'affaire prendrait quelques siècles. Il faudra donc trouver mieux : supprimer le bruit à la source, par exemple.

POLICE
Expulsions : 237 étrangers reconduits de Paris à la frontière au mois d'octobre

Deux cent trente-sept personnes ont été *« effectivement »* reconduites à la frontière, au mois d'octobre, selon un bilan établi par le huitième bureau de la Préfecture de police de Paris (PP), chargé des mesures administratives applicables à tous les étrangers. Au mois de septembre, cette mesure a concerné deux cent quatre personnes. Le seuil des deux cents ayant été franchi, il s'agissait déjà d'une « avancée », selon la PP. Par comparaison, en 1993, la moyenne mensuelle était de quatre vingt-dix-neuf reconduites de ce type.

En dix mois, grâce notamment aux chiffres des deux derniers mois, *« le chiffre de mille six cent cinquante-deux départs recensés dépasse de plus de 50 % ceux effectués sur une année entière en 1992 »*. Pour 1993, sur les dix premiers mois, la même tendance est notée. A la fin de l'année, le huitième bureau escompte atteindre le chiffre de deux mille reconduites.

GRAND STADE
Eiffage et Spie-Batignolles déboutés au tribunal administratif

Le tribunal administratif de Paris a rejeté, mercredi 2 novembre, la requête en référé engagée par les groupes de travaux publics Eiffage et Spie-Batignolles et l'architecte Alain Sarfati contre le choix du gouvernement en faveur du projet Macary-Zublena pour la construction du Grand Stade, destiné à accueillir à Saint-Denis la phase finale de la Coupe du monde de football en 1998.

Ces sociétés demandaient au tribunal de *« suspendre la passation du contrat de concession »* avec les sociétés Bouygues-Dumez-SGE, qui ont présenté et réaliseront le projet Macary-Zublena. Les plaignants faisaient valoir que les règles de publicité et de concurrence auxquels est soumis le concours architectural n'avaient pas été respectées et que le principe d'égalité de traitement des candidats n'avait pas non plus été respecté.

Eiffage et Spie-Batignolles peuvent désormais former un recours en cassation devant le Conseil d'Etat dans un délai de quinze jours.

TOXICOMANIE
Les interpellations pour usage de cannabis sont en hausse

Le bilan annuel de l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France (ORS) sur les « principaux aspects de la toxicomanie » dans la région révèle que les interpellations pour usage de cannabis ont augmenté de 44 % en 1993 par rapport à 1986.

*En proche et en grande cou*ronnes, les interpellations liées à l'usage de stupéfiants – principalement de cannabis – se sont accrues respectivement de 33 % et de 75 %. Les interpellations pour usage d'héroïne semblent en revanche se stabiliser à Paris, passant de 4 939 en 1986 à 4 677 en 1993, alors qu'elles sont en hausse de 60 % sur la France entière et de 10 % en banlieue parisienne. Plus de deux cents usagers de crack ont été interpellés dans la capitale en 1993.

Le tracé de la Francilienne dans le Val-d'Oise

La vallée de Chauvry devient un site classé

La vallée de Chauvry est enfin classée. Le décret est paru au *Journal officiel* du 14 octobre. Cette décision met un terme à une campagne de plus de quatre ans menée par la quasi-totalité des mille cinq cents habitants qui y résident et qui arguaient de la qualité du paysage, de la faune et de la flore pour s'opposer au projet de liaison routière entre la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et l'aéroport de Roissy.

S'appuyant sur des études scientifiques qui démontrent la richesse du site avec ses quelque deux cent cinquante espèces végétales et ses cinquante-trois espèces d'oiseaux – dont neuf sont peu communes dans la région, comme la mésange boréale –, les riverains réclamaient le classement de la vallée dès la fin de 1989 avec l'espoir qu'ils empêcheraient toute modification de l'infrastructure. Plusieurs manifestations et pétitions étaient venues soutenir ce formidable mouvement d'opinion. Près de trois mille signatures avaient été recueillies en sa faveur.

En fait, le ministère de l'environnement, qui qualifie le lieu de *« terroir privilégié de l'Ile-de-France »*, précise que *« la procédure de classement du site a été menée en parallèle de l'instruction du projet de liaison Cergy-Roissy, maillon nord de la Francilienne qui fera l'objet de mesures d'insertion paysagère très poussées »*.

Le tracé retenu revient, pour partie, à élargir la départementale 44, qui traverse la vallée. D'une superficie de 3 100 hectares, cette zone désormais classée, enserrée d'ouest en est entre la vallée de l'Oise et le Pays de France, et du nord au sud entre la forêt de l'Isle-Adam et la forêt de Montmorency, présente le spectacle d'un paysage vallonné composé de vergers et de ruisseaux. On y trouve également l'abbaye du Val et le parc de Baillet-en-France.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

La Seine-Saint-Denis réitère son opposition à l'autoroute A 16

« Intimidation, fait accompli, chantage : tout est bon pour imposer l'A 16. » Un mois après le lancement, le 5 octobre, de la consultation des élus, associations et riverains touchés par le prolongement de l'A 16 dans sa partie francilienne (*le Monde* daté 23-24 octobre), le conseil général de Seine-Saint-Denis vient de réitérer sa ferme opposition *« au saccage du parc départemental de La Courneuve et aux nouvelles coupures du tissu urbain de villes déjà trop malmenées par les voies rapides et les autoroutes »*.

Si son président Robert Clément (PC) reconnaît que *« l'A 16 absorberait un trafic journalier important en provenance du Val-d'Oise, pour l'essentiel venant des communes les plus proches de la Seine-Saint-Denis »*, il affirme *« qu'elle n'en reste pas moins tout le contraire d'une solution pour fluidifier le trafic et soulager les villes traversées par les nationales »*.

A ceux qui tentent *« de vendre cette autoroute au nom de l'emploi »*, il rétorque qu'*« il est aisé de démontrer que le résultat ira exactement à l'inverse : l'A 16, en congestionnant le département sous le tout-autoroute, tout-camion, n'aura aucun impact sur l'activité économique »*.

Un sondage du ministère de la culture

Les musées sont plus fréquentés en région parisienne qu'en province

Selon une enquête par sondage, menée pour le compte du ministère de la culture il y a un an auprès d'un échantillon de deux mille personnes âgées de plus de quinze ans, les habitants de la région parisienne sont, de tous les Français, ceux qui franchissent le plus volontiers la porte des musées. A la différence des provinciaux, ils montrent une prédilection marquée pour les établissements consacrés à l'art ancien et à l'art contemporain.

Il y a deux explications à cela. D'abord, l'offre est, en Ile-de-France, sans commune mesure avec celle des autres régions. Rien que dans Paris intra-muros, on dénombre quatre-vingt-douze musées. Ensuite, les Franciliens sont plus diplômés que les autres habitants, et cette particularité les pousse à fréquenter les lieux de culture.

La conséquence de cet engouement est une affluence record à la porte des musées. Au point que 40 % des Franciliens se plaignent qu'il y ait trop de monde en ces lieux, contre 25 % en moyenne chez les autres personnes interrogées. Les habitants de l'Ile-de-France jugent les heures d'ouverture trop parcimonieuses, se moquent du prix d'entrée, mais souhaiteraient trouver dans les musées des librairies, des restaurants et pouvoir y entendre des concerts. Bref, le musée n'est pas pour eux un endroit spécialisé et poussiéreux, mais un lieu de vie et de consommation culturelle.

M. A.-R.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES DIMANCHES DE PERMISSION. Film franco-roumain de Nae Caranfil, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU COLLÈGE. Film français de Mariana Otero : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

POUR L'AMOUR D'UNE FEMME. Film américain de Luis Mandoki, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

SLEEP WITH ME. Film américain de Rory Kelly, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

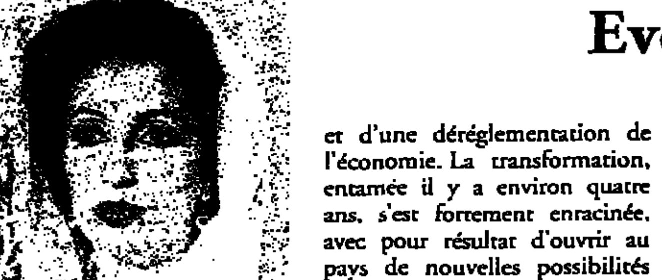
THE SHADOW. Film américain de Russell Mulcahy, v.o. : Forum Orient Express, 1e (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

TIENS TON FOULARD, TATIANA. Film finlandais d'Aki Kaurismaki, v.o. : Gaumont les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

PAKISTAN

Evolution des scénarios d'investissements

par M. Anees Parvez



Mohtarma Bénazir Bhutto.
Premier Ministre du Pakistan.

L'économie du Pakistan, caractérisée dans le passé par des quantités de pratiques diverses, par des restrictions sans ménagements et des réglementations étouffantes, présente aujourd'hui l'image toute différente d'une libéralisation rafraîchissante. Ce changement, une quasi métamorphose, est en partie la conséquence d'expériences décevantes dues aux politiques économiques antérieures mais plus encore des contraintes internationales qui vont uniquement dans le sens de la libéralisation des marchés, d'une élimination des contrôles et d'une déréglementation de l'économie. La transformation, entamée il y a environ quatre ans, s'est fortement enracinée, avec pour résultat d'ouvrir au pays de nouvelles possibilités dans le cadre d'une croissance saine et d'offrir au pays du monde entier une gamme fort attrayante de placements assortis de conditions intéressantes.

La stratégie économique poursuivie par le Gouvernement et la direction du PPP s'appuie sur deux piliers : a) l'accélération du développement socio-économique du pays et, b) une répartition plus large des fruits du développement dans l'intérêt des capitaux privés et de l'égalité. A cet effet, le gouvernement vise un élargissement sensible des investissements, soit 20 % du produit national brut, nécessitant ainsi une participation massive de capitaux étrangers.

Jamais les possibilités offertes par la croissance économique du pays aux investisseurs étrangers n'ont été aussi variées et aussi saines au plan financier qu'à ce jour. Tous les secteurs sont ouverts aux investisseurs étrangers sans limite, à l'exception de ceux des armes, munitions, explosifs, des produits radioactifs, des techniques de gravure et d'impression des moyens de paiements. Les investisseurs étrangers peuvent prendre des participations allant jusqu'à 100 % dans des projets nationaux, le contrôle des devises a été assoupli, les seuils applicables aux droits d'exploitation de licence et aux honoraires techniques sont éliminés, les dirigeants étrangers ne sont plus obligés d'avoir un permis de travail et les limitations applicables aux transferts ont été assouplies. La localisation des projets n'est plus réglementée à l'exception des zones où il peut y avoir un problème pour l'environnement et la surpopulation. Mais il est aussi possible d'obtenir des autorisations sur demande de l'investisseur. Tous les secteurs industriels dans l'ensemble du pays bénéficient d'exonération fiscale sur trois ans, huit ans pour les secteurs moins développés, d'exonération pour les droits de douane et l'impôt sur le chiffre d'affaires en cas d'importation de machines ainsi que d'autres incitations en matière de fiscalité par exemple pour les investisseurs prévoyant d'investir dans des entreprises exportatrices situées dans la région de Karachi, consacrée à la transformation pour exportation.

Toutes ces concessions et ces avantages au niveau de l'infrastructure sont destinés à encourager les investissements et à accélérer le rythme du développement industriel.

A cela s'ajoute la décision du Gouvernement de procéder à la création de douze zones industrielles spéciales : trois au Penjab et dans le Sind, deux au Nord Ouest et au Baluchistan, une au Cachemire et une dans la région du nord. L'objectif est de promouvoir les investissements, d'assurer le transfert de technologies et de créer des emplois. Ces zones sont toutes dotées des infrastructures nécessaires et permettent à l'investisseur potentiel de jouir de toutes une série d'incitations, d'avantages et d'aménagements, le mettant ainsi en mesure, grâce à la mise à disposition de matières premières locales, de connaissances techniques ainsi que d'une main-d'œuvre peu coûteuse et disciplinée, de mettre sur pied des productions de haute technologie destinée à l'exportation.

Le Gouvernement a récemment annoncé un programme pragmatique de production énergétique ainsi qu'une politique pétrolière radicalement différente visant à combler le déficit énergétique, obstacle sérieux au progrès national. Il ouvre, dans le secteur privé, des perspectives nouvelles aux investisseurs nationaux et étrangers. Les conditions d'investissements sont fort alléchantes, entièrement garanties par le Gouvernement et avec des taux élevés. Le cadre constitutionnel permet de protéger pleinement les investissements étrangers. C'est ainsi que l'ouverture aux investisseurs privés de secteurs comme l'énergie, les télécommunications, la construction routière, les ports, la navigation maritime et aérienne, traditionnellement réservés au secteur public, est porteuse de promesses nouvelles pour les entreprises multinationales. Entre temps, la commission de privatisation, réactivée, étudie de près toutes les entreprises du secteur public avec l'aide de consultants internationaux réputés. Tout porte à croire que d'autres entreprises nationales passeront dans un secteur privé en forte croissance.

Madame le Premier ministre s'intéresse personnellement de près aux investissements aussi bien publics que privés. Après son arrivée au Gouvernement, elle a saisit l'occasion de ses déplacements à l'étranger pour entretenir un dialogue fructueux avec les représentants des économies des pays visités et les convaincre de l'intérêt et de la sécurité que présentent les investissements au Pakistan d'aujourd'hui. Ces derniers mois, elle s'est rendue dans tout une série de pays tels que l'Iran, la Turquie, la Chine, la Corée du Nord et la Suisse où elle s'est entretenue avec des représentants des investisseurs industriels des paramètres économiques de son Gouvernement ainsi que des dimensions du réseau d'investissement en cours d'élaboration actuellement dans le pays.

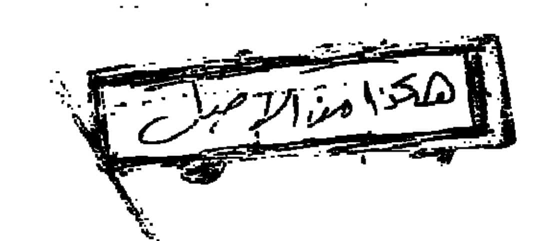
Il est encore trop tôt pour voir les résultats des mesures de reprise des investissements du Gouvernement mais on perçoit les premiers frémissements d'un renversement de tendance positif. La confiance accrue des investisseurs pakistanais et étrangers se traduit par croissance de la bourse.

Selon les rapports, les placements en titres en provenance de l'étranger se sont montés à 400 millions de dollars au cours du dernier trimestre de l'année passée et, cette année, on s'attend à ce que les investisseurs étrangers placent pratiquement 5 milliards de roupies en actions d'entreprises pakistanaises. L'intérêt croissant manifesté par les investisseurs étrangers pour les actions pakistanaises se traduit aussi par la constitution de nombreux fonds étrangers, appuyés par des institutions financières internationales, pour la mobilisation de dollars aux fins d'investissements sur la bourse du Pakistan. Récemment, l'Asian Development Bank et Morgan Stanley, une banque d'investissement américaine, ont créé un Fonds pakistanais qui a été souscrit pour 185 millions de dollars, soit plus du triple du montant prévu.

Grâce à un meilleur management et une stricte discipline financière, l'économie sort vigoureusement de la récession. Le taux d'inflation régresse, les réserves en devises comme les investissements s'accroissent fortement pendant que la roupie voit sa valeur se stabiliser. Sur une durée de cinq mois seulement, c'est encourageant. Le pays, au vu de la tendance actuelle, peut atteindre un niveau de puissance économique lui permettant de répondre à ses forts besoins en matière de croissance.

PAKISTAN - Données

Nom du pays :
République Islamique du Pakistan.
Situation géographique : entre le 23e et 37e degré de longétude nord et le 61e et 76e degré de latitude est.
Frontières au nord avec :
La Chine (Sinkiang), l'Afghanistan et l'Iran au nord-ouest, l'Inde à l'Est, la mer d'Oman au sud.
Surface : 796 095 km², dont 20,8 millions d'hectares cultivés et 3,13 millions d'hectares de forêts.
Population : 114 millions (1990).
Densité démographique :
142 habitants au km².
Croissance démographique :
3,1 % (par an).
Langue usuelle : urdu.
Langues officielles : anglais/urdu.
Monnaie : roupie.
Capitale : Islamabad.
Système économique : évolution vers une économie de marché.
(i) Ports de mer :
Karachi, Mohammad Bin Qasim, Gwadar et Pasni.
(ii) Ports fluviaux :
Lahore, Rawalpindi et Sialkot.
Aéroports internationaux :
Karachi, Lahore, Islamabad, Peshawar et Quetta.
Compagnie aérienne nationale :
PIA (liaisons avec les principales destinations du monde).
Précipitations : 762 mm/an.
Taux d'alphabétisation : 26,2 % (1990-91).
Produit national brut : 1 049 milliards de roupies (1990-91).
Revenu par personne : 9 218 roupies (1990-91).
Produit intérieur brut : 5,6 % (1990-91).
Commerce extérieur : 31,18 % du PNB (Importations/exportations).
Exportations : 136 536 milliards.
Importations : 190 464 milliards.
Grandes multinationales présentes au Pakistan : 140.
Principales productions agricoles : blé, riz, canne à sucre, pois-chiches, coton et tabac.
Grandes industries : textile, ciment, engrais chimiques, vêtements de cuir, produits chimiques, agriculture, machines, matériel électrique, électronique.
Institutions de financement au développement : Pakistan Industrial Credit an Investment Corporation (PICIC), Industrial Development Bank of Pakistan (IDBP), Agricultural Development Bank of Pakistan, etc.
Banques d'affaires : National Bank of Pakistan, Allied Bank of Pakistan, Habib Bank Limited, United Bank Limited, Muslim Commercial Bank Limited.





Après les révélations de « Paris-Match » sur la fille naturelle de François Mitterrand

Plusieurs responsables politiques appellent les journalistes à respecter la vie privée des hommes publics

La publication, dans le numéro de *Paris-Match* paru jeudi 3 novembre, de photographies de la fille naturelle de François Mitterrand (*le Monde* du 4 novembre) a suscité l'indignation de nombreux responsables politiques. *« Personnellement, je ne suis pas favorable à ce genre de choses, je le déplore »*, a déclaré le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua.

Le président de la Commission européenne, Jacques Delors, s'est déclaré *« très, très réservé »*. Il a invité la presse à *« faire la distinction entre la vie privée et la vie publique, de même que l'on doit faire la distinction entre ses convictions religieuses et ses convictions politiques »*. *« Ces distinctions sont un élément pour qu'une société puisse fonctionner sans trop de drames »*, a-t-il dit.

« Une extraordinaire médiocrité »

Le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, a qualifié la publication de ces photos d'*« extraordinaire médiocrité, pour ne pas dire, d'une extraordinaire bassesse »*. Frédérique Bredin, ancien ministre socialiste, estime que M. Mitterrand *« aura subi, en fin de mandat, les pires bassesses »*, sa vie privée étant *« livrée en pâture à l'opinion »*. Elle souligne que *« l'une des dignités du journalisme français »* est *« le respect de l'être humain, à travers sa vie privée »* et *« espère que les journalistes sérieux et dignes sauront montrer leur mépris pour une telle dégradation de leur profession »*.

Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, considère qu'il faut faire *« attention à bien respecter la vie privée, même la vie privée de personnages publics »*. *« Il y a des limites à ne pas dépasser, pour nous, pour la presse*, a-t-il dit. *Regardez ce qui se passe dans certains pays, je crois que l'évolution que prend une certaine presse n'est pas bonne. »*

Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* et président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), a estimé qu'*« il serait regrettable que, sous le faux prétexte d'une hypocrite tornade blanche, la profession tombe dans le caniveau de certains confrères anglo-saxons »*. M. Miot a précisé : *« Veillons à ne pas confondre le droit à l'information avec le droit d'informer. L'information est un droit pour le citoyen, la liberté d'informer a pour corollaire la responsabilité, comme la liberté du juge d'instruction a pour corollaire la présomption d'innocence. »*

Le rédacteur en chef de *Paris-Match*, Patrick Mahé, justifie la publication des photographies en prêtant à François Mitterrand la volonté de *« lever des tabous lui-même »*.

« Les champions du monde de la tartufferie »

« C'est un homme public qui a affiché en public sa vie privée », a-t-il expliqué, en soulignant que *« cela fait un an que l'on voit M. Mitterrand en public avec sa fille »*. Cette édition de l'hebdomadaire édité par Hachette Filipacchi Presse a été tirée à 1 010 000 exemplaires, ce qui est le tirage habituel de *Paris-Match*.

Quant au journaliste Philippe Alexandre, auteur du *Plaidoyer impossible pour un vieux président abandonné par les siens* (Albin Michel), livre qui a servi de support à la publication des photos dans *Match*, il a déclaré à RTL que, selon lui, *« ces photos ne sont nullement désagréables pour le président, ni surtout pour la jeune fille »*. *« En fait de tartufferie, on est vraiment dans ce pays les champions du monde »*, a-t-il dit, tout en assurant qu'il avait donné une interview à l'hebdomadaire sans avoir connaissance de l'existence des photos.

DANS LA PRESSE

International Herald Tribune (Etats-Unis) : « Depuis des années, les conversations des politiciens et journalistes français bruissaient de commérages sur les affaires extramaritales de M. Mitterrand. Cependant, contrairement à ce qui se fait en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, ils s'entendaient pour rester fidèle à une tradition de longue date protégeant la vie privée des personnages publics. (...) Mais l'hebdomadaire français *Paris Match* a brisé un tabou jeudi en publiant des détails sur la « seconde famille » du président. »

The Guardian (Grande-Bretagne) : « Le fait que ces affaires émergent en des mois crépusculaires donne peu de crédit à ces accusateurs, qui auraient pu pratiquement tout dire il y a des années, alors avec un effet bien plus considérable. En ces circonstances, il est difficile de ne pas ressentir une furtive sympathie pour ce lion en hiver, condamné à voir sa dignité rabaissée ; tandis que ceux qui auparavant le redoutaient tant fourbissent leurs armes contre une cible facile et vieillissante. »

Le Soir (Belgique) : « La France renoue avec ses traditions monarchiques. Le souverain avait une favorite. Et celle-ci lui a fait (il y a vingt ans) une bien belle enfant. L'idylle champêtre eut pour cadre les Landes, où le prince, jadis prétendant au palais de l'Elysée, prenait quelque loisir. L'enfant est aujourd'hui grande et ravissante, se prénomme Mazarine, et sort partout dans Paris, au bras de son père... »

Libération (Serge July) : « Deux raisons seulement pourraient justifier une telle publicité. Cette jeune femme et sa mère ont-elles été à la charge de la République, *via* François de Grossouvre et Patrice Pelat ? L'accusation existe, elle n'est pas démontrée. Alors rien, pour l'instant, n'autorise cette publicité. L'autre raison serait la volonté compréhensible du chef de l'Etat ou de cette jeune femme de sortir de cet anonymat douloureusement célèbre. Cela ne semble pas non plus être le cas. Alors, il n'y a vraiment aucune raison de rompre cette règle essentielle à la vie politique, et sans laquelle il faudra se résoudre au règne des moralisateurs, le pire qui soit. »

Le Figaro (Franz-Olivier Giesbert) : « Depuis des années, la France demeurait un îlot de sagesse, au milieu de l'océan de révélations en tout genre qui polluent les journaux américains, britanniques, italiens ou allemands. C'est ce que M. Kohl a appelé, un jour, le *« journalisme de porcherie »*. Eh bien, les auges arrivent, où nous serons appelés à cochonner à loisir, en vertu des grands principes. Quand tous les yeux seront braqués sous la ceinture, ne va-t-on pas jeter un discrédit supplémentaire sur la classe politique, déjà déstabilisée par les « affaires » ? Et qu'aura gagné la démocratie quand les anciennes maîtresses de nos gouvernants feront recette, comme aux Etats-Unis, avec leurs Mémoires et leurs conférences de presse ? »

L'Humanité (Christian Carrère) : « Les pratiques auxquelles se livre *Paris-Match* sont méprisantes pour les lecteurs et dangereuses pour la démocratie. (...) Elles ne peuvent qu'alimenter un peu plus le rejet de la politique déjà entretenu par des jeux politiciens à cent lieues des préoccupations des Français, et dont l'approche de l'échéance présidentielle aggrave l'escalade. »

JUSTICE : un dossier exceptionnel de France-Culture. – Alors que l'on s'interroge sur « la République des juges », France-Culture ouvre, vendredi 4 novembre, un dossier exceptionnel, « La justice au parloir ». En donnant directement la parole à des magistrats, France-Culture offre de la justice une vision « brute », sans la médiation traditionnelle du chroniqueur judiciaire. L'émission « Grand angle » (samedi 5 novembre, à 11 heures) donnera un aperçu d'une « Journée ordinaire à la 8e section » du parquet où ont lieu les comparutions immédiates, suivi de trois tables rondes, le 5 novembre également. Deux avocats de renom, Joe Nordmann (du 7 au 11, à 11 h 30) et Georges Kiejman (le 12, à 15 h 30) parleront de leur engagement professionnel et politique. Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, devrait clore ce dossier en intervenant dans le « Rendez-vous des politiques » (dimanche 13 novembre, 11 heures) sur le thème de la « séparation des pouvoirs ».

TÉLÉVISION : Christophe Dechavanne de retour sur TF 1 début 1995. – Christophe Dechavanne ne reprendra pas « Tout le toutim » ainsi qu'il l'avait lui-même annoncé (*le Monde* du 29 octobre), mais sera de retour sur TF 1, en janvier 1995, pour une nouvelle émission quotidienne entre 19 heures et 20 heures. Jeudi 3 novembre, après une nouvelle audience de conciliation devant le juge des référés du tribunal de Paris, Christophe Dechavanne et TF 1 ont décidé de poursuivre leur collaboration, ont-ils annoncé dans un communiqué commun. Cet accord met fin à la brouille entre l'animateur-producteur et la chaîne privée qui avait débuté le 25 octobre, après la décision de la Une de déprogrammer l'émission « Tout le toutim », qui ne répondait pas aux scores d'audience fixés.

Préparé à la demande du premier ministre

Le rapport du Plan sur « la France de l'an 2000 » propose « un nouveau contrat social »

Alain Minc a remis, jeudi 3 novembre, au premier ministre le rapport de la commission du Plan qu'il présidait sur « les défis économiques et sociaux de l'an 2000 ». La commission comprenait trente-quatre membres d'origine diverse : des PDG de grands groupes, des économistes, des sociologues, des fonctionnaires et une personnalité proche des syndicats. Le rapport préconise « un nouvel engagement collectif qui concilie l'impératif de productivité et la cohésion sociale, l'efficacité et l'équité ». Il propose un passage à la monnaie unique européenne en 1997 et veut bâtir un nouveau « contrat social ». Le rapport a été présenté, le même jour, lors d'une conférence de presse (1).

« La France va mieux qu'elle ne le croit mais moins bien qu'elle le pourrait ». Tel est le constat de départ de la commission. Peu habitué aux cycles économiques, le pays a surréagi à la récession des deux dernières années et reste *« inquiet et inconscient* [de ses] *mutations réussies »* : il maîtrise pourtant l'inflation mieux que ses partenaires et est parvenu au rééquilibrage difficile de ses comptes extérieurs. Ses entreprises compétitives font de la France l'un des pays les plus exportateurs et les plus ouverts. Mais *« ces succès se sont accompagnés d'un échec majeur : l'accroissement du chômage »*. Celui-ci frappe, en outre, particulièrement les populations les plus vulnérables : les non-qualifiés, les jeunes et les femmes.

● **Le problème du chômage.** – Cet échec est dû à un *« choix collectif »*, selon les rapporteurs. Le travail a été en quelque sorte réservé à ceux qui en avaient, *« les 25-50 ans »* ; Pour les autres, le processus d'ascension sociale, élément fondateur du pays, est brisé. En somme *« les performances du pays sont bonnes mais le coût des ajustements a été mal réparti »*.

Le risque serait de fermer les yeux et *« de perdre le sentiment d'urgence »*. Alain Minc s'avoue inquiet par les récents conflits sociaux portant sur des augmentations de salaires. La reprise, poursuit-il, ne parviendra pas à elle seule à résoudre le problème du chômage. *« Chacun perçoit qu'il n'est pas possible de poursuivre sans inflexion sur la même voie et imposer aux mêmes le poids des ajustements, et ce d'autant plus que les efforts financiers faits en leur faveur, expression d'une ''compassion collective'', deviennent eux aussi insupportables »*.

« Satisfaire les critères de Maastricht »

C'est que le compromis élaboré en France en 1945 *« s'affaisse »* : *« l'Etat-providence de l'après-guerre avait permis une extension indéfinie de la classe moyenne avec, comme valeur cardinale, l'égalité ; il bute aujourd'hui sur l'envolée des déficits publics et l'apparition, à rebours des principes d'égalité, de groupes qui ont payé, pour le compte commun, un tribut à la crise »*. Une époque s'achève et *« il faut réinventer un projet »*. Voilà le défi français.

● **Pas de politique alternative.** – En réponse les trente-quatre rapporteurs affirment : *« Il n'y a pas de politique macro-économique alternative. »* Celle suivie depuis 1983 de *« désinflation compétitive »* ou de *« franc stable »* est la seule possible. Au contraire, il s'agit de l'affirmer plus encore en se donnant pour objectif *« de satisfaire, dès le 1er janvier 1997, les critères de Maastricht »*, c'est à-dire d'être prêt pour passer à la monnaie unique à cette première date envisagée par le traité. Par rapport au sentiment aujourd'hui généralement répandu que le passage à la monnaie unique n'interviendra qu'à la deuxième date prévue, en 1999, le rapport propose donc une accélération. La reprise va dégager des marges budgétaires qu'il faut utiliser en priorité pour réduire le déficit des finances publiques, qui s'est élevé *« à une hauteur historique »*.

Cela devrait se traduire par une réduction des dépenses budgétaires (maintenue stables en francs constants) et par un *« processus durable de régulation, voire de réduction »* des dépenses de sécurité sociale, à la façon dont les Allemands l'ont fait. Cela passe, enfin, par un contrôle sévère des dépenses des collectivités locales qui seraient encadrées par voie législative sur cinq ans.

● **Renforcer l'axe franco-allemand.** – La politique européenne doit être renouvelée dans le même esprit de *« maintenir le cap »*. L'axe franco-allemand doit être consolidé par un nouveau traité de l'Élysée (le premier avait été conclu en 1963 entre les deux pays) et l'acceptation par la France de fonder avec l'Allemagne le *« noyau dur »* monétaire. Ce choix devrait s'accompagner d'un rapprochement avec les partenaires latins (Italie, Espagne, Portugal) afin de résoudre en commun, notamment, le problème de l'immigration maghrébine.

La compétition internationale a toujours enrichi la France, même si elle en a souffert. Pourtant : Etat, fiscalité, protection sociale, la France a préféré l'immobilisme. Puisque l'économie de marché s'impose partout, autant anticiper les mutations nécessaires plutôt que de se les voir imposer, telle doit être la stratégie. Le rapport propose *« de renverser la perspective »* et d'agir pour rendre *« attractif le territoire français »* aux capitaux, la concurrence jouant désormais non seulement entre les entreprises mais entre les pays. Cela passe par une mutation des services publics non marchands d'énergie ou de transport (pas forcément privatisés dans l'immédiat) et par un redéploiement *« touche par touche »* du *« fameux modèle d'Etat à la française »*. L'Etat doit distinguer ce qui relève de son rôle de régulateur de celui de prestataire de services.

● **L'équité remplace l'égalité.** – Abordant, lors de la conférence de presse, la deuxième partie du rapport, intitulée *« le devoir d'équité »*, Alain Minc a déclaré *« Nous devons passer de l'aspiration égalitaire au principe d'équité. »* L'équité est définie comme le fait que tout droit implique des devoirs, y compris pour celui qui reçoit ; qu'il existe ce que les Américains appellent une *« discrimination positive »* et qui voit la puissance publique faire un effort supplémentaire pour les plus défavorisés. *« Un changement majeur par rapport à la tradition égalitaire française »*, a-t-il souligné. La société française *« restera fortement égalitaire et c'est tant mieux. Mais il faut lui ajouter un codicille en termes d'équité, sinon nous fonctionnerons à rendements décroissants »*, a poursuivi M. Minc.

Ayant ainsi annoncé la couleur, le rapport traite de quatre dimensions de l'équité : les salaires, l'Etat-providence, l'éducation, l'impôt.

● **Les salaires limités.** – *« Le premier des défis en matière d'emploi est que le chômage demeure une obsession »*, note le rapport. Le contenu en emploi de notre économie peut être enrichi à plusieurs conditions. La première porte sur les salaires. Depuis vingt ans, le financement de la protection sociale a absorbé les gains de productivité aux dépens de l'emploi et des salaires. Le problème de la France, a poursuivi M. Minc, n'est pas le coût moyen du travail mais la faible dispersion des salaires et le poids du coût salarial total par rapport au salaire net. Cette constatation a amené la commission Minc a estimer que le coût salarial par tête ne devait pas augmenter plus vite que la productivité afin que les surplus soient affectés aux créations d'emplois.

Réduction « homogène » du temps de travail

La société française étant ce qu'elle est, le maintien du SMIC est souhaitable. D'accord sur le principe, la commission s'est partagée en deux positions sur la façon dont devait évoluer le salaire minimum. Un premier groupe a estimé qu'il suffisait de renoncer – comme c'est le cas depuis un an et demi – à faire plus que ce qu'impose la loi en donnant des *« coups de pouce »* supplémentaires (coups de pouce qui depuis dix ans ont représenté les deux tiers de la hausse de son pouvoir d'achat). Un deuxième groupe a estimé qu'il fallait aller un peu plus loin et revenir à une indexation du SMIC sur les prix.

Sur le chômage, l'accord s'est fait sur un principe général : qu'aucune mesure d'allègement des charges n'entraîne des effets de seuil, créant des ghettos dont les bénéficiaires n'arrivent plus à sortir. Toute mesure d'allègement des charges portera donc sur l'ensemble des salaires. Au-delà de ce principe, la commission s'est scindée sur les modalités. Un premier groupe a estimé qu'il fallait alléger le coût du travail par un effort massif, impliquant par exemple sur cinq ans une franchise sur la totalité de la cotisation maladie. Le coût financier en serait de 175 milliards de francs, et au bout de cinq ans, le SMIC coûterait 10 % de moins. Un deuxième groupe a au contraire estimé qu'il était irréaliste d'intégrer toute la capacité de redistribution du pays à une telle baisse des charges au détriment de toutes les autres mesures.

● **Travail à temps choisi.** – Deuxième action d'équité pour l'emploi : le passage de la durée du travail au temps choisi qui va très au-delà du temps partiel. La commission s'est unanimement opposée à une réduction *« légale, collective et homogène »* de la durée du travail. Il y a en revanche des gains importants d'emplois à attendre du temps choisi qui appellerait une large relance de la négociation sociale, au niveau des branches et des entreprises. A ce niveau pourrait être introduit *« un vrai troc entre flexibilité et emploi »*. L'Etat employeur devrait donner l'exemple. Tous les abaissements de charges sociales supplémentaires qui seraient faits profiteront en priorité au temps partiel pour que celui-ci bénéficie *« d'une sur-incitation »*. Concernant les aides d'une façon générale, il faudrait stabiliser les dispositifs efficaces qui existent comme les contrats de retour à l'emploi et les contrats en alternance. Si l'on faisait flèche de tout bois, on pourrait revenir en cinq ans à un niveau de chômage voisin, de celui de nos voisins a assuré M. Minc.

● **Crise de l'Etat-providence.** – *« La crise de l'Etat-providence a changé de nature depuis la récession de 1992 »*, a déclaré M. Minc. La protection sociale n'arrive plus à assurer son équilibre financier et sa pérennité est menacée à moyen terme si aucune réforme n'est engagée. Il n'existe pas de remède miracle. Seule la maîtrise de la dépense offre des perspectives durables : consolidation de la réforme des retraites, développement de la capitalisation.

« Ouvrir un vaste débat sur la fiscalité locale »

« Il paraît possible d'augmenter, fût-ce marginalement, la part des transferts à la charge des retraites actuelles. Il faut aussi maîtriser l'assurance-maladie grâce à des enveloppes annuelles limitatives pour la médecine de ville et par la rationalisation des dépenses grâce à la mise en place d'agences régionales de santé. »

● **Education.** – L'éducation est un *« instrument privilégié de l'équité. »* Il faut poursuivre la rénovation du primaire et du secondaire en favorisant l'autonomie des établissements. Il faut faire de nos universités des unités autonomes. Il faut enfin réinventer la promotion sociale par la formation permanente.

● **L'impôt efficace.** – Plutôt que de reconstruire un système idéal, mieux vaut rendre chacun des éléments [fiscaux] plus efficace et plus équitable, autour de l'idée de prélèvements modérés sur des assiettes élargies. Il en va ainsi de la CSG, de l'impôt sur le revenu, de l'impôt de solidarité sur la fortune. Le barème de l'impôt sur les successions devrait être de plus en plus semblable pour les héritages en ligne directe et indirecte. Quant aux droits de mutation à titre onéreux, *« des impôts idiots et anti-économiques, ils devraient être supprimés »*, a déclaré Alain Minc, qui a ajouté qu'il fallait *« ouvrir un vaste débat sur la fiscalité locale »*.

● **Des lois sur cinq ans.** – Pour accomplir des réformes lourdes, l'Etat devra changer de méthode. Il devra recourir à des lois qui fixeront le point d'arrivée des réformes à cinq ou dix ans, permettant ainsi d'étaler la transition.

(1) Le rapport est publié sous forme de livre. Editions Odile Jacob. 320 pages. 60 francs.

La boîte à outils du social-libéralisme

Suite de la première page

Remplacer l'égalité par l'équité, c'est admettre qu'il est des inégalités acceptables et même nécessaires, dès lors que chacun a reçu son dû – notamment en ce qui concerne l'éducation – et, en contre-partie, a fait son devoir à l'égard de la collectivité.

Comment parvenir à cette substitution de taille ? D'abord en ne changeant pas de politique économique, en s'accrochant à la stabilité monétaire, en réduisant à marche forcée les dangereux déficits qui se creusent, sous l'œil inquiet des marchés financiers, arbitres suprêmes. Ensuite, en étant convaincus que la France ne saurait avoir d'avenir hors de l'Europe, *et pas n'importe* laquelle : celle que dessine le traité de Maastricht, qu'il faut mettre en œuvre le plus vite possible – la monnaie unique dès 1997 –, quitte à la constituer par étapes... et en renforçant l'axe franco-allemand.

Le décor général ainsi planté, reste à mettre en œuvre les indispensables réformes qui permettront à ce *« cher et vieux pays »*, comme disait Charles de Gaulle, d'être enfin dans la norme. Modernisation de l'Etat, fiscalité, éducation, protection sociale, services publics, politique salariale, mécanismes de réinsertion, rien n'échappe à l'examen attentif de la commission. Mais le ton change. A l'affirmation de convictions succède une analyse des dysfonctionnements de la société française, souvent fort pertinente, et des propositions de réforme où la prudence le dispute à l'audace. Prudence, lorsqu'est évoquée la nécessaire efficacité de l'Etat. Prudence encore lorsqu'est abordée par exemple la délicate question du SMIC. Audace, en revanche, lorsqu'est proposée une réintégration de l'outil de travail dans l'impôt sur la fortune, ou le plafonnement par la loi des dépenses des collectivités locales.

La démarche est fort adroite qui propose des réformes de fond, tout en prenant garde de ne pas heurter de front un peuple dont les réactions sont parfois imprévisibles. Manifestement, ces réformateurs-là entendent prendre leur temps et préféreraient convaincre plutôt que d'imposer. Mais l'orientation générale est claire : il s'agit bel et bien de faire supporter, d'une manière ou d'une autre, aux classes moyennes, au sens large, le coût de la réinsertion nécessaire des exclus et par le biais d'une pression sur les salaires et d'un redéploiement de la protection sociale, cela au prétexte qu'elles ont été les grandes bénéficiaires *des Trente Glorieuses et* de l'exception française.

Au fil de la lecture de ce rapport on ne peut s'empêcher de penser qu'un Edouard Balladur ou un Jacques Delors, pour ne pas parler de Raymond Barre, pourrait bien y trouver la trame d'un éventuel programme présidentiel.

Le premier ministre, en tout cas, a publiquement souhaité que s'ouvre *« un grand débat national »* sur la base de ce document. On le comprend. Il reste aux partisans d'une politique alternative à se mettre au travail, mais ils ont un coup de retard...

PHILIPPE LABARDE

CLÉS/*La commission*

Présidée par Alain Minc, la commission réunissait entre autres Dominique Balmary, délégué à l'emploi, Claude Bébéar, président d'Axa, Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, Jean Boissonnat, membre du conseil de la politique monétaire, Michel Bon, directeur général de l'ANPE, Isabelle Bouillot, directrice du budget, Paul Champsaur, directeur général de l'INSEE, Jean-Paul Delevoye, président de l'association des maires de France, Bernard Esambert, président de Bolloré Technologies, Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE, un institut de conjoncture, Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan, Pierre Guillen, vice-président délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières, Jean-Pierre Landau, directeur de la DREE au ministère de l'économie, le syndicaliste Yves Lichtenberger, directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, Edgar Morin, sociologue, Christian Noyer, directeur du Trésor, Michel Pébreau, PDG de la BNP, René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, Pierre Rosanvallon, secrétaire général de la fondation Saint-Simon, Rolande Ruellan, directeur de la Sécurité sociale, Louis Schweitzer, PDG de Renault, Alain Touraine, directeur à l'École des hautes études en sciences sociales.

Les « acquis » des retraités en question

Faire payer davantage les retraités... Depuis la création de la contribution sociale généralisée (CSG), cette proposition ne fait plus scandale. Surtout pas dans les rangs des experts de la rue de Martignac au Commissariat général au Plan qui, sur ce thème, viennent de se mettre en évidence.

Tout récemment, un premier rapport en provenance du Plan consacré à l'assurance-maladie proposait d'introduire une deuxième CSG (*le Monde* du 21 octobre) afin d'élargir le financement des dépenses de santé. Non sans franchise, ce document soulignait que *« les retraités seraient les plus touchés par cette mesure »* puisqu'ils ne bénéficieraient pas, en parallèle, de la baisse de leur taux de cotisation, plus faible que celui des actifs (1,4 % à 3,4 % contre 6,8 %). La commission du Plan chargée de réfléchir à *« la France de l'an 2000 », présidée par Alain Minc, enfonce le clou. « Dans un souci d'équité »*, elle suggère *« d'augmenter, ne serait-ce que marginalement, la part des transferts mis à la charge des retraités actuels »* et se dit consciente que la solidarité *« intergénérationnelle »* nécessite *« une réflexion sur le niveau de vie relatif des retraités actuels dans un contexte où des efforts croissants sont demandés aux actifs »*. En moyenne, les retraités disposent en effet d'un pouvoir d'achat par unité de consommation légèrement supérieur à celui des actifs.

Ce plaidoyer s'inscrit dans une démarche plus générale du Plan, convaincu que, d'ici à l'an 2000, *l'adaptation de l'Etat*-providence impose que l'on en finisse avec *« une situation anormale de dérive de l'évolution des dépenses par rapport au produit intérieur brut »*. Si des sacrifices sont réclamés aux pensionnés, les actifs doivent, eux aussi, s'attendre à un alourdissement des prélèvements qui pèsent sur eux. Notamment *au profit des régimes de* retraite.

En 1992, l'introduction de la CSG (qui ne concerne que les retraités imposables) avait provoqué un véritable tollé. Plus récemment, le projet de relèvement de la cotisation d'assurance-maladie des retraités afin de financer la généralisation d'une prestation au profit des personnes âgées dépendantes semblait plus consensuel, même si le gouvernement s'est gardé d'y recourir. *A contrario,* la remise en cause par les partenaires sociaux de certains « acquis » a ouvert un débat houleux, que les propositions du Plan promettent de relancer.

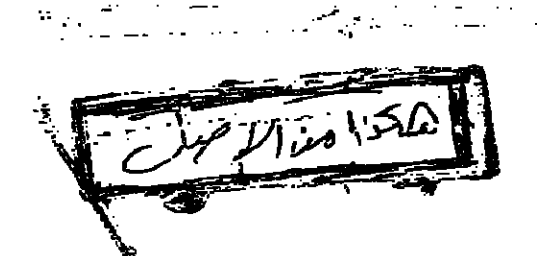
Associations de défense

Confrontés aux difficultés des régimes de retraite complémentaires, syndicats et patronat ont à plusieurs reprises décidé de répartir les efforts entre actifs et inactifs. Les cotisants (salariés et employeurs) ont vu progresser les cotisations alors que certaines *prestations versées de* longue date aux pensionnés ont été ouvertement grignotées. Or plusieurs associations de retraités ont entamé des recours en justice contre ces décisions. En septembre, l'Union fédérale des retraités des banques (UFRB) a déposé une plainte contre l'Association française des banques (AFB) ainsi que contre les syndicats (CFTC, SNB et FO) co-signataires de l'accord du 13 septembre 1993 prévoyant le *« sauvetage »* des caisses de retraite des banques. *« Si cet accord assure en principe la pérennité des pensions, il comporte de graves conséquences pour la grande majorité des retraités des banques »*, assure l'UFRB, *qui conteste* notamment la disparition programmée du « complément bancaire », la réduction des majorations familiales et des pensions de réversion.

Rejoignant deux retraités qui, à titre individuel, avaient déjà entamé un recours, une association de défense des retraités (ADECAR) ainsi que la CGT ont *engagé en octobre des actions* similaires contre l'accord conclu le 9 février par le CNPF et les syndicats CFDT, CFE-CGC, FO et CFTC, gestionnaires de l'AGIRC, la caisse de retraite des cadres. L'ADECAR n'hésite pas à contester la cotisation de solidarité (0,7 % de la retraite en 1995, 1 % en 1996) prévue pour financer les points de retraite des cadres au chômage...

L'issue de ces actions en justice ne laissera pas indifférents les pouvoirs publics, auxquels le Plan conseille de relever les prélèvements spécifiques pesant sur les retraités. Compte tenu du poids électoral des plus de soixante ans, une telle décision s'annonce politiquement délicate, mais le pire serait sans doute de laisser s'installer une solidarité à sens unique...

JEAN-MICHEL NORMAND



La privatisation partielle du constructeur automobile

Le statut ambigu des actionnaires partenaires de Renault risque de fragiliser le schéma initial

Après l'annonce du prix de vente de l'action Renault (*le Monde* du 4 novembre), de nombreuses questions restent en suspens. A commencer par le statut exact du GAP, le groupe d'actionnaires partenaires constitué à la faveur de la privatisation partielle de Renault. Réunissant Elf et Matra, qui ont chacun acquis 1,5 % du capital de la firme au losange, la BNP et Rhône-Poulenc, l'un comme l'autre à hauteur de 1 %, le GAP est théoriquement un embryon du GAS – groupe d'actionnaires stables –, ou « noyau dur », mis en place lors de toute privatisation. Les membres du GAP – qui ont accepté de payer plus cher leurs titres Renault – ont vocation, selon Bercy, à rester durablement dans le capital du groupe et à en accompagner le développement.

Ils sont soumis à des obligations particulières. Ils se sont ainsi engagés à conserver la totalité de leurs titres pendant trois mois, puis ont accepté d'en garder au moins 20 % durant les vingt et un mois suivants. De plus, ils sont liés pendant trois ans par une obligation de préemption mutuelle. En clair, si l'un de ces actionnaires partenaires souhaite céder une partie de ses titres Renault, après les trois mois de gel, les autres membres du GAP sont obligés de les lui racheter. Rien que de très classique jusqu'à présent, puisque ces dispositions reviennent régulièrement dans toute constitution de noyau dur.

A la différence près que ce GAP va forcément s'élargir et évoluer. L'Etat n'a en effet pas vocation à détenir la majorité du capital de Renault plus que nécessaire. Sitôt l'échéance présidentielle passée, la privatisation véritable du constructeur automobile reviendra à l'ordre du jour. Dès lors, si, comme l'a demandé le premier ministre Edouard Balladur, cette privatisation se fait à l'occasion d'une – ou de plusieurs – grandes alliances industrielles, semblable à celle nouée éphémèrement avec Volvo, le GAP va se trouver face à un autre partenaire de référence, dont il devra équilibrer l'importance.

Détenteur aujourd'hui de 5 % du capital de Renault, le GAP ne dispose d'aucun droit privilégié pour acquérir des titres Renault lorsque l'Etat décidera de céder le contrôle du groupe automobile. En prévision de cette cession et pour consolider leur droit de regard sur les éventuels futurs grands partenaires industriels de Renault, certains membres du GAP vont être tentés – en fonction du prix du marché – d'effectuer des ramassages en Bourse. Ce pourrait être le cas de Matra. Au-delà de ce cas d'espèce, c'est tout le problème de cette privatisation à deux étapes, d'un genre particulier, qui risque de se poser.

C. M.

Bonne tenue des marques françaises en octobre

Le marché automobile français a progressé de 9,7 % en octobre 1994 comparativement à octobre 1993. Cette hausse, moins forte que les mois précédents, marque la fin de l'effet « prime ». Avec 53 400 immatriculations, Renault arrive juste derrière PSA Peugeot-Citroën (56 800 immatriculations et 32,7 % du marché), et reste dominant sur le marché des petites voitures grâce à la Clio (9,6 % du marché) qui devance la 306 (6,6 %), la 106 (6,3 %) et la Twingo (5,7 %). Avec 4,5 % des ventes, la Laguna décolle, doublant la Xantia (4,4 %). Le recul relatif des marques étrangères (qui ne progressent que de 2,9 % sur la base d'une pénétration de 36,6 % du marché), s'explique par la baisse des marques japonaises et du groupe allemand VAG, Fiat progressant à 6,6 % du marché grâce à la Punto.

Récupérant ainsi 1,5 milliard de francs

Elf Aquitaine cède 10,3 % du capital d'Enterprise Oil

Elf Aquitaine poursuit son programme de cessions d'actifs. Le groupe français a vendu 50 millions de titres Enterprise Oil – au prix de 369 pence l'action – à la Bourse de Londres, jeudi 3 novembre, soit 10,3 % du capital du groupe britannique d'exploration et de production pétrolière. Représentant 184,5 millions de livres (1,55 milliard de francs), cette transaction a ramené la participation d'Elf dans Enterprise Oil à 12,9 % du capital. Les titres ont été placés auprès d'institutionnels. Les sociétés qui ont procédé aux ventes d'actions ont été principalement Elf Aquitaine, mais aussi la filiale Elf Enterprise, société commune avec Enterprise Oil dans la mer du Nord. Cette cession est intervenue au moment où le groupe présidé par Philippe Jaffré annonçait son entrée à hauteur de 1,5 % dans le capital de Renault, pour un montant de 643,6 millions de francs.

Affecté par la faiblesse des cours du pétrole et l'OPA manquée sur son concurrent Lasmo, Enterprise Oil a réalisé au premier semestre 1994 un bénéfice net de 8,5 millions de livres (71,4 millions de francs), près de dix fois inférieur à celui de l'an dernier. Elf était entré en 1988 au capital d'Enterprise Oil dont le groupe français avait alors acquis 25 % auprès de LASMO (London and Scottish Marine Oil Company). Le groupe français a programmé 5 milliards de francs de cessions nettes en 1994 et compte se délester du même montant l'an prochain.

Les édiles du Mans boycottent la publicité

LE MANS

de notre correspondant

Les bus du Mans ne rouleront pas pour la privatisation partielle de Renault. Les élus de la ville – où le constructeur automobile compte une usine qui emploie cinq mille salariés – ont décidé d'interdire aux transports en commun manceaux de participer à la campagne nationale d'affichage visant à placarder à l'arrière des bus des grandes villes de France un message incitant le public à acheter des actions Renault.

« Nous assumons pleinement cette décision », souligne Robert Jarry, maire ex-communiste du Mans. *Je ne vois pas comment nous aurions pu tolérer cette publicité sur des bus que nous finançons alors que nous avons voté une protestation contre la privatisation de Renault* », qui, dit-il, « *facilite les possibilité de délocaliser certains secteurs d'activité vers d'autres pays* ». Selon lui, cette perspective « *serait effrayante pour la Sarthe si cela devait se traduire par des suppressions d'emplois à l'usine du Mans* ». De son côté, la direction de l'unité de production Renault du Mans a exprimé sa surprise et son étonnement.

PHILIPPE COCHEREAU

SOCIAL

A l'occasion du vingtième anniversaire des activités de formation continue de l'IEP Paris

M. Delors plaide pour une « éducation tout au long de la vie »

Jacques Delors a plaidé, jeudi 3 novembre, en faveur d'une « *éducation tout au long de la vie* », dans laquelle il voit à la fois un « *impératif catégorique, un défi et un projet de société* », ainsi qu'un moyen de lutter contre l'inégalité des chances. Le président de la Commission européenne, qui s'exprimait à l'occasion du vingtième anniversaire des activités de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris, a souligné que la formation permanente est une idée plus actuelle que jamais. Artisan de la loi de 1971 sur la formation continue – il était alors conseiller de Jacques Chaban-Delmas, premier ministre –, M. Delors a dressé un bilan contrasté de l'application de ce texte.

Certes, la formation permanente s'est imposée comme une réalité économique : en 1992, huit millions de stagiaires y ont eu recours, dont la moitié par l'intermédiaire de leur entreprise, mais, a ajouté M. Delors, « *les insuffisances du système sont criantes* ». Ainsi, les inégalités en matière de formation initiale perdurent et « *la possibilité d'offrir une deuxième ou une troisième chance de formation au cours de la vie professionnelle ne s'est pas traduite dans les faits* ». Selon lui, l'éducation nationale a du mal à respecter la diversité des parcours, et les formations en alternance, qui permettraient à des adolescents de concilier savoir et savoir-faire, ne sont pas suffisamment développées.

Pour le président de la Commission européenne, la gestion du temps libre doit être au cœur de la réflexion. Ce dernier ne cesse de s'accroître et rend obsolète la succession des séquences actuelles de temps d'études, temps de travail et temps de retraite : « *Aujourd'hui, la durée moyenne d'une vie de travail est de soixante-dix mille heures. Elle devrait être de quarante mille heures en 2020.* » « *Suffit-il de laisser faire la main invisible du marché ?* s'est interrogé M. Delors. *Je ne le crois pas. Il faut réfléchir à la manière d'utiliser ce temps libre par le biais de la formation.* »

Quant à l'organisation des dispositifs de formation permanente, il estime que l'Etat doit garder la maîtrise des actions contre l'inégalité des chances, mais s'est déclaré favorable à ce que la formation permanente soit confiée aux régions.

MICHÈLE AULAGNON

En mettant au point une « voiture miracle » produite au Japon

Toyota s'efforce de compenser la revalorisation du yen

La firme Toyota envisage de lancer en 1998 un modèle compact de petite cylindrée dont le prix (de 30 000 à 50 000 francs) serait inférieur de 10 % à 30 % à celui des modèles comparables existants. Le numéro un nippon de l'automobile veut ainsi riposter aux effets de la hausse du yen, lequel s'est apprécié de plus de 10 % en un an.

TOKYO

de notre correspondant

« *Avec la valorisation du yen, le Japon s'est trouvé dans la situation d'un alpiniste qui est monté trop vite et qui manque d'oxygène* », déclarait récemment le vice-président de Toyota, Toshimi Onishi. Reprendre souffle, c'est ce à quoi s'emploie le premier constructeur automobile japonais. Afin de recouvrer sa compétitivité et d'enrayer la baisse des ventes sur les marchés extérieurs, Toyota est en train de mettre au point une voiture qui, quoique peu coûteuse, ne sacrifiera rien à la qualité qui a fait la réputation de la marque et qui, de surcroît, sera fabriquée au Japon. Ce modèle, indique-t-on chez le constructeur, restera compétitif sur le marché mondial même si le cours du yen grimpe jusqu'à 90, voire 80 yens pour 1 dollar.

Ce modèle compact d'une cylindrée de 1 300 à 1 500 centimètres cubes sera mis sur le marché japonais à un prix allant de 600 000 à 1 million de yens (soit de 30 000 à 50 000 francs) : en d'autres termes, l'objectif est de réduire le prix de 10 % à 30 % par rapport aux modèles comparables existants. Sur le marché américain, il sera directement concurrent de la Neon de Chrysler (9 000 dollars). Selon le quotidien économique *Nihon keizai*, cette « *voiture miracle* » pourrait faire son apparition sur le marché japonais dès 1998. Chez Toyota on n'infirme ni ne confirme une telle échéance : « *C'est une hypothèse de travail* », nous dit-on.

L'initiative de Toyota attire d'autant plus l'attention que les constructeurs nippons cherchent plutôt à contrer la valorisation du yen en délocalisant la production soit sur les lieux de vente (c'est le cas aux Etats-Unis), soit dans les pays à plus faible coût de main-d'œuvre. Toyota s'y échappe pas : en 1996, 60 % des véhicules vendus aux Etats-Unis seront produits localement contre 46 % en 1993 (ce qui devrait se traduire par une baisse des exportations en provenance du Japon de l'ordre de 28 %), tandis que les implantations en Asie devraient doubler en importance d'ici à la fin du siècle. En l'an 2000, Toyota prévoit de fabriquer 6 millions de véhicules, dont 3 à 4 millions seront produits outre-mer et 2,5 millions au Japon (actuellement 800 000 sur une production totale de 3,5 millions).

Embauche de femmes

Le projet de ce nouveau modèle est surtout remarquable par son ambition : rester compétitif en fabriquant au Japon en dépit du yen et des coûts salariaux comparativement élevés. Beaucoup d'experts automobiles sont sceptiques et pensent qu'il est peu vraisemblable que le premier constructeur nippon (40 % du marché intérieur), réputé certes pour l'efficacité de ses méthodes de production, soit capable de relever le défi qu'il s'est fixé avant plusieurs années. S'il réussit, il mettra ses concurrents en sérieuse difficulté. D'autant qu'il est vraisemblable qu'il appliquera à ses usines à l'étranger, et notamment aux Etats-Unis, les recettes qui le serviront si bien au Japon même.

Comment Toyota atteindra-t-il son objectif ? Les dirigeants de la société restent prudents dans leurs commentaires. L'essentiel des gains de productivité tiendrait à un polissage des méthodes de rationalisation de la production déjà à l'œuvre, par exemple dans l'usine du Kyushu entrée en activité en 1992. Plusieurs innovations sont intervenues : des chaînes de production plus flexibles (en d'autres termes scindées en plusieurs séquences et non continues sur le modèle « fordiste ») permettant de remédier à une parcellisation excessive des tâches, une réduction de 30 % du nombre des pièces détachées par réutilisation des mêmes pièces sur différents modèles et une pression accrue sur les sous-traitants afin qu'ils réduisent encore leurs coûts (de l'ordre de 15 % sur les trois prochaines années). Cette réorganisation du travail s'est traduite par une refonte quasi totale (80 %) des équipes.

Si l'automatisation reste un élément traditionnel de la restructuration de la production, Toyota a aussi pris conscience de son coût comme de ses effets démotivants sur les travailleurs. Le constructeur remet l'accent sur l'embauche, notamment des femmes, afin de se préparer dès maintenant à une pénurie de main-d'œuvre jeune, conséquence inexorable de l'évolution démographique.

Actuellement, 3 % des employés de l'usine Toyota du Kyushu sont des femmes, chiffre faible mais supérieur à ceux des autres constructeurs. Dicté par l'impératif démographique, le recours aux femmes n'est pas dénué d'arrière-pensées : elles sont embauchées sur des contrats à durée temporaire renouvelables. En même temps, Toyota s'efforce d'améliorer les conditions de travail afin de conserver sa main-d'œuvre et de palier un taux de rotation de personnel qui était important chez les jeunes (20 %).

La réorganisation de la production de Toyota est en fait révélatrice d'une stratégie à long terme qui est également celle de la plupart des entreprises nippones. Elle pourrait bien leur permettre de sortir renforcées de la récession prolongée dont elles se dégagent actuellement péniblement. Comme la plupart de ses confrères, Toyota n'a pas attendu que le gouvernement remédie aux effets de la valorisation du yen, mais a immédiatement commencé, selon l'expression consacrée, à « *presser même les chiffons secs* ». Une restructuration à chaud, le couteau sous la gorge ? Pas tout à fait. Plutôt une accélération des réformes, fait-on valoir chez le constructeur. La flambée du yen a été beaucoup plus forte que prévu. Mais les processus de rationalisation pour y faire face étaient enclenchés avant que la situation ne dérape : ainsi la plupart les innovations de l'usine du Kyushu étaient déjà en gestation depuis cinq ou dix ans.

Au cours de l'année fiscale 1993, la valorisation du yen a frôlé les 10 %. Toyota a enregistré une chute de 9 % de ses ventes et de 25 % de ses profits avant impôt pour la quatrième année consécutive. Mais depuis deux ans on observe parallèlement à cette chute des bénéfices une réduction régulière des coûts. Cette année 1994, les profits devraient se rétablir – et même progresser légèrement.

PHILIPPE PONS

FINANCES

Les tensions sur le marché obligataire

La Réserve fédérale procède à de nouvelles interventions pour soutenir le dollar

A l'image de la veille, lorsque le billet vert était tombé à un nouveau plancher historique face au yen, la Réserve fédérale américaine (Fed) est de nouveau intervenue, jeudi 3 novembre, en faveur du dollar. Selon les cambistes, la Fed aurait acheté des dollars aux niveaux de 1,5155 et 1,5225 deutschmark et de 97,70 et 98,15 yens provoquant ainsi un raffermissement du billet vert en début d'après-midi à New-York.

Les nouvelles tensions apparues sur le marché obligataire, où le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans était monté à 8,11 % contre 8,09 % la veille, ont encouragé la Fed à intervenir, estime le cambiste d'une banque européenne. Ce taux à long terme, principal baromètre du marché obligataire, s'est par la suite stabilisé à 8,08 %. Mais l'effet de ces interventions sera passager, en l'absence d'achats par d'autres banques centrales ou d'un relèvement des taux d'intérêt par la Fed, a estimé ce cambiste.

En revanche, ces nouvelles tensions sur les marchés obligataires ont contraint l'Etat français à se refinancer au prix fort. Le Trésor français a procédé jeudi à l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du trésor (OAT) à un taux en forte hausse, au niveau record pour 1994 de 8,49 % sur les OAT dix ans offertes aux investisseurs institutionnels et aux particuliers. Toutefois, si les rendements élevés qu'il propose intéressent toujours les investisseurs (la demande des spécialistes en valeurs du Trésor jeudi était deux fois supérieure à l'offre), le poids de la dette s'alourdit.

La charge supplémentaire que représentera pour l'Etat la hausse des taux d'intérêts sur ses emprunts à long terme ne sera perceptible que l'année prochaine lors des versements des premiers coupons. Dans le budget 1995, le montant des coupons payés par l'Etat au titre du remboursement de ses emprunts devrait représenter près de 200 milliards de francs.

VIE DES ENTREPRISES

Considéré comme le dernier « tycoon » britannique

Tiny Rowland abandonne la coprésidence du groupe Lonrho

LONDRES

de notre correspondant

«Tiny» Rowland, le président du groupe Lonrho, a annoncé, jeudi 3 novembre, sa démission, mettant fin à près de deux ans d'une furieuse bataille pour le contrôle de ce conglomérat britannique opérant essentiellement en Afrique. Avec le départ de M. Rowland, qui est âgé de soixante-seize ans, disparaît l'ultime grande figure du monde des affaires britannique, le dernier des « tycoons » au caractère irascible et aux propos au vitriol, à la fois exubérant et controversé, trois ans après la mort mystérieuse d'un autre homme qui avait défrayé la chronique, Robert Maxwell. Désormais, les hommes en gris, les administrateurs sans panache et ne recherchant pas spécialement la publicité, règnent sans partage sur l'économie d'outre-Manche. A l'instar de Dieter Bock, le coprésident de Lonrho, qui vient d'obtenir le départ de son vieux rival au terme d'un putsch à caractère interne.

De « Tiny » (son surnom, en raison de sa petite taille) Rowland, allemand par son père, le premier ministre conservateur de l'époque, Edward Heath, avait dit, en 1973, qu'il représentait *« le visage inacceptable du capitalisme »*. Il avait pris il y a trente-quatre ans le contrôle de Lonrho dont, par une gestion efficace et sans pitié, il avait fait un groupe employant 120 000 personnes et dont le chiffre d'affaires était passé de 4 millions à 5,4 milliards de livres en trente ans. A un moment où les puissances coloniales quittaient l'Afrique, il était resté sur place, offrant aux nouveaux Etats ses services et ses investissements, en particulier dans les secteurs minier et agricole. A un bon prix naturellement. Car Tiny n'était pas un philanthrope. Le salaire annuel qu'il conserve – 1,6 millions de livres, soit plus de 13 millions de francs, une faible partie d'un revenu estimé à cinq millions de sterling – le montre.

Depuis plusieurs années, Lonhro faisait face à des difficultés financières tandis que les extravagances de son patron suscitaient des remous à l'intérieur du groupe comme au sein du monde politique et des affaires. Déjà, il y a vingt ans, il avait échappé à une tentative de putsch au sein de son conseil d'administration. Après avoir, dans les années 80, échoué dans une longue et féroce lutte avec les frères Al Fayed pour le contrôle des grands magasins de luxe Harrods, il avait dû, pour trouver des capitaux, se défaire de son journal du dimanche, *The Observer*, et faire rentrer dans le groupe, à la fin de 1992, un financier allemand quinquagénaire peu connu, Dieter Bock. Très vite, les relations entre les deux hommes allaient se tendre. Au début de 1993, M. Bock avait tenté en vain de se débarrasser de son rival. Après un autre essai malheureux il y a quelques semaines, il a enfin réussi. La spectaculaire réconciliation l'an dernier entre MM. Rowland et Al Fayed, les deux requins des affaires londoniennes, n'aura été d'aucun secours.

Tiny Rowland qui, il y a peu encore, se disait trop en forme pour s'en aller, a pris les devants, plutôt que d'être remercié par un conseil d'administration dont la majorité vient de basculer. Les extravagances, financières entre autres, de ce magnat des affaires, ses relations d'affaires douteuses – y compris avec le colonel Kadhafi – et ses brouilles spectaculaires, auront fini par lasser ses partisans, en dépit de son indéniable popularité. Aux termes d'un compromis, Tiny Rowland gardera ses actions, d'une valeur de 60 millions de livres, et devrait devenir, au printemps prochain, le président d'honneur du groupe. Mais il songe déjà à une nouvelle aventure, cette fois en créant sa propre banque d'affaires.

PATRICE DE BEER

KLM confirme sa volonté d'atterrir à Orly

AMSTERDAM

de notre correspondant

La KLM *« va demander des dommages-intérêts à la France »* si celle-ci s'obstine à lui refuser le droit d'atterrir à Orly. La compagnie néerlandaise avait programmé deux vols par jour cinq jours par semaine à destination de l'autre aéroport parisien à partir du 31 octobre, suite à l'aboutissement de négociations pour l'obtention d'horaires de départ et d'arrivée. Deux jours auparavant, la KLM avait annulé ses vols après avoir été informée *« qu'il n'y avait pas de créneau disponible* [pour elle] *à Orly »*, a indiqué Marjolein Wenting, porte-parole de la compagnie.

La KLM a déposé une plainte auprès de la Commission européenne en rappelant le droit accordé récemment à TAT, filiale de British Airways, d'atterrir à Orly. La compagnie est soutenue par le gouvernement néerlandais. Mercredi, le ministre des transports, Mme Jorritsma s'est entretenue au téléphone avec son homologue français, Bernard Bosson, sur cette question. *« Nous sommes raisonnablement optimistes »*, a affirmé Henk Houtman, porte-parole du ministre néerlandais.

En revanche, le gouvernement a annoncé qu'il ne soutenait plus la plainte auprès de la Cour européenne de justice déposée par KLM, British Airways et le cabinet de John Major concernant le soutien financier du gouvernement français à Air France. Selon un haut fonctionnaire néerlandais, *« le dossier français est de toutes façons bien ficelé. Notre action n'aurait fait qu'irriter la France alors que nous tentons d'améliorer nos relations diplomatiques, qui ont beaucoup souffert ces dernières années. »* Jeudi, la KLM a annoncé le doublement de ses bénéfices semestriels, passés en un an de 744 millions à 1,45 milliard de francs.

A. F.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ALLIANCE

MICROSOFT multiplie les partenariats pour promouvoir des services interactifs. – Microsoft, le numéro un mondial des logiciels pour micro-ordinateurs, a annoncé, mercredi 2 novembre, une alliance avec des fabricants majeurs de systèmes de communication, dont Alcatel, Olivetti, Lockheed et NTT, pour développer un système avancé de télécommunications. Ce système est destiné aux opérateurs de téléphone cellulaire sur les réseaux dits « à bande large », d'une très grande capacité. Microsoft propose une *« solution globale »* de programmes permettant des services interactifs ou la transmission de vidéos à la carte. Les groupe, qui se sont engagés à fournir la technologie autour des logiciels mis au point par Microsoft sont le français Alcatel, les américains Andersen Consulting et Lockheed Missiles and Space Co. le japonais NTT Data Communications Systems Corp., et l'italien Olivetti. Ils développeront les outils les plus appropriés autour des programmes et installeront les systèmes auprès des compagnies de télécommunications qui vont le tester. Ces dernières regroupent Deutsche Telekom, Telstra Corp. (Australie), Nippon Telegraph and Telephone Corp., Rogers Cablesystems Ltd (Grande-Bretagne) et les compagnies régionales américaines SBC Communications et US West Communications.

REPRISES

ASSIDOMAEN (bois-papier) reprend MoDo Packaging. – Le groupe suédois Assidomaen, spécialisé dans l'industrie du bois-papier reprend la division emballage MoDo Packaging du groupe forestier Mo och Domsjoe (MoDo), pour 1,2 milliard de couronnes suédoises (864 millions de francs). MoDo Packaging a un chiffre d'affaires annuel de 2,1 milliards de couronnes. Cette acquisition permet à Assidomaen de figurer parmi les leaders européens dans le domaine des sacs en papier et en papier kraft. Assidomaen a d'autre part décidé de vendre à la société Rottneros son usine de cellulose située à Vallvik, permettant à ce dernier d'atteindre une production annuelle de cellulose de 525 000 tonnes.

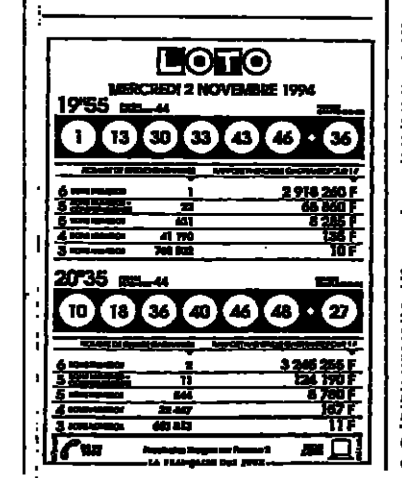
LVMH étudie une éventuelle reprise de Franck & Fils. – Le groupe de luxe français LVMH (Moët-Hennessy-Louis Vuitton) est tenté par le grand magasin Franck & Fils, selon *le Journal du textile*. Interrogé, le groupe LVMH se contente d'indiquer qu'il a mentionné dans la notice de la COB (Commission des opérations de Bourse) lors de l'OPE lancée par sa maison mère Christian Dior, que des discussions avancées étaient en cours pour l'acquisition d'une majorité du capital de Franck & Fils. Une partie de la famille serait prête à céder ses actions, mais le PDG, Gérard Franck et son fils Michel y seraient opposés. Franck & Fils est un groupe familial en difficulté. Son chiffre d'affaires a stagné l'année dernière à 191,5 millions de francs, alors que les pertes se sont aggravées à 11,7 millions (9,7 millions en 1992).

ACTIVITÉ

SNCF : progression du trafic de marchandises de 7 % depuis le début de l'année. – Le trafic de marchandises de la SNCF a progressé de 7 % depuis le début de l'année par rapport à la période correspondante de 1993, a annoncé Alain Poinssot, qui dirige cette activité au sein de la société, jeudi 3 novembre, à l'occasion de la conférence internationale du transport combiné, à Amsterdam. Cette activité devrait toutefois rester déficitaire cette année de l'ordre de 1,5 milliard de francs. La SNCF a une nouvelle fois défendu le principe d'une autoroute ferroviaire qui transporterait les camions entiers sur les trains. Cette liaison, qui nécessiterait que les Etats engagent des financements importants, pourrait être réalisée sur l'axe Lyon-Turin à la place du projet de TGV classique, selon la direction fret de la SNCF. Le coût d'un tel projet serait identique à celle d'une autoroute deux fois trois voies, soit environ de 20 milliards à 25 milliards de francs pour 400 kilomètres.

NOMINATION

FRANÇOIS BORDRY est nommé président de Voies navigables de France. – François Bordry, directeur à la direction générale de l'information et des relations publiques du Parlement européen, a été nommé, jeudi 3 novembre, président de l'établissement public Voies navigables de France, en conseil des ministres, sur proposition du ministre des transports Bernard Bosson. Il succède à Marc Solery, ancien directeur de cabinet de Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux de 1991 à 1992. Né le 3 novembre 1947 à Quimper (Finistère) il occupait depuis 1988 les fonctions de directeur à la direction générale de l'information et des relations publiques du Parlement européen.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 novembre ▲ Attentisme

Après avoir ouvert sur une note ferme, vendredi 4 novembre, la Bourse de Paris s'est effritées par la suite avant de reprendre un peu de hauteur à la mi-journée. En hausse de 0,42 % au début des transactions, l'indice CAC 40 affichait un repli de 0,12 % une heure et demie plus tard. Aux alentours de 13 h 15, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,57 % à 1 922,07 points. Le MATIF, en légère baisse à l'ouverture, regagnait 0,22 % à 109,72. Les échanges étaient supérieurs à 2 milliards de francs.

Aux Etats-Unis, jeudi soir, les taux longs ont fini sur une note stable à 8,09 % en dépit de statistiques confirmant une croissance soutenue. Les ventes de logements neufs ont augmenté de 2,6 % en septembre alors que les opérateurs attendaient une baisse de 2,6 %. Mais les milieux financiers attendaient surtout les chiffres du chômage américain pour septembre. Ils misaient sur un taux inchangé à 5,9 % et sur la création de 230 000 emplois. De trop bons chiffres auraient un effet négatif sur le marché obligataire qui, depuis quelques semaines, envoie des messages à la Réserve fédérale afin qu'elle durcisse sa politique de crédit pour calmer l'expansion. La Fed est intervenue pour la deuxième journée consécutive sur les marchés pour soutenir le dollar. Des gestes qui interviennent avant les élections législatives du 8 novembre aux Etats-Unis, ont souligné les opérateurs.

Du côté des valeurs, les résultats annuels d'Euro Disney, bien qu'ils soient médiocres, ne suscitent pas d'opinions trop négatives, indiquaient les opérateurs. Le titre, en hausse de plus de 18 % la veille, suivait sa lancée et gagnait 6,8 % avec 2,5 millions de titres échangés à mi-séance.

NEW-YORK, 3 novembre ▲ Sans conviction

Wall Street a légèrement progressé jeudi 3 novembre après une journée incertaine malgré de nouvelles interventions de la Réserve fédérale sur le marché des changes. La séance a été moyennement active en attendant l'annonce, vendredi, des chiffres du chômage pour le mois d'octobre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est établi à 3 846,89 points, en hausse de 8,75 points, soit un gain de 0,23 %. Quelque 284 millions d'actions ont été échangées. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence du marché obligataire, est resté inchangé à 8,09 % en clôture. Mais ce taux avait grimpé jusqu'à 8,11 % avant que la Fed n'intervienne pour la deuxième journée consécutive pour soutenir le dollar.

Wall Street et le marché obligataire s'étaient affaiblis après la publication des ventes de logements neufs en septembre aux Etats-Unis, en hausse de 2,6 % alors que les analystes attendaient une baisse de 2,6 %.

L'indice Dow Jones a regagné 15 points immédiatement après les interventions de la Fed, en fin de matinée. Par la suite, il est reparti à la baisse avant dévoluer sans réelle tendance pendant le reste de la journée. Les opérateurs restent, en effet, sur leurs gardes avant la publication des chiffres de l'emploi. Les analystes tablent généralement sur un taux de chômage inchangé à 5,9 % et 230 000 créations d'emplois.

VALEURS	Cours du 2 nov.	Cours du 3 nov.
Alcoa	82 7/8	83 1/2
Allied Signal Inc.	33 7/8	33 5/8
American Express	31 1/8	31
ATT	54 1/8	54 1/2
Bethlehem Steel	18 5/8	19
Boeing	43 7/8	44
Caterpillar Inc.	58 1/2	57 7/8
Chevron	43 7/8	44 1/2
Coca-Cola	50 1/4	49 3/4
Disney Corp.	38 7/8	39 3/4
Du Pont de Nemours	55 3/4	55 1/8
Eastman Kodak	47 1/2	47 3/4
Exxon	62 1/8	62 5/8
General Electric	48 1/8	49 1/2
General Motors	38 1/4	39
Goodyear Tire	34 1/2	35 1/4
IBM	74 1/8	73 3/8
International Paper	73	73 3/8
Morgan (J.P.)	60 5/8	60 7/8
McDonnell Douglas	136 3/4	136 3/4
Merck and Co.	35 1/4	35 3/8
Minnesota Mining	54 1/8	54
Philip Morris	60	60 1/4
Procter & Gamble	62 7/8	62 1/2
Sears Roeb. and Co.	48 1/2	49 1/2
Texaco	62 3/4	62 1/2
Union Carbide	31	30 1/2
United Tech.	62 3/8	61 7/8
Westinghouse El.	14 1/8	13 7/8
Woolworth	15 1/2	15 5/8

LONDRES, 3 novembre ▲ Au-dessus des 3 100 points

La Bourse de Londres est repassée au-dessus des 3 100 points, jeudi 3 novembre, grâce à la plus grande fermeté du dollar et à la publication du rapport des six conseillers du Trésor qui ne souhaitent pas une hausse des taux d'intérêt britanniques dans l'immédiat. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné 23,1 points, soit 0,7 %, à 3 104,4 points. La tendance a été également soutenue par Wall Street et le marché à terme. Environ 754,2 millions d'actions ont changé de mains contre 564,6 millions la veille.

Du côté des valeurs, Euro Disney, qui a annoncé une perte nette de 1,8 milliard de francs et une fréquentation en baisse de 10 %, a toutefois progressé de 13 pence à 96 grâce à des prévisions plus optimistes.

VALEURS	Cours du 2 nov.	Cours du 3 nov.
Allied Lyons	5,91	5,89
BP	4,22	4,29
BTR	3,01	3,11
Cadbury	4,36	4,35
Glaxo	5,97	6,08
GUS	5,59	5,62
ICI	7,73	7,80
Reuters	4,87	4,88
RTZ	8,61	8,61
Shell	7,15	7,18
Unilever	11,25	11,32

TOKYO, 4 novembre ▲ Légère hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse, vendredi 4 novembre, grâce à l'avance du dollar face au yen, au lendemain d'une journée chômée en raison de la fête de la culture. L'indice Nikkei a gagné 60,91 points, soit 0,31 % , à 19 811,56 points. Les échanges sont restés ternes à la veille du week-end : environ 180 millions de titres ont changé de mains contre 251 millions au cours de la séance de mercredi. La cote a conservé son avance initiale grâce à des achats d'arbitrage et des achats liés à l'indice réalisés par des fonds d'investissements.

VALEURS	Cours du 2 nov.	Cours du 4 nov.
Bridgestone	1 570	1 580
Canon	1 770	1 780
Fuji Bank	2 150	2 130
Honda Motors	1 690	1 680
Matsushita Electric	1 590	1 600
Mitsubishi Heavy	778	778
Sony Corp.	5 850	5 830
Toyota Motors	2 120	2 110

CHANGES

Dollar : 5,2278 ▼

Le dollar était stable à 5,2278 francs, vendredi 4 novembre au cours des premiers échanges entre banques contre 5,2288 francs jeudi soir. Le deutschemark est en hausse à 3,4313 francs contre 3,4275 francs dans les échanges interbancaires de jeudi en fin de journée (il s'inscrivait à 3,4273 francs selon le cours indicatif de la Banque de France).

FRANCFORT	3 nov.	4 nov.
Dollar (en DM)	1,5135	1,5234

TOKYO	3 nov.	4 nov.
Dollar (en yens)	clos	97,72

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (4 nov.) .... 5 1/4 – 5 3/8
New-York (3 nov.) 4 7/8

BOURSES

PARIS

	2 nov.	3 nov.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 873,68	1 911,13
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 293,36	1 314,03
Indice SBF 250	1 252,89	1 270,46

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	2 nov.	3 nov.
Industrielles	3 837,13	3 846,89

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	2 nov.	3 nov.
100 valeurs	3 081,30	3 104,40
30 valeurs	2 351,40	2 374,70

FRANCFORT

	2 nov.	3 nov.
Dax	2 042,45	2 051,48

TOKYO

	2 nov.	4 nov.
Nikkei Dow Jones	19 750,65	19 811,56
Indice général	1 568,68	1 569,80

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2060	5,2080	5,2040	5,2072
Yen (100)	5,3236	5,3312	5,3668	5,3761
Ecu	6,5293	6,5335	6,5285	6,5273
Deutschemark	3,4288	3,4314	3,4324	3,4361
Franc suisse	4,0998	4,1047	4,1160	4,1226
Lire italienne (1000)	3,3366	3,3401	3,3101	3,3152
Livre sterling	8,4165	8,4224	8,4065	8,4149
Peseta (100)	4,1137	4,1170	4,0887	4,0935

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 1/16	5 3/16	5 5/8	5 3/4	5 15/16	6 1/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 15/16	6 1/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 9/16	8 13/16	9	9 1/4
Livre sterling	5 11/16	5 13/16	6 1/16	6 3/16	6 1/2	6 5/8
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 1/12
Franc français	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 4 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,47 % (1920,03)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	6170	6240	+1,13
10	B.N.P. (T.P)	1032	1032	—
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1000	1000	—
10	Renault (T.P.)	1695	1720	+2,08
10	Rhone Poulenc(T.P)	2006	2016	+0,48
10	Saint Gobain(T.P.)	1180	1180	—
10	Thomson S.A (T.P)	1066	1070	+0,38
25	Accor 1	617	616	−0,16
10	Air Liquide 1	732	733	+0,14
10	Alcatel Alsthom 1	457	458,60	+0,24
10	Alcatel Cable 1	622	617	−0,80
50	Alspi 1	337	335,10	−0,56
10	AGF-Ass.Gen.France	216,50	217,50	+0,46
5	Axa 1	240,70	241,60	+0,37
1	Bail Invest. 1	870	870	—
25	Bancaire (Cie) 1	527	535	+1,52
25	Bque Colbert CIF	106	106,50	+0,47
50	Bazar Hot. Ville 2	570	570	—
1	Berger (M) 2	1170	—	—
25	Bertrand Faure 2	490	489	−0,20
25	BIC 1	647	650	+0,46
25	BIS 1	305	306,40	+0,46
10	B.N.P. 1	255	258,20	+1,25
25	Bollore Techno.1	449	448	−0,22
1	Bongrain 1	2730	2739	+0,33
1	Bon Marche (Au) 1	864	862	−0,23
25	Bouygues 1	547	558	+2,01
5	Canal + 1	845	845	—
10	Cap Gemini Sogeti1	188,50	192,80	+2,28
50	Carnaudmetalbox 1	185,50	186,20	+0,38
5	Carrefour 1	2273	2264	−0,40
50	Casino Guichard 1	165	165	—
50	Casino Guich.ADP 1	126	124,60	−1,11
10	Castorama Dl (Li)1	730	731	+0,14
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Dassault-Aviation1	430	—	—
10	Dassault Electro 1	388	389	[illegible]
1	De Dietrich 1	2510	2640	[illegible]
10	Degremont 1	420	418	[illegible]
50	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	63,80	62	[illegible]
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	55	58	[illegible]
50	DMC (Dollfus Mi)1	317	317	—
25	Docks France 1	712	713	[illegible]
25	Dynaction 1	182	182,50	[illegible]
10	Eaux (Gle Des) 1	478,80	481,40	[illegible]
25	E.B.F 1	929	929	—
25	Ecco 1	885	892	[illegible]
10	Elf Aquitaine 1	865	865	—
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Sodexho 1	925	939	+1,58
25	Sogerap (Ny) 2	127	—	—
1	Sommer-Allibert 1	1275	1830	+0,60
25	Sophia 1	396	403	+1,77
10	Sovac 1	428	417,50	−0,12
25	Spie Batignolles 1	278	278	—
10	Strafor Facom 1	650	650	—
25	Suez 1	244,80	247,50	+1,06
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
100	Guinness Plc 1	39,60	39,25	−0,82
500	Hanson Plc 1	19,50	19,70	+1,03
100	Harmony Gold 1	51,85	51,63	−0,42
50	Hewlett-Packard 1	501	500	−0,20
500	Hitachi 1	52,35	52,45	+0,19
25	Hoechst 1	1093	—	—
25	I.B.M 1	386,90	383,10	−0,98
100	I.C.I 1	65	65	—
50	I.T.T. 1	443,50	452	+1,92
100	Ito Yokado 1	271,20	273,50	+0,88
500	Matsushita 1	84	83,95	−0,06
100	Mc Donald's 1	152	154	+1,32
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 3 novembre

[illegible]

(1) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.
(2) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 10 multiplicat. nbre de titres par 10.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,1295	5,1940	4,85	5,45
Ecu	6,5275	6,5280	—	—
Allemagne (100 dm)	342,8400	342,7300	330	354
Belgique (100 F)	16,6635	16,6635	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	305,8400	305,7500	293	315
Italie (1000 lires)	3,3370	3,3400	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,5500	87,5300	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2915	8,3070	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3945	8,4190	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2240	2,2240	2	2,55
Suisse (100 f)	411,1800	411,3400	398	422
Suède (100 krs)	71,3200	71,3300	68	78
Norvège (100 k)	78,5700	78,6180	73	82
Autriche (100 sch)	48,7040	48,8880	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1120	4,1135	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3550	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,7840	3,8231	3,50	4,10
Japon (100 yens)	5,3205	5,3152	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/11
Or fin (kilo en barre)	63200	63800
Or fin (en lingot)	63600	64300
Napoléon (20f)	365	370
Pièce Fr (10 f)	330	351
Pièce Suisse (20 f)	368	368
Pièce Latine (20 f)	367	369
Souverain	470	468
Pièce 20 dollars	2550	2570
Pièce 10 dollars	1350	1370
Pièce 5 dollars	675	675
Pièce 50 pesos	2360	2405
Pièce 10 florins	365	366

Matif (Marché à terme international de France)
3 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 181 561

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	108,68	107,98	109,50
Précédent	108,48	107,66	109,30

CAC 40 A TERME
Volume : 21 139

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	—	1917	1926
Précédent	—	1879	1887

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

VENDREDI 4 NOVEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée vacances.** Salut les Musclés ; Ricky ou la Belle Vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.35).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Téléfilm : L'amour est un jeu d'enfants.** De Pierre Grimblat.
22.30 **Magazine : Tout est possible.** Invite : Roland Magdane. Les vidéo-mateurs : Les sorciers sont toujours parmi nous ; Ma femme est un homme.

FRANCE 2

13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.15). Emission presentée par Pascal Sevran. Musicales comédies.
16.45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.50).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Christian Morin, Michel Boujenah, les Escrocs, D. Duart et B. Klin.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Série : Maigret.** La Nuit du carrefour, d'Alain Tasma, d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer, Sunnyi Melles.
22.30 **Magazine : Bouillon de culture.** Présente par Bernard Pivot. Invités : le professeur Luc Montagnier *(Des virus et des hommes)* ; Leon Schwartzenberg *(Face à la détresse)* ; Christophe Bourdin *(le Fil)* ; Jean-Claude Pennetier, pianiste.

FRANCE 3

14.00 **Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy en direct.
17.15 **Les Minikeums.** Peter Pan ; Il était une fois la vie : l'os et le squelette.
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Souvenirs littéraires*, de Maxime du Camp.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la region.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** Présenté par Georges Pernoud. Seule la victoire est jolie, de Lise Blanchet et Jean Loiseau. *Souvenirs de la Route du Rhum avant le départ de la 5e édition.*

21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Présente par Sylvain Augier. Invitée : Cristiana Reali. Philippines : la vallée des rizières éternelles, de Patrick Boitet et Frédéric Tonolli ; Italie : Bevagna ou le temps arrêté, de Frédéric Andréi et Frédéric Tonolli ; France : fête pour un village oublié, de Brigitte Chevet et Philippe Baron.
22.50 **Météo et Journal.**

CANAL +

14.50 **Cinéma : La mort vous va si bien.** □ Film américain de Robert Zemeckis (1992).
16.35 **Cinéma : Beethoven.** □ Film américain de Brian Levant (1992).
18.00 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.30

18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas, Jérôme Bonaldi, Antoine de Caunes. Avec toute l'équipe de l'émission.
20.00 **Magazine : Le Retour des Nuls.** Présenté par Alain Chabat, Chantal Lauby et Dominique Farrugia.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Les pilotes et les premiers essais des animateurs de l'émission.
21.30 **Tous en chaîne.** Clip de Roger Molina. 2000 ans d'histoire de la communication, par le personnel de Canal +.
21.50 **C'est bon de rire 10 ans.** Extraits d'émissions comiques.
22.50 **Flash d'informations.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et françaises de la semaine du 29 octobre 1944, par Marc Ferro et Pierre Ayçoberry (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** Patricia Kaas (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Les Premiers Allemands sur la route des Indes.** 1. Sur les traces des marchands de Nuremberg et d'Augsbourg au XVIe siècle, de Wolfgang Hedinger.
20.25 ▶ **Reporter.** Les photo-reporters ont la parole.
20.30 **8 1/2 Journal.** Reportage : l'ancienne frontière entre les deux Allemagnes, de Jörg Krause, Karen Strupp et Vladimir Vasak.
20.40 ▶ **Téléfilm : Portrait d'une jeune fille de la fin des années 60 à Bruxelles.** De Chantal Akerman.
21.40 **Documentaire : Une blessure symbolique.** L'excision : rite ou mutilation ?, de Gisela Ellenberg.
22.25 **Cinéma : La Compagnie des loups.** ■■ Film britannique de Neil Jordan (1984).

M 6

16.30 **Magazine : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Magazine : Vu par Laurent Boyer.** L'actualité du spectacle.
20.05 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Dangereusement belle.** De Paul Lynch.
22.25 **Série : Mission impossible.** Le Pantin.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Personnages en quête de Ring. 5. Les Normes, Herda.
20.30 **Radio archives.** Branle funèbre
21.32 **Musique : Black and Blue.** Critiques croisées. Avec André Clergeat et Xavier Prévost.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les petites ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Nuits d'automne (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 27 octobre, salle Pleyel à Paris) : Fantaisie concertante sur un thème de Corelli, de Tippett ; Concerto pour piano et orchestre no 1, de Prokofiev ; Quatre pièces sacrées, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Kenneth Montgomery.
22.35 **Soliste.** Hopkinson Smith.
23.00 **Ainsi la nuit.** Duo pour flûtes en mi bémol majeur, de W. F. Bach ; Liederkreis op. 39, de Schumann ; Sonatine, de Busoni ; Pie Jesu, pour voix, harpe, orgue et quatuor à cordes, de Lili Boulanger ; Vers la vie nouvelle, de Nadia Boulanger.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carrière. Le Trio de Kenny Werner, piano avec Ratzo Harris, contrebasse et Tom Rainey, batterie.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « La route du rhum, 5e édition : ces merveilleux fous voguant sur leurs drôles de machines ».

IMAGES

Souvenirs, souvenirs

C'ÉTAIT il y a un siècle. On parlait de glasnost et de perestroïka. Il y avait ceux qui y croyaient et ceux qui n'y croyaient pas. Tout était si simple. La guerre froide tiédissait. La Yougoslavie s'appelait encore la Yougoslavie, un mur allemand coupait le monde en deux. Et, pour la première fois, le président de l'Union des Républiques soviétiques socialistes communiquait. On parlait de « Gorbymania ».

Un fantôme de cette antique époque est apparu jeudi sur France 2. Un visage familier. La tache de vin était toujours là, sur le front. Mais il semblait lointain, figé dans un fauteuil raide d'un salon d'un grand hôtel parisien. Il ressemblait à un figurant de luxe dans un film de Wim Wenders. C'était le président de la Croix-Verte internationale, une association de protection de l'environnement. Dans une autre vie, on le considérait comme l'un des hommes les plus puissants de la planète.

« Ce sont des phénomènes d'accélération qui font que les événements nous dépassent. On n'arrive pas à les suivre, mais ça, c'est l'Histoire. » « Il y a eu beaucoup de choses qui nous ont surpris et il y a eu beaucoup de nuits blanches. ». Bien sûr, Mikhaïl Gorbatchev aborde l'actualité : la guerre en Bosnie et les responsabilités occidentales, la démocratie en Russie, les boires et les déboires de Boris Eltsine... Mais l'on pense surtout à l'Histoire et à ses nuits blanches, et les images défilent dans notre tête : ces vacances fatales au bord de la mer Noire, le putsch, Boris Eltsine sur son char perché, le retour d'un président déconnecté et les humiliations distillées par son successeur. Gorbatchev parle, mais l'on revoit ce vieux film d'actualité, cent fois rediffusé, cent fois repassé dans sa tête, *« sur l'écran noir de ses nuits blanches »*, comme chantait Nougaro. C'était en août 1991. C'était il y a un siècle.

Au cours d'un autre lointain été, l'Irak envahissait le Koweït, et tout le monde partait sur les sables de la gloire. On se souvient mieux de ce scénario, car on a failli en voir un *remake*, voilà quelques semaines. Jeudi, sur TF 1, Jean-Pierre Chevènement revenait de Bagdad, en passant par Jérusalem, le temps de dénoncer le *« génocide discret »* du peuple irakien – après l'embargo imposé par l'ONU au régime de Saddam Hussein – devant le nœud papillon gêné de Dominique Bromberger. S'en souvient-on vraiment, de la guerre du Golfe ? Et de son ministre français de la défense sur la défensive ? On passait de la guerre froide à la guerre propre et à ses frappes chirurgicales. C'était le bon temps. Celui du nouvel ordre mondial.

Depuis, les guerres se sont dégradées, le nouvel ordre mondial a pris un coup de vieux en Bosnie et au Rwanda. C'était il y a un peu moins d'un siècle. Milosevic était un ennemi et les Hutus massacraient les Tutsis. C'était il y a un tout petit peu moins d'un siècle. Jeudi, il n'y avait déjà plus d'images sur la Bosnie et le Rwanda.

ALAIN SALLES

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 5 NOVEMBRE

TF 1

5.55 **Série : Mésaventures.**
6.25 **Club mini Zig-Zag.** Pif et Hercule ; Gil et Julie ; Costa ; Clyde.
7.20 **Club mini.** Adorable Creamy ; Candy ; Bof ; Le Jardin des chansons.
8.25 **Télé-shopping.**
8.55 **Club Dorothée vacances.** Sailor Moon ; Goldorak ; Jet Man ; Biker Mice ; News ; Tests vidéo ; Jeux.
10.43 **Météo** (et à 12.18).
10.45 **Ça me dit... et vous ?** Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.15 **Magazine : Reportages.** Boulot, bateau, dodo, de Christophe Bardy et Jean-Claude Fontan.
13.50 **Série : Sydney Police.**
14.45 **Série : Cannon.**
15.45 **Série : Chips.**
16.40 **Série : Tarzan.**
17.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.35 **Série : 21, Jump Street.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Spécial formule 1, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Divertissement : Les Grosses Têtes.** Présenté par Philippe Bouvard. Avec Guy Montagné, Carlos, Sim, Enrico Macias, Philippe Castelli, Thierry Roland, Jacques Pradel, Evelyne Leclercq, Macha Méril, Vincent Perrot.
22.45 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. En remontant le Mississippi ; Le peuple de la lune ; Boyeri en Mazurie ; Des enfants et des requins ; La Venise africaine.
23.50 **Magazine : Formule 1.** Grand Prix de formule 1 du Japon à Suzuka.
0.25 **Magazine : Formule foot.** 16e journée du championnat de France de D1. Strasbourg-Cannes ; Les autres matches : Nantes-Metz, Le Havre-Lyon, Saint-Etienne-Caen, Lens-Monaco.
1.00 **Journal et Météo.**
1.10 **Les Rendez-vous de l'entreprise** (rediff.).
1.20 **TF 1 nuit** (et à 1.55, 2.55, 4.00).
1.30 **Série : Passions.**
2.05 **Documentaire : Histoires naturelles.**
3.05 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.**
4.10 **Musique.**
4.40 **Sport : Formule 1 à la Une.** Grand Prix du Japon en direct de Suzuka ; à 4.55, le départ ; à 6.45, podium.

FRANCE 2

6.05 **Cousteau à la redécouverte du monde.** Les Fous du corail (rediff.).
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.**
7.50 **Hanna Barbera Dingue Dong.** L'inspecteur inspecte ; Scoubidou ; Bêtes comme chiens ; Satanas et Diabolo ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
8.50 **Sam'di mat'.** Les Tortues Ninja ; La Famille Addams ; Heckle et Jeckle.
10.10 **Dessin animé : Warner Studio.** Tiny Toons.
10.50 **Expression directe.** RPR.
11.05 **La Revue de presse de Michèle Cotta** (et à 5.20).
11.50 **Jeu : Pyramide.**
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.30).
12.59 **Journal.**
13.35 ▶ **Magazine : Autrement dit.** Présenté par Florence Dauchez.
14.30 **Magazine : Samedi sport.** Tennis : Open de Paris-Bercy, demi-finales : A 16.00, Tiercé.
18.05 **Série : Cobra.**
18.45 **INC.**
18.55 **Magazine : Chéri(e), j'ai un truc à te dire.** Thème : l'homme, la femme, la beauté.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Jeu : Que le meilleur gagne.** Animé par Nagui. Spécial cinéma. Soirée au profit de l'association Perce-Neige. Avec, parmi 100 personnalites, Jean-Pierre Aumont, Jacques Balutin, Jean-Marc Barr, Yves Boisset, Elizabeth Bourgine, Claude Brasseur, Jean-Claude Brialy, Darry Cowl, François Chalais, Pierre Tchernia.
23.00 **Divertissement : Improvizafond.** Avec Philippe Lelièvre et Benjamin Rataud.
23.55 **Journal et Météo.**
0.10 **Magazine : La 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin. Eichmann : le fugitif nazi, de Dan Setton. *La fuite du criminel de guerre allemand et sa capture à Buenos-Aires quinze ans plus tard.*
1.45 **Documentaire : Urti.** Le maître des plantes.
2.25 **Dessin animé** (et à 4.10, 5.10).
2.40 **Documentaire : Portrait d'artiste.** Raynaud.
3.05 **Magazine : Bouillon de culture** (rediff.).
4.15 **Documentaire : Tonnerre de Zeus.**
4.40 **Documentaire : Urti.** Electronique dans la musique.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour Babar.** Budgie, le petit hélicoptère ; Les Moomins ; Oui-Oui ; Calculin ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol (1er épisode).
8.30 **Magazine : Terres francophones.** Acadie : le réveil d'un peuple.
9.00 **Magazine olympique.**
9.30 **Magazine : Rencontres à XV.** 8e journée du championnat ; Le triangle d'or du rugby vauclusien : Monteux-Bédarrides-Sorgues ; Agenda et actualité de la semaine.
10.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
10.30 **Magazine : Outremers.**
11.00 **Magazine : Le Jardin des bêtes.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Samedi chez vous.** (et à 14.50, 16.45).
14.00 **Série : New-York District.** Femmes en péril, de Don Scardino, avec George Dzundza, Christopher Noth.
17.45 **Voile : La Route du Rhum.**
18.20 **Expression directe.** CGC.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
18.50 **Un livre, un jour.** *Un jeune homme rangé*, de Tristan Bernard.
18.55 **Le 19-20.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**

20.50 **Téléfilm : Le Prix d'une femme.** De Gérard Krawczyk, avec Philippine Leroy-Beaulieu, Suchitra Pillai-Malik. *Une réalisatrice de films publicitaires en tournage porte secours à une jeune Indienne en danger.*
22.20 **Magazine : Ah ! Quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. En direct de la bibliothèque municipale de Brive à l'occasion de la foire du livre. Invités : Didier Van Cauwelaert *(Un aller simple)*, Yves Berger *(Immobile dans le courant du fleuve)*, Xavier Patier *(Reste avec moi* et *Bientôt nous ne serons plus rien)*, Yann Queffélec *(Bretagne)*, Pierre Sansot *(Cahiers d'en France, Pilleurs d'ombres)*, Marie Rouanet *(Bréviaire)* ; portraits de Marie Rouanet, Claude Michelet, Yann Queffélec.
23.20 **Météo et Journal.**
23.45 **Magazine : Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. L'œil écoute... l'Irlande. Invité : James Galway.
0.45 **Musique : Cadran lunaire.** *Sonate en si mineur*, de Liszt, par Giorgia Tomassi, piano (35 min).

CANAL +

8.39 **Pin-up** (et à 12.29, 0.24).
8.40 **Clip : Tous en chaîne.** De Roger Molina. 2000 ans d'histoire de la communication, par le personnel de Canal +.
8.55 **Tous en chaîne.** Le making of.
9.10 **Télé totem** (et à 10.30, 12.24, 15.25, 16.25, 0.25, 1.05).
9.15 **Documentaire : J'ai 10 ans.** Dix mois de la vie de treize enfants nés le 4 novembre 1984.
10.35 **Surprises** (et à 1.10).
10.40 **Le Journal du cinéma.**
10.45 **Cinéma : Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel.** ■ Film français de Laurence Ferreira Barbosa (1993). Avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti.

En clair jusqu'à 14.00

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **10 ans d'infos.** Les moments forts des magazines « Samedi 1 heure » et « 24 heures ».
13.30 **10 ans de synthèse.** Les meilleurs moments de « l'Œil du cyclone ».
14.00 **10 ans de sport.** Patchwork de retransmissions sportives, toutes disciplines confondues.
15.30 **10 ans de musique live.**
16.30 **Documentaire : Mahaswami, Saddhu et dieu vivant.** De Naresh Bedi et Michael Yorke.

En clair jusqu'à 20.00

17.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
17.30 **Décode pas Bunny.**
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field. Interview exclusive de Mikhaïl Gorbatchev.
19.45 **Sport : Football.** Kaléidoscope de la 16e journée du championnat de France. Multiplex en direct.
22.15 **Sport : 10 ans de boxe.** Proposé par Christian Delcourt et Jean-Claude Bouttier.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : La Nuit déchirée.** □ Film américain de Mick Garris (1992). Avec Brian Krause, Mädchen Amick, Alice Krige.
0.30 **Ce n'est pas sale, 10 ans d'éducation sexuelle.** Extraits des « Nuits érotiques », de « la Nuit rose », de « Derrière Lahaie », de « Cicciolinissima », des « Surprises du sexe » et du « Journal du hard ».
1.20 **Cinéma : Des souris et des hommes.** ■ Film américain de Gary Sinise (1992). Avec John Malkovich, Gary Sinise, Ray Walton (v.o.).
3.05 **Cinéma : Ruby Cairo.** ■ Film américain de Graeme Clifford (1992).
4.55 **Cinéma : L'Africaine.** ■ Film italo-franco-allemand de Margarethe von Trotta (1990). Avec Barbara Sukowa, Stefania Sandrelli, Sami Frey.
6.35 **Documentaire : Les Allumés...** Les Sculpteurs de montagnes.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Entre geishas et gameboys** (rediff.).
17.45 **Magazine : Mégamix.** Le chant de la mer d'Aral ; Paris, rock guinguette ; John Trudell ; Gholam Mohammed Attaï ; Les musiciens virtuels ; Ry Cooder et Ali Farka Touré ; Le chant des colonies : le Maghreb ; Dr John (rediff.).
18.40 **Série : One-Reelers, comédies burlesques.** Gus, la terreur de l'Ouest (rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.**
19.25 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. L'impact, sur son identité, de l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne.
19.35 **Histoire parallèle.** Actualités américaines et soviétiques de la semaine du 5 novembre 1944, commentées par Marc Ferro et Claude Julien.
20.25 ▶ **Reporter.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Documentaire : La Cité des savants.** Ou le Principe d'incertitude, de Iossif Pasternak et Hélène Châtelain.
22.15 **Téléfilm : Trutz.** De Hans-Werner Honert.
23.35 **Magazine : Snark.** Jamadoc, de Michel Meyer ; Footprints, de Bill Morrison ; One Minute America, de Kai Zimmer ; Komposition in Blau ; Rêve par indigestion, d'Ed Porter et Thomas Edison.
0.00 **Documentaire : ESP 2.** De Christian Wagner (40 min.).

M 6

7.30 **M 6 Kid.** Info Kid ; Kilitout ; Kidimot. Clémentine ; Peter Pan ; Christophe Colomb ; Hurricanes ; Cadillacs et dinosaures.
10.00 **M 6 boutique.** Télé-achat.
10.30 **Infoconsommation.**
10.35 **Magazine : Hit Machine.** Présenté par Yves Noël et Ophélie Winter.

11.55 **Série : Loin de ce monde.**
12.25 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.55 **La Saga des séries.**
13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
14.05 **Série : Tonnerre mécanique.**
15.10 **Série : Les Champions.**
16.10 **Série : Le Joker.**
17.20 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
18.15 **Série : Le Saint.**
19.15 **Magazine : Turbo.** La voiture de demain, Renault ; Essai Lancia K ; Essai Honda 600F ; Essai Volkswagen Polo ; Supertourisme à Lédenon.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes.** Présenté par Isabelle Heurtaux. Bernard Giraudeau.
20.45 **Téléfilm : « Il » est revenu.** De Tommy Lee Wallace, avec Harry Anderson, Dennis Christopher.
0.10 **Six minutes première heure.**
0.20 **Magazine : Fréquenstar** (et à 5.35). Bernard Lavilliers.
1.15 **Musique : Boulevard des clips** (et à 6.30).
2.30 **Rediffusions.** La Tête de l'emploi ; Fax'O ; Culture pub ; Sports et découverte (1) ; Chine impériale et millénaire.

FRANCE-CULTURE

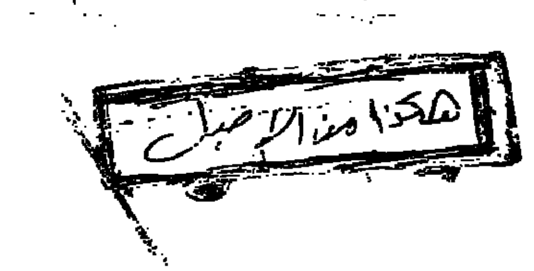
20.00 **Musique : Le Temps de la danse.** Les ballets soviétiques.
20.30 **Photo-portrait.** Alexandre Astruc, cinéaste et écrivain.
20.45 **Fiction.** L'Errance de Graïnné, de Pascal Feuillot et Philippe Raulet.
22.35 **Musique : Opus.** Jeffrey Tate, face au ring.
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Jean-Pierre Tétard, écrivain.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Opéra** (donné le 8 mars à la Scala de Milan) : Maometto II, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Gabriele Ferro.
23.00 **Les Magiciens de la Terre.** Par Daniel Caux.
0.05 **Musique pluriel.** Par Cécile Gilly. Eine Gemeinschaft von Schurken, de Saudek ; Landscape VI, de Hosokawa ; Facettes, de Taira, par l'Ensemble 2e2m, dir. Paul Méfano.

Les interventions à la radio

RTL, 13 heures : Alain Peyrefitte, pour son livre « C'était De Gaulle » (« Journal inattendu »).



Le Monde



A l'occasion du vingtième anniversaire de la saisine parlementaire

M. Badinter propose de renforcer l'autorité du Conseil constitutionnel

Robert Badinter a voulu, à l'occasion de la traditionnelle réception annuelle du Conseil constitutionnel, présenter, jeudi 3 novembre, devant François Mitterrand et Edouard Balladur, les réformes qu'il juge indispensables pour accroître l'autorité de cette institution. Il souhaite, comme depuis 1989, l'ouverture du droit de saisine à tous les justiciables, mais aussi la publicité des travaux, afin que les gardiens de la Constitution ne puissent être soupçonnés d'arrière-pensées politiques.

M. Badinter, dont le mandat à la présidence du Conseil constitutionnel s'achèvera en février 1995, a voulu tirer la leçon des neuf années qu'il aura passées à la tête de l'institution, sans attendre le moment où chacun ne se préoccupera que de la personnalité que le président de la République lui désignera comme successeur. Pour donner plus de lustre à la réception qu'il offre chaque année, M. Badinter l'a fait coïncider avec le vingtième anniversaire de la réforme constitutionnelle de 1974.

Cette réforme – *« seconde naissance »*, selon M. Badinter, du Conseil constitutionnel, institué en 1958 par le général de Gaulle – a permis que soixante députés ou soixante sénateurs puissent saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il vérifie la conformité d'une loi à la Constitution. Jusque-là, seuls pouvaient le faire le président de la République, le premier ministre et les présidents des deux Assemblées. Depuis lors, le Conseil joue un rôle essentiel dans la vie législative et, donc, politique, rôle qui forme l'un des principaux éléments d'un statut de l'opposition encore inachevé.

La célébration de cette réforme par M. Badinter pouvait, certes, surprendre, puisqu'en 1974 les socialistes s'y étaient opposés avec des mots particulièrement durs. Valéry Giscard d'Estaing, qui, alors président de la République, avait été le véritable initiateur de la révision, s'est étonné de l'initiative de l'ancien garde des sceaux dans une « tribune » parue dans *le Figaro* du 3 novembre, avant de bouder, jeudi soir, la cérémonie du Palais-Royal, à laquelle il *avait été*, bien entendu, convié. En adoptant cette attitude, l'ancien chef de l'Etat a paru oublier que la gauche s'est montrée parfaitement légaliste par son respect de l'esprit et de la lettre d'institutions qu'elle avait *combattues ; accessoirement*, M. Giscard d'Estaing a négligé aussi le fait que la date de cette réception avait été fixée en accord avec lui.

La présence, jeudi soir, d'Edouard Balladur, de René Monory et de Philippe Séguin a montré que d'autres responsables de la droite respectent une institution dont elle a pourtant eu à pâtir, comme toute majorité au pouvoir. M. Badinter a évoqué les *« autres progrès »* qu'appelle, d'après lui, la réforme de 1974, même si *« elle a porté ses fruits »*. Il a donc redit qu'il lui paraît nécessaire que la possibilité de saisir le Conseil soit accordée aux *« justiciables »*, qui ne doivent pas être *« considérés comme des mineurs constitutionnels »*.

Dans l'immédiat, M. Badinter voudrait voir clairement reconnu que « le Conseil constitutionnel est une *juridiction qui rend des* décisions ayant l'autorité de la chose jugée à l'égard de tous », et qu'il le fait après *« un véritable débat contradictoire »*. Pour le prouver, il a décidé que le mémoire rédigé par le secrétariat général du gouvernement, en réponse à une saisine de parlementaires, ainsi que les répliques de ceux-ci seront publiés au *Journal officiel* en même temps que la décision du Conseil. M. Badinter voudrait – ce qui nécessiterait une modification de la loi organique – que, comme pour toutes les juridictions, *« les questions soumises au Conseil fassent l'objet d'un débat public »*. Il estime qu'alors les décisions rendues par son institution *« seraient sans doute moins aisément commentées ou attaquées en termes politiques »*. Cette publicité permettrait, pense-t-il, de combattre l'accusation de *« gouvernement des juges, mythe commode et si fréquemment évoqué »*.

Répondant, sans les citer, à MM. Balladur et Pasqua, qui avaient contesté au Conseil, il y a un an, le droit de s'appuyer sur les préambules de 1789 et de 1946, M. Badinter a fait remarquer que « ces avancées juridictionnelles s'avèrent moins audacieuses que celles des autres Cours constitutionnelles d'Europe » et que ceux qui le critiquent, *« parfois sans ménagement excessif »*, devraient imaginer *« ce qu'ils auraient ressenti si, dans l'opposition, ils avaient été privés de toute possibilité de le saisir »*. Pour M. Badinter, c'est la meilleure manière de prendre la mesure du rôle que joue le Conseil constitutionnel *« dans l'équilibre de notre démocratie »*.

M. Mitterrand : les droits du Parlement

Curieusement, le président de la République n'a guère abordé ce thème dans son discours, se contentant de déclarer normal que chacun, à tour de rôle, critique une institution qui n'accepte pas ses arguments. *« Je me flatte, au point de départ de votre institution, de ne pas avoir été le dernier à prononcer les critiques les plus vives »*, a ajouté M. Mitterrand. Quant aux réformes de procédure proposées par M. Badinter, le chef de l'Etat a simplement dit qu'il faut y *« réfléchir »*, car elles ne sont *« pas forcément de détail »*.

Tout aussi curieusement, en s'étendant longuement sur la possibilité d'accorder aux justiciables le droit de saisir le Conseil constitutionnel, M. Mitterrand en a souligné toutes les difficultés alors même que, par deux fois – en 1990 par un projet spécifique, et en 1993 dans son vaste texte de réforme constitutionnelle –, il avait repris ce projet à son compte. Paradoxalement, il a expliqué que c'était la réforme de 1974 qui avait bâti des *« obstacles »* devant celle qu'il dit continuer *« à souhaiter »*, car elle a accordé des prérogatives aux parlementaires, et ceux-ci peuvent hésiter à perdre le *monopole* de leur droit de saisine en l'accordant à tous.

En fin de mandat, M. Mitterrand se veut le meilleur défenseur des droits des parlementaires, dont il reconnaît qu'il est *« légitime »* qu'ils veuillent récupérer une partie des pouvoirs dont ils ont été privés *« depuis près de quarante ans »*. Il comprend donc qu'ils soient inquiets de voir leurs prérogatives *« mises en cause par la naissance d'autres pouvoirs »*, lesquels sont en attente, selon lui, d'une *« déontologie »* (on aura reconnu la presse). Il y a, a-t-il dit, *« un vrai équilibre à respecter »*, et il ne faut pas *« porter atteinte à la représentation nationale »*. Toutefois, ces difficultés lui paraissent *« plus psychologiques que juridiques »*. *« S'il est utile d'offrir à l'opposition des droits, la priorité*, a-t-il dit, *va à accorder des droits aux citoyens. »* C'est bien le but du projet cher à M. Badinter, *« dont nous partageons l'esprit »*, a assuré le président de la République.

En clair, cette réforme n'est acceptable aux yeux de M. Mitterrand que si la diminution des prérogatives des parlementaires, qu'elle entraîne, est compensée par un accroissement de leurs pouvoirs dans d'autres domaines.

THIERRY BRÉHIER

Parallèlement à l'enquête sur le « Phocéa»

Le tribunal de commerce de Paris est chargé de constater la cessation de paiement de sociétés de M. Tapie

Le parquet de Paris a demandé au tribunal de commerce de *constater l'état de cessation de paiement des sociétés Alain Colas Tahiti (ACT), qui gère le «Phocéa»*, et Financière Immobilière Bernard Tapie (FIBT). Cette procédure pourrait entraîner la mise en liquidation judiciaire des époux Tapie, *interdisant ainsi au député-homme d'affaires « d'exercer une fonction publique élective pour une durée de cinq ans »*.

Immobilisé, depuis le 30 mai, dans les docks du port de Marseille, à la demande du Crédit lyonnais (*le Monde* du 2 juin), le *Phocéa* continue de causer à son propriétaire les ennuis les plus divers. Depuis la saisie conservatoire du yacht, l'examen des comptes de la société Alain Colas Tahiti (ACT) par la justice a entraîné la mise en examen de Bernard Tapie pour abus de biens sociaux et, après une plainte des impôts, pour fraude fiscale. Le juge d'instruction Eva Joly, qui devrait bientôt achever son enquête, a réuni dans son bureau pour une longue confrontation, jeudi 3 novembre, les principaux protagonistes de ce dossier financier et judiciaire, dans lequel les principaux collaborateurs de M. Tapie ont également été mis en examen. Le député-homme d'affaires a profité de l'occasion pour démentir en bloc les charges pesant contre lui, indique-t-on de source proche de l'enquête.

Inéligibilité temporaire ?

Les chiffres, eux, sont incontestables. C'est en se fondant sur eux que le tribunal de commerce de Paris pourrait être amené à constater l'état de cessation de paiement d'ACT et de sa « maison-mère », la Financière immobilière Bernard Tapie (FIBT), société en nom collectif qui la contrôle. Alerté par l'administrateur provisoire du *Phocéa*, le parquet de Paris a saisi la juridiction commerciale : depuis plusieurs mois, l'équipage du yacht n'a pas été payé, pas plus q ue l'assurance, qui se monterait à 800 000 francs annuels. L'amende infligée par les douanes pour défaut d'immatriculation n'a pas été payée non plus, et a conduit M. Tapie devant le tribunal de police.

Si la cessation de paiement est effectivement constatée, ACT et FIBT seront placées en redressement judiciaire. Mais FIBT, dont l'objet est de gérer les actifs immobiliers de M. et M[me] Tapie, étant une société de personnes – entièrement détenue par le député et son épouse –, cette procédure conduirait immanquablement à un redressement judiciaire à titre personnel. Dès lors, les deux sociétés n'offrant manifestement, compte tenu des données financières précédentes, aucune perspective de redressement, la voie serait ouverte à une phase de liquidation judiciaire visant directement M. et M[me] Tapie. L'aboutissement de cette procédure commerciale pourrait avoir des conséquences politiques d'importance : au regard de la loi, le placement d'une personne physique en liquidation judiciaire entraîne *« de droit »* une *« incapacité d'exercer une fonction publique élective pour une durée de cinq ans »*. Cela signifie non seulement une inéligibilité temporaire, mais aussi une déchéance des mandats en cours...

Certes, Bernard Tapie pourra faire appel de toute décision à venir du tribunal de commerce. Mais les procédures commerciales sont généralement bien plus rapides que les procédures civiles ou pénales. Ainsi la menace d'une impossibilité de concourir aux élections municipales à Marseille, auxquelles M. Tapie est ouvertement candidat, se précise-t-elle, au moment même où le tribunal de commerce venait de désigner un conciliateur, M[e] Serge Pinon, pour chercher un *« règlement amiable »* avec les créanciers des sociétés ACT, FIBT et GBT (Groupe Bernard Tapie). En tête de ces créanciers figurent le fisc, les douanes et, en premier lieu, le Crédit lyonnais. Tout porte à croire que la banque nationalisée ne tient pas à un accord, dans l'attente de la décision du tribunal de grande instance de Paris, qui sera rendue le 23 novembre, et qui dira si, oui ou non, M. Tapie doit s'acquitter de sa dette de 1,3 milliard de francs.

HERVÉ GATTEGNO

L'examen du budget des affaires étrangères

M. Juppé assure que « l'Europe avance bien »

L'Assemblée a adopté, jeudi 3 novembre, le projet de budget pour 1995 du ministère des affaires étrangères, présenté par Alain Juppé. Ces crédits s'élèvent à 15,4 milliards de francs, soit une augmentation de 3,02 % par rapport à 1994. Les groupes de l'UDF et du RPR ont voté pour, tandis que les députés socialistes et communistes ont voté contre. Exposant la politique européenne de Paris, alors que la France s'apprête à exercer en 1995 la présidence de l'Union, M. Juppé a assuré que la construction communautaire « avance bien ».

L'examen par l'Assemblée nationale des crédits du ministère des affaires étrangères, jeudi, a montré une nouvelle fois à quel point le dossier européen est prisé au Palais-Bourbon. On a certes évoqué la Chine, le Rwanda ou l'Irak, mais c'est Bruxelles, avant tout, qui a nourri les interrogations. Les partisans de l'Europe souffrent encore de *« l'année éprouvante »* que l'Union vient de traverser, selon le mot d'Alfred Muller (République et Liberté, Bas-Rhin).

Les euro-sceptiques ont renouvelé, quant à eux, leurs réquisitoires contre *« le rythme soutenu »* des dépenses communautaires et l'absence de *« volonté politique forte »* de lutter contre la fraude, thème de prédilection de François d'Aubert (UDF, Mayenne). M. Juppé avait précisément l'intention de délivrer un message fort sur ce sujet, à la veille d'une présidence française de l'Union qui sera, selon le ministre des affaires étrangères, *« la grande affaire de 1995 »*. *« L'Europe avance bien »*, a-t-il ainsi lancé, en brocardant les *« docteurs tant pis et les Cassandre qui ne cessent de prédire son échec ou sa paralysie »*. Préconisant une Europe qui ne sera ni *« fédérale »* ni une simple *« zone de libre échange »*, M. Juppé a qualifié d'*« irréversible »* le processus d'élargissement en cours, *« auquel nul ne saurait s'opposer sans risque de faire éclater l'Union telle qu'elle est »*. Toutefois, il a récusé la thèse d'*« une extension des frontières de l'Union jusqu'à Vladivostock, qui ne serait qu'une autre façon de la détruire »*.

Le ministre pouvait difficilement éluder le débat sur l'Europe des « cercles », lancé par les chrétiens-démocrates allemands. Aussi a-t-il précisé la position française, qui suggère d'établir *« un distinguo »* entre les *« Etats membres »* de l'Union, qui composent le *« cercle lumineux »*, et les *« Etats partenaires »* – tels la Russie et les Etats méditerranéens –, qui constituent le *« cercle extérieur »*, selon une formule qu'avait utilisée Edouard Balladur. Au sein du premier cercle, a souligné M. Juppé, tous les Etats ne pourront progresser *« au même rythme »*, d'où l'idée française de *« solidarités renforcées »* ouvertes *« à qui veut ou à qui peut »*, et qui ne seraient pas *« reservées à un noyau dur figé dès le départ »*.

Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, a indiqué, de son côté, que *« le critère le plus important pour participer au premier cercle est la volonté politique d'aller plus loin, non seulement vers l'union monétaire, mais aussi en matière de politique étrangère et de défense »*. Car, a-t-il précisé, *« parmi les réformes à apporter au traité de Maastricht en 1996, il faudra fusionner l'outil de défense et l'outil politique de l'Union européenne. »*

Au-delà du débat proprement institutionnel, Paris entend surtout délivrer un message plus culturel. Prenant prétexte de la situation en Algérie, M. Juppé s'est inquiété du *« climat d'incompréhension et de ressentiment »* qu'il ressent entre les deux rives de la Méditerranée et, au-delà, entre l'Occident et l'islam. Il y voit *« un grave sujet de préoccupation »*. La guerre dans l'ex-Yougoslavie a tragiquement illustré, selon lui, ce péril. Les pays de l'Union européenne, a-t-il conclu, ne doivent surtout pas *« se résoudre à laisser à l'écart de leur projet commun tant l'Europe orthodoxe que l'islam européen »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

M. Delors estime que l'Europe « sort du tunnel »

Jacques Delors, entendu par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, jeudi 3 novembre, a déclaré que l'Europe est en train de *« sortir du tunnel »*, après avoir connu *« une période difficile »*, *« marquée par le doute »*, durant les années 1992-1993. Le président de la Commission de Bruxelles s'est félicité qu'*« avec le retour de la croissance économique le climat s'améliore »*. *« Le système monétaire européen (SME) a résisté, l'Union économique et monétaire (UEM) redevient crédible, la politique étrangère commune démarre lentement, mais sûrement, et, enfin, le Livre blanc est encore en vie et stimule l'action des gouvernements »*, a ajouté M. Delors. *« L'Europe est là, bien vivante ! »* s'est-il réjoui.

Lors de son audition par la commission, que préside Valéry Giscard d'Estaing, M. Delors a longuement évoqué le dossier de l'élargissement de l'Union européenne. M. Giscard d'Estaing a indiqué que le président de la Commission de Bruxelles s'était placé *« résolument »* dans la perspective d'une Europe élargie à vingt-huit ou trente-deux membres, rendant impérative une refonte des institutions lors de la révision institutionnelle prévue en 1996. M. Delors a précisé qu'il faut éviter le *« double écueil de l'impatience et de la dilution »*, selon ses propos, rapportés par Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres, qui fait partie des soutiens du président de la Commission européenne au sein du PS.

Il a exprimé, notamment, des *« craintes »* sur la future attitude de l'Allemagne dont la position actuelle en faveur d'une Europe politique *« ne durerait pas forcément »* dans les années à venir, a précisé M[me] Royal. M. Delors a regretté, en outre, le *« déficit de personnalisation »* de l'Europe, réitérant sa proposition de doter l'Union d'un président élu pour deux ans et demi, épaulé par un vice-président dont le mandat serait de six mois. Il s'est plaint, enfin, selon M[me] Royal, de la multiplicité des *« comités d'experts »* qui s'interposent entre la Commission et le conseil des ministres, phénomène qu'il a désigné sour le terme de *« comitologie »*.

F. B.

FRANCE 2 : le directeur de l'information répond à Paul Amar. – Le directeur de l'information de France 2, Jean-Luc Mano, a rejeté les accusations de Paul Amar, ex-présentateur du journal télévisé de 20 heures à France 2, selon lesquelles le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, exercerait des *« pressions »* sur le choix des invités de France 2 et dicterait certaines questions qui leur sont posées (*le Monde* du 4 novembre). *« Je ne peux accepter le discrédit qu'essaie de faire porter Paul Amar sur la rédaction de France 2 et les 260 journalistes qui y travaillent »*, a indiqué M. Mano à l'AFP.

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs ; *l'avis du médiateur*, par André Laurens : « Corneille récidive » ; trait libre, par Brito *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La levée de l'embargo sur les armes en Bosnie a été refusée

Pour la deuxième fois, l'Assemblée générale des Nations unies a recommandé, jeudi 3 novembre, au Conseil de sécurité de l'ONU de lever l'embargo sur les armes au profit du gouvernement bosniaque, mais ce texte n'a pas recueilli le nombre de voix nécessaires *(page 3)*.

CULTURE

Un rêve trop grand

A la *Maison de la culture* de Bobigny, quand le spectacle commence, le marchand de sable a déjà fait son œuvre : *Oblomov repose d'un sommeil* intemporel. En une série de tableaux, Dominique Pitoiset adapte et met en scène *Oblomov*, le roman d'Ivan Gontcharov, l'histoire d'un homme doux, tendre, honnête, confiné *dans sa torpeur. Un être qui ne* sait pas vouloir et pour qui entrer dans le monde des vivants est un rêve trop grand *(page 12)*.

ÉCONOMIE

Toyota s'efforce de compenser la revalorisation du yen

En mettant au point une *« voiture miracle »* produite au Japon, dont le lancement est prévu pour 1998, le numéro un nippon de l'automobile veut riposter à la hausse du yen qui s'est apprécié de plus de 10 % en un an *(page 23)*.

SERVICES

Abonnements	VI
Carnet	18
Météorologie	18
Mots croisés	18
Dans la presse	21
Loto	24
Annonces classées	24
Marchés financiers	24-25
Radio-télévision	26

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

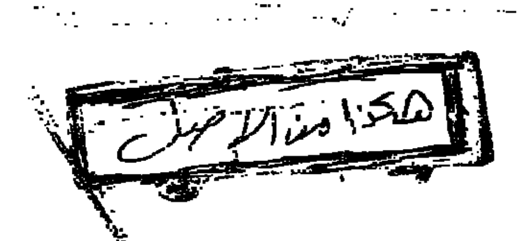
DEMAIN

Heures locales

Eloge de l'inégalité : il s'agit de répartir l'argent public selon une politique volontairement inégalitaire, car, pour les territoires comme pour les individus, il y a des riches et des pauvres, la France n'est pas homogène. Pour redonner à chacun une égalité de chances *pour l'emploi, la culture ou* l'éducation, il n'y a pas d'autre voie que l'approche sélective. Toute la philosophie de l'aménagement du territoire en dépend.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 04 novembre 1994 a été tiré à 460.309 exemplaires



Le Monde

temps libre

VOYAGE

Chez les Tibétains de Dharmsala

Un quartier sur les hauteurs de la ville indienne de Dharmsala, est devenu la « capitale-refuge » du gouvernement tibétain en exil. Conservatoire de la tradition, de l'histoire et de la religion, il est aussi le lieu où les techniques modernes et l'informatique sont mises au service de l'éducation des jeunes générations.



LE DIASCORN/RAPHO

Plus de deux mille enfants vivent et étudient dans la « capitale » d'exil des Tibétains.

La Jeep blanche du lama Thinlay râle, hoquette, puis repart dans un grondement d'embrayage éreinté. Il est trois heures du matin. Est-ce la dernière *montée vers le but, le bout de la piste* infernale qui mène tout au nord de l'Inde, au-delà du Pendjab, jusqu'à cette petite bourgade de l'Etat de l'Himachal-Pradesh, accrochée à 1 800 mètres d'altitude aux contreforts de l'Himalaya. *Oui, seize heures de routes défoncées*, un barrage de syndicalistes en colère à la sortie de Simla, une *« camionnette pour mort »* croisée peu avant, avec son macchabée aux yeux ouverts, assis en costume à côté du conducteur, et deux crevaisons : c'est ce qu'il aura fallu pour avoir raison des quelque 600 kilomètres qui séparent la capitale de l'Inde, New-Delhi, de Dharmsala, capitale d'exil, ville-refuge du peuple tibétain.

Dharmsala ! Enfin ! Le panneau est bien là, au sommet de la côte, à peine visible tant les brumes de l'automne et la nuit sont épaisses. *Mais il reste encore à dépasser la partie indienne de la ville pour en* atteindre les hauteurs auxquelles s'accroche le bourg tibétain : trois rues boueuses et une poignée de bâtisses dissimulées dans la forêt.

Le lama Thinlay relâche enfin *la pression, sur le volant*, de ses bras que laisse nus son gilet de moine. Il range sa Jeep, sur le plat de la cour centrale du monastère Namgyal qui rappelle étrangement celle d'un collège avec son préau *(en vérité le parvis du grand* temple), ses classes aux parois vitrées (le monastère lui-même), ses bâtiments administratifs (les bureaux et la résidence du dalaï-lama *gardés jour et nuit* par des sentinelles armées).

Il n'est que quatre heures du matin. Mais les moines se lèvent et déjà un froissement de robes attire le regard vers le parvis du grand temple dédié au Bouddha de la Compassion dont le dalaï-lama est censé être la réincarnation. Entre les colonnades, des ombres s'agitent dans un vacillement de bougies et des volutes d'encens. Prosternations rituelles malgré le froid, l'obscurité, l'*humidité* : les ombres tombent, glissent puis se relèvent en s'appuyant sur leurs bras. Debout, elles s'étirent, levant les mains, puis recommencent, *chutent, rampent, remontent*. Pluie, râle, litanie. Dix, vingt, trente, cent fois, le manège s'éternise. Les moines ont fixé à leurs mains des sortes de patins pour mieux glisser au sol. Impossible de *faire le décompte exact de ces prosternations nocturnes*. Le but de l'exercice est là : en durant, l'effort devient réflexe, détachant l'âme de la gaine du corps, la délivrant.

Mais voilà que d'autres *lumières, d'autres odeurs* surgissent : odeurs d'oignons et de choux, bruits de hachoir quadrillant la chair des légumes. Ici, environ deux cents moines, *triés sur le volet, vivent et méditent, sous* l'autorité du dalaï-lama. Car le monastère Namgyal, comme le veut la tradition, est son monastère privé. Autre marque distinctive du lieu : un petit temple rouge et or *flanque le grand, et dédié, lui, à* Kalachakra, à ce Bouddha de la roue du Temps qui symbolise le royaume de la paix sur terre. Ici seulement – hors du Tibet –, œuvre Kalachakra.

Tenzin, un grand lama lisse et affable, s'affaire avec des seaux d'eau près de la maison des invités dont il a la charge : *six chambres* rudimentaires, près d'un restaurant végétarien, où le monastère loge et nourrit visiteurs et disciples de passage. Le chef-cuisinier supervise la préparation des premiers *momos* du jour, ces petits pâtés, ici de légumes, *en forme de croissant* et cuits à la *vapeur dont raffole* tout Tibétain qui se respecte. Mais tandis que, un peu plus tard, une nuée de jeunes moines en robe safran et grenat courront vers les réfectoires avec leurs cuvettes toutes fumantes de *momos* et leurs Thermos de thé indien abondamment arrosé de lait et de sucre, la maison des invités affichera un menu tout ce qu'il y a de plus occidental : café soluble, pancakes, toasts, œufs brouillés blancs et neigeux comme du pop-corn... Ici, on ne nourrit pas les poules au maïs.

Huit heures : *une foule piailleuse*, rieuse, se presse aux portes du monastère. Aujourd'hui, c'est la fête de la « Démocratie », presque une nouvelle déité à en croire les gongs de la tradition qui résonnent en son honneur, dans le matin lavé. *Des grappes de jeunes moines jaillissent dans la cour* : ovales imberbes des visages sur fond de robes lie-de-vin. Les mendiants aux bras coupés s'agglutinent, et les vendeurs ambulants tendent épis de maïs, beignets graisseux et citronnades à la marée humaine qui monte : vieilles *femmes aux nattes épaisses, serrées dans les étoffes noires rehaussées* de tabliers rayés et colorés ; vieux « gauchos » asiatiques en chapeau, enfants en survêtement multicolore. Avec cette fête, les autorités tibétaines, procédant en exil à leur autocritique, ont souci de jeter les bases d'un régime moderne. *Le dalaï-lama*, dans son *désir de laisser à d'autres, pour une* fois, le premier rôle, n'a pas quitté sa résidence, pourtant à quelques pas.

De notre envoyée spéciale
Sylvie Crossman

Lire la suite page IV.

SAISON

Du goût des fruits

Si les Français ont retrouvé le chemin des jardins, c'est aussi, bien souvent, pour y planter les arbres qui leur redonneront ces fruits dont ils ont gardé en mémoire les anciennes saveurs.



P. CORNEMSIF

Pommier à cidre dans le pays d'Othe.

Les premiers hommes vivaient de la cueillette. Il est plus facile de tendre le bras pour attraper des baies, de fouiller le sol pour en extraire des racines, de voler des œufs aux oiseaux que de chasser à l'affût. N'est-ce pas moins dangereux aussi ? Encore qu'ils durent apprendre à ne pas déguster les fruits de nombreuses plantes et d'arbrisseaux. Le règne végétal se défend avec son arme, le poison. Les pignons du pin sont délicieux, les *graines de l'if, mortelles à coup sûr*. Ces deux arbres sont pourtant des conifères. Rien ne ressemble davantage à la carotte sauvage que la ciguë avant qu'on ne la mange. Plus tard, beaucoup plus tard, l'attachement des hommes aux paysages où *ils naissaient*, la *peur peut-être* de s'en éloigner trop loin, la volonté de posséder ce que le regard embrasse, d'y bâtir de quoi se protéger des éléments et de l'autre, cet inconnu, les poussèrent à s'organiser, à se sédentariser. Pas tous, mais peu s'en faut. L'instinct propre à l'animal et le don d'observation et de déduction des humains leur commanda de planter près d'eux ce qu'ils devaient auparavant chercher, d'élever les gibiers qu'ils devaient traquer.

Les Occidentaux en sont restés là. Même si cette quête de nourriture n'est plus une question de survie individuelle, mais un métier. Le plus beau. Nourrir les autres. La peur accompagnant chaque fin de siècle prend, cette fois-ci, un tournant. Le souhait d'Alphonse Allais se matérialise. Les villes s'installent à la campagne. Repoussant sans cesse ses limites, la cité envahit les plaines autrefois cultivées. A Cergy-Pontoise poussaient, il y a trente ans, des pêchers, pommiers, poiriers, abricotiers et pruniers qui croulaient sous des fruits que l'on récoltait *mûrs* et vendait sur les marchés parisiens. Il en reste un bataillon conservé en bordure de l'axe majeur qui suit la perspective ouverte par le Louvre. Sorte d'alignement de Carnac dont les jeunes enfants élevés en ville ne peuvent imaginer que ces arbustes fatigués, tournés vers la lumière, étaient autrefois l'objet d'un culte vétilleux et jaloux.

Par un effet de transhumance inverse, l'homme tente maintenant de fuir ses semblables agglutinés dans les cités à étages et de retrouver les gestes de ses ancêtres, *auxquels* il ajoute son histoire. Le citadin campagnard clôt donc sa terre avant même d'avoir achevé son abri. Puis il plante. L'engouement récent des Français pour le jardinage n'a peut-être pas d'autre origine, après des années de laisser-aller, que le désir de fuir la ville, de *revenir* à cette autarcie dont plus d'un homme rêve, de se fixer sur une terre qu'il possède et sur laquelle il peut donner forme à ses rêves. Raisonnées, les idées de 1968 s'imposent avec force.

Alain Lompech

Lire la suite page VIII.

Lire aussi

Rouen



J.-F. LANZARONE

Rue du Gros-Horloge
page III

Rendez-vous
Page II

Table
Mots de table mots de bouche
Page VI

Jeux
Page VII

L'Œil de Claude Sarraute
Page II

Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Musiciens et lieux de mémoire

Incitation à une redécouverte originale du patrimoine musical francilien, l'ouvrage de Bertrand Pouradier Duteil invite le mélomane aussi bien que le curieux d'histoire locale à pénétrer dans l'univers familier de plus de deux cents compositeurs, célèbres ou moins connus, nés ou ayant composé dans quelque cent vingt communes situées autour de Paris. On y croise ainsi Wanda Landowska dans son univers fantasque de Saint-Leu-la-Forêt, Erik Satie, dandy vivant dans un intérieur dévasté, à Arcueil, Pauline Viardot entraînant l'intelligentsia européenne dans des parties de canotage, du côté de Bougival, Jean-Baptiste Lully, bourgeois à Puteaux, Jules Massenet, châtelain à Egreville, et Richard Wagner à Meudon. L'ouvrage, réalisé par l'ARIAM (Association régionale d'information et d'actions musicales en Ile-de-France) fait également revivre



Jules Massenet vu par Sem.

les prestigieux foyers musicaux que furent les villes royales de Versailles, Saint-Cloud, Marly ou Saint-Germain-en-Laye. Il suggère enfin une série de promenades, ajoutant à son parti pris éditorial musical et historique une dimension touristique bienvenue. *Parcours musical en Ile-de-France*, 248 pages, 207 illustrations, 190 F (éditions Textuel, diffusion Hazan).

Quartiers de guerre à l'Hôtel Scribe

D'août 1944 à mai 1945, une armée de correspondants de guerre établit ses quartiers à l'Hôtel Scribe (1, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 44-71-24-24), au bar duquel se côtoyaient notamment Lee Miller, le photographe Robert Capa et Ernest Hemingway qui aimait partager les soirées de ces journalistes représentant les plus grands journaux américains et dont la vie quotidienne s'écoulait au rythme des événements qui ponctuèrent la Libération. Des hommes auxquels l'Hôtel Scribe a décidé de rendre hommage en organisant, jusqu'au 18 décembre, une exposition où des photos d'époque de l'établissement, complétées de divers documents d'archives (carnets de notes, photos, articles), font revivre l'ambiance qui régnait alors dans ce lieu. Organisée avec la coopération d'institutions américaines et françaises ainsi qu'avec le concours de particuliers, cette exposition, qui se tient dans le bar et dans le hall de l'hôtel, donne de cette période historique un éclairage intimiste. Entrée libre.

Champagne rétro

Déjeuner aux chandelles et au champagne à Epernay, visite des caves de Castellane, aller et retour dans des voitures de voyageurs des années 30, un Pullman et un wagon-restaurant du « Train Bleu » patiemment restaurés, c'est le programme que propose, pour le dimanche 27 novembre, l'AJECTA, une association d'amateurs de chemin de fer. Afin que l'atmosphère rétro soit parfaite, le Champagne Express sera, bien sûr, remorqué par une locomotive à vapeur datant de 1916 (à partir de 760 F, renseignements et inscriptions, avant le 13 novembre auprès de l'AJECTA, BP 1, 77650 Longueville, tél. : (1) 64-60-26-26).

Design : vente de prototypes

Prototypes signés, pièces uniques et séries limitées dans le domaine du meuble, du luminaire et du mobilier de bureau contemporain, seront mis en vente aux enchères publiques par Mes Muriel Berlinghi et Christophe Lucien, commissaires-priseurs (17, rue Port à Nogent-sur-Marne, tél. : 48-72-07-33), le mercredi 9 novembre à 20 heures chez Back Stage, 25, rue d'Hauteville, 75010 Paris, tél. : 44-83-82-00, télécopie : 44-83-82-05. Exposition publique mardi 8 novembre de 14 heures à 21 heures et mercredi 9 novembre de 10 heures à 16 heures.

RÉGIONS

De l'Yonne à la Volga

Points d'orgue des « forfaits art de vivre » programmés, depuis avril, par l'office de tourisme d'Auxerre, les deux derniers week-ends de la série (ceux des 4, 5 et 6 novembre et 11, 12 et 13 novembre) ont pour thème « De l'Yonne à la Volga ». Le forfait proposé (à partir de 340 francs ou 440 francs par personne en chambre double pour deux nuits avec petits déjeuners, en hôtel 2 étoiles ou 3 étoiles, à choisir parmi une dizaine d'établissements) est, en effet, une invitation à venir en Bourgogne, non seulement pour y visiter l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre (réputée pour ses cryptes carolingiennes et ses fresques du IXe siècle) et les musées locaux, mais aussi pour y rencontrer la Russie dans le cadre des diverses manifestations organisées à cette occasion : colloque autour de l'entreprise, concerts de piano et balalaïka ou trompette, expositions de peintures et d'affiches révolutionnaires russes, pour le premier ; théâtre (*les Trois Sœurs* de Tchekhov), conférence sur Tchaïkovski, dîner russe, expositions de tableaux, de costumes et de photos, lecture-spectacle autour de la littérature russe du XXe siècle, concert de piano et vente aux enchères, pour le second. Le forfait comprend une place réservée pour la manifestation de son choix, mais on peut étoffer son programme moyennant supplément. Renseignements auprès de l'office de tourisme, 2, quai de la République, Auxerre (tél. : 86-51-08-56).

Douai

Gérard de Nerval aurait aimé la pierre, la brique rose et les fenêtres à meneaux de la chartreuse de Douai. Ses murs imprégnés de silence abritaient, depuis 1958, l'un des plus jolis musées de la terre. Il l'est plus que jamais après une première tranche de travaux et un nouvel accrochage des œuvres respectant l'architecture et le caractère du lieu. Les tableaux flamands et hollandais du XVe au XVIIe, les toiles de Carrache ou de Chardin comme les Corot, Boudin, Jongkind, Pissarro et autres Renoir sont à l'aise dans le cadre chaleureux des boiseries. Trois composantes de la visite : l'approche chronologique, l'approche thématique et... la « délectation ». En outre, jusqu'au 9 janvier, une exposition à deux volets : « Pots de chicorée, faïences européennes du XVe au XVIIIe » et « La chicorée : agriculture et industrie, deux siècles d'histoire dans la région Nord-Pas-de-Calais ». Le musée (tél. : 27-87-17-82) est ouvert tous les jours sauf le mardi et les jours fériés, de 10 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures), entrée, 12 F.

Verdun : un Festival pour la paix

Situé dans le décor prestigieux du palais épiscopal de l'évêché de Verdun, le Centre mondial de la paix, des libertés et des droits de l'homme présente, les 6, 9, 10 et 12 novembre, son premier festival. Le centre, qui propose, sept jours sur sept, une exposition permanente sur le thème « Vouloir la paix, gagner la paix, la maintenir », invitera les participants à débattre, sur différents thèmes : « La famille, facteur de paix », « L'actualité de la recherche historique menée sur la première guerre mondiale », « Les droits de l'homme, aujourd'hui » et « Les aides d'urgence en situation d'exception ». Deux expositions spéciales seront également présentées auxquelles s'ajouteront une pièce de théâtre (*le Caporal tonnelier*, de Louis Barthas), un ballet (*l'Impur*, de Karine Saporta), des films (dont *le Dictateur* de Charlie Chaplin et *l'Espoir* d'André Malraux) et des séances de dédicaces. Renseignements au 29-86-55-00.

PARIS – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Concerts à Biarritz

On y pêcha d'abord la baleine. Puis vint la vogue des bains de mer et la vogue tout court avec les séjours d'Eugénie de Montijo, qui allait épouser Napoléon III. En 1854, l'empereur et son épouse y construiront leur résidence d'été : la villa Eugénie. Sur un majestueux plateau dominant la grande plage. Là même où se dresse à présent l'hôtel du Palais. Hier plage des rois, Biarritz se contente, aujourd'hui, d'être la reine des plages. L'hôtel, lui, se souvient de la Belle Epoque et de la fête perpétuelle qui y régnait alors. D'où les concerts qui s'y tiendront, du 11 au 13 novembre, dans le cadre d'un week-end musical proposé par l'association Musique Voyages de Fontainebleau (tél. : 64-23-10-77). A l'affiche le Quatuor Via Nova. Au programme, « les classiques viennois » (J. Haydn, Mozart), « les romantiques d'Europe centrale » (Schubert, Schumann, Dvorak) et « les Français » Fauré, Debussy et Ravel. Pour 2 500 F par personne, en chambre double (vue sur la mer par ordre d'inscription) avec petits déjeuners, deux dîners aux chandelles, un brunch et trois concerts. Possibilité d'un combiné vol bleu Air Inter/TGV à 800 F par personne A/R.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Living à tout faire

Vous vous souvenez de ce qu'on disait, il n'y a pas si longtemps encore, sur la maison de l'an 2000 ? La maison presse-bouton high-tech tapissée d'écrans, le cottage électronique, meublé verre et métal, entièrement robotisé ? Ça relève de ce qu'on appelle la domotique, excusez du peu, cette vision futuriste de l'habitat, savant jeu de cubes translucides, réservé à l'homme de demain.

Seulement voilà, demain, c'est aujourd'hui. L'an 2000 pratiquement, on y est. Et qu'est-ce qu'on voit ? Le pavillon de banlieue, ce n'est plus le rêve. On préfère l'appart dans le centre-ville. On dévalise Ikéa. On adore le naturel, le lin, le bois. On astique, du moins on devrait, nos vieilles armoires à linge. On donne dans le rustique. Et nos hallogènes, on les camoufle sous des abat-jour juponnés à l'ancienne.

Surtout, très caractéristique d'après une récente étude de marché, on ne veut plus de salle-à-manger : Chéri, sois mimi, mets le couvert, ça va être prêt... Fini, ça, terminé. Ce qu'on veut, c'est prendre nos repas sur une table basse dans le living, la pièce à vivre. A vivre et à se taper, quand ça nous chante, chacun pour soi, des repas personnalisés. Yaourt nature pendant la pause pub avant le film pour monsieur. Son déjeuner d'affaires, il l'a encore sur l'estomac. Café-crème sucrettes et croissants sortis du four... à micro-ondes, en rentrant du bureau pour madame, pardon, mademoiselle, elle est rarement mariée. Et son déjeuner, elle l'a faxé slimfast !

Pièce à vivre et à zapper de canal Jimmy à Eurosport, en grignotant des petits sandwichs, une rondelle de carotte crue entre deux chips. Pièce à vivre et à jouer au Monopoly – papa tu triches, t'as sauté une case ! – avec l'aînée et à guili-guili – Qui c'est qui a vomi sur les coussins ? – avec bébé. Pièce à vivre et à ramper sur la moquette entre un youpala et une pile de compact-disques : Pousse-toi de là, que je regarde, j'ai perdu un verre de contact.

Et à part ce foutoir, de quoi ils aimeraient disposer, les Français ? D'un foutoir *bis*. Le même en plus petit. Ce que les enquêteurs appellent un débarrassoir. Les jeunes, ils ont tendance à abréger, forgeront sûrement, avec ce génie de la langue qui les caractérise, un mot entièrement nouveau : débarras. Endroit où remiser ce qui traîne de vraiment trop voyant dans le foutoir principal. La table à repasser par exemple. Je la plains. Privée de télé, coupée du reste de la famille Ventredemamère, elle va pourrir sur pied, la pauvre chérie. Enfin, foutoir *ter*, ce qui serait hyperchouette, ce serait une chambre à coucher-salle d'eau. Avec deux lavabos en guise de tables de nuit, histoire de se brosser les dents sans sortir de son lit.

Et, attention, les Français en question ne sont pas les enfants de mai 68. Eux, on ne les sonde plus, aucun intérêt, ils arrivent à l'âge de la préretraite, pas vrai, Papy ? Non, il s'agit de la ménagère de moins de 49 ans et de sa nichée. Alors, au train où ça va, facile de prédire à quoi elle va ressembler, la maison ultramoderne de l'an 3 000. A celle de l'homme des cavernes.

ETRANGER

Paris-Saïgon

C'est un raid. Mais, attention, son objectif *« n'est pas de soulever le maximum de poussière mais plutôt d'attendre qu'elle soit retombée afin de prendre les plus beaux clichés »*. Un premier bon point, donc. Car, de Bombay à Saïgon, il traversera, en décembre, des terres contrastées, certaines parmi les plus belles et les plus pauvres d'Asie. Il serait indécent de faire étalage de richesse en Inde mais surtout au Bangladesh, en Birmanie, en Thaïlande, au Laos et au Vietnam. Participeront à cette aventure des passionnés de l'image invités à réaliser des reportages photo et vidéo qui seront jugés par un jury de journalistes internationaux. Deuxième volet, humanitaire, les participants seront appelés *« à témoigner mais aussi à s'impliquer en réalisant une action utile et efficace »*. L'inscription s'élève, par équipage de voiture « touristique », à 5 000 F. Le Raid Paris-Saïgon (245, rue Paul-Bert, 69003 Lyon, tél. : (16) 72-33-32-88) tient un dossier complet à la disposition des candidats.

Automne en musique

La dernière brochure d'Idées Voyages, *musique au Nouvel An*, illustre bien le perfectionnisme qui anime les responsables de ce voyagiste, qui invite les mélomanes à partager sa passion (coûteuse), au fil d'un calendrier aux multiples facettes. A commencer par un « Automne en musique » à Berlin (17-21 novembre avec un concert de la Philharmonique, *Rigoletto*, *les Brigands* et *Siegfried*, 9 800 F), Prague (24-27 novembre avec *le Trouvère*, *Don Giovanni* et le Quatuor Kocian, 6 900 F) et en Haute Egypte (du 26 novembre au 3 décembre) avec une représentation d'*Aïda* de Verdi, prélude à une croisière de Louxor à Louxor *via* Assouan (8 600 F ou 9 400 F avec une extension au Caire). Une mise en bouche qui préface la programmation proposée pour la période du Nouvel An, entre le 26 décembre et le 2 janvier, à Budapest (9 900 F), Berlin (11 700 F), New-York (14 900 F, avec une comédie musicale, une opérette et un opéra), Varsovie-Cracovie (9 900F), Saint-Pétersbourg (11 500 F) et Prague (9 800 F). En attendant un Noël orthodoxe à Moscou et Saint-Pétersbourg (6-13 janvier) et le Carnaval de Venise (19-23 février). A noter que les prix indiqués comprennent l'avion, les déplacements, le logement en chambre double et pension complète, les spectacles et les visites. Renseignements au 9, rue de Maubeuge, 75009 Paris, tél. : (1) 42-85-44-04.

Week-end dans le Kent

Chaque dimanche, dans une chapelle de la cathédrale de Canterbury, fondée au Xe siècle et construite en pierre de Caen par un architecte normand, une vingtaine de descendants des huguenots français qui, en 1572, se réfugièrent en Angleterre après les massacres de la Saint-Barthelemy et la révocation de l'édit de Nantes, se retrouvent pour un office célébré par un pasteur belge. Situé à un quart d'heure de Ramsgate, port du Kent situé lui-même à deux heures et demie de ferry de Dunkerque, ce haut lieu culturel est prisé également, aujourd'hui, par les amateurs de shopping. Autant de séductions qui justifient le forfait mis en place, en novembre et en décembre, par la compagnie maritime Sally Ferries : 381 F par personne pour le transport aller-retour d'une voiture occupée par deux personnes, avec une nuit en chambre double et petit déjeuner anglais dans une des auberges typiques de la chaîne Shepherd Neame. Egalement au programme, une visite de Broadstairs, célèbre port de contrebandiers au XIXe siècle et villégiature favorite du romancier Charles Dickens. D'autres formules sont également proposées dans le cadre de ce « Week-end in Kent ». Renseignements au numéro vert 05-49-65-22.

Saint-Exupéry et le cinéma

Le cinéaste Lucien Gagnier-Raymond qui fut assistant lors du tournage du film *Annemarie*, d'après *Courrier Sud* de Saint-Exupéry, en 1928, nous signale que le metteur en scène de cette œuvre s'appelait Raymond Bernard et non pas « Paul » Bernard comme nous l'avons écrit par erreur (« le Monde Temps libre » du 29 octobre).

VENTES

Ecus d'argent

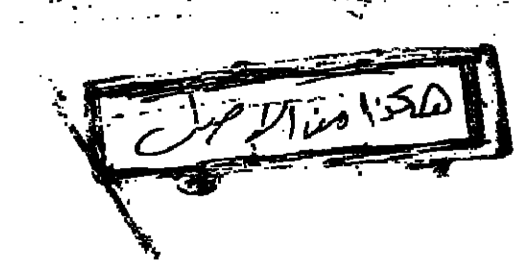
Le règne de Louis XIV, le plus long de l'histoire de France (1643-1715), est aussi celui où furent émises le plus grand nombre de monnaies différentes. La collection Boissard, uniquement consacrée à ce monarque, et qui sera vendue les 15 et 16 novembre à Drouot, compte notamment vingt-sept écus d'argent sur les trente types existants : un événement dans le monde des numismates.

A la mort de Louis XIII, Jean Warin (1604-1672), un de nos graveurs de médailles les plus talentueux, vient de révolutionner le système en cours depuis le Moyen Age. Après avoir imposé la frappe au balancier, qui remplace l'intervention manuelle, il a créé le louis d'or, pièce à l'effigie royale qui se substitue à l'écu d'or en usage depuis Saint Louis. A partir de là, l'écu désigne la plus grosse monnaie d'argent du royaume et se divise en sous-multiples : demi, quart, huitième, douzième, seizième, vingt-quatrième et quarante-huitième. Ces deux dernières monnaies, des pièces minuscules, furent en circulation seulement pendant deux ans, ce qui explique leur rareté. Présentes dans la collection Boissard, elles valent entre 2 000 francs (pour le vingt-quatrième – « au buste drapé » – 1 644, TTB) et 5 000 francs (pour le quarante-huitième – « à la mèche courte » – 1 644, TB). Parmi les écus les plus recherchés, citons le demi-écu blanc « au buste à l'antique », Lyon 1688, superbe, dont on attend 25 000 à 30 000 francs. Les autres écus, entiers ou divisés, se négocient pour la plupart de 500 francs à 3 000 francs selon la rareté, la beauté et l'état de conservation, très important en numismatique, et sont nomenclaturés de manière précise : B (bien), TB (très bien), TTB (très très bien), superbe et « fleur de coin » (désigne des pièces qui n'ont pas circulé et se présentent telles qu'elles étaient à l'origine). Ces critères de valeur s'appliquent d'ailleurs à toutes les pièces de monnaie.

Autre phénomène atypique dans l'histoire des monnaies françaises, les « réformations » successives, en 1690, 1701 et 1709, permettent au roi de s'enrichir quelque peu en changeant de type monétaire. A l'époque, la valeur des pièces se base sur le poids réel d'or ou d'argent, et il s'agit d'un impôt détourné (rendu nécessaire par l'état déplorable des finances du royaume après des décennies de guerre pratiquement ininterrompue depuis 1667). Sous Louis XIV, la particularité est d'avoir frappé directement les « nouveaux coins » (matrices gravées en creux) sur d'anciennes pièces : ainsi, les monnaies réformées laissèrent-elles apparaître des parties de l'image antérieure sous la nouvelle. Ces modèles se négocient de 500 francs à 2 000 francs en moyenne, comme cet écu « aux 8L » (Rouen, 1704, TTB) estimé entre 1 400 et 1 600 francs. Quelques pièces rares existent seulement en réformation, particularité qui fait monter leur prix : un demi-écu de Flandre, Lille 1705, manque à la plupart des grandes collections et se vendra probablement entre 38 000 et 42 000 francs.

Catherine Bedel

▶ Drouot-Richelieu, mardi 15 et mercredi 16 novembre. Exposition sur place le 15 et le 16 de 11 heures à 13 heures, ou chez l'expert de 14 heures à 18 heures jusqu'au 14 novembre (Alain Weil, 54, rue de Richelieu, 75001). Etude Delorme-Fraysse, 14, avenue de Messine 75008. Téléphone : 45-62-31-19.



Ventes

Ecus d'argent

Rue du Gros-Horloge

L'une des premières artères, en France, à tenter l'expérience de la rue réservée aux piétons. C'était dans le début des années 70.

A Guy de Maupassant, Gustave Flaubert conseillait d'aller se promener dans la rue. *« Et tu me raconteras en cent lignes ce que tu auras vu »*, lui lançait-il. L'écrivain a ce pouvoir, qu'il paie, douloureusement parfois, de *« former indéfiniment des êtres et des mondes »*, ainsi que disait encore Flaubert, après avoir puisé au spectacle de la rue, fait sa moisson de regards, perçu la trace du désespoir sur un visage d'ange.

A Rouen, la rue du Gros-Horloge sort tout droit d'un roman. Curieusement, aucun de nos grands bâtisseurs d'imaginaire ne semble s'en être servi. Hugo, qui y passe en 1835, y laisse deux croquis rapides, et surajoute sur l'un d'eux ses dépenses et l'avance de 3 francs faite à un certain Pierre. Pourtant la scène est idéale. D'un côté la cathédrale, à présent vaisseau de lumière. De l'autre le Vieux-Marché, où court le fantôme de Jeanne l'insaisissable. Au milieu, le curieux échafaudage de l'Horloge, sorte de nid de sicaires.

Coincée entre deux monuments d'histoire, la rue du « Gros » – raccourci affectueux que lui donnent les Rouennais – n'en est pas pour autant présomptueuse. Il y a des rues qui n'ont plus rien à dire parce qu'elles sont devenues trop urbaines. La rue du Gros-Horloge est d'une urbanité extrême. Elle emmène le passant pour une promenade raisonnable, elle ne l'épuise pas. Une courbe légère, quelques ondulations, l'apparition-surprise du porche de la cathédrale enfin comme un rideau de théâtre qui se déchire. Cette haie de bonbonnières appétissantes semble faite pour prolonger les conversations intimes. D'autres façades, bedonnantes, rivalisent de moulures et de décorations, comme autant de médailles sur une valeureuse poitrine. Certes tout n'est pas d'origine, des ossatures en ont remplacé d'autres qui avaient disparu. Qu'importe. Le charme opère. La rue Jeanne-d'Arc, percée haussmannienne, où les automobilistes savourent leur revanche, interrompt à peine le flot. Et McDonald's a dû s'habiller à la normande.

Rouen est une ville qui sonne, qui aime les cloches. En 1954, le conseil municipal délibéra sur une affaire importante : la rue de la Grosse-Horloge devint la rue du Gros-Horloge. On n'osa pas trop s'interroger sur ce désir de masculinité. Chaque siècle a déposé son obole dans la rue préférée des Rouennais. Sauf le nôtre. Le 20e siècle n'aura pratiquement rien laissé. *« C'est ailleurs qu'il faut chercher sa modernité, son inscription dans l'actualité »*, écrit Roger Balavoine (1). Ce fut en effet la première rue en France à régler son compte à l'automobile. L'attentat eut lieu un soir de décembre 1970, ce qui permit de *« faire tinter les tiroirs-caisses à la veille de Noël »*, se rappelle Pierre Garcette, l'un des artisans de cette révolution urbaine. Car le succès fut immédiat. L'idée était venue à la petite équipe d'aménageurs, pleine d'imagination, mise en place par Bernard Canu, après un voyage à Munich où l'on avait *« zoné »* dans le centre ancien, se souvient encore Pierre Garcette. *« Ce qui me désole aujourd'hui*, ajoute ce passionné de la déambulation urbaine, à propos des banlieues, *c'est de répandre l'idée que la ville est dangereuse. »*

Des groupes de punks lézardent sous les derniers feux du soleil d'automne. Au fond de son échoppe, entre la vente d'une brosse à moustache et celle d'un bloc de papier d'Arménie, Guy Deconihout évoque, sous le regard de son fils Eloi, les splendeurs de la droguerie familiale, lorsque la maison tirait sa célébrité de la fabrication d'un antimite parfumé aux aromates. On fabriquait de tout au début de ce siècle chez Deconihout, anciennement chez Rabazou, des poudres à faire pondre les poules et d'autres à faire trépasser les cafards. C'était le temps où on traquait le doryphore. Le paysan dénouait sur le comptoir son mouchoir et on examinait les ennemis des cultures. A l'étage, dans son laboratoire, où il avait affiché avec une belle écriture *« L'étude de l'histoire naturelle anoblit l'individu »*, le père Gamelin, qui avait travaillé chez Truffaut à Paris, mijotait ses formules, disséquait, naturalisait, confectionnait des boîtes à insectes à l'usage des enfants des pensionnats. *« La rue devient américaine »*, regrette Eloi Deconihout. La rumeur de la rue pénètre dans le magasin. Les pas martèlent le sol. *« Une rue piétonne, cela fait du bruit aussi, un bruit mat qui finit par fatiguer. »*

La plupart des anciens commerces ont disparu, comme la célèbre viennoiserie Périer. Ici comme ailleurs, les franchisés ont investi la place, le commerce chic a reculé devant le commerce choc. Les enseignes tournent. Moins de solidarité commerciale du coup. *« La rue est victime de son succès. Les belles boutiques ont pris le large. Le bourgeois ne s'aventure plus trop. Il faudrait savoir dire non au onzième marchand de sandwichs qui voudrait s'installer »*, lâche un commerçant désabusé. Derrière le décor, l'odeur du croissant chaud, se cache le vide. Etages, entrepôts délaissés. *« Rouen est écrasée par son patrimoine »*, reconnaît une personnalité de la ville. Les Rouennais se sont acclimatés de gré ou de force à leur nouveau *« Vieux-Marché »*. On cherche toujours Jeanne d'Arc au milieu de l'œuvre de Louis Arretche qui étend ses tentacules à travers la place, on finit par trouver le pilori, et une Jeanne statufiée – la statue de Real Del Sarte – terrée dans un recoin. Incapacité artistique de traiter le problème de Jeanne ? Les historiens eurent, et ont encore, du mal à appréhender le phénomène. Refoulement inconscient d'un épisode fort fâcheux hors de la mémoire collective ? Rouen, après son moment d'égarement, fut comme frappée d'amnésie jusqu'à la fin du siècle passé, au point qu'on en avait oublié le lieu du bûcher, et que le très érudit Nicétas Périaux, dans son Dictionnaire, vers 1870, hésitait à prendre parti entre le Vieux-Marché et la place de la Pucelle. La défaite de 1870 faisant monter des bouffées de patriotisme, Jeanne fut remise en selle. C'est en creusant la place en 1891 pour y aménager un chalet de nécessité qu'on découvrit les restes du pilori.

Les johannistes passèrent alors à l'offensive, confortés par la décision du Parlement en 1919, suite à une proposition de Maurice Barrès, de pérenniser les lieux par l'érection d'un monument national. Les élus, peu empressés, finirent par remplir leur devoir de mémoire en 1979, date à laquelle l'ensemble architectural de Louis Arretche fut inauguré. Les élus sont traumatisés quand il s'agit d'élever un monument, fait-on observer à Rouen. Ils ont toujours à l'esprit la lettre incendiaire qu'avait adressée Gustave Flaubert à leurs prédécesseurs, à la suite du refus du conseil d'honorer la mémoire de son ami Louis Bouilhet.

Terrible Vieux-Marché ! Autrefois, on y exécutait. Jeanne ne fut pas le seul supplicié. On y décapitait, on y pendait, on y fouettait, on y guillotinait. De 1797 à 1808, trois cents têtes tombèrent, et, rien que le 11 mai 1799, trente-quatre en moins d'une heure. Toutes les gammes du supplice y furent expérimentées. La mort trônait au milieu de la mangeaille, elle rythmait la vie urbaine, et le gibet faisait partie du mobilier urbain. Aujourd'hui on y prie, et on y mange. L'autre issue de la rue du Gros-Horloge, la place de la Cathédrale, est moins tourmentée. L'édifice, tout de blanc réapparu, est débarrassé de la noirceur humaine. Claude Monet, lui, un jour de février 1892, était venu buter sur l'obstacle, comme devant un promontoire chargé de brume.

« Ce que je veux reproduire, dit-il, *c'est ce qu'il y a entre le motif et moi. »* Le « motif » en effet l'intéresse si peu apparemment qu'il mettra deux ans, dit-on, avant de franchir le seuil de la cathédrale. En fait le portail a été tendu de noir pour une cérémonie en l'honneur du cardinal de Bonnechose, et il ne peut donc travailler. Il s'est installé dans des lieux différents, a posé plusieurs chevalets, passant de l'un à l'autre afin de saisir les variations de la lumière : au coin de la place et de la rue du Gros-Horloge, au premier étage de l'immeuble Louvet – aujourd'hui La Grande Fabrique – ; au premier étage de l'hôtel des finances sur la place, occupé par une boutique de nouveautés appartenant à Fernand Lévy, et enfin chez Mauquit, au coin de la rue du Grand-Pont, où il s'est aménagé un atelier. Et il a pris pension à l'Hôtel d'Angleterre, sur le quai.

« Ce n'est décidément pas mon affaire d'être dans les villes, et je m'ennuie ferme », écrit-il. Repas et soirées souvent *« lugubres »*. Promenades sur les quais lorsqu'il ne peut plus peindre. Enervement. Les clientes de Lévy protestent de la présence de ce barbu *« hirsute et bougon »*. Un paravent est apporté par son admirateur rouennais François Depeaux. *« Comme cela je ne troublerai plus la pudeur des Rouennaises »*. *Angoisse. « Je lutte et je travaille. Je pioche comme un enragé, mais hélas vous avez tous beau dire, j'ai vidé mon sac et ne suis plus bon à rien. »* De son duel avec la formidable façade, qui occupe l'espace, *« bloque la vision du monde »*, du face-à-face sortira la « série » – entreprise trop théorique pour certains – des cathédrales, et le peintre ira bien vite retrouver son jardin de Giverny.

Georges Clemenceau en 1895, qui le défend avec passion, interpellera ainsi Félix Faure, président de la République : *« Allez regarder ces séries de cathédrales en bon bourgeois que vous êtes, sans demander l'avis de personne. Il se peut que vous compreniez, et songeant que vous représentez la France, l'idée vous viendra peut-être de doter la France de ces vingt toiles, qui, réunies, représentent un moment de l'art, c'est-à-dire un moment de l'homme lui-même, une révolution sans coups de fusil. »* L'œuvre, on le sait, fut dispersée.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *Paris-Normandie* du 24 août 1988.



J.-F. LANZARONE

Chaque siècle a déposé son obole dans la rue préférée des Rouennais.

RIVERAIN

L'homme des piétons

Avec la place Grenette, à Grenoble, la rue du Gros-Horloge à Rouen a été la première voie piétonne inaugurée en France au début des années 70. Rencontre avec son « inventeur », Bernard Canu, adjoint au maire de l'époque.

– ***Votre profession vous destinait à devenir aménageur urbain ?***

– Non, je suis assureur. Je suis entré au conseil municipal en 1965. Quinze jours avant les élections, on sonne à la grille du jardin. C'était le maire de Rouen. Je l'ai reçu en robe de chambre, il restait deux postes d'adjoints à pourvoir...

» Je n'avais aucune ambition politique, je n'avais pas besoin de penser à ma réélection. Je pouvais donc heurter de front les électeurs, et les commerçants. Les élus s'imaginaient à l'époque que le commerçant était un agent électoral très important. Ce qui est faux, car un commerçant ne prend jamais parti. Je sentais aussi une lassitude dans la population de voir les élus chapeau bas devant eux...

– ***Comment vous est venue l'idée de la rue piétonne ?***

– A l'époque, on pensait que l'avenir était dans les périphéries. Rouen allait-elle devenir une ville morte ? Pour moi, l'héritage que constituait le centre historique valait tous les efforts. Il fallait aménager un plan de circulation, lutter sur tous les fronts. Tous les ans nous faisions des voyages à l'étranger. En Allemagne, à Munich, nous sommes tombés un jour sur une voie piétonne. Au Gros Horloge, c'était cela qu'il fallait faire, c'était évident ! Au retour, j'en parle à mes collègues. Mines grises des élus, Lecanuet en tête. Il m'a fallu deux ans pour les convaincre.

– ***Y compris Jean Lecanuet ?***

– Lecanuet prenait ses décisions en fonction de leur incidence électorale. L'homme était charmant, mais très influençable. Et les élections étaient proches. Jusqu'au bout j'ai eu peur. Arrive le conseil décisif des adjoints. Ca coûtera 200 000 francs, m'avait annoncé le directeur de la voirie. Je mets tout mon cœur, j'obtiens enfin un « oui » timide, craintif, affolé même. Le lendemain j'informe Paris-Normandie. Le surlendemain, le directeur de la voirie entre dans mon bureau, le visage défait : *« M. Canu, je me suis trompé dans mes calculs, ce n'est pas 200 mais 400 000 mille francs. »* La première rue piétonne de France est née d'une erreur de chiffrage !

– ***Et avec les commerçants ?***

– Il y a eu des séances orageuses. Ce n'était pas le bien-être d'une toute petite minorité qui allait triompher ? Quand le premier tronçon a été ouvert, la partie cathédrale-rue Jeanne-d'Arc, le succès a été immédiat. Mais ce n'était pas fini. Alors que toute la France parlait de la voie piétonne de Rouen, que des élus de partout venaient nous voir, que nous faisions des exposés à Paris, j'ai dû continuer seul mon combat, rue par rue. Alors que les commerçants venaient m'en réclamer, mes collègues étaient toujours aussi réticents. C'est peut-être cela le plus curieux de l'affaire, cette hostilité des élus. Lecanuet pourtant n'avait qu'à ordonner. Son prestige était tel que personne n'aurait protesté. Et, en même temps je lui apportais des succès électoraux.

– ***Jean Lecanuet vous a « remercié » en 1989...***

– Oui. J'ai dit alors publiquement que la ville devait sortir de sa langueur et de son conservatisme. A quoi cela servait-il de se proclamer « ville-capitale », si nous n'avions à proposer qu'une « ville historique ».

– ***Si c'était à refaire ?***

– Je referais la même chose. Mon souhait aujourd'hui serait que le centre de Rouen devienne un plateau piétonnier, comme à Strasbourg.

– ***La rue du Gros-Horloge est l'archétype de la rue piétonne ?***

– La foule l'emprunte, parce qu'elle s'y trouve bien, et qu'elle est belle. Notre seul mérite, c'est de l'avoir bien restaurée, comme un tableau. Ce n'est pas une création, c'est une restauration. Nous avons fait un acte de foi. Nous n'avons pas le droit de laisser mourir le cœur des villes.

– ***Avec McDonald's ?***

– C'est le sort de ces rues piétonnes. On les aménage en priorité dans les centres historiques. Devant le succès, McDonald's arrive avec ses millions, s'installe et attire une clientèle différente. Au point qu'ici les vieux Rouennais disent que le « Gros » n'est plus « fréquentable ». C'est évidemment exagéré.

– ***L'urbanisme actuel en France vous satisfait ?***

– Il est épouvantable. La notion d'esthétisme et d'harmonie a été perdue. Chaque architecte veut « marquer » – quel terme affreux ! – son temps, sans s'occuper de l'environnement. Beaucoup d'élus n'ont pas l'éducation esthétique qui leur permettrait d'exercer une « surveillance ».

▶ A voir :

– Jusqu'au 14 novembre, au Musée des beaux-arts, les « Cathédrales » de Monet, tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le mardi.

– La bibliothèque municipale (3, rue Jacques-Villon, même bâtiment que le musée) contient un très riche fonds local. Est conservée notamment la lettre de Flaubert à la municipalité de Rouen.

PIGNON SUR RUE

N° 60, à l'angle de la rue Thouret, ancien hôtel de ville, construit au début du dix-septième, et utilisé jusqu'en 1800.

Big Ben Club, bar-brasserie, sous le Gros-Horloge, Tél. : 35-70-42-92. Le sandwich règne dans la rue. Cette modique brasserie possède au moins une atmosphère.

N° 138, droguerie Deconihout. Un des rares anciens commerces de la rue à survivre.

Chez les Tibétains de Dharmsala

Suite de la page I

Mais tous les membres du gouvernement sont là. Vêtus de gris, ils ont pris place sous le parvis du grand temple, laissant la cour aux spectateurs et aux danseurs du « Tibetan Institute of Performing Arts » (1) qui, dès les discours finis, l'ont envahie. Les filles, fardées, balancent leurs lourdes robes de brocart et lâchent leurs trilles suraiguës tandis que les garçons, coiffés de leurs toques fourrées et dorées, martèlent fièrement, comme des cavaliers rendus à leurs pampas, le sol du monastère. Dans l'assistance, les journalistes des télévisions étrangères et indiennes mitraillent. Une infirmière de Médecins du monde, native de Béziers, tourne des images qu'elle montrera aux réfugiés des camps frontaliers du Ladakh et du Sikkim pour leur redonner espoir. Un à un, les danseurs s'échapperont après avoir reçu la traditionnelle écharpe blanche, la couleur des cœurs purs.

« Be more crazy » (« Soyez plus fou ! »). Le cri s'échappe de la gorge d'un jeune Tibétain en jean noir. La fête du matin s'est transportée, au crépuscule, dans une salle communale perchée à 3 kilomètres au-dessus du monastère. Plus le chanteur qui crache dans sa sono nasillarde des tubes américains se déhanche, plus la foule se déchaîne : filles debout sur les bancs, garçons brandissant les poings au rythme des titres qui défilent, couples s'enlaçant dans les allées. C'est la jeune génération, celle de l'exil, née en Inde, qui ne connaît du Tibet que les récits des vieux réfugiés. Une fraction de la salle – des moines ! – se tient coite : intriguée. Ce soir, ils ont la permission de minuit. Leur maître de la discipline, un lama maigre et austère, au regard aigu, a permis, exceptionnellement, que soit enfreinte la règle du coucher à 9 heures. Mais déjà un autre chanteur paraît, le luth traditionnel à la main, et entame, dans la langue nationale cette fois : *« Tibétains, civils et religieux, luttons unis »* ; la salle entière reprend le refrain. Elle se dispersera dans la nuit, caressant de nouveau l'espoir de retrouver son pays, le Tibet, libre.

Ce Tibet dont tant rêvent ici, il est à l'œuvre au Tibetan Children's Village, le TCV ou *« TiCiVi »*, comme on prononce ici. Assise à son bureau de directrice, sous un chromo du dalaï-lama – son frère en personne –, Jetsun Pema tend le bras vers l'aire de jeux où basketteuses et footballeurs en uniforme bleu profitent des derniers instants de récréation : *« Quand les Chinois ont envahi le Tibet, ils ont trouvé un peuple arrivé à maturité, comme un arbre au faîte de sa croissance. Ils ont coupé toutes les branches. Arrosez le tronc qui reste, vous obtiendrez au mieux quelques pousses, infimes. C'est cela aujourd'hui, notre culture dans le Tibet occupé. Nous avons pensé que la meilleure façon de préparer notre futur était d'assurer, ici, la pousse des graines de demain. »*



Le dalaï-lama lors d'un séjour à Dharmsala.

Cela se sait de très loin, jusqu'à Lhassa, la capitale du Tibet occupé, et, chaque semaine, Jetsun Pema accueille au village des enfants confiés à des passagers par des parents désireux de soustraire leurs rejetons à la propagande chinoise. Deux mille quatre cents enfants, dont beaucoup sont orphelins, vivent et étudient ici dans un parc de 20 hectares. Et le village a d'autres branches à travers l'Inde et dans les camps frontaliers du Ladakh et du Sikkim : ils sont dix mille en tout à profiter de cet enseignement qui se prodigue en langue tibétaine mais aussi en hindi et en anglais. *« Nous préparons nos élèves à deux voies : l'exil mais aussi le retour, un jour... »*, ajoute l'élégante directrice.

En 1985, soucieuse d'offrir à ses élèves un cursus qui prenne en compte tous les acquis de la culture nationale, Jetsun Pema a décidé d'élaborer ses propres manuels scolaires en tibétain.

Maison de Norvège, pavillon Alexandra David-Neel, Maison de l'aide à l'enfance tibétaine ou de SOS-Tibet. Le Tibetan Children's Village est entièrement financé par des bienfaiteurs étrangers : vingt-six pays au total, dont on retrouve les noms au fronton des villas-dortoirs, coquets pavillons qui surplombent les classes. La France et l'Allemagne, pour l'Europe, assurent la plupart des parrainages. Ils sont des couvées de quarante enfants à vivre dans ces foyers autour de parents adoptifs, des couples tibétains. Les plus grands ont leurs quartiers indépendants, plus hauts encore, presque à portée des nuages – visiter Dharmsala, c'est passer son brevet d'escalade ! Aujourd'hui les dons, 30 dollars par enfant et par mois, suffisent à couvrir toutes les dépenses quotidiennes.

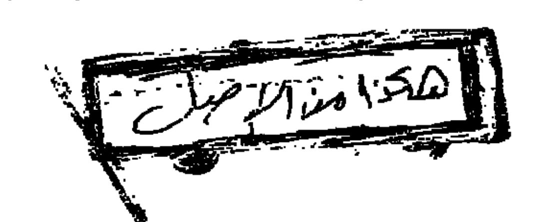
En trente-quatre ans, neuf mille élèves sont sortis des bancs du TCV. Cinq cents d'entre eux ont rejoint des universités indiennes ou étrangères, étudiant le droit, la médecine, le commerce. Dix pour cent ont choisi d'entrer au monastère. Un temple d'ailleurs domine le village et, dans les pavillons-dortoirs, veillent les effigies mêlées du Bouddha et du dalaï-lama, mais *« telle est notre culture »*, soulignent nos guides.

Et que l'on ne s'étonne pas de voir appliquées aux petites têtes brunes de la maternelle les méthodes Montessori qui mettent l'accent sur la liberté active de l'enfant dirigé sans contrainte par l'éducateur. Ce programme semble s'accorder parfaitement avec les principes bouddhistes : chaque individu est le fruit de ses existences passées – c'est ce qu'on appelle son *karma* – et il doit, de son vivant, atteindre à la liberté émancipée des passions, dégagée des entraves matérielles.

Retour au monastère, à sa cour obsédante. Aujourd'hui, la philosophie a remplacé les danseurs : une floraison de *« Little Bouddhas »* sont assis en cercle. Au centre, l'un d'eux, le plus âgé semble-t-il, se lève et se met à tourner. Il claque dans ses mains : c'est pour réveiller l'intelligence. Puis sa main glisse le long du bras, remonte, s'élance derrière sa tête : c'est pour favoriser le déploiement, l'ouverture de l'esprit ! Il lance la question. Clac, les mains des étudiants assis répondent, leurs voix montent, psalmodies rythmées, crescendo, descrescendo. Et le maître-derviche recommence : clac, une question, clac, une réponse ! Ainsi débat-on ici, à grands cris et à grands gestes sur la logique, la foi, le vide.

Seldon, notre guide aujourd'hui, un lama rieur qui enseigne l'anglais au monastère, serre sous son bras un parchemin roulé. Il doit rendre ce livre à la Bibliothèque des œuvres et des archives tibétaines. Miracle : la route qui y mène est en pente déclinante ! Devant l'Institut d'études bouddhistes, en contrebas du monastère Namgyal, des garçons et des filles aux allures de routards remettent leurs Pataugas après le cours de bouddhisme.

Etudiants et chercheurs viennent du monde entier pour écouter ici l'enseignement des maîtres du tantrisme (2) à partir des parchemins serrés sur les rayons de la bibliothèque qui, au rez-de-chaussée de l'institut, abrite toute la mémoire d'un peuple menacé : textes sacrés, lignée des dalaï-lamas, histoire du Tibet, de sa langue, de son art, sont rangés là et attendent d'être transférés – l'avenir, toujours l'avenir ! – sur les ordinateurs de la salle de lecture aux claviers à caractères tibétains que de très jeunes femmes manipulent avec une grâce de brodeuses. A l'étage, un musée cache une collection de bouddhas, de tankas (3), de mandalas arrachés aux siècles et à l'occupant : beaucoup de ces pièces proviennent du Potala, le temple-même des dalaï-lamas à Lhassa, des collections personnelles du chef des Tibétains et de quelques riches réfugiés.



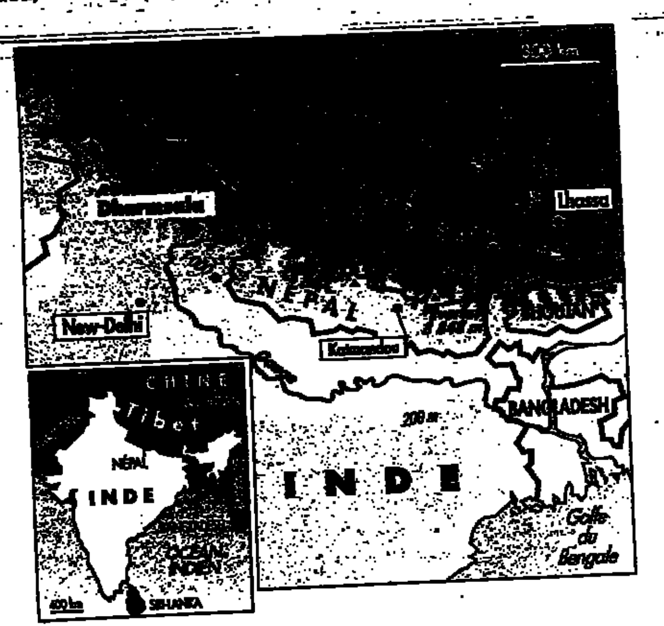


Cérémonies et prières ponctuent la journée du monastère.

PHOTOS RAGHU RAI/MAGNUM

C'est avec la philosophie et la littérature, encore, que nous avons rendez-vous au bar de l'Hôtel Tibet, le seul, à Dharmsala, à servir du vin indien, mais aussi de la bière dorée et de lourdes soupes chargées de *momos*, de pâtes et de poulet. A la lueur des bougies – la foudre vient de tomber sur un poteau électrique de la rue centrale –, nous retrouvons Jamyang Norbu, Tashi Tsering et Lhasang Tsering, trois laïcs, trois intellectuels, trois activistes : des *splittists* (« sécessionnistes »), disent d'eux les Chinois en place à Lhassa.

Jamyang Norbu, avec ses moustaches noires et épaisses, a le visage de l'intellectuel cosmopolite qu'il est : né à Lhassa, éduqué à Darjeeling dans un collège jésuite, il s'est perfectionné à Oxford et à Paris. Dramaturge et romancier, il vient de terminer la rédaction d'un polar, *le Mandala de Sherlock Holmes*, où l'on apprend que le célèbre détective est en vérité la réincarnation d'un lama tibétain ! La Paramount, déjà, envisage d'en tirer un film. Tashi Tsering, avec sa barbiche indomptée et ses yeux mi-clos, est un des historiens les plus brillants de sa génération. Avec Lhasang Tsering – un éducateur, lui, et ardent militant de l'opposition – et Pema Bhum, un autre écrivain absent aujourd'hui, le romancier et l'historien ont fondé en juillet 1992 l'Amnye Machen Institute, une association dont le but est de promouvoir toutes les richesses, laïques, de la culture tibétaine. Non que les quatre compères rejettent l'autorité spirituelle du dalaï-lama : Tashi Tsering tient à préciser qu'il se considère *« comme un bouddhiste-né »* et à rappeler que le chef religieux des Tibétains a contribué, avec l'honneur de la Première Conférence nationale des écrivains tibétains que l'association organise en février 1995 à Dharmsala.



Mais le Tibet, aux yeux de ces intellectuels, ne se réduit pas à une société religieuse laquelle, font-ils remarquer, pêche par un sens trop aigu de la hiérarchie, souffre des rivalités entre monastères et d'un goût un peu trop vif pour l'ostentatoire. *« C'est très bien de parler de démocratie*, commente Tashi Tsering, sans se départir de son sourire sibyllin, *mais le pilier de la démocratie, c'est une presse libre. Et dans le Tibet d'aujourd'hui, celui de l'exil, il n'y a pas de structures, d'institutions, de journaux qui ne soient contrôlés par le gouvernement. »* Alors l'Amnye Machen Institute publie son propre organe : *Mangtso* (qui signifie « démocratie »), quatre pages bimensuelles de nouvelles et d'articles d'opinion sur le Tibet occupé, la résistance, la diaspora, avec le concours du Comité suisse de soutien au peuple tibétain, à Genève.

« Vous aimez Saint-Exupéry ? , lance encore Jamyang Norbu. *Nous beaucoup ! Nous avons décidé de traduire* le Petit Prince, *car nous en apprécions le style et la morale : c'est un bel exemple pour notre jeunesse. »* Saint-Ex, mais aussi Descartes, et même, oui, si c'est possible un jour, *la Chanson de Roland ! »*

Car si la société tibétaine ne s'ouvre pas sur le monde, affirment ces « sécessionnistes », elle mourra. Aussi, outre la constitution d'un fonds de manuscrits demeurés inédits et de documents photographiques, le recensement des œuvres d'art tibétain qui existent à travers le monde, la rédaction, sous l'autorité d'une nonne érudite, d'un dictionnaire biographique en quinze volumes sur les femmes qui ont compté dans l'histoire du pays, l'association a-t-elle lancé un ambitieux programme de traduction de textes étrangers : outre ces ouvrages français, la Déclaration d'indépendance américaine, les écrits du fameux démocrate et pamphlétaire d'outre-Atlantique Thomas Paine ; l'autobiographie de Gandhi ; *Une journée d'Ivan Denissovitch*, de Soljenitsyne. La liste s'allonge chaque jour un peu plus tant sont avides, ici, les appétits culturels.

Sur la table, les cure-dents sculptés et le pot-pourri de graines d'anis qu'on mâchonne pour se purifier l'haleine, signalent que la soirée s'achève. Sur Dharmsala – une poignée de Tibétains si l'on considère les dix millions de personnes qui, dans le monde, parlent cette langue, trois rues, un monastère, une forêt et des nuages éternels –, la bruine, bouclant le jour, est revenue. Pluie imperceptible comme imperceptibles sont les voix qui, dans la nuit, informent encore le visiteur de l'organisation, en mars prochain, d'une immense marche qui conduira tous les Tibétains d'Inde de New-Delhi jusqu'à Lhassa. Bravade insensée. Mais la détermination de la jeunesse est extrême. Ainsi Khun-Sa, jeune homme aux joues rondes, au sourire jovial, s'est-il tranché la gorge en public il y a quelques mois pour protester à la fois contre l'occupation de son pays et la « léthargie », dit-il, des fonctionnaires du gouvernement tibétain en exil. Elles sont bien là, pourtant, les cicatrices, sillons bleutés marquant la chair. Aussi définitives que le commentaire du lama Thinlay alors que nous nous étonnons que Khun-Sa soit toujours en vie après un acte pareil : *« Il est des hommes qui ne meurent pas »*, conclut-il, lapidaire, en rabattant un pan de sa robe grenat.

De notre envoyée spéciale
Sylvie Crossman

(1) Le Tibetan Institute of Performing Arts ou TIPA, fondé en août 1959 en Inde, a pour but la préservation des traditions culturelles tibétaines et notamment la musique, la danse et l'opéra traditionnel *Lhamo*, fondé au XIVe siècle par le lama Thangtong Gyalpo.

(2) Tantrisme : on qualifie de tantrique – ou d'ésotérique – le bouddhisme qui, à partir du VIIe siècle et sous l'influence de grands maîtres venus de l'Inde, s'est développé au Tibet. Prolongement du bouddhisme du Grand Véhicule, cette doctrine autorise le salut en une seule vie terrestre et donne à chacun, en fonction de son degré d'évolution spirituelle, les moyens qui lui permettront d'échapper au cycle des réincarnations. En fait, tous les tantristes choisissent de se réincarner pour aider leur prochain à accomplir le même chemin qu'eux.

(3) Tankas : icônes tibétaines, généralement peintes sur coton et entourées de brocart, que l'on roule pour mieux les transporter d'un lieu de culte à un autre.

CÉRÉMONIE

Un mandala à La Villette

En mars 1995, et pour une période de six semaines, un groupe de moines du monastère Namgyal de Dharmsala viendront à Paris pour réaliser, au parc de La Villette, et en présence du public qui pourra en suivre l'évolution, une grande peinture en particules de sable coloré, très précisément un mandala de Kalachakra, mandala dont la divinité centrale est dédiée à la paix. A cette occasion, des explications seront fournies aux visiteurs concernant le sens de cette œuvre, laquelle, à l'issue de ces six semaines, sera rassemblée dans une urne puis dispersée dans le canal de l'Ourcq. Parallèlement, des films concernant l'enseignement de la philosophie tibétaine seront présentés, notamment un document montrant une leçon donnée par l'actuel dalaï-lama sur le *« mandala de Kalachakra »*.

Le terme sanskrit *« mandala »* signifie « disque », « cercle » et par dérivation « district », « territoire ». C'est un territoire que gouverne le chiffre cinq : cinq aires colorées distinctes, cinq éléments s'agissant du *Kalachakra*, cinq passions – celles qu'il faut effacer en soi –, cinq déités en comptant la déité centrale...

Le mandala est un support de méditation proposé à l'officiant, qui s'efforce du regard – et par une gymnastique mentale appropriée – d'en atteindre le centre, lieu de la conscience supérieure, du vide et de la compassion. Les mandalas peuvent être peints sur des étoffes, sculptés – ce sont alors des figures en trois dimensions. Ils peuvent aussi être éphémères et faits en beurre, en pétales de fleurs, en particules de sable. Les mandalas de sable sont réalisés à l'aide de petits cônes de métal par lesquels s'écoulent les poudres colorées : ils nécessitent une minutie et une concentration exceptionnelle, car les moines travaillent sans aucun modèle sous les yeux et ils sont supposés retrouver les couleurs et l'iconographie dans leur propre mental déjà libéré.

S. C.

Amphigouri culinaire

Goût des plats, goût des mots. Le vocabulaire de cuisine a toujours été savoureux.

Il est assez rare, dans notre pays d'abondance, d'entendre crier famine, lorsque *« les araignées ont fait leur toile sur nos dents »*. Cette métaphore du siècle des Lumières, qui suivit le siècle de la célébration de la « poule au pot », est rapportée par Claude Duneton (1). Le vocabulaire pittoresque et les expressions absconses de la gastronomie sont des traits d'époque. Au XIXe siècle, on connaît la fringale, *« la crampe au pylore »* (*op. cit.*) qui signale un grand appétit. Chaque époque crée et transmet un savoir culinaire et écrit ses recettes, avec leur cortège d'images plus ou moins hermétiques, comme l'a montré le récent congrès de l'association des Bibliothèques gourmandes qui s'est tenu à Dijon (2). Avouons-le, nous sommes des habitués du *« déjeuner à la fourchette »* (c'est-à-dire un *« déjeuner composé de mets substantiels et solides, de la viande par exemple »*, selon le *Dictionnaire* de Napoléon Landais, 1836). Repus, rassasiés après de grandioses agapes, oserions-nous aujourd'hui nous écrier : *« un dîner à ch... partout ! »*. Il n'y a rien de trivial, en 1894, dans cette *« expression élogieuse, usitée dans la meilleure compagnie, pour un très beau dîner »* ; c'est du moins l'avis de Nizier du Puispelu, le fin étymologiste du patois lyonnais à la fin du siècle dernier (3).

En ces temps où chacun se soucie de sa silhouette, de son hygiène alimentaire, le *« souper de sorciers »*, ou *« banquet de diables »* – c'est-à-dire composé de mets sans sel – peut être de rigueur. Pour les intégristes du régime, ceux qui se contentent de *« manger des clopinettes »*, il s'agira de refuser ces plats qui sont *« la mort au beurre. »* Selon Littré, *« se dit des mets dont la préparation demande beaucoup de beurre. Les épinards sont la mort au beurre. »* En dépit de la raison diététique, rien ne vaut de se donner *« une franche lippée »* ou de se *« cotonner le moule du pourpoint »* (XVIIe siècle. Le Bouquet *op. cit*). Ne nous laissons pas *« rouiller les dents »* (4). Tout le monde entend les expressions *« se taper la cloche »*, *« faire belle chère »*, *« faire bombance »* (XVIe siècle) ; mais *« être en liche »*, *« se passer le coco »* ?



L'énumération de quelques mets à l'attention des *galaffres* et autres *lèche-frion* – synonymes, au XVIIe siècle, de gourmands et friand – appelle le *pot au feu à la jambe de bois*, selon la recette de Paul Bocuse, ou un *veau en crottes d'âne roulées à la Neuteau* (5), ou bien encore une *tête de veau en tortue*, soit avec les *« herbes à tortue »*, soit la *« sauce tortue »* (Escoffier). Pour les gourmands, amateurs de pâtisseries, le choix est infini : *diplomate, financier, gueuses, langues de chat* (et non pas *museau de chat* qui désigne le petit artichaut nouveau), *pet-de-nonne, puits d'amour, salambô... dents de loup*, pour finir avec un *« alléluia »* qui n'est autre qu'une petite fouace. Aux amateurs de charcuterie, laissons le *« jésus »* (saucisson lyonnais), et aux curieux de fromages odorants, offrons un *« puant de Lille »* appelé encore *« puant macéré »* ! Attention, la *« cotelette de brodeuse »* également désignée *« cotelette de perruquier »* est un morceau de fromage de Brie. Pour accompagner de tels mets, rien ne sert de *« sabler un verre de vin »* (*« boire tout d'un trait, fort vite »* dixit Littré). Selon votre convenance, vous pourrez savourer un vin rouge ou bien *« asphixier le pierrot »*, si vous préférez le vin blanc. Bref, de quoi *« s'en mettre plein la lampe »*.

Jean Marie Banzo, le chef du Clos de la Violette à Aix-en-Provence, ne cultive aucun amphigouri culinaire. *« Malgré sa modestie, un fier tempérament active les ferments d'exquises saveurs »* assure la carte. Il s'agit d'un hommage poétique à la violette odorante, enseigne de la maison, mais le propos pourrait aussi bien s'appliquer au chef. Installé depuis plusieurs années à Aix, Jean Marie Banzo faisait une honnête cuisine qui lui valut une étoile au Michelin. Aujourd'hui, sa palette aromatique a explosé et sa cuisine n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'il proposait hier. Quel est le ressort d'un tel parcours ? Deux plats ont provoqué le rare déclic qui surprend le gourmand, mais enchante le gourmet. Le premier, une *« tête de cèpe rôtie en salade, fondue d'échalotes au poivre et au xérès »* était marqué par l'accord souverain de la structure mucilagineuse du champignon et de la pommade d'échalotes, sans trace de la moindre amertume. On dira : *« Mais ce n'est que la base de la préparation bordelaise. »* Certes, mais avec quelque chose en plus : la grâce, tout simplement ! Et aussi un discret salpicon de foie gras, et quelques baies roses superflues. L'autre accord fameux du second plat, était issu d'une *« galette de brandade et sardines grillées, tarte tiède de tomate au basilic. »* Le terroir, encore le terroir ? Non, car la morue n'a jamais parlé provençal, ni même latin, nonobstant le piètre calembour de Curnonsky : *« Ave Cesar ! Morue, tu ries ; té, salut tante ! »* Ici, de surcroît, l'accord subtil, le « la » de cette ouverture brillante, était donné par quelques câpres du lointain océan Indien célébrant l'accord parfait avec la brandade.

Que dire de cette cuisine, sinon qu'elle est de saveurs justes et tranchées ? Nombreux sont ceux, aujourd'hui, qui jugent la cuisine comme ils parlent de leur voiture, du modèle le plus récent. Et d'entendre dire – nouvel amphigouri – de tel ou tel cuisinier : *« Pas mal, mais c'est dépassé ! »* Ce propos donne à penser qu'à l'égal du monde des objets techniques, la cuisine serait soumise au progrès de la science culinaire, à l'avancée des technologies. Certes, l'histoire de la cuisine nous montre son évolution, et rend familière l'idée que le message culinaire se transforme. Jean Marie Banzo, tel *« l'âne tué à coup de figues »* ne s'est pas pressé, comme tant d'autres, de nous révéler sa grande maîtrise. Il affirme sa personnalité comme il l'entend, *« il vire le chapeau comme il veut »*, dit-on encore en Provence. Et cela pendant que les chefs, dévolus à la préparation de *« l'artillerie de gueule »* (XVIe siècle) : blanchissent, saisissent, limonent les cervelles, lutent de pâte ferme, singent, font suer les légumes, vanment ou allongent la sauce.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Le Bouquet des expressions imagées.* Claude Duneton. Seuil. 1990

(2) Livres et recettes de cuisine en Europe, du XIVe au milieu du XIXe siècle. Dijon 28 et 29 octobre 1994. Siège de l'association : 5, place Georges-Clemenceau 42328-Roanne Cedex Tél. : 77-23-21-70.

(3) Lyon. 1894. *Littré de la Grand'Côte* par Nizier du Puispelu. Il est aussi l'auteur d'un *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais.* Slatkine. 1970 (reprint).

(4) *Les Mots de la cuisine et de la table.* Colette Guillemard. Belin. 1987

(5) *Les Grands Maîtres de la cuisine française.* Céline Vence et Robert Courtine. Bordas.

TOQUES EN POINTE

Le Clos de la Violette

La cuisine de Jean-Marc Banzo s'est dépouillée au fil des saisons jusqu'à une expression aromatique des plus intenses. Témoins la galette de brandade et la tête de cèpe rôtie *(voir ci-dessus)*. J'ai goûté aussi un beau *morceau de garrigue*, sous la forme d'une épaule de lapereau confite aux haricots verts parfumés de thym et accompagnés d'un fondant d'oignons. La sauge des collines baigne les pieds d'agneau braisés, farcis de chair de collier et d'herbes, servis avec un petit beignet de feuilles de sauge et la polenta croustillante. Tarte tiède de chocolat noir ou savarin au Grand-Marnier et à l'orange pour conclure. Compter 400 F environ avec un coteau d'aix. Menu du terroir à 320 F. Menu à déjeuner à 200 F. Quelques chambres de grand confort à la Villa Gallici, toute proche.

▶ Aix-en-Provence. 10, avenue de la Violette (13100) Tél. : 42-23-30-71 Fermé dimanche et lundi midi. Réouverture le 28 novembre.

Le Gril Maxim's

A Orly-Ouest, le Gril Maxim's propose, dès 11 h 30, entrées, grillades et desserts et – surtout – un menu épatant : terrine de canard aux pistaches ou bien salade de fonds d'artichaut aux champignons ; le classique civet de lièvre grand-mère aux tagliatelles ou encore la queue de lotte rôtie aux épices. Suivront les fromages affinés ou bien une douceur au chocolat amer et pain d'épices. L'ensemble pour 260 F café et vin compris, en l'occurrence une demi-bouteille de premières côtes de bordeaux, Château Suau 1990, avec la rapidité souhaitée. Vous pourrez même demander au maître d'hôtel que l'on fasse enregistrer votre billet pendant le repas.

▶ Orly, aérogare Ouest (94546). Tél. : 46-87-16-16. Au second étage entre les halls 2 et 3. Tous les jours. Egalement bar américain et centre d'affaires.

Château de Montreuil

La mer a *déserté* Montreuil depuis longtemps. Le Michelin aussi l'an passé. Situation irréversible dans le premier cas, provisoire assurément dans le second. Car Christian Germain et sa charmante épouse font un admirable travail d'hôteliers attentifs au confort de leur clientèle, en majorité britannique. Cela n'est pas si fréquent, même dans un Relais et châteaux. La raviole de petits-gris est accommodée à l'ail d'Arleux en amuse-bouche, avec les légumes du potager ; j'ai goûté un ragoût parfumé d'huîtres normandes et queues de langoustine, ainsi que des saint-jacques du Boulonnais à la saveur de noisette, accompagnées de pommes de terre pompadour – une variété nouvelle mise en valeur par la truffe d'été – puis un suprême de grouse d'Ecosse. Quel gibier, lorsqu'il est cuit à la perfection, rehaussé par un savigny-lès-beaune premier cru, les Peuillets du domaine Jean Pierre Colin (1989), aux accents de sous-bois ! A déjeuner, menu à 200 F ; au dîner, menu soirée-étape à 300 F, café compris.

▶ Montreuil-sur-Mer, ville haute, (62170). Tél. : 21-81-53-04.

L'Orée de la forêt

Rien ne paraît avoir changé depuis l'ouverture, au début des années 50, de cette maison bourgeoise en bordure de la forêt gauloise. Le décor anémié pourtant n'a pas empêché le Michelin d'accorder cette année une étoile au fils de la maison, qui réussit parfaitement la terrine de poireaux ou de canard avec foie gras et filets de canard, mais nettement moins bien le dos de « daguet » – insipide gibier d'élevage ! – à la *« sauce pain d'épices »*, assemblage plutôt cartonneux de saveurs imprécises (150 F tout de même). J'ai goûté les « grillotants » *(sic)* de ris de veau aux crêtes de coq et jus de truffe (140 F), un plat qui n'a *pas réussi* à *mettre en* valeur l'excellent château rayas (1992) à 370 F la bouteille. Chère, trop chère, cette étape gourmande à 75 km de Paris, malgré un exceptionnel mille-feuille en quadruple portion (60 F).

▶ Etouy, 255, rue de la Forêt (60600). Tél. : 44-51-65-18. Fermé le vendredi et le dimanche soir.

Wally le saharien

Wally le nomade avait disparu, rentré au pays, près de Djanet. Il est revenu, s'est installé sobrement voici quelques mois ; il s'agrandit déjà, et ouvre une boutique de produits à emporter. Rien n'a changé dans l'immuable menu de caravanier du désert ; l'*harira*, un potage parfumé, précède la *pastilla* enroulée et les sardines farcies. L'agneau au four et les *merguez* – délicieusement aromatisées – sont accompagnés de la semoule de blé dur – oui, c'est la graine, le couscous ! – mais sans la cohorte des légumes aqueux, du bouillon recuit et de la harissa du diable. Quelques piments sont là pour réveiller votre palais et pour le décor. Les desserts sont pleins de miel, de soleil. Wally est un sage ; sa cuisine paraît intemporelle, ses saveurs sont celles de la Méditerranée ; c'est notre patrimoine commun. Menu unique, parfait, à 230 F, avec le thé à la menthe. Vin d'Algérie à 95 F, la bouteille.

▶ Paris, 36, rue Rodier (75009). Tél. : 42-85-51-90. Fermé le dimanche.

Aux Iles Philippines

Nora Daza aussi est une récidiviste. Nous connûmes ses restaurants rue de Pontoise, déjà, puis rue Lagrange. C'est un retour aux sources suggéré par la visite du Trésor du *San-Diego*, trouvé dans la baie de Manille, et exposé jusqu'en février à La Villette. La cuisine philippine, c'est la table de riz ouverte aux influences malaises, indiennes, chinoises et... espagnoles. Autour du riz blanc immaculé, votre table se garnira de *kuhol bicol*, escargots au lait de noix de coco ; d'un cassoulet de fruits de mer, saint-jacques, crevettes, moules et poisson, ou bien d'un *pato binodo* – c'est le canard mariné aux herbes et cuit au four. Plusieurs plats acidulés sont autant de saveurs rares pour palais occidentaux. Mais la maîtresse de maison connaît son affaire : l'ensemble est aussi doux et charmant que l'accueil des jolies hôtesses. Menu 78 F et 120 F. A la carte, 180 F environ.

J.-C. Rt

▶ Paris. 9, rue de Pontoise (75005). Tél. : 43-29-39-00. Fermé le samedi midi et le dimanche.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

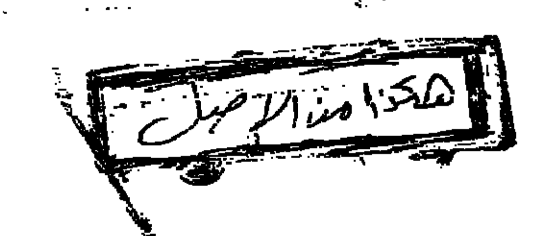
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56



JEUX

PHILATÉLIE

Grande Loge de France

La Poste mettra en vente générale, lundi 7 novembre, un timbre à 2,80 F célébrant le centenaire de la Grande Loge de France, fondée à Paris le 7 novembre 1894.

La Grande Loge de France compte 23 000 membres, répartis en 567 loges, sur les 80 000 francs-maçons environ recensés en France et les quelque 8 millions de par le monde.

Plusieurs membres de la Grande Loge de France, tels Pierre Brossolette et Félix Éboué, ont déjà été honorés par un timbre.

Au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Michel Durand-Mégret, gravé par Raymond Coatantiec, le timbre est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée à Paris, les 5 et 6 novembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans les locaux de la Grande Loge de France, 8, rue de Puteaux, 17e.

▶ *Souvenirs philatéliques :* Grande Loge de France (tél. : (1) 45-22-58-86). *Deux adresses pour les collectionneurs intéressés par ce thème :* Association française de philatélie thématique (3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris) ; Club Jean-Théophile-Désaguliers (J. Prouteau, BP 96, 17004 La Rochelle).

En filigrane

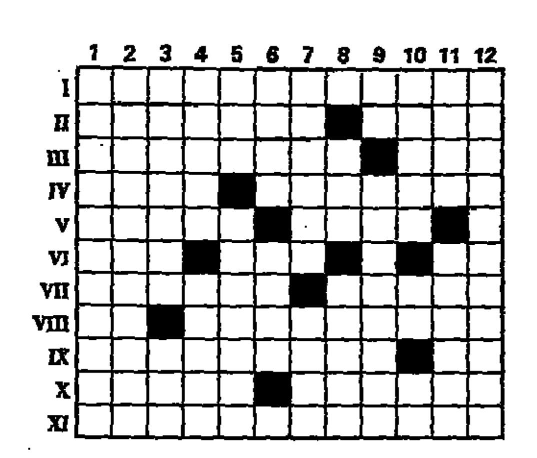
● Le Livre des timbres 1994. – La Poste lance une souscription pour *le Livre des timbres 1994*, tiré à 15 000 exemplaires (parution en décembre, 270 F au lieu de 300 F), offre valable jusqu'au 15 novembre. Cet ouvrage situe dans son contexte chacun des timbres émis de décembre 1993 à novembre 1994 et contient 183,30 F de timbres neufs (commandes et règlements : Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15).

● **360 000 F pour MSF.** – Plus de 360 000 F ont été réalisés sous le marteau de Me Paul Renaud, commissaire-priseur (expert Jean-François Brun), à l'occasion de la vente aux enchères de timbres et cartes postales organisée à l'instigation du docteur Jean Rismondo au profit de Médecins sans frontières, le samedi 22 octobre, dans le hall du journal *le Monde*, en présence du président de MSF, Philippe Biberson. Les quelques lots invendus, dispersés dans une vente ultérieure, devraient permettre de dépasser largement la barre des 400 000 F. Quelques prix atteints : classeur France 1939-1945, 18 500 F ; cartes de Lozère, d'Aveyron et du Tarn, 4 800 F ; une carte « montreur d'ours à Couiza (Aude) », 600 F ; 56 non dentelés de France, 900 F. MSF reçoit tout don en timbres, cartes postales et télécartes pour sa prochaine vente aux enchères (docteur Rismondo, MSF, 8, rue Saint-Sabin, 75011 Paris).

● **Vente sur offres.** – Importante vente sur offres Renon (Paris, tél. : (1) 42-25-58-20) clôturée le 10 novembre. Plus de deux mille lots dont classiques et semi-modernes, feuilles dont no 259 a. Bel ensemble des colonies françaises.

Mots croisés

no 838



HORIZONTALEMENT

I. On connaît mieux celle du palais que celle de la faculté. – II. Il doit se mettre en conformité. Son travail peut provoquer des écroulements. – III. Accroissent le poids et le coût des livres. Monnaie. – IV. Se fait à l'œil. Stopper toute évolution. – V. Fournit Michelin. Leur roi, c'est midi. – VI. On en annonce toujours un nouveau. Va de coffre en coffre. En station. – VII. Une diphtongue, parfois. Serein. – VIII. Mal de l'âme. Celle du comédien est très travaillée. – IX. Repose le chef. Conjonction. – X. Merveilleux pour l'enfant. A rejoint Rome. – XI. Niches.

VERTICALEMENT

1. Loi du commerce ou le début de la corruption. – 2. Auraient navré Brummel. – 3. Se cachent sous le plancher. Direction. – 4. Pour le chirurgien. Accablé. – 5. Touché. Peut faire de fausses perles. – 6. Au Japon. Peut-être lâché. – 7. A de l'éducation. Siège d'évêché. – 8. Il n'a aucun jugement. Appréciée dans d'anciennes loteries. – 9. En tête. Exiger réparation. – 10. Dans une brasserie. Pronom. Dans l'auxiliaire. – 11. Se mettait de côté. César y trichait. – 12. Tous possèdent quatre ailes transparentes.

SOLUTION DU No 837

Horizontalement

I. Intellectuel. – II. Corbeau. Alto. – III. Œil. Beauvau. – IV. Numéro. Epela. – V. Ode. Autre. An. – VI. Sevrai. Mig. – VII. Latte. Remise. – VIII. Aura. Bénin. – IX. Scille. Neuve. – X. Tue. Argentin. – XI. Enlaidissent.

Verticalement

1. Iconoclaste. – 2. Nœud. Ancun. – 3. Trimestriel. – 4. Eblé. Etal. – 5. Le. Rave. Lai. – 6. Labour. BERD. – 7. Eue. Tare. Gl. – 8. Aériennes. – 9. Taupe. Miens. – 10. Ulve. Minute. – 11. Etalais. Vin. – 12. Louangèrent.

François Dorlet

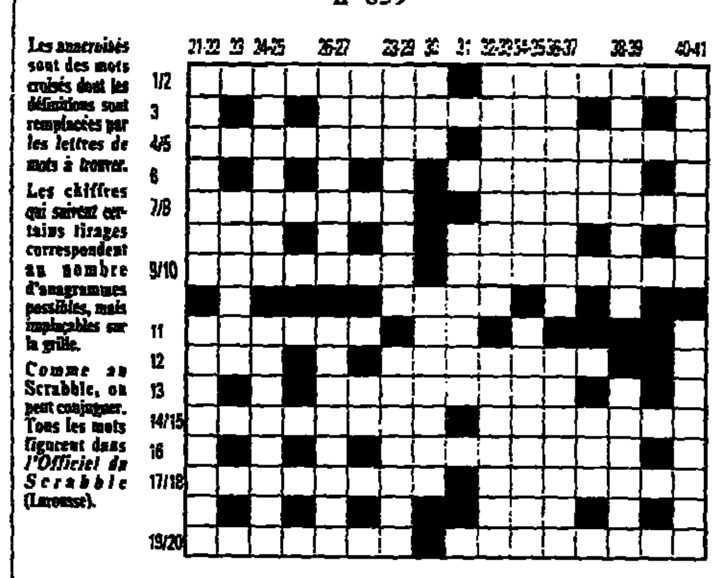
Anacroisés (R)

no 839

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CEFIOORT. – 2. AAELOTU. – 3. DIMMNORY. – 4. ABEIJMUU. – 5. ACEERTU (+ 1). – 6. AAANPV. – 7. AAEILNS (+ 1). – 8. AEEGNRT (+ 8). – 9. EEEHSTT. – 10. EENNORST (+ 1). – 11. ABGIOZ. – 12. AEIMMSS (+ 3). – 13. ADHIIORS. – 14. AEILRUUV. – 15. ACEHIMT. – 16. AEINORSV (+ 6). – 17. EIIQRSTU (+ 1). – 18. ACEORSV. – 19. AEENRUX. – 20. EEILLORS (+ 2).

VERTICALEMENT

21. ABCEGIL. – 22. ABFIQRUU. – 23. ACFILS (+ 1). – 24. EIJNORT (+ 1). – 25. AEIORSSU. – 26. DEIMMNO. – 27. AABEILRT (+ 3). – 28. AEINRSST (+ 7). – 29. EMORUVX. – 30. DEEIIRS. – 31. AEIILR (+ 3). – 32. AAADGNRT. – 33. AAMORSV. – 34. ELNOTUV (+ 1). – 35. AEIIMNOS. – 36. AEINNORT (+ 3). – 37. ACEERRS (+ 5). – 38. AACNNORS (+ 1). – 39. AACLPS (+ 2). – 40. EEEELPS. – 41. AAEFMNST.

SOLUTION DU No 838

1. CRURAUX, relatifs à la cuisse. – 2. MEPREND. – 3. AVALISEE. – 4. TENIFUGE. – 5. ZAIROIS. – 6. LASCARS (SARCLAS). – 7. AIGUAILS, rosées. – 8. IRAKIEN. – 9. NIELLAGE (GALILEEN). – 10. STRESSES. – 11. SAUGRENU. – 12. MOZARABE. – 13. BOSSOIR. – 14. MEDIUS. – 15. VINMES. – 16. POLAROID. – 17. CHAMELON. – 18. BLENNIE – 19. EBENIER. – 20. CHATEAUX. – 21. REVETIT (RIVETTE). – 22. SPEECHS – 23. RELIQUAT (QUARTILE). – 24. REGROUPE. – 25. URSULINE. – 26. RISSOLE (ISORELS). – 27. EGALISEE – 28. DEESSES. – 29. LEGUMIER. – 30. MEZAILS, visières de casques. – 31. DEMARRA. – 32. PUISAGE. – 33. LAPIDER (PLAIDER). – 34. KENOTRON. – 35. NEROLI, huile de fleur d'oranger. – 36. VRAIMENT. – 37. ENDIABLE (BALENIDE). – 38. DESUNION (DENUIONS). – 39. ESSIEU (ESSUIE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Bridge

no 1607

DÉFENSE ROYALE

Cette donne est une des plus intéressantes du Festival des jeux de l'esprit de Cannes. Elle a été distribuée dans le tournoi par équipe de quatre.

♠ 10
♥ 4
♦ A R V 9 5 4 3
♣ A 10 7 3

♠ A 7 5 4 3
♥ R 9 6 5 3
♦ 8
♣ 9 5

N / O E / S

♠ – – –
♥ A V 10 7 2
♦ D 10 6 2
♣ V 8 4 2

♠ R D V 9 8 6 2
♥ D 8
♦ 7
♣ R D 6

Ann. : don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Meyer	Kowalski	Quantin	Romans.
–	1 ♦	1 ♥	1 ♠
4 ♥	5 ♦	contre	5 ♠
contre	passe	passe	passe...

Comment Ouest a-t-il fait chuter CINQ PIQUES ?

Meyer a fait l'excellente entame du Roi de Cœur (au lieu d'un petit Cœur) afin *de pouvoir garder la main après avoir vu le mort*. Est ayant fourni le 2, comment a-t-il ensuite joué ?

Réponse :

Meyer a bien entendu enlevé l'atout du mort avec son As de Pique, puis rejoué petit Cœur pour l'As de son partenaire.

A l'autre table où Ouest entama un petit Cœur, *comment Sud a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Si Est contre-attaque Trèfle, le déclarant doit avoir soin de *prendre avec la Dame de Trèfle*, puis de couper la Dame de Cœur avec le 10 de Pique. Ensuite il faut absolument *tirer l'As de Carreau* (pour qu'Ouest n'ait plus de carte de sortie dans cette couleur). Enfin Sud reprend la main avec le Roi de Trèfle et joue atout. Ouest fait l'As de Pique, mais il n'a plus de Carreau, ni de Trèfle, et il ne peut empêcher le déclarant de faire le reste.

On notera que Sud doit prendre la contre-attaque à Trèfle dans sa main (pour ne pas être au mort) et qu'il devra également tirer l'As de Carreau sinon le déclarant sera «uppercuté» par le 7 de Pique...

LE RIDEAU DE FER

Depuis que le rideau de fer a été levé, les donnes les mieux jouées dans les pays de l'Est nous parviennent facilement. Mais, il y a une dizaine d'années, *il leur fallait accomplir parfois un étonnant périple*. L'exemple le plus fameux est sans doute le grand chelem réussi par la championne de bridge et d'échecs Irina Levitina. La donne avait été jouée à *Leningrad en 1985*, et un journaliste russe l'avait envoyée en Hongrie grâce à un de ses confrères. Quand il en prit connaissance, le Hongrois Gabor Salgo l'expédia au *New York Times* où Alan Truscott s'empressa de la publier.

Voici ce fameux coup qui reçut l'oscar de «la donne la mieux jouée» par une femme.

♠ R 10 4
♥ A
♦ A D 10 6 5
♣ A R 10 6 5

♠ 9 6 5
♥ 9 6 5 3
♦ V 5
♣ D 9 8 2

N / O E / S

♠ 7
♥ R V 8 4 2
♦ R 8 6 3 2
♣ V 4

♠ A D V 8 3 2
♥ D 10 7
♦ 9 4
♣ 7 3

Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	2 ♥	2 ♠
passe	7 ♠	passe	passe...

Ouest ayant attaqué le Valet de Carreau, *comment Irina Levitina a-t-elle gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de «2 Cœurs» était artificielle. Elle montrait un bicolore avec au moins cinq Cœurs et une couleur mineure à Carreau ou à Trèfle. La surenchère de «2 Piques» *promettait de* 10 à 15 points d'honneurs avec au moins cinq Piques. Quand à la déclaration de «7 Piques», elle était logique car il aurait suffit que Sud ait une Dame de Trèfle à côté des Piques pour arriver à treize levées avec dix cartes noires, deux As rouges et une coupe à Cœur...

COURRIER DES LECTEURS

L'arrêt à 5 SA

«J'ai eu, en partie libre, un coup dramatique avec mon partenaire, raconte Mme J... J'avais ouvert de 1 Trèfle et, sur son soutien à 3 Trèfles, j'avais annoncé 4 SA ; ensuite, sur sa réponse de 5 carreaux (un As), j'ai su qu'il y avait deux As dehors et j'ai déclaré 5 Cœurs. Sur cette enchère, il a... passé pour... cinq de chute ! Il ignorait que l'annonce d'une nouvelle couleur, dans cette situation, *l'obligeait à dire 5 SA* pour s'arrêter à ce contrat. Il joue depuis quarante ans au bridge, et il m'affirme n'avoir jamais entendu parler de cette convention.»

Elle existe pourtant depuis fort longtemps. Toutefois, c'est une situation rare, et il faut... pardonner l'ignorance de votre partenaire !

Philippe Brugnon

Dames

no 493

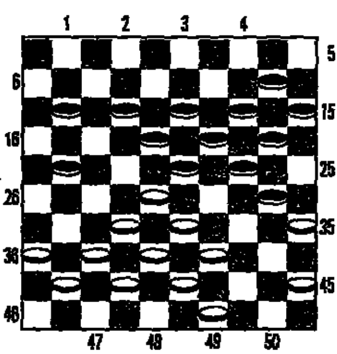
LE COIN DU DÉBUTANT

Les grands classiques (schémas). Suite.

● **Coup de la trappe :** terme imagé.

Premier exemple.

LECLERCQ (1900)



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 32-27 (23×21) 38-32 (17×28) 32×5, dame,+.

Deuxième exemple.

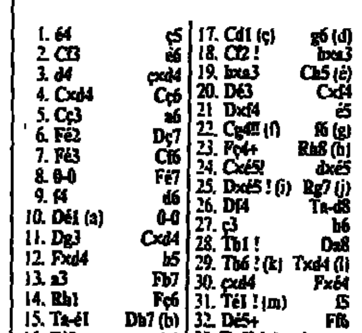
L. COUTELAN (1941)

Les Blancs jouent et gagnent. Le pion noir à 35 est plongé successivement en quatre trappes puis le pion blanc à 25 damera à 5.

Solution : 44-39 (35×44) [1re trappe] 33-29 (44×33) [2e trappe] 42-37 (33×42) [3e trappe] 29-23 (18×20) 31-26 (42×31) [4e trappe] 36×9 (14×3) 25×5 !, dame,+.

L'UNIVERS MAGIQUE

Prodigieux coup de dame en huit temps exécuté, avec les Blancs, en 1959, par le maître international marseillais F. DUTTO, doté d'une fabuleuse profondeur de vision.



Le pion à 45 fut... promu dame : 28-22 ! (18×27) 36-31 (27×47) 32-28 (23×41) 42-37 (41×32) 38×9 (14×3) 49-44 (47×29) 39-33 (29×40) 45×5 ! !,+.

SOLUTION DU PROBLÈME no 492

L. DALMAN (1959)

Noirs : une dame à 24, pions à 7, 15, 16, 18, 19, 20, 33.

Blancs : pions à 26, 28, 31, 32, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 50.

44-40 ! (33-35) 32-27 (24×47) 46-41 (47×36) 27-22 ! (36×49) 22×24 (20×29) 26-21 (16×27) 28-22 (27×18) 50-44 (49×40) 45×1 !,+.

PROBLÈME CAMUS (1959)

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Echecs

no 1611

(Memorial Donner, Horgen, 1994

Blancs : A. Chirou.

Noirs : J. Benjamin.

Défense sicilienne. Variante de Scheveningue.

1. é4	ç5	17. Cd1 (c)	g6 (d)
2. Cf3	é6	18. Cf2 !	bxa3
3. d4	çxd4	19. bxa3	Ch5 (é)
4. Cxd4	Cç6	20. Dé3	Cxf4
5. Cç3	a6	21. Dxf4	é5
6. Fé2	Dç7	22. Cg4!! (f)	f6 (g)
7. Fé3	Cf6	23. Fç4+	Rh8 (h)
8. 0-0	Fé7	24. Cxé5!	dxé5
9. f4	d6	25. Dxé5 ! (i)	Rg7 (j)
10. Dé1 (a)	0-0	26. Df4	Ta-d8
11. Dg3	Cxd4	27. ç3	h6
12. Fxd4	b5	28. Tb1 !	Da8
13. a3	Fb7	29. Tb6 ! (k)	Txd4 (l)
14. Rh1	Fç6	30. çxd4	Fxé4
15. Ta-é1	Db7 (b)	31. Té1 ! (m)	f5
16. Fd3	b4	32. Dé5+	Ff6
		33. Txf6 ! abandon (n)	

NOTES

a) Le passage de la D sur l'aile-R *via* é1-g3 est bien connu dans cette position classique de la « variante de Scheveningue ». 10. a4, qui est souvent joué au septième ou au huitième coup, *peut encore avoir lieu afin d'interdire* l'avance b7-b5 mais aussi 10. Rh1.

b) Préparant l'avance b5-b4 tout en exerçant une forte pression sur le pion é4.

c) On connaît depuis une vingtaine d'années la suite 17. axb4, Dxb4 ; 18. Cé2, Db7 ; 19. é5, Ch5 ; 20. Dh3, g6 ; 21. Cg3, dxé5 ; 22. Fxé5, Cg7 ; 23. Cé4, f6 qui ne donne aux Blancs qu'un avantage minime ; en 1993, à Linares, la partie Chirov-Ivantchouk permit aux Noirs d'améliorer cette suite par 22...,Cxg3+ ; 23. hxg3, Fb5 ! ; 24. ç4, Fç6 ; 25. g4, Ta-d8 ! ; 26. Té2, f6 ! ; 27. Fç3, é5 ! avec une nulle rapide. D'où cette intéressante innovation.

d) 17..., bxa3 est jouable : 18. bxa3, Ch5 ! ; 19. Dé3, Cxf4 ; 20. Dxf4, é5 ; 21. Fxé5, dxé5 ; 22. Dxé5, Fxa3 avec égalité.

é) La même idée que dans la note précédente est maintenant une erreur. Peut-être fallait-il tenter 19..., d5 ; 20. é5, Cé4 ?

f) Une jolie réfutation. Si 22..., éxf4 ? ; 23. Cb6 mat. Si 22..., éxd4 ; 23. Ch6+, Rg7 ; 24. Cxf7 !, Fg5 ; 25. Dxg5, Txf7 ; 26. é5 ! avec une attaque gagnante.

g) Selon Chirov, cette défense perd rapidement, mais rien de sérieux n'est visible.

h) Si 23..., d5 ; 24. éxd5, Fxd5 ; 25. Cxé5, fxé5, ; 26. Dxé5 et si 23..., Rg7 ; 24. Dh6+, Rh8 ; 25. Tf3, Fxé4 (ou 25..., éxd4 ; 26. Th3) ; 26. Txé4, Dxé4 ; 27. Th3, g5 ; 28. Fd3, Dé1+ ; 29. Fg1, Tf7 ; 30. Dg6.

i) Deuxième sacrifice de D.

j) Si 25..., fxé5 ; 26. Fxé5+, Ff6 (ou 26..., Tf6 ; 27. Txf6, Rg7 ; 28. Txç6+ suivi de 29. Fd5) ; 27. Txf6, Dg7 (ou 27..., Rg7 ; 28. Tf7+, Rh6 ; 29. Fg7+ etc.) ; 28. Txf8+, Txf8 ; 29. Fxg7+ avec une finale gagnante.

k) Sans craindre 29..., Fxé4 à cause de 30. Té1 !, Fxg2+ ; 31. Rg1, Td-é8 ; 32. Txé7+ ! ; Txé7+ !; 33. Txf6 !

l) Désespoir.

m) Les Blancs espéraient la variante 31..., Fxg2+ ; 32. Rg1, fd8 ; 33. Tb8, Df3 qui leur aurait permis de conclure par un troisième sacrifice de D : 34. Txd8 !, Dxf4 (si 34..., Txd8 ; 35. Dç7+) : 35. Té7+ suivi du mat.

n) Car si 33..., Txf6 ; 34. Dé7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE No 1610

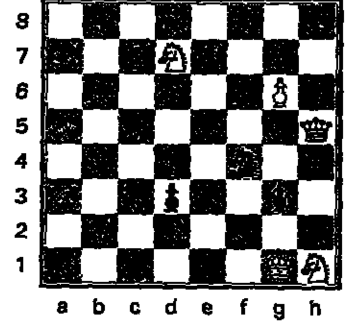
P. PERKONOIR (1959)

(Blancs : Rç4, Cb5, Pa5, b7, ç5. Noirs : Rç6, Fç1, Ca6 et b3. Nulle).

1. b8 = D *serait une erreur à cause de* 1..., Cxa5+ !

1. b8 = C+ !, Cxb8 ; 2. Ca7+, Rb7 ; 3. ç6+, Rxb7 ; 4. ç7, Cxa5+ ; 5. Rb5, Cb7 ; 6. ç8 = C+ !!, Ra8 ; 7. Cb6 avec échec perpétuel.

ÉTUDE No 1611 V. KIVI (1936)



Blancs (4) : Rg1, Cd7 et h1, Pg6.

Noirs (4) : Rh5, Cf4, Pd3 et g3.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Du goût des fruits

Suite de la page I

Sans doute ne faut-il pas voir que de belles idées dans ce repli sur des valeurs fondamentales, sur ce retour à la terre. Et à vrai dire l'idéologie qui sous-tend cette nostalgie remonte loin dans le temps et a fait quelques morts.

Vu dans les magazines, le jardin, ce sont des fleurs, des pelouses tracées au cordeau ou bien, selon une mode qui gagne de plus en plus d'adeptes, un retour au sauvage, au mélange quasi harsardeux des plantes et des couleurs. Quelque chose comme un pré envahi de fleurs sauvages, ombré par de vieux pommiers penchant sous le poids du gui. Les pieds dans les bottes, le jardin est tout autre chose pour la majorité des Français. C'est le désir de manger propre, de manger bien des fruits et des légumes dont ils surveillent la croissance. C'est aussi le rêve illusoire de retrouver la saveur des aliments que nous mangions enfants chez grand-mère... Dans *Un amour de Swann*, Proust remarque que les poulets mangés à Combray ont plus de saveur que ceux de Paris. Cela non plus n'est pas nouveau. Le jardinage utile, c'est peut-être aussi la peur de la guerre, de la faim et du froid qu'on y endure. Plus de la moitié des Français n'en n'ont connu aucune, mais le souvenir reste.

Sitôt sa clôture achevée, le Français s'installe devant sa cheminée et feuillette les catalogues des pépiniéristes. Enfin, il plante. De plus en plus souvent un verger. Fruit : peut-être l'un des plus beaux, l'un des plus évocateurs mots de la langue française. Pour les chrétiens, il est quasi sacré : « *Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni* », encore que par une métaphore qui a la vie dure l'un d'entre eux soit chargé de tous les péchés du monde. Pour les païens, la pomme évoque aussi la vie, mais celle que l'on croque à pleines dents, sans remords, sans autre arrière-pensée que de savourer avec volupté quelques miettes d'éternité et du cosmos.

Pour en arriver à cette béatitude, l'homme a dû apprivoiser la nature, la plier à sa volonté. Son ingéniosité dépasse dans ce domaine celle qu'il met à inventer des machines, à penser sa place dans l'univers, voire à définir les lois de la gravité. Comparer une pomme sauvage et l'un de ses nombreux cultivars connus – il doit bien exister plus de mille variétés de pommes à travers le monde –, c'est mettre, côte à côte, une charrette tirée par des chevaux et une voiture de course.


LUC QUELIN

Comparer un arbre non domestiqué et l'une des nombreuses formes obtenues par la taille ouvre des perspectives infinies. La palmette en U double, la palmette à branches horizontales, la palmette de Verrier à quatre branches, les cordons obliques et verticaux sont-ils encore des arbres ? Plutôt des bonsaïs version occidentale, encore que la panification obtenue par la taille, la pollinisation croisée et le greffage ne visent pas à apprivoiser une nature qui fait peur, mais à produire davantage de fruits plus gros, plus beaux, plus goûteux tout en occupant la plus petite surface de plantation possible par les vertus d'un travail dont le résultat esthétique n'est cependant pas moindre.

Il faudrait classer monuments historiques ces poiriers palissés sur les façades des chalets savoyards. Ils y défient le froid depuis tant de générations, ils ont nourri tant d'hommes qui les ont tant aimés qu'on aimerait les voir bichonnés, toujours. Tout un savoir s'est perdu, ou presque. Aussi précis que les enlumineurs du Moyen Age, les anciens savaient conduire leurs arbres, qui le leur rendaient bien. Un arbre taillé, nourri, soigné vit plus longtemps qu'un arbre fruitier laissé à lui-même, hormis quelques espèces qui semblent se régénérer sans cesse, tels ces amandiers séculaires accrochés aux coteaux calcaires des pays méditerranéens, ces oliviers qui ont tout vu, nourri tous les hommes, quelle que soit leur religion. En ce domaine, les Français ont dominé et imposé des modèles de taille, des patrons pourrait-on dire, qui se sont imposés. Le souci d'ordre, de mesure qui nous hante au moins autant que certains de nos voisins a conduit les jardiniers à créer ici des formes et des variétés de fruits adaptés à chaque situation, à chaque terroir, voire à chaque micro climat. Sans le savoir, les anciens ont développé une banque génétique qu'il serait dommage de laisser s'amoindrir en abandonnant la culture de variétés locales qu'il est aujourd'hui interdit de commercialiser. Ce fait est ignoré, mais le ministère de l'agriculture publie une liste des variétés d'espèces fruitières aptes à être multipliées et commercialisées. Celles qui n'y figurent pas n'existent pas. Par chance, des amateurs s'échangent des greffons et font ainsi survivre un peu de notre histoire.

Les exigences gustatives de Louis XIV ont poussé Jean de La Quintinie (1626-1688), grand ordonnateur des jardins potagers et fruitiers des maisons royales, à contrarier la nature. Plantés en caisses pour être forcés dans des serres, adossés en espaliers le long de murs orientés au soleil couchant ou au sud, abrités par des paillassons des destructrices gelées blanches, les arbres fruitiers de La Quintinie produisaient à contre saison les fruits préférés du roi. On mangeait du raisin, des figues et des melons en plein hiver à la cour du Roi-Soleil. Par un étalement des récoltes, grâce à la création de variétés mûrissant à des dates échelonnées, grâce au chauffage et à l'utilisation de glacières souterraines garnies de blocs d'eau gelée que l'on allait casser l'hiver dans les lacs autour des châteaux, les jardiniers du roi inventèrent les méthodes encore employées de nos jours. L'amateur ne cherche plus à contrarier à ce point la nature. L'avion lui dispense les fruits dont il raffole. Les merveilleuses oranges offertes à nos grands-parents pour « la » Noël sont devenues des fruits vernaculaires. Des pommes, des prunes et du raisin importés du Chili ou d'Argentine décorent les tables de Noël. C'est bien le mot. Fruits sans parfum, dès lors que l'on a goûté une fois un grain de chasselas de Fontainebleau cueilli sur pied, voire conservé à rafle verte selon une technique ancienne qui consiste à faire tremper dans un vase une partie de la branche à laquelle la grappe est accrochée. Le raisin se gardait ainsi jusqu'en mars-avril et concentrait ses arômes.

Malgré l'accroissement de l'offre, la crise économique pousse ceux qui vivent à la campagne à ne plus laisser pourrir sur l'herbe ce qui a été créé pour être mangé. Et peut-être aussi le sentiment de manger les fruits fades, contaminés par des substances chimiques nocives que l'on trouve dans le commerce. En industrialisant la production, les professionnels ont fait des choix et imposé les variétés les plus propices à voyager, celles dont la culture et la cueillette étaient les plus simples. Le goût n'avait que peu à voir avec ces considérations. D'où ces fruits d'aspect irréprochable, aux peaux épaisses, cueillis verts de façon à être manipulés sans crainte, mais sans saveur, vendus presque tout au long de l'année au mépris des saisons. Souvent, pourtant, les mêmes variétés cueillies au jardin n'ont ni la même robe ni les mêmes dessous. Assurément insipide, la grosse pomme golden achetée chez l'épicier du coin, se révèle être un petit fruit savoureux, croquant et juteux sur un arbre de plein vent. L'abricot bergeron, farineux au marché, constellé de tâches de rousseur, a un cœur de miel sur l'arbre du jardin, le bigarreau burlat amer, presque sec, des marchands devient délicieusement acidulé lorsqu'on l'attrape, le bras tendu, en équilibre instable sur un escabeau qui tangue dangereusement.

Pas fous, certains producteurs remettent des variétés anciennes – et autorisées – en culture. Ecoulent leur production dans les réseaux biologiques, où les reinettes clochardes s'arrachent. Des arboriculteurs en inventent de nouvelles qui, paradoxe, supplantent les anciennes. Ils le font par respect pour le travail de leurs prédécesseurs, pour la beauté du geste, pour les jardiniers et avec le secret espoir que le bon goût l'emportera.

Alain Lompech

VERGER

Comice ou passe-crassane ?

Il n'est nul besoin de posséder des hectares de terre pour planter son verger. Dans *les Plus Beaux Fruits de France d'hier et d'aujourd'hui*, Georges Delbard (1) cite le cas du jardin fruitier de M. Chauffour qui, sur 1 800 mètres carrés, avait planté à Versailles huit cents arbres qui lui donnèrent, certaines années, près de 5 tonnes de fruits. 1 800 mètres carrés ce n'est après tout qu'un terrain d'un peu plus de 40 mètres de côté. Mais 5 tonnes de fruits, c'est assurément trop, même pour une famille nombreuse.

Quels arbres doivent trouver leur place au verger ? Pommiers et poiriers, bien sûr. Des variétés hâtives, ces délicieux fruits d'été qui ne se conservent pas mais dont le parfum reste pour certaines variétés inégalable. La poire williams, de son vrai nom bon chrétien williams, par exemple, dont on tire par distillation une eau-de-vie qui symbolise à elle seule l'arôme de ce fruit dense. On aura tout intérêt à planter près d'elle une variété tardive, comme doyenne du Comice, qui, bonne fille, accepte d'être pollinisée par elle. Comme la passe-crassane, plus tardive encore, dont les formes rebondies rappellent celles d'une pomme.

Il existe tant et tant de variétés de pommes à couteau qu'il faudra être draconien dans le choix. Une seule pomme à cuire devrait suffire. La reinette grise du Canada est insurpassable au four, le cœur évidé pour être rempli de sucre et de confiture, en compote parfumée à la cannelle ou à la vanille. En tarte Tatin, son acidité persiste toujours sous la rondeur du beurre caramélisé. Un bonheur n'arrivant jamais seul, il faudra adjoindre à cette rustaude, une calville blanche. De longue conservation, cette pomme ancienne à la peau si fine qu'elle en est presque transparente n'a été rejointe sur la première marche du podium que lorsque les pépinières Delbard eurent l'idée de croiser l'américaine golden delicious et la suédoise lundytrop. Delbard Jubilée, c'est le nom banal dont elle a été baptisée, a été plébiscitée par tous les jurys qui l'ont dégustée à l'aveugle. Rouge et mordorée, sa robe cache une chair croquante, parfumée, sucrée sur une pointe d'acidité. Cette splendeur se conserve longtemps sans perdre ni de son croquant ni de sa saveur.

Les plus durs à la tâche planteront un cognassier. Le parfum musqué de ce gros fruit qui ressemble à un cédrat cache une amertume qui disparaît à la cuisson pour laisser place à une douceur pousse-au-crime. Les gelées, les pâtes de fruit confectionnées à partir de sa pulpe que l'on fait crever dans l'eau sucrée sont proches du sublime. Mais quel travail de Titan !

A. Lo.

(1) *les Plus Beaux Fruits de France d'hier et d'aujourd'hui, par Georges Delbard, Ed. Delbard, 272 pages grand format, avec de nombreuses illustrations en noir et blanc et couleur, 480 F.*

NOYAUX

Imprévisible et délicat

Plus difficiles à acclimater, ne convenant ni à tous les sols ni à toutes les régions, les fruits à noyaux sont ceux qui donnent le plus de mal au jardinier. Le plus accommodant, le cerisier, pousse facilement en forme libre. Greffé sur une haute tige, ses fruits les plus haut perchés feront les délices des escadrons d'étourneaux qu'aucun épouvantail n'a jamais effrayés. Pour déjouer les attaques en règle de ces effrontés, il faudra planter des variétés tardives. Le bigarreau Napoléon n'est pas rouge cerise, il est jaune lavé de rose foncé. Croquant sous la dent, sa chair explose, acidulée et sucrée, rafraîchissante dès les premiers jours de juillet. Arrivant à maturité quelques jours plus tard, la belle magnifique a les mêmes qualités, mais elle est bien rouge. La montmorency est une griotte à peu près immangeable en l'état, son jus âpre fait claquer la langue. Mise au vinaigre, elle remplace le cornichon dans son usage. Cuite en clafoutis, elle fond ses arômes puissants dans cette pâte douce qu'elle teinte joliment. Les cerisiers ont besoin de la pollinisation croisée d'autres variétés, mais il est rare que cet arbre ne soit pas planté chez les voisins. Les abeilles, le vent ne connaissent pas les frontières.

Le pêcher est fragile. Il n'aime ni l'excès d'eau ni le calcaire, la cloque le terrasse souvent si l'on n'y prend garde. Ses fruits pourrissent s'il pleut trop, ne grossissent pas s'il ne pleut pas. La pêche est délicate. Sa peau est si fragile qu'elle ne la protège d'aucun choc. Les blanches sont les meilleures. Cueillies trop tôt, elles deviennent farineuses ; trop tard, elles se gâtent, prennent le goût de l'éther. Les anciennes variétés, plantées autrefois dans la région parisienne s'accommodent du climat français moyen. Par bien des aspects dont la saveur n'est pas le moindre, l'amsden garde bien des adeptes. La sanguine de Savoie n'est guère juteuse et son aspect est rêche. Mais cette espèce rustique cache un cœur fondant, une chair rouge vin, parsemée de filaments blancs la marbrant subtilement. Comme le prunier, le pêcher s'est répandu dans toute la France, et tout particulièrement dans les régions où la vigne se plaît. Il en existe de nombreuses variétés délicieuses dans les jardins de campagne, qui se reproduisent fidèlement de semis. Leur nom est oublié depuis longtemps, pas leur saveur.

Le prunier est à surveiller. Le froid du printemps et les oiseaux détruisent souvent une grande quantité de ses fleurs et de ses bourgeons. Même planté près d'une variété qui le pollinise, il boude parfois des années pour, soudainement se couvrir d'une telle quantité de fruits que ses branches cassent, que le tronc se fend en deux comme s'il avait été attaqué à la cognée. De nombreuses variétés portent des noms de ville ou de région. La reine-claude à la peau verte et verruqueuse est ferme, sucrée, parfois peu juteuse mais toujours fondante, celle d'Oullins et la dorée peuvent être accommodées sous toutes les formes. Mûrissant en août, comme elles, la mirabelle est à peine plus grosse qu'un bigarreau. Elle pousse sur un arbre désordonné, mais rustique. La Quetsche, de forme oblongue, violacée, est bonne cuite. Bien que célèbre, elle est surpassée par la prune d'Agen que l'on appelle prune d'ente dans sa région de production (« enter » veut dire greffer) et qui mérite tout autant d'être mangée sous forme de pruneau que fraîche. Sa chair jaune rivalise de parfum avec celle de la reine-claude.

L'abricotier est un grand délicat qui ne fructifie que dans les régions au printemps doux. Sa floraison neigeuse, admirable en soi, laisse place au fruit le plus raffiné de la création. Dans les régions situées au nord de Paris, dans celles où le printemps est hasardeux, choisir une variété chez un pépiniériste local qui seul saura si sa culture est possible – à quelques kilomètres de distance, elle l'est ou ne l'est pas. Le rouge tardif Delbard, moyennant une culture en espalier contre un mur plein ouest, devrait réussir au nord de Paris. Les régions plus clémentes accueilleront le rouge du Roussillon, le précoce de Montplaisir, le luizet et le royal. Comme tous les fruitiers à noyaux, hormis le pêcher, l'abricotier n'aime pas les tailles sévères. La gomme le guette alors. Il arrive parfois qu'il se dessèche d'un coup en plein été.

